Demain CAMPUS N° 3

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12842 · 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 14 MAI 1986

Concurrence dans l'espace

Les Américains, qui sont encore sous le choc du drame de la navette et des échecs successifs de trois de leurs lanceurs les plus fiables – Titan 34-D, Delta et Nike Orion, – voient les contrats de l'espace leur échapper l'un après l'autre. L'Europe est la première à en profiter. Par l'intermédiaire de la société Arianespace, elle vient d'arracher au Japon deux commandes qui normalement n'auraient pas dû lui revenir : des sociétés japonaises vont en effet confier trois satellites, en 1988, à la puissante fusée Ariane-4. Arianespace fait ainsi ses preuves sur le marché nippon, le troisième du monde après celui des Etats-Unis et de l'Europe.

La pilule doit être amère pour les responsables des activités spatiales américaines, qui voient leur concurrent le plus sérieux faire état d'un carnet de commandes de 10 milliards de francs, représentant le lancement à venir de trente-deux satellites.

Un désappointement d'autant plus grand que l'Europe fait des émules. Qui eût cru que la Chine se verrait confier un jour la mise sur orbite de satellites américains ? Elle est pourtant en pourparlers avec la société américaine Teresa pour lancer, dès l'année prochaine, deux satellites de télécommunications. Ces deux engins, Palapa B-2 et Westar-4, avaient été repêchés dans l'espace par la navette américaine Discovery en 1984. Ils sont aujourd'hui la propriété du groupe d'assurances britannique Lloyd's, qui pourrait les céder contre 50 millions de dollars.

Depuis deux ans déjà, Pékin a proposé à plusieurs reprises de mettre sur orbite des satellites occidentaux par ses propres lanceurs. En juin 1985, des représentants de la délégation chinoise au Salon aéronautique du Bourget avaient fait savoir qu'ils étaient en discussion avec sept clients potentiels « d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie ». Ils proposaient, disaient-ils, des coûts de lancement moins élevés « que ceux des autres fusées présentes sur le marché ». Un contrat de 30 millions de francs que les Suédois ont récemment signé avec Pékin pour le lancement par une fusée Longue Marche-2 du petit satellite Mail Star donne d'ailleurs une idée des bas prix pratiqués par les Chinois.

Ce n'est qu'un début, mais il indique clairement que le marché des lancements, longtemps contrôlé par les Etats-Unis et l'Europe, doit rapidement s'élargir et devenir le lieu d'une âpre concurrence. Les Soviétiques ont également proposé, à un prix compétitif, leurs services à l'organisation internationale de satellites maritimes (Inmarsat).

Enfin les Japonais, qui aujourd'hui ont recours par pragmatisme à la fusée européenne Ariane, seront demain un adversaire de taille avec leur lanceur H-2 capable, mais en 1991 seulement, de performances équivalentes à celles d'Ariane-4. Dans un tel contexte, il ne faut donc pas s'étonner que le nouvel administrateur de la NASA, . James Fletcher, ancien tron de l'Agence spatiale éricaine entre 1971 et 1977, lresse aux pouvoirs publics éricains et aux clients entiels pour les assurer que, la NASA a remis en question a programme spatial depuis explosion de Challenger, la avette volera de nouveau dans dix-huit mois.

UNE NOTE DE L'INSEE SUR L'INSUFFISANCE DES INVESTISSEMENTS

M. Edouard Balladur va annoncer une baisse générale des taux d'intérêt

Le gouvernement doit annoncer, le jeudi 15 mai, une baisse des taux d'intérêt. Le taux de base bancaire devrait faiblement reculer tandis que la rémunération des livrets de caisse d'épargne pourrait perdre 1,5 et peut-être même 2 points. L'INSEE, dans sa note de conjoncture publiée lundi, s'inquiète justement des taux d'intérêt réels élevés, qui découragent l'investissement et risquent de faire manquer à la France la chance offerte par la baisse des cours du pétrole et l'accélération de la croissance dans les autres pays industrialisés.

La politique économique du gouvernement est-elle trop prudente, fait-elle manquer au pays la chance exceptionnelle que représentent la baisse des prix pétroliers et l'accélération de la croissance dans les pays industrialisés, en RFA notamment ?

Cette question est posée. A l'extérieur du gouvernement, par ceux qui estiment que M. Balladur n'en fait pas assez : prix insuffisamment libérés, taux d'intérêts trop élevés, déficit budgétaire trop important. A l'intérieur même du gouvernement où, jusqu'à une date récente, certains se déclaraient partisans d'une politique radicale, mettant à profit – brutalement – la dévaluation du franc pour renforcer la rigueur, assainir les comptes publics, favoriser les entreprises. Cette rigueur postulait d'évidents sacrifices : fiscalité pétrolière alourdie, prélèvement social de 1 % rétabli, opérations vérité des tarifs publics.

L'impression causée à l'étranger, l'effet modérateur produit sur la demande intérieure auraient permis une baisse rapide et peut-être importante des taux d'intérêt réels, condition nécessaire – semble-t-il – d'une forte reprise des investissements et de la modernisation de notre économie.

Cette stratégie n'a pas été retenue par M. Balladur. Celui-ci a estimé que la droite n'avait pas été élue pour refaire le plan d'austérité de mars 1983 (des promesses précises et répétées ont été faites concernant la baisse des impôts). Le ministre de l'économie et des finances craignait surtout qu'une telle démarche ne fasse renaître les anticipations inflationnistes récemment disparues en France. Bref, sous les apparences du changement (libération des changes, annonce des privatisations), c'est la poursuite de la politique Bérégovoy de lutte prioritaire contre l'inflation qui a été choisie.

Le débat n'est pas pour autant clos, et l'INSEE vient d'une certaine façon de le relancer en publiant une analyse peu encourageante de la situation de l'économie française en ce printemps 1986. Certes tout n'est pas négatif dans ce que dit l'Institut de la statistique. Mais sur l'essentiel, les choses ne vont pas bien : notre industrie ne cesse de perdre des parts de marché dès que la demande intérieure retrouve un niveau normal, ou plus exactement semblable à celui de l'étranger. Sauf à empêcher pendant des années la consommation de progresser en France au même rythme que dans les pays industrialisés – le différentiel voulu par Jacques Delors, – notre industrie semble condamnée à perdre du terrain par rapport à ses concurrents. Encore n'est-il pas certain qu'une rigueur prolongée donnerait de bons résultats.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 36.)

LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Chaînes

Les deux principaux syndicats de l'audiovisuel public ont lancé un appel à la grève générale sur les chaînes de radiotélévision pour le mercredi 21 mai afin de protester contre les projets de privatisation. Une première réunion interministérielle a eu lieu, lundi 12 mai, sous la présidence de M. Chirac.

par ANDRÉ FONTAINE

DANS tous les pays démocratiques d'Europe, la presse écrite relève depuis longtemps de la propriété privée. Ne font plus exception à la règle, à notre connaissance, que la *Wiener Zeitung* qui appartient, en vertu d'une vieille tradition, au gouvernement autrichien, et un certain nombre de journaux portugais dont la nationalisation des banques, après la révolution des œillets, a transféré la propriété à l'Etat, lequel en est d'ailleurs plutôt embarrassé. Il y a aussi, bien sûr, au Vatican *l'Osservatore romano*. Il n'y a plus ce qu'on appelait en Espagne la presse du « mouvement » (franquiste), puisque le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez l'a privatisée en douceur.

La situation est toute différente dans le domaine de l'audiovisuel. Dans tous les pays de cette même Europe démocratique, celle du Conseil de l'Europe plus la Finlande, à l'exception du Luxembourg (1), il existe au moins un canal public de télévision et au moins un canal public de radio. Dans douze de ces pays, pour la TV, dans dix, pour la radio, le service public est en position de monopole. Et si pour l'une comme pour l'autre ce n'est plus le cas en France, c'est parce que les gouvernements *socialistes* de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius l'ont voulu.

Il faut avoir ces faits en tête lorsque l'on cherche à se faire une opinion sur le statut qui devrait être, demain, celui de la radio et de la télévision. Si l'existence d'un audiovisuel public est si générale, alors que l'écrit est si généralement privé, il doit bien y avoir une raison. Ou plusieurs. Pas nécessairement toutes bonnes. Pas nécessairement non plus toutes mauvaises. Mais il faut bien voir aussi que presque partout le statu quo se trouve ou va se trouver bientôt remis en question.

(Lire la suite page 9.)

(1) Le Grand-Duché contrôle la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion par le biais de la nomination de son président – luxembourgeois – et de son administrateur délégué – français – qui ne peuvent être désignés sans son accord.

La Yougoslavie malade de ses Républiques

Le nouveau gouvernement yougoslave prendra ses fonctions le vendredi 16 mai. Il sera dirigé par M. Mikulic, qui succède à Mme Planinc, au pouvoir depuis quatre ans.

Ce changement d'équipe intervient à un moment où la Yougoslavie, déjà gravement affectée par la crise économique, traverse de sérieuses difficultés politiques.

De notre envoyé spécial

Belgrade. – Franchement, ça ne va pas très fort... mais ce n'est plus la grande déprime du rationnement, des privations, des coupures d'électricité, traversée il y a trois ans, lorsque la Yougoslavie – sans Tito – a dû se rendre à l'évidence qu'elle avait trop longtemps vécu à crédit. Belgrade savoure aujourd'hui les douceurs d'un printemps tardif mais chaud, les terrasses des cafés débordent, on trouve à peu près de tout dans les magasins, et l'essence ne manque pas pour faire rouler les Zastawas, les samedi et les dimanche, vers les « *weekenditsas* » des environs...

A condition, tout de même, d'en avoir les moyens. Car si la Yougoslavie vit mieux sa crise, elle n'en a éliminé ni les symptômes ni les causes. L'inflation tourne autour de 100 %, près d'un travailleur sur sept est sans emploi, et la dette extérieure, même si elle a été rééchelonnée, continue à imposer au pays un très lourd fardeau financier.

Bien sûr, on se débrouille, comme d'ailleurs les horaires de travail en vigueur dans le pays vous y encouragent, puisque s'il faut être à son poste le matin dès sept heures, sinon plus tôt, c'est pour être libéré vers trois heures de l'après-midi. Regardez alors ce qui se passe, par exemple, sur la route de Voïvodine, à travers la fertile plaine de Pannonie : vous y verrez plus de monde dans les champs que dans la matinée, qui à sarcler, qui à labourer, qui à couper de l'herbe pour ses lapins. Cela sent fort, pourtant, le bricolage – quand le « second travail » ne tourne pas à la combine – et il n'est pas de conversation, à Belgrade, où l'on ne vous explique que le système tourne mal et qu'« *il faut que ça change* ».

Quoi exactement ? L'autogestion et ses lourdeurs sont à l'occasion mises en cause. En période de vaches maigres, ces assemblées jalouses de leurs droits et ces délégations à multiples niveaux ne favorisent guère les politiques de discipline financière ou de restructuration industrielle. Elles ont en outre engendré leurs propres bureaucraties et des circuits de décision parallèles à travers lesquels le pouvoir n'échoit pas nécessairement aux mieux qualifiés, mais plutôt à ceux qui disposent d'amis « bien placés ».

Nicolas Stojanovic, membre de la présidence de la Ligue des communistes, refuse de parler de « crise » de l'autogestion, mais admet volontiers qu'il y a « dérapage » et « stagnation », chacun se préoccupant plus de ses intérêts les plus immédiats que d'améliorer l'efficacité de l'appareil de production. Le respect de « *critères économiques objectifs* » constitue, pour lui, la condition d'« *un nouveau développement de l'autogestion* ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 5.)

La succession de M. Marchais à la tête du PCF est ouverte



M. Georges Marchais a annoncé, le lundi 12 mai, au début de la réunion du comité central du Parti communiste consacré aux « mutations de la classe ouvrière », qu'il avait « *pris depuis longtemps* » la « *décision personnelle* » de ne pas être candidat à la prochaine élection présidentielle. Il a jugé souhaitable que le PCF désigne son futur candidat « *dans des délais rapprochés* ». Cette intervention inattendue du secrétaire général a été rendue publique dans l'après-midi par un communiqué du bureau de presse du PCF.

Les « rénovateurs », qui militaient en faveur d'un congrès extraordinaire du parti, peuvent tirer quelque satisfaction de cette décision. Celle-ci annonce, en effet, que la succession du secrétaire général est, à plus ou moins long terme, ouverte et qu'un débat stratégique est, au moins implicitement, accepté par la direction elle-même. Le retrait de M. Marchais, âgé de soixante-cinq ans, candidat du PCF à l'élection présidentielle de 1981 et tête de liste aux élections européennes de 1979 et 1984, est apparu aux membres du comité central comme signifiant qu'une page commence à être tournée.

(Lire page 7 l'article de PATRICK JARREAU.)

étranger

AFRIQUE

République sud-africaine

UN ENTRETIEN AVEC BREYTEN BREYTENBACH A PRETORIA

« J'ai été frappé par l'anxiété et le fatalisme des Blancs »

De ses brèves retrouvailles avec son pays natal, l'écrivain mal-pensant de la communauté afrikaner tire une angoissante conclusion. Les Noirs ont « beaucoup avancé dans la prise en main de leur destin » mais se réclament dans la confusion d'une ANC qu'ils ignorent et qui reste un « mystère ». Les Blancs, apeurés, renonceront plus volontiers à l'apartheid qu'à leur monopole du pouvoir. Et tous glissent vers un chaos « à la libanaise ».

De notre correspondant

Johannesburg. – Contrairement à ce qu'il avait déclaré en 1983, l'écrivain Breyten Breytenbach est retourné en Afrique du Sud, trois ans et demi après avoir été libéré de prison. Ce « *terroriste albinos* », qui a purgé sept années dans les geôles de Pretoria est venu chercher le prix de littérature afrikaans qui lui a été décerné au mois d'avril par l'hebdomadaire *Rapport* pour son recueil de poèmes écrits en détention, *Yk* (*le Monde* du 15 avril).

Dissident afrikaner, rebelle à son peuple, Breyten Breytenbach est revenu au bercail parce qu'il pense qu'en raison de sa notoriété, il peut favoriser une prise de conscience, « *une sensibilisation des « jeunes Blancs* » qui déclenchera « *les forces de la création* ». Celui qui se définit comme « *un Africain sud-africain de langue afrikaans blanchâtre, avec la nationalité française* », a reçu un accueil enthousiaste au cœur même de la citadelle afrikaner : Pretoria. Il n'a pourtant pas mâché ses mots contre « *l'Etat sud-africain illégitime, illégal et totalitaire* ».

A la fin de son séjour de plus de trois semaines dans « *ce paradis perdu* », le « *mouton noir* » est rentré à Paris, où il vit désormais. Avant de repartir, il nous a confié ses impressions sur cette « *expérience intense* » que furent les retrouvailles de souvenirs, d'endroits et d'amis chers, mais surtout sa vision du pays déchiré, après une si longue absence. « *J'ai été frappé de voir à quel point il y a eu comme une espèce de glissement de conscience parmi la majorité des Sud-Africains* [les Noirs]. *Je crois qu'il y a véritablement un processus de changement, de transformation, de prise en main de leur propre destin, de leur propre légalité, qui est très avancé. Un processus qui n'est pas bien coordonné, qui n'est peut-être pas forcément très clair, ni dans ses buts, ni dans les méthodes utilisées, mais qui est irréversible. Plus jamais, l'Afrique du Sud ne pourra revenir en arrière, là où je l'ai laissée en 1982.* »

Parallèlement, Breyten Breytenbach a été frappé par « *le désarroi, le manque d'objectifs, l'anxiété, la peur et le fatalisme des Blancs* ». « *On a vraiment l'impression d'assister à l'écroulement de l'hégémonie du système de l'apartheid, du point de vue idéologique tout au moins, comme protection idéologique, et que cela a été fait entièrement sous la pression, face au raz de marée noir. Ce n'est pas venu de l'intérieur. Les Afrikaners ont été obligés de changer. La carapace a été craquelée par cette force noire de l'extérieur. Et cela donne des résultats assez curieux* ».

Les étudiants-zombies

Le poète, âgé de quarante-sept ans, a donné des conférences à travers le pays, notamment à l'université afrikaner de Stellenbosch, près du Cap. Il a été surpris par l'abdication des étudiants, leur impuissance, leur paralysie. « *Ils attendent que quelque chose leur arrive d'en haut. Que quelqu'un leur donne la solution, leur dise : « Certes, l'apartheid est mort. » Ils sont d'accord, ils savent, ils sont coupables :* mea culpa, *mais qu'est-ce qu'on va mettre à la place de cela ? Je leur ai dit : Mais dressez-vous bon Dieu ! C'est vous les jeunes, vous pouvez faire quelque chose avec vos propres vies, à condition de les prendre en main, vous-mêmes. J'avais l'impression de parler devant presque deux mille zombies, travaillés par ce qui se passe dans leur pays mais n'ayant aucun moyen de sortir de l'impasse.* »

Breyten Breytenbach parle d'« *horizons bouchés* ». Il reconnaît que ce n'est pas facile pour un Afrikaner de « *se couper* » de l'orthodoxie, car « *toute sa vie est une structure, une pyramide* », et parce qu'il n'y a pas « *d'endroit au monde où le défi se pose de façon aussi précise* ». Il évoque cette propension à l'autodestruction, au suicide collectif, le « *syndrome de Massada* ».

Une espèce de fanatisme

Breytenbach, qui a franchi le pas, lui, et a payé d'un lourd tribut son rôle de franc-tireur, sait de quoi il parle. « *Les lignes de fracture qui étaient dissimulées au nom de l'unité commencent à se faire voir de façon plus claire*, constate-t-il. *Il y a dans ce contexte-là une possibilité, une chance pour ce que j'appelle les forces vives parmi les Afrikaners eux-mêmes – et il y en a – de s'engager, de prendre parti de façon efficace dans ce processus de transformation. Mais il ne faut pas se faire d'illusion, on ne va pas transformer les Afrikaners, on ne va pas tirer avec soi la majorité d'entre eux, ce n'est pas vrai du tout. Je crois qu'on ne va pas éviter un conflit, une confrontation. Le pouvoir aimerait que cette confrontation ait lieu à un moment où il aurait un maximum de soutien de l'extérieur et peut-être une base plus large à l'intérieur, en incorporant les métis et les Indiens.* »

« *Je crois que ce que la majorité* [noire] *aimerait pouvoir faire, dans la mesure où l'on peut dire que la majorité veut faire quelque chose, car on parle dans l'abstraction, c'est d'isoler au maximum ceux qui sont au pouvoir pour que lorsque cette confrontation aura lieu il y ait le moins de dégâts possible.* » Faut-il alors appliquer des sanctions au gouvernement de Pretoria ? « *C'est une arme tactique à utiliser avec souplesse, car une fois la machine en marche, c'est comme le* Titanic, *il lui faut des kilomètres pour s'arrêter. Il faut cependant établir un cordon sanitaire autour du pouvoir. Les Afrikaners ont, je crois, déjà été bousculés par les sanctions prises. Les sanctions renforcent le sentiment d'insécurité. Les Afrikaners sont hantés par la notion de rejet de la communauté internationale.* »

En fait, Breyten Breytenbach est convaincu que son peuple fera tout pour se maintenir aux commandes. « *Les Européens*, dit-il, *sous-estiment le côté machiavélique des Blancs de ce pays. Je crois que parce que les Blancs sont des gens gentils, hospitaliers, raisonnables souvent, prêts à écouter, tolérants, travaillés par des doutes, on ne se rend pas compte qu'il y a derrière tout cela, dans une grande mesure, pas entièrement bien sûr, une espèce de fanatisme, une volonté d'aller jusqu'au bout, non pas pour forger quelque choe de nouveau, pour créer, mais pour se maintenir. Ils n'ont jamais pu concevoir autre chose. Tout ce qu'ils ont fait c'est autant de tractations, autant de manipulations, pour garder par tous les moyens possibles le pouvoir.* »

« *Je crois profondément*, poursuit Breytenbach, *que l'on a un peu oublié qu'il y a une période décisive de l'histoire du monde où les Afrikaners n'étaient pas présents. L'âge de raison, lorsque l'Europe et l'Amérique ont commencé à s'éveiller aux droits de l'homme, aux considérations humanitaires, disons la dernière moitié du siècle dernier jusque vers les années 30, les Afrikaners étaient isolés. Au vingtième siècle, ce petit peuple a refait surface, adoptant les techniques modernes, mais, profondément, ils n'ont pas vécu l'histoire du libéralisme, ni même la possibilité de penser autrement qu'il y a cent cinquante ans. J'ai vraiment l'impression parfois que les Afrikaners – et j'en fais partie – sont un peu les reliques de l'histoire, des gens très gentils mais avec une culture de base statique, qui n'a pas bougé du tout. Là-dessus s'est greffé un délire civilisateur justifié par une interprétation parfaitement délirante de la religion calviniste qui, bien sûr, a provoqué tout de suite des débats au sein même des Afrikaners, mais aussi des différences très profondes avec les Noirs.*

» *Et ce qui était au fond une histoire de conquête est devenu une histoire de séparation, une histoire mélangée avec des rêves d'administration pour le bien même des Noirs, donc forcément l'ignorance, car la séparation ne peut provoquer que l'ignorance, et lorsqu'on part sur un mauvais pied avec un délire, je ne vois pas comment l'on peut comprendre ce que l'on est en train de faire. L'ignorance crée la peur, espèce de cercle vicieux où l'on doit se renforcer de plus en plus dans des limites très définies, pour pouvoir maintenir sa position. Je ne vois pas comment on peut l'exprimer autrement.* »

Breyten Breytenbach ne conteste cependant pas que des progrès aient été accomplis. Mais il fait la distinction entre le changement voulu, qui peut servir de « *force motrice* », et le changement forcé, qui est « *une adaptation après coup* ». « *Il ne faut pas faire l'erreur*, indique-t-il, *de ne pas voir l'importance de certaines mesures ni de sous-estimer l'abolition des « pass »... Mais la réalité de base, qui n'est pas touchée par les réformes, c'est le contrôle politique, le monopole du pouvoir, politique et économique. Je crois qu'ils ne sont pas près d'y toucher. Je crois même qu'ils sont prêts à abolir l'apartheid si c'est dans le but de mieux conserver ce qui pour eux est l'essentiel.* »

La politique du pire

Au cours de son séjour, cet écrivain maudit, brebis galeuse d'un troupeau soudé par ses certitudes, a constaté une militarisation à outrance du pays, notant que maintenant « *chaque jeune Blanc est inséré dans une structure d'autorité en fonction de laquelle il réagit* ». Une militarisation qui est, à l'heure actuelle, totalement banalisée. La présence des soldats dans les townships fait partie du paysage quotidien. L'an dernier, trent-cinq mille membres du contingent ont été déployés dans quatre-vingt-seize cités noires. « *L'Etat est obligé de se servir de son armée*, souligne Breytenbach, *comme d'une force d'occupation dans son propre pays.* »

La violence aussi se banalise. 1 600 morts en un peu moins d'un an et demi. 143 en avril, 171 en mars. « *On peut toujours dire*, fait remarquer Breytenbach, *que dans toute situation prérévolutionnaire ou révolutionnaire, ou de guerre civile, que c'est inévitable, mais il semble, à mon sens, et c'est ce qui est le plus grave, que ceux qui sont au pouvoir, qu'ils le veuillent ou non – et je crains malheureusement qu'il y ait une certaine volonté pour cela –, ont provoqué une situation où tous les conflits latents montent à la surface, qu'ils soient politiques ou ethniques. J'ai presque l'impression qu'on est en train d'hypothéquer l'avenir de façon irrémédiable. Et que cela va tout droit vers une espèce d'écroulement, une anarchie telle qu'on la voit au Liban. Je ne vois pas comment on peut faire marche arrière. Même si on arrive un jour à avoir un gouvernement majoritaire, même un gouvernement ANC, comment l'ANC va-t-elle faire pour reprendre en main le pays ? C'est terrible !*

» *Il y a une frustration qui est de plus en plus canalisée dans les voies violentes. Je suis certain que le gouvernement pense que cela sert sa cause de laisser se dégrader la situation, en pensant que ce serait une preuve objective que ces gens-là ne peuvent diriger le pays car ils sont en train de s'entretuer.* » Un vieux thème utilisé par la classe dirigeante, qui veut que ce soit l'arrivée des Blancs dans le pays qui a mis fin aux luttes tribales. Ce qui ne l'empêche pas de se poser des questions sur le type de gouvernement qui sera mis en place une fois « *la libération* » achevée.

Le « mystère » de l'ANC

« *Il y a un assez grand décalage entre l'ANC, la pensée de l'ANC, la réalité de l'ANC, ses structures, ses cadres, son implantation et ce que les gens pensent être l'ANC, disons sa popularité. Il y a une identification massive avec l'ANC. Par exemple, on voit partout ses drapeaux, on entend ses chants, mais ces gens-là ne savent pas ce que c'est que l'ANC. L'ANC ne contrôle pas ces gens-là, n'est pas implanté, n'a pas les cadres nécessaires, n'a pas de programme clair pour pouvoir même donner l'initiative nécessaire, donner la direction qu'il faut suivre. Cette vaste identification est renforcée par le fait que le gouvernement insiste en désignant l'ANC comme l'ennemi numéro un, en répétant que ce sont des monstres. Le pouvoir est en train de légitimer l'ANC aux yeux de tout opposant.* »

« *L'ANC, c'est pour moi l'organisation authentique, qui représente de façon authentique les aspirations du peuple sud-africain, mais je ne peux aller plus loin que cela. Je sais aussi que l'ANC, tel qu'il existe actuellement, est un grand mystère pour la plupart des gens et peut-être pour lui-même. Dans les années 60, lors de réunions avec le Congrès national africain, pour nous amuser, nous mettions une chaise vide avec, devant, un carton « ANC ». Où est l'ANC ? C'était pour blaguer, mais c'est encore vrai.* »

Breytenbach poursuit : « *Tout cela doit être élaboré, travaillé. Moi, pour ma part, j'ai toujours considéré que si je peux y contribuer un tout petit peu, ce serait en essayant de provoquer un dialogue au sein de formations d'opposition, afin que nous arrivions progressivement à clarifier ce que nous voulons vraiment faire. Sinon, nous risquons d'assister à l'écroulement d'une certaine orthodoxie pour la voir remplacée par une autre. Ce serait catastrophique, bien sûr.* »

Pourquoi cette panne d'idées, cette absence de solution de rechange, cette carence de réflexion ? Pour Breytenbach, l'apartheid est le principal responsable. « *C'était tellement facile d'être contre l'apartheid qu'en soi c'était presque suffisant. Le fait d'être contre était, en soi, un programme politique. Par exemple, l'ethnicité en Afrique du Sud est une réalité. Les peurs, même si elles ont été provoquées par un système de répression féroce, existent. Il faut en tenir compte, d'une certaine façon. Les différences culturelles existent. Est-ce que l'ANC, l'UDF, l'AZAPO, ont réellement essayé d'en tenir compte, fût-ce pour les démythifier ?*

» *Nous avons été empêchés de réfléchir à des solutions de rechange. Le pays est tellement polarisé qu'on ne peut prendre en considération la position de l'autre. Nous étions entièrement d'un côté ou entièrement de l'autre, parce que les pôles étaient extrêmement éloignés.* » Pour Breytenbach, ce « *vide de pensée innovatrice* » a provoqué un blocage catastrophique.

C'est une des raisons pour lesquelles l'écrivain exilé pense que l'apartheid a été castrateur et qu'il faut maintenant « *saboter* » cette notion d'identité culturelle à laquelle se cramponnent les Blancs, afin de les amener à dialoguer avec les Noirs. Il a été un des premiers à le faire, en déclarant que « *les Afrikaners sont un peuple bâtard avec une langue bâtarde et une nature batarde* ». Dialogue ou lutte à mort, plongée dans un abîme de violence dont nul ne peut sonder la profondeur, telle est la seule alternative.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES CONSEILS PROVINCIAUX SERONT ÉLUS SANS « AUCUNE RESTRICTION RACIALE »

Le gouvernement sud-africain a rendu public, lundi 12 mai, un plan de réorganisation administrative à l'échelon provincial qui aura pour effet de décentraliser le pouvoir et d'en faire partager la responsabilité aux Noirs. M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et du plan, a déposé ce projet, qui concerne les quatre provinces du pays (Transvaal, Le Cap, Natal et Etat libre d'Orange), devant l'assemblée blanche du Parlement du Cap.

Les gouvernements provinciaux actuellement en place, a-t-il indiqué, seront remplacés, à compter du 1er juillet prochain, par des administrateurs et des conseils provinciaux directement désignés par le pouvoir central. Selon ce projet, qui sera soumis au vote de l'Assemblée dans les semaines à venir, aucune « *restriction raciale* » ne présidera désormais au choix des membres des conseils provinciaux.

La limitation des pouvoirs dont disposaient jusque-là les Noirs au niveau municipal (dans les townships) a provoqué un mécontentement grandissant de la majorité noire et, en vingt mois de troubles, l'érosion de ce pouvoir municipal. Celui-ci est aujourd'hui inexistant dans bon nombre de cités noires, à la suite de la démission massive des édiles municipaux accusés par l'opposition de collaboration avec le pouvoir blanc. – (AFP.)

A TRAVERS LE MONDE

YOUGOSLAVIE

Procès de vingt-sept Albanais du Kosovo

Belgrade. – Le procès de vingt-sept Albanais accusés d'avoir fondé une « *association illégale hostile à la Yougoslavie* » s'est ouvert, le lundi 12 mai, à Pristina, capitale de la province autonome du Kosovo, où une agitation nationaliste persiste depuis cinq ans. Selon l'acte d'accusation, les vingt-sept militants auraient commencé à se regrouper en 1984 autour de la plate-forme des « *marxistes-léninistes du Kosovo* », une organisation illégale qui souhaite que le Kosovo se voie attribuer le statut de République fédérée. *Depuis le début du mois d'avril, plus de trente personnes* – sur une centaine arrêtées – ont déjà été jugées dans diverses villes de cette province. Au total, plus de mille personnes ont été condamnées au Kosovo depuis 1981 pour nationalisme ou séparatisme. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

La Pologne serait prête à participer à la FINUL

Beyrouth *(AFP.)* – La Pologne est prête à participer à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), a affirmé, lundi 12 mai, M. Samih Baba, chef du département politique du ministère libanais des affaires étrangères. Dans une déclaration publiée par l'Agence nationale d'information (ANI, officielle), M. Baba a précisé que « *le ministère libanais des affaires étrangères disposait d'informations selon lesquelles la Pologne est prête à participer à la FINUL et à assurer le remplacement du contingent de tout pays ayant manifesté son intention de mettre un terme à sa participation à cette force, notamment le Sénégal et la France* ». *La France, qui avec environ mille cinq cents hommes, a le plus haut taux de participation et assure notamment la logistique de cette force, a manifesté récemment sa volonté de ne plus supporter seule ces charges logistiques.*



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

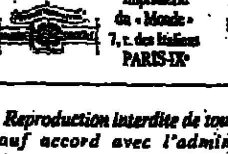
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West-Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

REGAIN DE POPULARITÉ POUR M. NIXON

Le « sage » de Saddle-River

Des trois anciens présidents *des Etats-Unis* encore en vie, celui qui tient le mieux le rôle est – qui l'eût cru ? – incontestablement M. Richard Nixon. M. Gerald Ford est aussi discret depuis qu'il a quitté la Maison Blanche qu'à l'époque où il *l'occupait*. Quant à M. Jimmy Carter, il continue d'incarner, pour son malheur, tout ce dont l'Amérique, aujourd'hui, ne veut pas : la faiblesse, l'indécision et la perte de prestige.

Après quelques dures années d'opprobre, M. Nixon, au contraire, tient, quant à lui, de plus en plus la vedette. Le magazine *Newsweek* parle même cette semaine de la *« réhabilitation » de* l'homme du Watergate et annonce spectaculairement son *« retour »* sur le devant de la scène. L'intéressé paraît *« surpris »* de ce regain de popularité, auquel, si l'on en croit certains confidents, il aurait pourtant méthodiquement travaillé depuis le sombre jour d'août 1974 où il abandonna ses fonctions pour éviter le pire : l'impeachment par le Congrès, un procès et, peut-être, la prison. Jamais, avant lui, président n'avait connu pareille humiliation.

Si le pardon officiel devait être prompt – un mois après cette démission, M. Gerald Ford évitait à son prédécesseur le ban d'infamie, – celui du peuple américain fut nettement plus long à se dessiner. Il est désormais acquis. Selon un sondage Gallup, 54 % des personnes interrogées sont prêtes aujourd'hui à l'accorder à M. Nixon. Elles n'étaient que 46 % en 1982 et 35 % en 1976. Et quatre personnes sur dix le verraient bien exercer de nouveau une fonction publique, telle, par exemple, celle d'ambassadeur.

A soixante-treize ans, une telle idée n'enchante absolument pas l'ancien hôte de la Maison Blanche. Les mondanités, il en a eu plus que son lot, *en tant que* vice-président, puis président des Etats-Unis, et l'un des avantages qu'il voit à sa situation actuelle est précisément de pouvoir y échapper. En revanche, le rôle de conseiller occulte et privilégié du gouvernement, qui paraît être le sien auprès de M. Reagan, lui convient tout à fait.

De sa résidence de Saddle-River, dans le New-Jersey, M. Nixon suit attentivement la marche du monde et transmet au président les réflexions qu'elle lui inspire. Il lui a ainsi récemment adressé des notes sur la technique des réunions internationales au sommet, le terrorisme, les « contras » nicaraguayens. M. Reagan, de son côté, n'hésite pas à l'appeler au téléphone, notamment après des décisions difficiles, comme celle de bombarder la Libye. Pour ses amis républicains, M. Nixon est devenu le *« vieux sage »* de Saddle-River.

Une opinion nuancée

Les *« relations très naturelles »* qu'il a avec M. Reagan l'autorisent à quelque franchise. A propos de la Libye, justement. Le Vietnam a appris à M. Nixon, *dit-il, qu'« une escalade graduelle n'abat pas des fanatiques »*. Autrement dit, de nouveaux bombardements sur Tripoli n'auraient pas de sens, *« à moins qu'ils ne soient massifs »*. M. Nixon aurait-il *oublié* que le fait d'avoir déversé sur le Vietnam plus de bombes qu'il n'en fut utilisé pendant toute la seconde guerre mondiale n'a pas pour autant donné la victoire aux Etats-Unis !

L'initiative de défense stratégique (la *« guerre des étoiles »*, IDS) n'emballe guère l'ancien président. Non pas que M. Nixon juge le projet impossible à réaliser, mais il ne sera pas mis en œuvre avant le siècle prochain, et, surtout, il importe à ses yeux de ne pas dire que *« la guerre nucléaire est dépassée »*. A propos du Nicaragua, il ne croit pas à *« l'option militaire »*. Raison de plus, estime-t-il, pour soutenir les « contras ».

Curieusement, M. Nixon a de son ami Reagan une opinion plutôt nuancée. Il le juge *« très bon »* en politique étrangère, car il a restauré la confiance de l'Amérique. Mais il est à l'évidence plus sceptique quant à ses résultats en politique intérieure. Non qu'il soit *« pessimiste »*, mais il ne croit pas que le pays se sortira aussi facilement des déficits que paraît le penser le président. Même réserve au sujet de M. Bush, expédié avec une certaine désinvolture : *« Il est en apparence le plus qualifié, mais cela ne signifie pas forcément qu'il puisse être un homme fort. »*

Au fait, quel jugement Richard Nixon porte-t-il sur Richard Nixon ? *« Sans l'épisode du Watergate, l'image serait plutôt bonne,* estime-t-il. *Avec le Watergate, cela dépend de qui établit le classement. »* Mais, comme aurait dit Churchill, *« les grands dirigeants trébuchent plus souvent sur de petites choses que sur des grandes... »*.

MANUEL LUCBERT.

Canada

La démission du ministre de l'industrie accroît les difficultés du gouvernement de M. Mulroney

De notre correspondant

Montréal. – Le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney fait face à une nouvelle crise à la suite de la démission, lundi 12 mai, d'un de ses ministres, M. Sinclair Stevens. Considéré comme l'une des personnalités les plus solides de l'équipe au pouvoir, M. Stevens, qui était ministre de l'expansion industrielle régionale, fera l'objet d'une enquête pour *« conflit d'intérêts »*. En attendant son éventuelle réintégration dans ses fonctions, M. Mulroney a demandé au titulaire des transports, M. Don Mazankowski d'assurer l'intérim.

L'affaire a commencé à la fin avril avec la publication dans un journal de Toronto d'un article révélant que l'épouse de M. Stevens avait obtenu un prêt sans intérêts de 2,6 millions de dollars canadiens (environ 13 millions de francs), auprès d'un dirigeant d'une grosse société de pièces détachées pour automobiles, Magna International. Or cette entreprise avait reçu 68 millions de dollars de subventions du ministère dirigé... par M. Stevens. L'opposition à la Chambre des communes, qui compense sa faiblesse numérique (71 députés sur 282) par une agressivité impitoyable, s'emparait aussitôt de l'affaire pour dénoncer ce qu'elle considère comme un très grave conflit d'intérêts.

En l'absence du premier ministre qui participait au sommet de Tokyo et se trouve actuellement en Corée du Sud, M. Stevens décidait dans un premier temps de rester à son poste, réfutant des accusations, selon lui *« dénuées de tout fondement »*. Mais la crise politique s'est aggravée dans les jours suivants avec la publication de nouveaux faits troublants, en particulier sur les liens du couple Stevens avec une banque sud-coréenne et le constructeur d'automobiles Hyundai, qui a récemment obtenu des avantages importants en vue de l'installation d'une usine au Québec.

La démission de M. Stevens, réclamée par l'opposition et par la plupart des commentateurs, qui exigeaient une enquête, était dès lors inévitable. Ils faisaient remarquer que les faits reprochés au ministre contrevenaient aux directives sur les conflits d'intérêts données en septembre dernier par M. Mulroney. En acceptant de Séoul la démission de M. Stevens, avec lequel il s'est entretenu à de nombreuses reprises par téléphone, le premier ministre a *reconnu que cette décision était « conforme aux traditions et aux pratiques parlementaires »* du Canada. M. Mulroney dit *« approuver entièrement »* le désir de son ministre de *« laver »* sa réputation. Une *« personne impartiale »* sera nommée sous peu pour mener une enquête sur les faits.

Une succession de crises

Cette affaire intervient alors que le premier ministre sortait à peine d'une succession de crises qui lui ont fait perdre plusieurs ministres en un an. La série noire avait commencé avec la démission du ministre de la défense, M. Coates, surpris dans un cabaret en Allemagne fédérale au cours d'un voyage consacré à la visite des installations de l'OTAN en Europe. Puis, en septembre, c'était au tour des ministres des pêches, M. John Fraser, de quitter le gouvernement sous l'accusation d'avoir autorisé la vente de thon avarié. Quelques semaines plus tard, le ministre des communications, M. Masse, démissionnait à cause d'une enquête sur le financement de sa campagne électorale. Les conclusions de l'enquête lui ayant été favorables, il était toutefois réintégré dans ses fonctions peu après.

A la fin de décembre, le ministre de *l'environnement*, Mme Suzanne Blais-Grenier, quittait son poste à la suite d'une controverse sur les frais engagés au cours d'un voyage en Europe. Enfin, en février, l'homme le plus influent du gouvernement, M. Erik Nielsen, vice-premier ministre et ministre de la défense, était mis en cause dans une affaire d'écoutes électroniques aux dépens des députés libéraux. M. Nielsen a pu finalement garder son poste après avoir présenté ses excuses aux intéressés.

Comme si tout cela ne suffisait pas, M. Mulroney a dû affronter une controverse sur trois dossiers économiques importants depuis son élection en septembre 1984 : la faillite de deux banques de l'ouest du pays, la vente à Boeing de la société aéronautique nationalisée De Havilland ; enfin, la suppression de trois cent cinquante emplois à la suite de l'achat des installations de Gulf Canada par la société britannique Ultramar, qui a décidé de fermer une des dernières raffineries de Montréal.

La presse a souligné, à plusieurs reprises, les hésitations du premier ministre dans ces affaires délicates. *On lui reproche aussi, même si on a* enregistré un léger progrès lors de sa dernière rencontre avec le président Reagan, de céder aux pressions des Etats-Unis sur le problème des pluies acides qui détruisent les forêts et les lacs canadiens. Sa reculade peu glorieuse dans sa tentative de réduire le déficit budgétaire est soulignée. Enfin, l'opinion a assisté, incrédule, à sa passivité dans l'affaire du brise-glace américain *Polar-Sea*, qui, au cours de l'été dernier, a traversé les eaux territoriales canadiennes.

Les Canadiens sont d'autant plus déçus qu'ils attendaient des miracles de l'équipe conservatrice après deux décennies de gouvernement libéral. La situation économique s'est pourtant améliorée et M. Mulroney ne rate pas une occasion de rappeler que quatre cent mille emplois ont été créés depuis son arrivée à la tête du gouvernement. Mais l'opinion retient surtout que le taux de chômage atteint encore près de 10 % et que le dollar canadien s'est affaibli par rapport à la devise américaine.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ASIE

LES NOUVEAUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT

New-Delhi *(AFP)*. – Voici la liste des nouveaux membres du gouvernement indien à la suite du remaniement intervenu lundi (*le Monde* du 13 mai) avec, entre parenthèses, leurs anciennes attributions.

– Ministres :

Intérieur (agriculture) : Buta Singh ;

Affaires étrangères et commerce (commerce) : Shiv Shankar ;

Alimentation et approvisionnement (affaires parlementaires et tourisme) : K.L. Bahagat ;

Agriculture : Gurdial Singh Dhillon ;

Tourisme : Mufti Mohd Sayid.

– Secrétaires d'Etat :

Commerce : Brahma Dutt ;

Développement rural : Ramanand Yadav ;

Dépenses publiques : B.K. Gadhvi ;

Affaires parlementaires : Sheila Dixit ;

Tourisme : Santosh Mohan Dev ;

Education et culture : Krishna Sahi ;

Entreprises publiques (industrie) : K.K. Tiwari ;

Santé : Saroj Khaparde ;

Affaires étrangères : Eduardo Faleiro.

Chine

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FAIT UNE TOURNÉE EN EUROPE

Pékin *(AFP)*. – M. Wu Xueqian a entamé, le lundi 12 mai, une tournée de vingt-quatre jours dans neuf pays européens. Ces séjours, du 30 mai au 4 juin en RDA et en Hongrie, constituant les premières visites d'un chef de la diplomatie chinoise dans les Etats satellites de l'URSS depuis un quart de siècle. M. Wu expliquera aux dirigeants de ces pays que l'amélioration des relations politiques entre la Chine et l'Europe de l'Est devrait suivre un cours indépendant de l'amélioration, encore prudente, des relations entre Pékin et Moscou, indique-t-on dans les milieux diplomatiques à Pékin.

Du 12 au 31 mai, M. Wu se rendra en Finlande, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Belgique, au Luxembourg et en Irlande. Dans ces pays, le ministre chinois devrait, outre la coopération économique et les échanges commerciaux, aborder les questions des relations Est-Ouest, du désarmement et des relations sino-soviétiques. En Scandinavie, il pourrait également suggérer un soutien de la Chine à l'idée de la formation d'une zone dénucléarisée dans cette partie de l'Europe.

Inde

POUR OBTENIR DES DÉDOMMAGEMENTS

Les victimes de la catastrophe de Bhopal devront s'adresser aux tribunaux indiens
décide un juge fédéral américain

New-York. – Les actions en justice liées à la catastrophe de Bhopal (Inde) sont de la compétence des tribunaux indiens et non de ceux des Etats-Unis, a décidé, lundi 12 mai, un juge fédéral américain. Cette décision devrait être bien accueillie par la société Union Carbide, propriétaire de l'usine de Bhopal, dans la mesure où les dommages et intérêts susceptibles d'être accordés par les tribunaux indiens pourraient être moins élevés que si l'affaire avait été jugé aux Etats-Unis.

La catastrophe de Bhopal, qui était survenue le 3 décembre 1984, à la suite de la fuite dans l'atmosphère d'isocyanate de méthyle, avait causé la mort de plus de deux mille personnes. Au total, environ deux cent mille personnes ont été intoxiquées par le gaz ou ont subi des préjudices de santé plus ou moins graves et durables.

En mars, Union Carbide avait fait une offre globale de dédommagement d'un montant de 350 millions de dollars, tout en estimant que le procès devrait se dérouler en Inde et non aux Etats-Unis. Le gouvernement de New-Delhi, qui a fixé à un montant de 1 milliard de dollars ses demandes de dédommagement, avait rejeté cette proposition, faisant valoir, en outre, que les tribunaux indiens n'étaient pas équipés pour traiter d'une affaire aussi importante.

Le juge George Keenan en a décidé autrement. Il a exprimé sa conviction que *« le système légal indien était dans une bien meilleure position que les tribunaux américains pour déterminer la cause du tragique événement et les responsabilités »*. Selon le juge, les Indiens *« ont de plus grandes facilités d'accès à toutes les informations nécessaires pour fixer le montant des compensations devant être accordées aux victimes »*. En conclusion, le juge Keenan indique que l'Inde, en tant que *« grande puissance »* a montré sa capacité à *« rendre une justice équilibrée et loyale »*. Cet éloge ne manque pas d'ironie ; les tribunaux indiens sont connus pour leur lenteur et leur encombrement, et les victimes de Bhopal risquent fort d'attendre de nombreuses années avant de toucher la moindre roupie.

Sri-Lanka

Brûlés vifs par les Tigres tamouls

Selon le quotidien de Colombo The Observer, *la police aurait appréhendé un employé des douanes responsable de l'attentat perpétré au début de ce mois contre un appareil d'Air Lanka* (le Monde *du 3 mai). Seize personnes, en majorité des touristes, avaient été tuées. Le suspect serait lié à un groupe séparatiste tamoul. On annonce en outre que l'Organisation de libération de l'Eelam tamoul (OLET) mouvement décimé il y a quelques jours par un groupe indépendantiste rival, s'est doté d'un nouveau chef, M. A. Selvam (vingt-huit ans).*

De notre correspondant

New-Delhi. – La férocité n'a pas de religion et reste la chose du monde la mieux partagée entre les Cinghalais bouddhistes et les Tamouls hindouistes qui s'affrontent depuis trois ans à Sri-Lanka. Un témoignage recueilli par un journaliste de l'agence (UNI) united News of India sur ce que tout le monde avait pris pour une «bataille» entre deux groupes séparatistes tamouls rivaux incite en effet à parler plutôt d'un atroce massacre.

«Cent à cent cinquante jeunes Tamouls appartenant à l'Organisation de libération de l'Eelam tamoul (OLET) [l'Etat idépendant revendiqué dans le nord et l'est de Sri-Lanka par les séparatistes], *certains âgés de treize ou quatorze ans, ont été brûlés vifs en public par leurs adversaires qui les avaient arrosés d'essence.»* Selon un médecin tamoul de Jaffna, interrogé par le journaliste, les assaillants, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLET) (l'organisation numéro un de la cause indépendantiste), regardèrent brûler leurs victimes *«avec une sorte de frénésie»*, au point que le médecin pensa qu'ils étaient drogués.

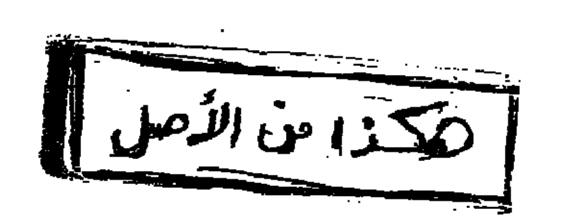
« Personne ne peut se livrer à d'aussi affreuses tueries s'il est sain d'esprit », dit-il. Selon l'UNI, *« plusieurs étudiants qui ont assisté à la scène sont traumatisés et ne s'en sont pas encore remis »*. Les victimes avaient pour la plupart moins d'une vingtaine d'années. *« Quand les Tigres ont lancé leur offensive sur leur camp (...) ils n'ont pas pu s'enfuir (...) beaucoup se sont rendus mains jointes et à genoux (...) ils ont été abattus ou brûlés vifs »*, selon l'humeur de leurs tortionnaires.

L'OLET est virtuellement éliminée de Jaffna – bastion du séparatisme – et son chef, Sri Sabaratnam, que l'on pouvait voir il n'y a pas si longtemps serrer la main du leader des Tigres, un vieil ami de l'université, a été tué d'une balle dans la tête avec deux de ses plus proches lieutenants. Quand le journaliste indien demanda aux résidents de Jaffna pourquoi ils n'avaient pas protesté contre ces tueries, un notable lui répondit : *« Questionner les actions des militants, quels qu'ils soient, c'est risquer une balle dans la tête. »*

Beaucoup, selon l'UNI *« pensent maintenant que les militants tamouls ne valent pas mieux que les soldats cinghalais, puisqu'ils sont capables de commettre de telles atrocités contre leurs propres frères »*. Un fonctionnaire tamoul de la région, spectateur involontaire du carnage, a conclu en pleurant : *« Je ne veux plus de l'Eelam ! »*

PATRICE CLAUDE.





DIPLOMATIE

Le président Sartzetakis en visite officielle à Paris

Le président de la République grecque, M. Christos Sartzetakis, en visite officielle à Paris, a été reçu à l'Elysée, lundi 12 mai, par M. François Mitterrand. Au cours de l'entretien, le chef de l'Etat français a notamment déclaré : *« Il faut avancer hardiment, je prendrai des initiatives pour l'Europe... Il faut dépasser la vision des diplomaties, qui, devant considérer les détails, ne donnent pas toujours une assez large place aux grandes orientations. »*

Les deux chefs d'Etat ont évoqué les rapports bilatéraux entre leurs pays et la situation en Méditerranée. M. Sartzetakis s'est étendu longuement sur les rapports entre la Grèce et la Turquie.

Un allié incommode des socialistes grecs



SZLAKMANN

De notre correspondant

Athènes. — Les Grecs commencent à peine à connaître leur nouveau président de la République, M. Christos Sartzetakis, actuellement en visite officielle en France. On se souvient de son attitude exemplaire lors de l'affaire Lambrakis en 1963 (illustrée par le film *Z* de Costa Gavras), de son arrestation, suivie de tortures et d'emprisonnement, lors de la dictature militaire. Mais, après la chute de celle-ci en 1974, M. Sartzetakis a repris sa carrière judiciaire — il était devenu juge à la Cour de cassation — et, jusqu'en 1985, on a très peu parlé de lui, ce qui tout compte fait n'est que normal : la fonction imposait la discrétion, et l'actuel président s'est toujours cantonné dans le professionnalisme le plus strict.

Lorsqu'en mars 1985 M. Papandréou a proposé sa candidature à la succession de M. Constantin Caramanlis — dont le mandat présidentiel venait à échéance, — cela a fait l'effet d'une bombe dans l'opinion : communistes, socialistes et nombre de syndicalistes furent immédiatement séduits par les arguments avancés et martelés par une propagande habile et efficace. Le juge d'instruction de l'affaire Lambrakis à la présidence, ce serait la revanche symbolique contre la droite, vingt-deux ans après des événements de sinistre mémoire. M. Sartzetakis allait être d'ailleurs *« le premier président non issu de la droite »*, et il aurait de toute façon, l'incontestable objectivité d'un juge.

Très peu d'hommes, à gauche, critiquèrent l'idée de mettre à la place d'un homme politique de premier plan un magistrat certes prestigieux, mais dont les convictions politiques, sociales, voire philosophiques et historiques, n'avaient jamais subi l'épreuve du débat public. Tout cela fut balayé par la nécessité de *« rompre »* avec la droite et de lui opposer une politique commune qui a effectivement permis aussi bien l'élection du président que la révision de la Constitution (qui diminue à l'extrême les pouvoirs du président face à l'Assemblée qui l'élit, et surtout face au premier ministre).

Dès le début du mandat présidentiel toutefois, on a senti que M. Sartzetakis aurait, et sans doute poserait, quelques problèmes inhabituels.

L'opposition de droite a mis un temps assez long à reconnaître sa légitimité. Elle ne lui a jamais pardonné d'avoir été l'instrument de la mise à la retraite de M. Caramanlis et ne cesse de comparer ses faits et gestes à ceux du grand leader de la bourgeoisie conservatrice. Elle ne dédaigne d'ailleurs pas les petits moyens : attaques contre les dépenses présidentielles, quolibets contre l'épouse du président (à laquelle on semble reprocher une allure trop peu aristocratrique), exagération des petites manies de M. Sartzetakis, qui exige de ses collaborateurs une discipline quasi-scolaire, déteste que l'on fume en sa présence et marque trop sa solidarité, en matière de protocole ou de nominations aux postes proches de la présidence, avec ses anciens collègues de la magistrature.

Boudé par M. Papandréou

Mais c'est dans le camp de ses partisans que le nouveau président a semé une certaine confusion dès ses premières manifestations publiques. On découvre chez lui une passion pour l'histoire de la nation grecque *« trois fois millénaire »*, certains relents de nationalisme, d'irrédentisme, voire de chauvinisme, une adhésion sans réserve aux thèses du clergé orthodoxe, toutes choses que les Grecs avaient l'habitude d'identifier à l'idéologie de la droite la plus classique. Ses récentes prises de position, moins officielles mais non moins diffusées, pour une politique nataliste et contre la légalisation de l'IVG (prévue par un projet de loi récent) ont confirmé la première impression : le nouveau président est un symbole contre la droite, mais il partage une bonne partie de ses conceptions sociales et philosophiques.

Les relations du président avec la majorité socialiste et son chef, M. Papandréou, ont aussi été l'occasion de quelques surprises. M. Sartzetakis n'est sans doute pas un allié commode. Il croit à sa fonction, se montre extrêmement tatillon en ce qui concerne les lois et décrets qui sont soumis à sa signature (du point de vue juridique, mais aussi linguistique, *stylistique et protocolaire*), garde ses distances par rapport aux ministres, même le premier, exige d'être tenu informé sur toutes questions, y compris celles de la haute politique, a des vues très personnelles quant au recrutement de ses collaborateurs. C'est ainsi qu'il a nommé au secrétariat général de la présidence de la République un magistrat accusé d'avoir signé des arrêtés de déportation d'opposants au régime militaire (*le Monde* du 25 février 1986).

On ne connaît pas les motivations du président dans cette affaire, mais celle-ci a provoqué des remous considérables. Le ministre de la justice, qui a déclaré publiquement son *« horreur »* de tels actes, vient de perdre son poste lors d'un récent remaniement. On dit qu'en échange le président Sartzetakis aurait accepté de se séparer de son secrétaire général, qui cependant l'accompagne actuellement à Paris. En attendant, les relations entre le président et le premier ministre se sont sensiblement dégradées, et cela fait déjà quelques mois qu'aucune rencontre officielle n'a eu lieu entre les deux plus importants personnages de l'Etat grec.

THÉODORE MARANGOS.

SELON « TIME »

M. Reagan aurait informé ses alliés de son intention de transgresser les accords SALT

Le président Reagan se prépare-t-il à jeter par dessus bord le traité SALT-2 et à crever les plafonds imposés à ses armements stratégiques par cet accord de 1979, non ratifié par les Etats-Unis, mais qu'il assurait encore tout récemment vouloir respecter ? C'est ce que croit savoir le magazine *Time*. Dans son numéro du 19 mai, l'hebdomadaire américain affirme que dans une lettre adressée à ses partenaires européens et japonais, et qui a été discutée au sommet de Tokyo, le président américain déclare son intention de dépasser les limites de SALT-2 vers la fin de l'année, en poursuivant l'installation de missiles de croisière à bord de ses bombardiers B-52. Toujours selon *Time*, les alliés des Etats-Unis auraient été *« mécontents »* de cette décision et Mme Thatcher aurait protesté *« fermement bien que discrètement »*.

Jusqu'à présent, le problème du respect des accords SALT s'était surtout posé à propos des sous-marins lance-missiles, Washington déployant régulièrement de nouveaux sous-marins équipés du missile Trident, à la place de l'ancien Poseidon. Et M. Reagan, après quelques discussions au sein de son gouvernement, avait fini par accepter de désarmer des anciens sous-marins en nombre suffisant pour rester à l'intérieur des plafonds de SALT-2.

Mais le déploiement des missiles de croisières doit aussi se situer à l'intérieur de ces limites : sur un parc global de 2 250 lanceurs d'armes stratégiques, chaque partie a droit à un total de 1 320 vecteurs à plusieurs têtes. Ces vecteurs dits *« multiples »* peuvent être soit des bombardiers porteurs de Cruise, soit des missiles balistiques, terrestres ou sous-marins, à ogives multiples ou MIRV.

Comme le nombre de ces derniers est limité à 1 200, il reste 120 unités disponibles pour les avions. Or, selon *Time*, plus de 100 B-52 ont déjà été reconfigurés pour emporter des Cruise (on n'en comptait que 3 au moment de la signature des accords SALT en 1979), et le processus se poursuit au rythme d'un avion toutes les trois semaines. Selon les derniers chiffres officiels américains, la branche aérienne de la triade stratégique des Etats-Unis comporte aujourd'hui 1 080 missiles de croisière. Dans ses dernières propositions déposées sur la table de la négociation de Genève, la partie américaine avance le chiffre de 1 500 engins pour ce type d'armement.

M. Reagan pourrait bien sûr aller de l'avant dans cette voie, mais à condition de limiter d'autres composantes de sa triade, par exemple en désarmant d'autres sous-marins. C'est apparemment ce que M. Weinberger, le secrétaire à la défense, qui a constamment demandé ces derniers temps l'abandon des accords SALT, se refuse à faire.

M. T.

L'affaire Bota aux Nations unies

LA FEMME D'UN HAUT FONCTIONNAIRE ROUMAIN RETENUE A BUCAREST EST RETROUVÉE INANIMÉE DANS UN PARKING A GENÈVE

(De notre correspondante.)

Genève. — A l'Office des Nations unies de Genève, on a commencé à parler haut et fort, lundi 12 mai, d'une affaire dont la rumeur se propageait jusqu'alors de bouche à oreille : celle de M. Liviu Bota, ce haut fonctionnaire de l'ONU, directeur de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), retenu dans son pays, la Roumanie, contre son gré.

M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'Organisation, avait déjà protesté auprès des autorités de Bucarest qui lui avaient présenté une *« démission »* peu crédible de M. Bota (*le Monde* du 10 mai), lequel était au service de l'ONU depuis près de quinze ans et vivait avec sa femme et sa fille de quatorze ans à Genève. A Noël dernier, il avait été convoqué pour *« consultations »* à Bucarest, et s'y était rendu sans méfiance apparente bien qu'il eût reçu, avec la lettre de convocation, un billet d'avion qui était un aller simple... Cette « démission » avait d'ailleurs été refusée par M. Perez de Cuellar.

Le bruit courait en outre que son épouse était suivie. D'aucuns disaient *« terrorisée »*, *« persécutée »*. Dimanche, Mme Bota a été retrouvée inanimée dans le parking de son immeuble et lutte actuellement contre la mort dans le service de soins intensifs de l'hôpital cantonal de Genève. Ses amis suisses ont du mal à croire à une tentative de suicide, acte qui correspondrait peu à la personnalité de Mme Bota, qui avait résisté avec vigueur aux pressions qui étaient exercées contre elle depuis le départ de son mari pour qu'elle regagne, elle aussi, la Roumanie.

Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU a publié un communiqué faisant état de la *« consternation »* et de l'*« émotion »* du secrétaire général face au drame qui se joue. Pour sa part, le comité de coordination du personnel des Nations unies à Genève, généralement tenu à la prudence en matière politique, a marqué officiellement son inquiétude, en priant *« instamment »* Bucarest de mettre fin *« à cette violation flagrante du principe de l'indépendance de la fonction publique internationale »* et de permettre à M. Bota de reprendre ses fonctions *« dans les plus brefs délais »*.

I.V.

● *Mme Michaux-Chevry au Québec.* — Le secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry, a réservé au Québec son premier voyage à l'étranger. L'ancienne présidente du conseil général de la Guadeloupe a participé, lundi 12 mai à Montréal, à la séance inaugurale du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Elle avait auparavant inauguré à l'université de Montréal une exposition du livre universitaire français et eu un entretien avec le vice-premier ministre québécois et ministre des affaires culturelles, Mme Bacon. — *(AFP.)*

● *Un débat sur l'Union politique européenne.* — Le club Victor-Hugo pour les Etats-Unis d'Europe (1) organise, mercredi 14 mai, à 18 heures, dans les bureaux parisiens du Parlement européen, 298, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, une réunion-débat sur le thème : « Après l'acte unique de Luxembourg, à quand l'union politique ? ». Doivent y participer, MM. Maurice Faure, Michel Albert, Bernard Barthalay, Jean Elleinstein, Edgar Morin et Robert Toulemon.

(1) 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. Tél. : 43-38-08-47.

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'EXPULSION DE TRENTE-SIX DIPLOMATES EUROPÉENS DE LIBYE

Les pays de la Communauté condamnent le comportement de Tripoli

Les pays de la Communauté européenne *« déplorent »* la décision libyenne, annoncée lundi 12 mai, d'expulser trente-six diplomates et employés appartenant à sept ambassades européennes à Tripoli, a indiqué le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek. M. Van den Broek, dont le pays assure actuellement la présidence de la CEE, a souligné que les mesures décidées à Tripoli allaient être *« étudiées avec soin »* par les Douze, et ce dès mercredi et jeudi à La Haye, lors de la réunion des directeurs des affaires politiques. D'éventuelles représailles pourraient être envisagées, laissait-on entendre dans les milieux communautaires à Bruxelles. Pour sa part, le ministre belge des affaires étrangères, M. Léo Tindemans, a qualifié la décision libyenne *« de regrettable et d'injuste »*.

Les mesures d'expulsion prises par Tripoli visent vingt-cinq membres de l'ambassade d'Italie, quatre diplomates ouest-allemands, deux Espagnols, deux Belges, un Français, un Néerlandais et un Danois, qui disposent, tous, d'une dizaine de jours pour quitter la Libye. D'autre part, les diplomates de ces mêmes pays restant en Libye ne pourront désormais plus quitter la région de Tripoli sans une autorisation spéciale.

Ces sanctions sont présentées à Tripoli comme constituant une *« réponse aux mesures arbitraires prises à l'encontre des bureaux populaires libyens* (ambassades) *dans un certain nombre de pays européens à l'instigation des Etats-Unis »*. A parler clair, il s'agit d'une réplique aux sanctions prises fin avril par les Douze à l'encontre de la Libye dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les pays de la CEE avaient alors annoncé une réduction du nombre des diplomates libyens dans les capitales européennes, des restrictions quant à leurs déplacements, et des contrôles plus sévères pour l'attribution de visas aux Libyens désirant voyager en Europe.

Tous les diplomates expulsés de Libye sont en outre accusés par Tripoli de s'être livrés à des activités *« incompatibles avec leurs fonctions »* et six des vingt-cinq Italiens visés ont été déclarés *persona non grata*.

A Rome, on explique le nombre élevé d'expulsions frappant le personnel italien par le fait que l'Italie dispose en Libye d'une mission diplomatique beaucoup plus importante que celles des autres pays européens en raison des liens particuliers existant entre les deux pays, les Italiens de Libye — environ six mille personnes — formant d'ailleurs la communauté occidentale la plus nombreuse dans ce pays.

Moscou dénonce une « campagne antisyrienne »

A Bruxelles, on précise que deux des quatre diplomates belges en poste à Tripoli vont être expulsés. Parmi eux, figure la secrétaire d'ambassade chargée des intérêts américains en Libye, la Belgique assurant la représentation de ces intérêts depuis la suspension des relations diplomatiques entre Washington et Tripoli.

En règle générale, les décisions libyennes vont ramener à peu de chose des missions diplomatiques qui étaient déjà, pour la plupart, fort réduites. Elles vont en outre accentuer encore un peu plus l'isolement diplomatique de la Libye au moment où le colonel Kadhafi ne peut qu'être déçu par le comportement de ceux qui devraient être ses amis et alliés naturels : au lendemain du raid américain, le monde arabe a été incapable d'une manifestation de soutien unitaire, et l'URSS, en principe l'allié privilégié, n'a réagi qu'avec une extrême timidité, pour ne pas parler de défiance.

A Moscou, on ne persiste pas moins à assurer que l'URSS *« continuera à se tenir aux côtés de la Libye, de la Syrie et des autres pays arabes confrontés aux menées agressives de l'impérialisme »*, comme l'a déclaré, lundi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vladimir Lomeiko. Il a notamment dénoncé la *« campagne antisyrienne »* que mèneraient actuellement les Etats-Unis et Israël. Cette campagne, écrit de son côté l'agence Novosti, a des *« nuances antisoviétiques »* du fait des relations privilégiées existant entre la Syrie et l'URSS. L'agence estime que Washington entend *« créer un climat international comparable à celui qui prévalait la veille de l'agression américaine contre la Libye »*.

A Londres, le gouvernement a indiqué qu'il se réservait le droit d'adopter d'autres sanctions contre la Syrie — après la récente expulsion de diplomates syriens — s'il se révélait que ce pays était impliqué dans la tentative d'attentat contre un avion d'El Al déjouée le 17 avril à l'aéroport londonien d'Heathow. — *(AFP, AP, Reuter.)*

LE CONFLIT IRAN-IRAK

Téhéran dénonce l'activité de navires de guerre américains et français dans le Golfe

L'Iran a lancé lundi 12 mai, une *« mise en garde »* aux Etats-Unis et à la France les avertissant qu'il s'opposerait à leurs bâtiments de guerre dans le Golfe *« si ceux-ci tentent d'empêcher les opérations d'inspection menées par la marine iranienne »*, a annoncé l'agence iranienne IRNA.

« Les bâtiments américains et français ont tenté récemment d'empêcher l'inspection par la marine iranienne des cargos dans le Golfe », a indiqué le commandant en chef de la marine iranienne, le capitaine Mohammad-Hossein Malekzadegan, dans une interview au quotidien du soir *Etelaat*, rapportée par IRNA. *« Cette inspection a lieu régulièrement*, a-t-il rappelé, *et vise à s'assurer que les cargaisons ne sont pas destinées à l'Irak. »*

Trois bâtiments lance-missiles français et américians, transportant des hélicoptères, patrouillent dans la zone de sécurité iranienne dans le Golfe, a affirmé le capitaine Malekzadegan.

Les Etats-Unis, selon ce dernier, ont déployé une force navale dans la mer d'Oman pour asssister leurs navires marchands naviguant dans le Golfe. Parfois, ajoute-t-il en substance, des bâtiments de guerre font une démonstration de force et escortent des navires appartenant à des pays du Golfe.

● A Paris, on relève qu'aucune difficulté particulière n'a été signalée ces derniers jours dans la zone du Golfe avec la marine iranienne. De source autorisée, on précise qu'il y a en permanence des bâtiments français dans cette zone, notamment, ces derniers jours, l'aviso-escorteur *Protée*. Ils restent dans les eaux internationales, et ont pour mission d'assurer une éventuelle protection des navires commerciaux français.

● A WASHINGTON, la Maison-Blanche — sans répondre directement à la *« mise en garde iranienne »* — s'est déclarée lundi *« vivement préoccupée »* par les attaques de l'Iran contre les navires saoudiens dans le Golfe et a réaffirmé sa détermination à défendre la libre circulation dans cette région. Dans un communiqué, la Maison-Blanche souligne encore : *« Nous sommes inquiets que le rejet récent par le Congrès d'une vente d'armes* (à l'Arabie saoudite) *a pu créer une fausse impression que l'engagement des Etats-Unis à l'égard de la libre ciculation dans le Golfe et de l'auto-défense saoudienne a diminué; tout sentiment de cet ordre serait gravement erroné. »*

● D'autre part, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al Chara, est arrivé, lundi, à Téhéran pour faire le point des relations entre les deux pays qui connaissent une phase délicate du fait des agissements au Liban des militants chiites pro-iraniens. Le ministre doit remettre un message du chef de l'Etat syrien, M. Hafez el Assad, au présient iranien, M. Ali Khameini, a indiqué l'agence iranienne IRNA, soulignant que *« l'impérialisme américain s'en prenait aujourd'hui ouvertement à l'Iran, à la Syrie et la Libye »*. Ces deux derniers pays sont les seuls à soutenir l'Iran dans sa guerre contre l'Irak. — *(AFP, AP, Reuter).*

EUROPE

La Yougoslavie malade de ses Républiques

(Suite de la première page.)

L'essentiel, pourtant, n'est plus là aujourd'hui, et dans les milieux du gouvernement, de la Ligue, comme chez les contestataires plus ou moins déclarés – la gamme en est ici variée, – c'est d'abord sur la crise des institutions fédérales que l'on met l'accent désormais. Là, le terme de crise n'est jugé trop fort par personne, même si le problème est complexe et si tous les avis ne concordent pas sur les moyens de le résoudre.

Essayons, au risque de schématiser, d'être clair. La Constitution de 1974 a *fortement accru* les pouvoirs des Républiques au détriment des autorités fédérales, leur donnant non seulement une autonomie très large mais aussi un droit de veto sur les décisions qui pourraient être prises au niveau de la Fédération et qu'elles jugeraient contraires à leurs intérêts spécifiques. L'application qui a été faite depuis douze ans de la loi fondamentale (406 articles !) a contribué à ce que d'aucuns n'hésitent pas à appeler l'« atomisation du pouvoir », des organismes locaux qui n'y sont pas théoriquement habilités faisant de plus en plus usage de ce droit de veto. Deux « provinces autonomes » – la Voïvodine et le Kosovo – qui font partie de la République de Serbie, tendent en outre à s'imposer comme des entités indépendantes dans leurs décisions. Les décalages, enfin, entre les niveaux de développement respectifs des différentes régions de la Yougoslavie – de la Slovénie du Nord, pratiquement intégrée à l'Europe industrielle, à un Kosovo aux marges de la pauvreté du tiers-monde – n'ont pu qu'accentuer les divergences.

Des tendances autarciques

Le résultat est qu'une politique du chacun pour soi s'est instaurée à travers la Fédération, les organes centraux du pouvoir éprouvant toutes les difficultés à promulguer des lois, des règlements – en matière de planification, d'investissements, de politique des revenus, de relations économiques et financières avec l'étranger – s'appliquant à l'ensemble du pays. Même si des textes sont adoptés, combien de fois restent-ils lettre morte devant les résistances d'un esprit de clocher d'autant plus fort que ses racines historiques sont profondes ?

Car si Tito a été l'unificateur d'un peuple yougoslave qui a combattu pour sa liberté et manifesté au lendemain de la guerre le plus vif appétit d'indépendance – en particulier devant les tentatives soviétiques d'ingérence dans ses affaires intérieures, – de vieux antagonismes affleurent aujourd'hui pour miner une fragile unité nationale.

Une histoire qui court à Belgrade en dit long sur ce chapitre :

« Comment survivrons-nous si les Soviétiques nous attaquent ?

– Nous les combattrons résolument !

– Et s'ils ne nous attaquent pas ? »

Il y a des Yougoslaves qui trouvent plutôt saumâtre ce genre d'humour. Des Serbes, par exemple, qui, pour appartenir à l'ethnie la plus importante de la population (36 %) ne se sentent pas moins aujourd'hui des mal-aimés. On a tant voulu, disent-ils, contrer l'« hégémonisme grand serbe » – souvenir de l'ancien royaume de Serbie – que l'on a systématiquement favorisé les autres nationalités au sein de la Fédération, comme si *« une Yougoslavie forte supposait une Serbie faible »*.

Problème du Kosovo, bien sûr, d'où les Serbes se sentent chassés par le nationalisme albanais. Mais d'autres oppositions se font jour. Avec les Croates notamment, qui, pour dire les choses gentiment, n'étaient pas tous aux côtés des partisans serbes contre l'occupant allemand lors de la dernière guerre. Cicatrice historique, là encore, mais qu'une partie du



clergé catholique croate tend fâcheusement à envenimer en célébrant la mémoire de personnalités – comme le défunt archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac, – dont la compromission avec les nazis est considérée comme établie côté serbe. Cela n'encourage pas l'amitié fraternelle entre les peuples, et les mariages entre communautés, par exemple, se font plus rares.

C'est sur ce fond de tableau, où chacun tend à aller de son côté, que le pouvoir fédéral se trouve démuni devant l'égoïsme des intérêts régionaux, que se développent dans chaque République des tendances autarciques en général contraires aux exigences d'un développement rationnel de l'économie nationale dans son ensemble, mais favorisée par une sorte de protectionnisme interne qui autorise toutes les duplications. Sait-on que les échanges entre les différentes Républiques de la Fédération yougoslave sont proportionnellement moins importants qu'entre les pays membres de la Communauté européenne ?

Nulle part cette situation n'est jugée satisfaisante, ni même tolérable à long terme. Lors d'un sondage récemment effectué par l'hebdomadaire *Nin*, 55 % des personnes interrogées ont estimé que *« toutes les institutions ensemble »* étaient responsables de la non-application du programme de stabilisation économique (adopté en 1983) et 52 % jugent que l'action du gouvernement a été principalement entravée par *« la lenteur du dialogue entre les Républiques et les provinces »*.

A partir de ce constat, les traitements suggérés ne sont pas tous les mêmes. Alexandre Grlickov, un Macédonien, président de l'Alliance socialiste (1), professeur en sciences politiques, présente de l'état des lieux une des analyses les plus cohérentes. Il faut, dit-il, *« donner le coup de grâce au syndicalisme d'Etat »*, encourager *« toutes les initiatives, y compris celles du secteur privé »*, obtenir de la Ligue des communistes qu'elle *« ne s'intègre pas à l'Etat »* et que, conformément à son programme, elle se démocratise, n'exerce pas *« un monopole des cadres »*, donne plus de poids *« à des critères de qualité, de compétence »* dans le choix des hommes.

Impossible, admet-il, d'éliminer du jour au lendemain le droit de veto accordé aux Républiques par la Constitution de 1974. Du moins sa pratique pourrait-elle rapidement être restreinte aux domaines où elle est réellement prévue par les textes et son exercice réservé aux seules autorités qui en ont théoriquement le privilège, c'est-à-dire aux Assemblées des Républiques, non à leurs gouvernements et à leurs administrations diverses.

Centralisme et séparatisme

De longue date, dit en substance le Dr Grlickov, le centralisme et le séparatisme ont été considérés comme également dangereux pour le système fédéral. *« Mais, en politique, il faut choisir ses priorités et les excès les plus réels sont aujourd'hui ceux des tendances séparatistes. »* A la limite, ce droit de veto prévu par la Constitution est exercé par les Républiques *« comme par les puissances siégeant au Conseil de sécurité des Nations unies »*. De là un « blocage » du système fédéral sur lequel la réflexion a été jusqu'à présent insuffisante.

Affaire d'hommes autant sans doute que d'institutions. Il existe, juge le professeur Markovic – autrefois écarté de l'université pour « déviationnisme idéologique » mais toujours membre de l'Académie des sciences de Serbie, – deux courants contradictoires au sein même de la Ligue des communistes qui se manifestent à tour de rôle mais tendent à se neutraliser, l'un réformateur, l'autre conservateur, les rapports de forces entre l'un et l'autre demeurant incertains et variables.

A quoi s'ajoute une usure du personnel politique, accentuée par le système de rotation, qui veut par exemple que le chef de l'Etat change tous les ans et le premier ministre tous les quatre ans. Bien peu, parmi ces hommes et ces femmes qui échangent périodiquement leurs fauteuils, bénéficient d'une véritable audience nationale. Il en résulte une dissociation entre les dirigeants et une population à la fois critique et sceptique sur leurs capacités à sortir le pays de ses ornières.

Qui, parmi tous nos interlocuteurs, de Milovan Djilas (2) à la *présidence de la Ligue ou à celle* de l'Alliance, en passant par des universitaires et des journalistes, n'a pas suggéré d'une manière ou d'une autre que les solutions ne pouvaient être trouvées qu'à la faveur d'une plus grande démocratisation ? *« Une nouvelle qualité de la vie politique,* déclare Alexandre Grlickov, *exige que l'opinion publique exerce une influence plus forte »*. C'est un peu supposer le problème résolu. Cette opinion publique est au reste loin d'être sans voix dans un pays où, hormis le respect dû à la mémoire de Tito et quelques interdits « historiques », tout, ou presque tout, peut s'écrire ou se dire. A tel point que dans les procès intentés à quelques intellectuels particulièrment audacieux, le pouvoir à dû faire marche arrière et en rabattre sur les condamnations.

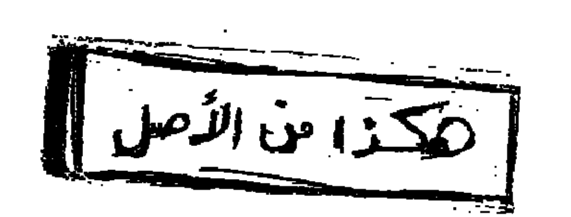
Les Yougoslaves sont très conscients de l'espace de liberté que leur donnent les institutions et le régime, avec tous leurs défauts et en raison même peut-être, pour une part, de ces défauts. Souhaiter un pouvoir plus « efficace », mieux armé pour surmonter les résistances et les contradictions internes du système fédéral ne comporte-t-il pas le danger de voir un tel pouvoir central se faire aussi plus autoritaire, voire plus répressif ?

Personne ne semble croire réellement à une véritable intervention politique des militaires – *« Nous ne sommes pas en Pologne... »*, – et en tout cas ni pour leur compte ni de façon durable. Mais la réputation d'« homme fort » qui accompagne M. Branko Mikulic, président de la Bosnie-Herzégovine et qui doit prendre le 15 mai la tête du gouvernement, a inspiré quelques réflexions sur ce thème de l'autorité, de la manière dont un pouvoir fort pourrait se concilier avec une démocratie accrue. Débat difficile et qui ne semble pas sur le point d'être tranché. Tant il vrai que si une longue tradition historique – qui fait ici défaut – peut permettre d'aboutir à certains équilibres, on ne peut guère vouloir à brève échéance et simultanément une chose et son contraire.

ALAIN JACOB.

(1) Aux termes de la Constitution, *« l'Alliance socialiste du peuple de Yougoslavie »* regroupe *« les travailleurs et les citoyens, la Ligue des communistes de Yougoslavie (...), les autres organisations socio-politiques et toutes les forces socialistes organisées »* qui réalisent en son sein leur *« unité politique et d'action »*.

(2) Un des plus proches collaborateurs de Tito, entré en dissidence et limogé en 1953-1954 et condamné à la prison à plusieurs reprises.



Le FLNKS en quête d'une nouvelle stratégie

Déprime en Kanaky

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Les conseillers de M. Jean-Marie Tjibaou, réunis ce soir-là chez l'un d'entre eux, font triste figure. Les nouvelles de Paris sont plutôt inquiétantes. Si, comme tout le laisse à penser, le chef du mouvement indépendantiste revient à Nouméa sans avoir obtenu la moindre concession du gouvernement et, surtout, sans avoir convaincu le président de la République de s'opposer au démantèlement du «statut Fabius-Pisani», alors, ils le prédisent, le pire sera de nouveau à craindre en Nouvelle-Calédonie.

L'arrivée tornadesque de M. Maurice Lenormand détend l'atmosphère. L'ancien député, qui se flatte d'être l'un des premiers caldoches à avoir épousé la cause indépendantiste, brandit une vieille *Revue militaire d'information*. Il y a découvert, dans un numéro de janvier 1957 publié dans le contexte de la guerre d'Algérie, un article vantant les vertus de la «nomadisation», cette technique remise à la mode par l'état-major militaire afin de mieux surveiller les tribus canaques (*le Monde* du 3 mai).

On y explique comment les opérations de «*nomadisation*», savamment menées par des troupes d'élite, peuvent, sur le terrain, dès lors que les «rebelles» commencent à recourir à la violence, contrarier «*la doctrine marxiste-léniniste de la guerre révolutionnaire*» et préparer la «*pacification*». Une fois assumée, dans le territoire concerné, «*la protection des points sensibles*», il s'agit d'assurer un «*contrôle en surface*» de la population à maîtriser.

«*Ce contrôle peut être obtenu par différents procédés,* souligne l'auteur de ce texte. *Le seul vraiment efficace est l'implantation d'un réseau de petits postes actifs,dont la garnison opère sur une surface à sa mesure où elle connaît bien la population. Mais il n'est pas toujours possible d'avoir recours à ce système : c'est une erreur grave, en effet, que d'installer ou de maintenir des postes trop faibles pour la situation, qui deviennent vite des îlots encerclés et menacés, sans influence réelle sur les habitants. Il vaut mieux alors, si la qualité des troupes le permet, recourir à la «nomadisation», qui a l'avantage de gêner les rebelles en faisant planer une incertitude sur l'activité de nos détachements, ou, dans le cas contraire, à la politique des «gros postes» assez forts pour rayonner. Mais «nomadisation» et gros postes ne sont une solution que s'ils préparent l'implantation des petits postes : l'expérience prouve en effet que l'on ne contrôle la population qu'en vivant près d'elle en permanence.*»

L'article souligne aussi comment la mise en place de tels dispositifs permet ensuite de «*détruire les rebelles*» par le déclenchement d'opérations de «*bouclage*» ou de «*tourbillon*» grâce à «*des unités en densité suffisante pour «nomadiser» en permanence, chacune dans sa zone, multipliant patrouilles, reconnaissances, embuscades, fouilles...*» Cette lecture ravit les petits chefs «rebelles». Que d'honneur pour le FLNKS d'être aujourd'hui traité comme le fut le FLN algérien ! Et c'est vrai au premier abord, la Nouvelle-Calédonie présente aujourd'hui un profil de petite Algérie. Tous les «*points sensibles*» (aéroports, barrages, stations de pompage, centres miniers...) sont gardés par des parachutistes, barricadés presque autant qu'à Beyrouth. Des convois militaires sillonnent en permanence le territoire. De Hienghène à Thio, sur la côte est, où se situent les principaux bastions indépendantistes de la Grande-Terre, le 21ᵉ RIMA et le 8ᵉ RPIMA s'étalent — en postes «gros» et «petits» — et multiplient les campements de «nomadisation» dans la brousse, à l'intérieur du territoire. La gendarmerie, elle aussi, accentue sa présence : elle dispose maintenant d'un escadron d'hommes à cheval au centre du territoire.

La Kanaky indépendantiste, formée par les trois régions contrôlées par le FLNKS depuis les élections du 29 septembre, vit aujourd'hui sous haute surveillance militaire.

Le souvenir de la situation insurrectionnelle vécue par le territoire après les élections du 18 novembre 1984, boycottées par le FLNKS, justifie sans doute ce déploiement de forces. Pourtant, une rapide promenade en Kanaky fait apparaître plus dérisoire que jamais toute analogie avec l'Algérie. Privé de chef de guerre depuis la mort d'Eloi Machoro, dépourvu désormais de toute structure paramilitaire et des moyens qui pourraient lui permettre d'en construire une, poussé par Jean-Marie Tjibaou à se consacrer prioritairement au développement économique de ses trois régions, le FLNKS traverse une crise interne qui aggrave sa faiblesse.



Le champion de Kadhafi

L'un des pères historiques du mouvement indépendantiste calédonien, M. Yann Céléné Uregeï, cinquante-trois ans, secrétaire général du FULK (Front uni de libération kanake), ancien président de l'Assemblée territoriale, conteste de plus en plus ouvertement les options modérées prises par M. Tjibaou au cours de ces derniers mois. Cet ancien instituteur à la barbichette blanche aspire à supplanter le maire de Hienghène à la tête du FLNKS.

Il dénonce la politique suivie depuis la fin de 1984 par le parti de Jean-Marie Tjibaou, l'Union calédonienne, principale composante de la coalition indépendantiste. «*Dans la ligne de la stratégie arrêtée par l'Union calédonienne quand son secrétaire général était Eloi Machoro, j'étais opposé à la participation aux élections du 29 septembre,* dit-il. *J'y ai malgré tout participé, en dénonçant le caractère néocolonial du statut Fabius-Pisani, parce qu'il fallait à tout prix que nous l'emportions dans au moins trois régions, mais le mouvement indépendantiste est aujourd'hui démobilisé parce que le peuple canaque a cru au mot d'ordre du développement. On lui a dit qu'il fallait construire l'indépendance sur le terrain et on a tourné le dos à la lutte de libération. Mais, maintenant, nous sommes dans une impasse puisque le gouvernement français remet en cause les acquis des élections du 29 septembre. L'Union calédonienne s'est fourvoyée et elle doit se justifier devant le peuple canaque, de même que Jean-Marie Tjibaou, qui a eu des contacts personnels et privilégiés avec M. Pisani...*

» *Il faut revenir à la stratégie de Machoro parce que, pendant qu'on recommande au peuple canaque, au nom du développement, de bâtir des poulaillers ou des coopératives, le président du RPCR, Jacques Lafleur, lui, extrait de sa mine de Ouaco, dans notre région du Nord,pour deux milliards de nickel... Tant qu'on n'a pas le pouvoir politique, le développement économique, c'est du vent...*»

Lors du prochain congrès du FLNKS, qui doit en principe avoir lieu à la fin du mois, M. Yann Céléné Uregeï dirigera l'offensive des ultras du FLNKS contre M. Tjibaou. Il demandera notamment que tous les élus indépendantistes prennent acte, dès à présent, des orientations du nouveau ministre des DOM-TOM en se démettant de leurs mandats de conseillers régionaux et en se retirant du système institutionnel vidé de sa substance par M. Bernard Pons.

L'opposition du secrétaire général du FULK au président du FLNKS prend un tour d'autant plus spectaculaire que M. Yann Céléné Uregeï se présente désormais comme le champion local du colonel Kadhafi. Malgré l'avis contraire de ses alliés, il a participé, en mars, à la «Conférence des mouvements de libération» organisée à Tripoli, et l'un des délégué du FULK est resté en Libye pour un «stage» de six mois. Ce cavalier seul a valu à M. Yann Céléné Uregeï d'être démis de sa charge de «ministre des relations extérieures» du FLNKS. Dans son entreprise de déstabilisation de M. Tjibaou, le chef du FULK est également soutenu par le Vanuaaku Paty, parti au pouvoir au Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), et par le *Free Papua Movement*, actif en Papouasie, qui étaient eux aussi représentés à Tripoli.

L'ingérence indirecte du colonel Kadhafi dans les affaires calédoniennes se confirme ainsi au moment où — coïncidence ? — se manifeste dans le territoire un courant islamiste animé par un petit aubergiste du fief indépendantiste de Canala. Ce restaurateur, de condition modeste, se prévaut du soutien financier du roi d'Arabie saoudite pour annoncer la construction prochaine de deux mosquées, l'une à Nouméa et l'autre à Nessadiou, parmi les caldoches d'origine kabyle et arabe, descendants des déportés du dix-neuvième siècle. Et il faut croire que ses ressources ne sont pas négligeables puisque l'association qu'il a créée achève actuellement la construction d'un centre culturel dans la vallée des Colons, à Nouméa. Ce sunnite zélé précise fièrement que, parmi les membres de son association, figurent même «*deux Canaques convertis à l'islam*».

Les conseillers de M. Tjibaou font assez peu de cas des intentions agressives de M. Uregeï. Ils estiment que le poids de l'Union calédonienne prévaudra une fois de plus. C'est peut-être sous-estimer la pression des «comités de lutte» du FLNKS, souvent désorientés depuis la disparition d'Eloi Machoro et de plus en plus critiques, eux aussi, à l'égard du président du FLNKS dont la démarche leur semble trop souple.

ALAIN ROLLAT.

«Si encore ma maison avait été brûlée...»

N'en déplaise aux «durs» du FLNKS, il existe aussi des caldoches inoffensifs. Guy Letoquart fait partie de ces petits colons qui ne croient plus en rien. Petit-fils d'un pionnier venu de Picardie au début du siècle pour faire fortune aux antipodes, il est le dernier broussard blanc de la magnifique vallée de la Tipindje, au sud de Hienghène, sur la côte est. Il a cru naguère au slogan initial de l'Union calédonienne — «*Deux couleurs, un seul peuple*» — avant de rompre, sans bruit, avec M. Tjibaou, quand celui-ci a pris la direction du FLNKS. Complètement isolé sur sa propriété où ses vingt vaches et ses jardins ne font que subvenir à sa subsistance et à celle de sa femme, il végète dans l'espoir d'une hypothétique retraite. Dans deux mois, il aura soixante ans mais qui oserait racheter son modeste domaine, enclavé en zone indépendantiste et revendiqué par plusieurs clans ?

Tout dans cet homme — ses yeux si clairs qu'ils paraissent délavés, ses traits tirés, sa moustache rabougrie, ses pieds qui ont pris la couleur ocre de la terre à force de s'y plonger... — sue le désespoir, symbolise la fin d'un monde : «*Si encore ma maison avait été brûlée par le FLNKS, j'aurais pu être indemnisé, comme les autres, mais j'avais demandé à la tribu de ne pas la toucher après les événements de novembre 1984... L'Office foncier m'avait offert 7 millions (385 000 F), à peine le prix de ma maison, mais de toute façon, il est supprimé maintenant. Je cherche à vendre à un prix juste, pour me retirer ailleurs. Mais je ne veux pas brader ma propriété...*»

Etonné de recevoir un visiteur là où aucun gendarme n'a osé venir depuis un an, il se raconte avidement comme si sa vie devait s'achever dans l'instant même. Les Canaques ? «*Avec l'indigène, vous savez, il faut montrer qu'on est le patron, mais il faut aussi tenir sa parole quand on promet.*» Jean-Marie Tjibaou, le maire de sa commune ? «*J'ai toujours travaillé avec lui et il a toujours été correct avec moi. Ce n'est pas un casseur...*»

L'indépendance ? «*Quand je serai mort, peut-être...*» Le bon vieux temps ? «*Avant, on travaillait tous ensemble. Maintenant les jeunes demandent d'abord : combien tu paies ?*» Les revendications des terres ? «*Certains Canaques s'inventent des clans, histoire de revendiquer les terrains où il y a des maisons...*» Les élections ? «*Depuis trois ans, je ne vote pas car même si je votais comme les Canaques, ils s'en prendraient à moi si par hasard il y avait une voix contre eux...*» Le prochain référendum ? «*Là je voterai parce que ce sera sérieux...*» Et demain ? «*Les mois prochains vont être difficiles...*» Sur ce point, au moins, tout le monde est d'accord avec vous, cher M. Letoquart !

A. R.

«On va finir par avoir la haine»

Que pense la tribu d'Oundjo de l'évolution de la situation ? Situé au nord-ouest de la Grande-Terre, à l'entrée de Voh, ce village de pêcheurs canaques échappe à la tutelle à la *fois de l'UC et du FULK, puisque ses membres* appartiennent à deux autres groupes de pression du FLNKS, l'UPM (Union progressiste mélanésienne) et le PALIKA (Parti de libération kanake). Il a la *réputation d'être animé par des* militants durs mais très disciplinés, et qui font des efforts de développement économique sans abandonner l'action politique. Il y règne, à *notre arrivée, une atmosphère de kermesse.* Les hommes jouent à la pétanque, les femmes aux dominos. Toute la tribu fête deux naissances. L'heure, pour le moment, *n'est pas à* la politique.

Un homme, toutefois, conserve son poste de travail. Et quel poste ! Depuis un an, M. Tein Millot *cumule les fonctions de respon*sable du groupement des pêcheurs et du magasins d'approvisionnement. Entre les livraisons de poissons qu'il doit faire lui-même chaque semaine à Thio et à Nouméa, pour honorer les trois contrats conclus par sa mini-coopérative, et la gestion de l'épicerie en gros créée après les «événements» de 1984-1985 *pour assurer la subsistance de la tribu «au cas où...»*, il n'a pas le temps de se laisser déprimer.

Ça le fait même beaucoup rire de raconter à cet *extraterrestre de journaliste qui le ques*tionne tous les palabres qu'il a fallu multiplier pour inculquer à ses frères les rudiments de l'économie moderne : «*Avant la création de notre groupement, en 1982, chaque pêcheur vendait son poisson aux colporteurs de passage sans se soucier du prix. Le matin le poisson s'achetait 100 F le kilo, l'après-midi 150 F... (1). Avant la création de notre magasin, où l'on fournit tous les produits de première nécessité, certains hommes du village prenaient le car pour aller à Nouméa ou ailleurs acheter quelques kilos de sucre, sans se soucier du fait que le transport leur coûtait plus que le sucre... C'est normal,parce que les Canaques ont toujours été écartés du développement. Il ne leur venait pas à l'esprit de créer quelque chose. Puis les mentalités ont peu à peu changé, surtout chez les jeunes...*» Avec les bénéfices que lui rapporte son groupement de pêcheurs, la tribu d'Oundjo envisage d'installer chez elle une pompe à essence.

A l'heure du repas traditionnel, à base de *bougna* (un mélange d'ignames, de taros, de patates douces et de bananes) et, bien sûr, de *poisson, les langues politiques se délient.* Toutes brodent sur le même thème : c'est vrai, il y a eu une certaine démobilisation parce qu'on avait mis beaucoup d'espoir dans la *régionalisation*; avec tous ces *soldats partout*, on n'est pas pressé de repasser à l'action, mais quand nos dirigeants nous donneront leurs directives, nous les suivrons aussitôt.

«Beaucoup sont prêts à mourir»

Surgi de la nuit, un jeune homme grand et mince vient s'asseoir à la table commune dressée sous la grande case de la tribu. C'est un métis. Il parle lentement, d'une voix assurée, et tous les autres l'écoutent en silence : «*Nous savons que nous ne pourrons plus agir comme en novembre 1984, quand nous avons multiplié les barrages. C'est Pons qui nous oblige à changer de tactique mais, de toute façon, il faudra que nous bougions parce qu'il ne nous reste plus rien d'autre à faire... Le gouvernement et les caldoches nous pousseront vers une forme de désespoir suicidaire car ils veulent nous empêcher de vivre (...).*

» *En deux ans, nous avons eu trente morts et nous n'avons rien gagné du tout. Il en faudra un peu plus (...). Ce n'est pas moi qui le veux mais l'esprit imbécile des caldoches (...). On va finir par avoir la haine, et la haine on va la garder (...). La haine, ils nous l'inculquent parce qu'ils nous la crachent au visage depuis tant d'années (...). Quand nous avons lancé les comités de revendication des terres, nous avons envoyé des lettres aux colons pour leur demander de discuter avec nous, pour voir s'ils étaient prêts à vivre avec nous, à partager. Ils n'ont jamais répondu ou ils ont tiré à coups de fusil sur les Canaques qui traversaient les propriétés. Et maintenant, ils ne comprennent pas que nous demandions tout (...). Vous savez, les jeunes regardent la télévision et ils voient les Palestiniens se battre pour leur liberté. La haine que les colons leur crachent au visage, ils ne l'intériorisent plus, çà sort (...).*

» *Beaucoup de jeunes sont prêts à mourir mais pas pour les faux-semblants d'indépendance comme ceux que François Mitterrand a fait accepter à Tjibaou (...). Si Uregeï monte dans leur estime, c'est parce qu'il représente un espoir (...). Tjibaou et les autres magouillent,mais ils seront obligés de faire ce que voudra la base ; ils ne pourront plus manipuler les gens (...). Si Kadhafi nous envoyait des caisses d'armes, alors ce serait terminé (...). Nouméa ? Elle peut se vider toute seule... Le terrorisme urbain, le meurtre gratuit, cela n'est pas dans la mentalité d'ici, mais si Pons continue ainsi, ça peut arriver un jour...*»

Le jeune homme parle ainsi pendant des heures... Puis il repart dans la nuit, comme il était venu. C'était l'ennemi public numéro un de la Caldochie, l'abomination des broussards européens contre lesquels il a animé, pendant des mois, les comités du FLNKS chargés de la «récupération» des terres. René Guiart en personne. Le fils du directeur de l'Institut d'ethnologie, mélanésien par sa mère, qui vit depuis huit ans parmi les Canaques, dont il a épousé la cause et dont il exprime volontiers les sentiments profonds. — A. R.

(1) 1 franc CFP vaut 0,055 FF. 100 FCFP = 5,50 FF.

Sanctions levées contre des militaires accusés de fuites dans l'affaire Greenpeace

Les mesures de suspension prises le 24 septembre dernier contre un colonel, un capitaine, un adjudant et un sergent-chef soupçonnés d'avoir fourni à la presse des informations sur l'affaire Greenpeace ont été levées par le ministre de la défense, M. André Giraud.

Le ministre précise cependant que «*les punitions subies par ces militaires sont proportionnées à la nature des faits reprochés*». Le communiqué du ministère de la défense ajoute que les quatre militaires «*viennent de recevoir des affectations différentes de celles qui étaient les leurs*» et que, «*en ce qui concerne l'information en cours, il appartient à l'autorité judiciaire d'apprécier souverainement si elle mérite d'être poursuivie*».

Les quatre hommes — le colonel Joseph Fourrier, adjoint au chef du contre-espionnage à la DGSE ; le capitaine Alain Borras, de la DGSE ; l'adjudant Robert Guillet, ancien du Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto en Corse, et le sergent-chef Bernard Davier, dont l'affectation n'a pas été précisée — avaient été placés en garde à vue, le 24 septembre 1985, sur décision du parquet de Paris après une plainte du ministre de la défense d'alors, M. Paul Quilès, qui venait à peine de succéder à M. Charles Hernu. Ils furent ensuite inculpés par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction parisien, sous le soupçon d'avoir rendues publiques des informations «*de nature à nuire à la défense nationale*». Une cinquième personne était également inculpée et risquait, comme eux, cinq ans d'emprisonnement (article 78 du code pénal) : le capitaine Paul Barril, en disponibilité de la gendarmerie.

Alors que celui-ci était laissé en liberté, les quatre militaires en activité étaient placés aux «*arrêts avec isolement*» au fort de Vincennes (Val-de-Marne) sur décision de la hiérarchie militaire. Ils furent ensuite suspendus de leurs fonctions pour une durée indéterminée. C'est cette mesure qui vient d'être rapportée par M. Giraud, sans que pour autant il n'annule les arrêts de rigueur qui leur furent imposés.

E. P.

[Le dossier avait été transmis à la justice sur la base d'une enquête de la Direction de la protection de la sécurité de la défense (DPSD). La conviction de celle-ci, comme de la haute hiérarchie militaire, était que ces hommes étaient à l'origine des fuites dont avaient bénéficié notamment *le Monde* dans son enquête sur l'affaire Greenpeace. Le juge d'instruction fut bien en peine d'établir la réalité de cette accusation et ne trouve aucun élément pouvant la conforter. Des journalistes du *Monde*, de *l'Express*, de *VSD* et du *Canard enchaîné*, avaient d'ailleurs été entendus en vain par la gendarmerie sur commission rogatoire.

La phase d'instruction est aujourd'hui terminée et c'est au parquet de décider s'il y a eu ou non matière à poursuites. De source judiciaire, on laisse entendre que l'affaire pourrait ainsi se terminer par un non-lieu, tant le dossier semble inconsistant. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut interpréter la décision de M. Giraud.]

RECTIFICATIFS. — Dans l'article de notre correspondant à Nouméa publié dans nos éditions du 29 avril, une coquille a dénaturé une citation du président de la région sud du territoire, M. Pierre Frogier. Celui-ci nous avait déclaré, en fait : «*Cette régionalisation ne peut pas fonctionner car elle est née d'un péché originel* (et non d'une «poussée originelle») : *donner à un parti minoritaire, le FLNKS, la maîtrise de trois régions sur quatre.*»

De même, dans l'article de notre envoyé spécial publié dans nos éditions daté 4-5 mai, il fallait lire que M. Pons avait annoncé à Nouméa : «*La mise au placard du statut Pisani*» et non sa «*mise en place*».

LE COMITÉ CENTRAL DU PCF

M. Marchais renonce à être candidat à la prochaine élection présidentielle

M. Marchais a fait, le lundi 12 mai, une concession de taille à ceux qui, au sein du PCF, mettent en cause depuis les élections du 16 mars dernier ou avant la direction du parti. En annonçant qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présidentielle, le secrétaire général se récuse, à la perspective d'une de ces batailles politiques dans lesquelles les communistes s'étaient habitués à le voir se mettre en avant. Quels que soient les calculs tactiques qui l'accompagnent, cette décision a en elle-même une valeur symbolique : sans en fixer le terme ni les modalités, M. Marchais vient de déclarer sa succession ouverte.

Le secrétaire général a indiqué devant le comité central, en réponse à une intervention de M. Anicet Le Pors sur l'ordre du jour, que sa décision était prise depuis longtemps, qu'il avait l'intention de l'annoncer plus tard, mais que la parution, dans la presse, d'articles affirmant le contraire l'avait décidé à ne plus attendre. Il a évoqué, en outre, pour inviter le comité central à envisager sans tarder le choix d'un autre candidat, *les mouvements qui se sont* produits récemment dans les autres formations politiques en vue de l'échéance présidentielle. Il s'agit donc à la fois, de la part de M. Marchais, d'une décision longuement mûrie et d'une réplique immédiate au concert des dirigeants socialistes, qui, à l'occasion du 10 mai, avaient appelé de leurs vœux une nouvelle candidature de M. Mitterrand.

Dans l'hypothèse où le président de la République serait de nouveau, candidat, la configuration ne sera pas, à gauche, celle de 1981. Le candidat communiste sera « un homme nouveau », et sa campagne annoncera un changement dans la direction du parti, sans qu'une amélioration du score du PCF, dans l'élection la plus difficile que celui-ci doit affronter, soit pour autant assurée.

En faisant le choix annoncé lundi, M. Marchais répond à l'inquiétude de nombreux militants quant à l'avenir de leur parti et se donne l'élégance d'amorcer à froid une phase de renouvellement dans le groupe dirigeant.

Sans regrets

Les opposants à la direction peuvent faire valoir que les préoccupations dont ils se sont faits les porte-parole ont été prises en compte au plus haut niveau. Sans doute peuvent-ils se féliciter aussi d'une certaine habileté tactique, les « fuites » qui ont abouti à l'annonce, par certains journaux, d'une nouvelle candidature de M. Marchais ayant convaincu celui-ci de la démentir sans attendre. Ceux qui, à la direction du parti, escomptaient un verrouillage complet, qui leur permettrait d'assurer ou de faire progresser leur propre situation, sont, au contraire, déçus et vraisemblablement inquiets.

Le PCF n'est certes pas un parti qui, comme les autres, s'organise autour d'un ou de plusieurs candidats à l'élection présidentielle et des stratégies qu'ils incarnent. Il ne peut s'agir en effet, pour lui, que d'un scrutin de positionnement, toujours dangereux puisque son propre électorat a tendance à favoriser le candidat de gauche qui a des chances de participer au second tour.

Le scrutin présidentiel n'en est pas moins pour le Parti communiste une échéance décisive, qui lui avait permis, en 1965 et en 1974, de jouer un rôle déterminant en soutenant la *candidature de M. Mitterrand* ; en 1969, avec la candidature de Jacques Duclos, de s'imposer comme le parti de l'union, à gauche ; en 1981, après avoir remis en cause la stratégie qu'avaient arrêtée Maurice Thorez et Waldeck Rochet au début des années 60, de tenter de casser une dynamique qui profitait exclusivement au PS. En outre, lors de cette dernière élection, M. Marchais avait assumé de façon spectaculaire la personnalisation qu'impose ce type d'élection.

Le retrait du secrétaire général et l'ouverture d'un choix pour désigner le futur candidat ne peuvent donc que déclencher un début de stratégie au sein du PCF. Il est probable que M. Marchais entend maîtriser ce débat et les changements qu'il peut induire dans la direction du parti, mais, en estimant que l'heure est venue pour lui de passer au second plan des batailles qui s'annoncent, le secrétaire général admet qu'une page commence à être tournée et qu'il devra négocier avec d'autres la façon dont s'écrira la suivante.

Il est révélateur, à cet égard, qu'aucun intervenant au comité central, lundi, n'ait jugé nécessaire d'opposer des arguments au secrétaire général ou d'exprimer un regret au sujet de sa décision. Les deux seuls membres du comité central qui l'aient évoquée – M. Pierre Pranchère (Corrèze), membre de l'Assemblée européenne, et Mme Sylviane Ainardi, premier secrétaire de la fédération de Haute-Garonne – l'ont fait seulement pour souligner la nécessité de rapidement arrêter la tactique et désigner le candidat du parti pour l'élection présidentielle.

Union ou abstention

L'intervention de M. Le Pors, qui a provoqué celle de M. Marchais, éclaire les termes du débat qui s'ouvre. L'ancien ministre délégué à la fonction publique propose une ligne de contestation radicale du système institutionnel de la Ve République et du pouvoir présidentiel qui en est la clé de voûte. Il est vrai que la conjoncture se prête à une telle remise en cause et à un retour du PCF à la défense, traditionnelle à gauche, de la prééminence de la représentation nationale et du gouvernement d'assemblée. Le Parti communiste refuserait donc, conformément à la position prise lors de son vingt-cinquième congrès, en février 1985, la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Surtout, il préconiserait l'abstention au second tour de la prochaine élection présidentielle.

Ce choix, même s'il va dans le *sens de l'orientation antisocialiste* amplifiée par le PCF depuis son départ du gouvernement en juillet 1984, ne s'impose pas forcément d'emblée. La perspective d'une nouvelle évolution vers l'union de la gauche est défendue par une partie des opposants à la direction et a peut-être des partisans au sein de celle-ci. Elle paraîtrait prendre le dessus si le candidat choisi pour l'élection présidentielle était M. Charles Fiterman, ancien ministre d'Etat de M. Mitterrand.

D'autres candidats sont, bien sûr, envisageables. M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a plutôt lié son nom à la stratégie de rupture avec la thématique unitaire. On peut imaginer, aussi, que ceux des dirigeants du parti qui peuvent prétendre à la succession de M. Marchais comme secrétaire général cherchent plutôt à éviter une élection qui a toutes les chances de confirmer le recul électoral des dernières consultations. La voie serait ouverte, alors, pour des personnalités moins marquées politiquement, de « grands intellectuels » comme MM. Jacques Roux, ancien président du comité exécutif de l'OMS, député de l'Hérault, le mathématicien Jean-Pierre Kahane ou M. Le Pors, ou encore un ancien dirigeant syndical comme M. Georges Séguy.

PATRICK JARREAU.

DE 20 % A 11 %

M. Marchais avait été le candidat *du PCF à l'élection prési*dentielle de 1981. Il avait obtenu 15,34 % des suffrages exprimés au premier tour (contre 20,52 % aux élections européennes de juin 1979). Au second tour, le comité central avait appelé à voter pour M. François Mitterrand. M. Marchais avait aussi conduit la liste de son parti aux élections européennes de 1979 et à celles de juin 1984, ces dernières donnant au PCF 11,28 % des suffrages exprimés.

« Une décision personnelle prise depuis longtemps »

A l'ouverture de la réunion du comité central du PCF, le lundi 12 mai, M. Anicet Le Pors est intervenu, après l'énoncé de l'ordre du jour, pour formuler quelques remarques à son sujet. Tout en se déclarant d'accord avec les réunions du comité central prévues par le bureau politique le 22 avril dernier – réunions qui doivent avoir pour thème, successivement, la classe ouvrière, les intellectuels, les jeunes et les élus, – l'ancien ministre délégué à la fonction publique a observé que la question des institutions n'a pas, dans ce calendrier, la place qu'elle devrait avoir selon lui.

Evoquant la prochaine élection présidentielle et l'hypothèse d'un référendum sur le quinquennat qui la précéderait, M. Le Pors s'est demandé si le Parti communiste ne devrait pas remettre en cause l'élection du président de la République au suffrage universel, se prononcer pour le retour à l'élection du chef de l'État par le Parlement réuni en congrès, prendre position pour un mandat de cinq ans non renouvelable et, en conséquence, ne pas participer, c'est-à-dire appeler à l'abstention, au second tour du prochain scrutin présidentiel.

En tout état de cause, a observé M. Le Pors en conclusion, il conviendrait que les choix du PCF fussent rendus publics comme résultant d'une réflexion collective, plutôt que d'être annoncés au détour d'une émission de radio ou de télévision.

M. Georges Marchais a alors, pris la parole. Il a souligné, au sujet de la durée du mandat présidentiel, que le vingt-cinquième congrès du parti (février 1985) avait tranché cette question. Le rapport qu'il y avait présenté et qui avait été adopté précise, en effet, a rappelé M. Marchais, qu'« *il n'est pas bon pour la démocratie et le pluralisme que la France vive une campagne présidentielle permanente* ». « *Un mandat présidentiel de cinq ans accentuerait ce défaut et tendrait, en fait, non à réduire la durée du mandat, mais, le plus souvent, à l'allonger de sept à dix ans, ce qui ne pourrait que renforcer le caractère personnel du pouvoir. Nous proposons, donc, un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable* », indique le rapport.

M. Marchais a fait, ensuite, au sujet de la désignation du candidat du Parti communiste à l'élection présidentielle, une « *mise au point claire et nette* ». « *Comme les statuts le stipulent*, a-t-il déclaré, *c'est une conférence nationale du parti qui désignera le candidat communiste à l'élection présidentielle, sur proposition du comité central. Rien n'est encore discuté, de ce point de vue, à aucun niveau.*

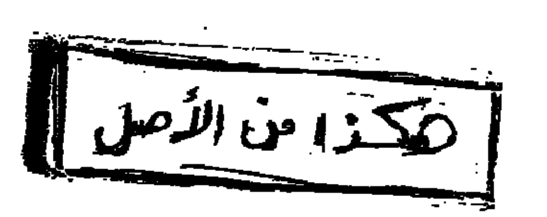
» *Naturellement, le moment venu, je donnerai mon opinion quant à celui ou celle qui me semblera être le meilleur candidat. Mais, puisque j'ai lu dans des journaux ou entendu à la radio que Georges Marchais aurait, d'ores et déjà, décidé d'être ce candidat et qu'il serait en train de préparer sa campagne, je tiens à dire au comité central que, en ce qui me concerne, il est totalement exclu que je sois à nouveau candidat. Je ne le serai pas.*

» *Je l'ai été en 1981. Et il n'est écrit nulle part qu'il faille que le parti présente le même candidat à chaque fois, ni, non plus, que le secrétaire général doive être ce candidat.*

» *Cette question ne se discutera donc pas pour moi. C'est une décision personnelle, que j'ai prise depuis longtemps, et que je demande au comité central de respecter.* »

M. Marchais a ajouté : « *Cela dit, quand on voit la manière dont les autres forces politiques se préparent à cette échéance et dont les « présidentiables » déclarent leur candidature, il est, en effet, souhaitable que le comité central se prépare à désigner le candidat du parti dans des délais rapprochés.* »

La question n'a donné lieu à aucun échange et n'a été abordée, dans la suite des débats du comité central, que par M. Pierre Pranchère (Corrèze) et par Mme Sylviane Ainardi, premier secrétaire de la fédération de Haute-Garonne. L'un et l'autre ont, brièvement, émis le souhait que le parti ne tarde pas à arrêter sa position et à désigner son candidat pour l'élection présidentielle.



A L'INITIATIVE DE L'EVENEMENT ET DE Télérama

70 000 personnes ont déjà signé ce

MANIFESTE POUR SAUVER LE SERVICE PUBLIC POUR UNE TELE LIBRE

Rejoignez-les !

Le service public de radio-télévision, tel que nous le concevons, n'appartient à personne si ce n'est à la nation tout entière. Tous les Français qui lui ont permis d'exister, par la redevance, en sont collectivement propriétaires et responsables. Ce n'est pas parce que certains, de tous bords, l'ont perverti, qu'il faut, aujourd'hui, le condamner à mort.

Ce service public, malgré ses dérives, nous en sommes fiers. Nous lui devons la constitution d'un fabuleux patrimoine d'imagination, de création, d'information, sans cesse renouvelé. Des menaces, de plus en plus précises, pèsent sur lui. Nous n'accepterons pas sa dilapidation.

Nous mettons en garde le service public lui-même : des lourdeurs, des pesanteurs de toutes sortes, des corporatismes et des gaspillages entravent sa liberté créatrice. Les excès d'une recherche d'une audience maximum à tout prix mettent en cause sa diversité, garante de sa qualité. De médiocres calculs à court terme réduisent de plus en plus la part de création. Une pratique irresponsable de la concurrence entre les chaînes conduit au suicide collectif. Une telle dégradation, si elle se poursuivait, serait la négation d'une aventure à maints égards unique au monde. Nous ne saurions nous y résigner.

La fin, tant attendue, du monopole, l'apparition inéluctable des télévisions privées sont pour le service public une occasion historique : celle de profiter de cette saine concurrence pour affirmer sa différence, exploiter ses incomparables atouts. Encore faut-il que les moyens lui en soient donnés et que l'Etat, au nom de la collectivité, assume, à son égard, tous ses devoirs. Qui consistent à protéger, développer, promouvoir un bien qui lui a été confié en héritage par la nation. Et non à chercher à s'en débarrasser.

Le rôle, la mission du service public sont irremplaçables. Ce serait tromper les Français que de leur faire croire qu'ils pourraient être remplis par n'importe quel groupe privé. Surtout si ceux-ci ne donnent aucune garantie de pluralisme ou d'indépendance.

Ce serait totalement condamner le service public que de lui confier une mission d'information officielle, c'est-à-dire étatique, et de le confiner dans une sorte de ghetto culturel, sur lequel pèseraient toutes les contraintes et les servitudes d'un cahier des charges qui suffirait presque à remplir les programmes. Cela conduirait à creuser un infranchissable fossé entre une télévision pour « l'élite » et une télévision pour « la masse ».

La force du service public, c'est justement de pouvoir s'adresser à tous les publics, de proposer toutes les formes de divertissement, d'information et de création. Sa richesse, c'est de savoir prendre des risques, des paris ; d'inventer, de se lancer dans des expériences avec passion, de semer pour l'avenir.

Rétrécir son champ d'action, l'amputer, lui octroyer une « réserve », c'est fatalement l'empêcher d'être lui-même, c'est le vouer à l'asphyxie aux profits d'intérêts particuliers ou, pire, de lobbies partisans. Et c'est priver les Français de cette part d'eux-mêmes qui s'appelle la culture.

Nous refusons d'attendre qu'il soit trop tard pour nous en rendre compte et tirer la sonnette d'alarme.

Et nous appelons à nous rejoindre tous ceux qui veulent que vive un service public de la radio et de la télévision puissant, rénové.

Et libre.

L'EVENEMENT Télérama

LISTE DES PREMIERES PERSONNALITES SIGNATAIRES :

GILBERT AMY (compositeur). ANTEA (Association Nationale des Téléspectateurs Auditeurs). PIERRE ARDITI (comedien). SABINE AZEMA (comédienne). PHILIPPE ALFONSI (journaliste, producteur TV). HUBERT ASTIER (adjoint au délégué général de la SACD). BARBARA ACQUART (comédienne). CATHERINE ALMERAS (comedienne). THERESE ANDERSSON - FOURNIER (realisatrice TV). JEAN-ARNAUD CAZENAVE (réalisateur TV). FRANCK APPREDERIS (cinéaste, réalisateur TV). ASSOCIATION MAURICE JAUBERT. JEAN AUDOUZE (astrophysicien). JEAN ARCHIMBAUD (realisateur TV). JEAN-LOUIS AUZAN (universitaire). Association des auditeurs de France-Culture. JACQUES BARSAC (réalisateur TV). MICHEL BERBERIAN (affichiste). JEAN-JACQUES BIRGE (compositeur). BERNARD BOUTHIER (realisateur, producteur TV). JEAN-FRANÇOIS BIZOT (directeur d'Actuel). PASCALE BREUGNOT (productrice TV). CHARLES BRABANT (réalisateur TV, conseiller de programmes sur la Sept). CLAUDE BRULE (réalisateur TV). JEAN BRARD (réalisateur TV). NICOLE-LISE BERNHEIM (écrivain). ELISABETH BADINTER (philosophe). ALAIN DE BENOIST (philosophe). ALPHONSE BOUDARD (écrivain). MARIE-CHRISTINE BARRAULT (comédienne). BERNARD BARRAULT (éditeur). GUY BEDOS (artiste de variétés). GILLES BEHAT (cinéaste). MICHEL BEROFF (pianiste). CHRISTIAN BINET (dessinateur BD). BERTRAND BLIER (cinéaste). DANIEL BOULANGER (écrivain). MICHEL BOUQUET (comédien). FRANÇOIS BOURGEON (dessinateur BD). PIERRE-ANDRE BOUTANG (réalisateur TV). JEAN-CLAUDE BRINGUIER (réalisateur TV). JEAN-JACQUES BROCHIER (écrivain). ANDRE BALLAND (éditeur). ENKI BILLAL (dessinateur de BD). RENE BELLETTO (écrivain). ANDRE DE BAECQUE (auteur dramatique). ANNE BARBEY (auteur dramatique). LOLEH BELLON (comédienne). CATHERINE BENAMOU (comedienne). MICHEL BOUJUT (producteur TV, journaliste). MARCEL BLUWAL (réalisateur TV). JEAN BENGUIGUI (comédien). JEAN-CLAUDE BRIALY (comedien, cinéaste). PIERRE CABANES (critique d'art). ROGER CHARTIER (historien). CABU (dessinateur). JEAN COSMOS (auteur dramatique). EMMANUEL CARRERE (écrivain). JEAN-CLAUDE CASADESUS (directeur de l'Orchestre national de Lille). GERARD COURCHELLE (redacteur en chef France Inter). CLAUDE CHABROL (cinéaste). JEAN-ETIENNE COHEN-SEAT (éditeur). GEORGES-EMMANUEL CLANCIER (écrivain). DOMINIQUE COLONNA (réalisateur TV). CONSTANTIN COSTA-GAVRAS (cinéaste). DIDIER CONVARD (dessinateur BD). HENRI COLPI (cinéaste). FRANÇOIS CORTEGGIANI (scenariste BD). PIERRE CHENAL (cinéaste). ALBERT CERVONI (journaliste). PERRETTE CHABOUREAU (journaliste). CHARLES CHARRAS (auteur dramatique). CLAUDE COBAST (réalisateur). JEAN CAZENAVE (réalisateur TV). JEAN A. CHERASSE (réalisateur TV). MAURICE CHATEAU (réalisateur TV). JEAN-PAUL CISIFE (metteur en scène). JEAN-MARIE COLEDEFY (réalisateur TV, prix Italia). JEAN-FRANÇOIS CULLAFOZ (journaliste). REGINE DEFORGES (écrivain). DANIELLE DELORME (comédienne et productrice). JACQUES DEMY (cinéaste). JEAN-MARIE DROT (réalisateur TV, directeur de la Villa Médicis). MICHEL DRUCKER (journaliste). PHILIPPE DRUILLET (desssinateur BD). HUGUES DUFOUR (compositeur). MIREILLE DUMAS (journaliste). ANNIE DUPERREY (comédienne). HENRI DUTILLEUX (compositeur). JEAN-MICHEL DAMASE (compositeur). PIERRE DESFONS (réalisateur TV). JEAN DOMON (producteur de Présence protestante). DUC (auteur BD). CATHERINE DASTE (comedienne). MAURICE DUGOWSON (cinéaste, réalisateur TV). PHILIPPE DJIAN (écrivain). ARIEL DENIS (écrivain). RAYMOND DEVOS (artiste de variétés). ROBERT DOISNEAU (photographe). DESCLOZEAUX (dessinateur-humoriste). JEAN-PHILIPPE DOMECQ (écrivain). MARGUERITE DURAS (écrivain). JEAN DUVIGNAUD (sociologue, écrivain). PIERRE DUMAYET (producteur TV). ALAIN DURET (écrivain). LAURE DUTHILLEUL (comédienne). DITYVON (photographe). CECILE ESPERON (comédienne). JACQUES ELLUL (philosophe). PIERRE ETAIX (cineaste). JACQUES FANSTEN (cinéaste). MAURICE FRYDLAND (realisateur TV). MICHEL FAVART (réalisateur TV). LUC FERRARI (compositeur). LEO FERRE (poète). MAURICE FAILEVIC (réalisateur TV). DOMINIQUE FERNANDEZ (écrivain). MICHEL FIELD (journaliste). JEAN FRAPPAT (producteur TV). DAN FRANCK (romancier). ANIA FRANCOS (écrivain). FRED (dessinateur BD). JACQUES FREMONTIER (écrivain réalisateur TV). HUGUETTE FAGET (comédienne). MELAINE FAVENNEC (chanteur). SUZANNE FLON (comédienne). ROBERT FONTAINE (musicien). FREDERIC FAJARDIE (écrivain scénariste). YVAN FAVREAU (directeur photo). CLAUDE FONFREDE (chanteur). JEAN-CLAUDE GUIDICELLI (réalisateur TV). ANDRE GONDOT (dessinateur). PIERRE GRIMBLAT (producteur TV). JEAN-PIERRE GUERIN (directeur de TV Libération). NICOLE GARCIA (comedienne). VINCENT GARDAIN (cineaste). ALAIN GERBER (écrivain). PIERRE GANZ (journaliste RMC). RAYMOND GEROME (comédien). BERNARD GIRAUDEAU (comédien). SYLVAIN GOUZ (journaliste TF1). GOTLIB (dessinateur BD). PATRICK GRAINVILLE (écrivain). ALFRED GROSSER (universitaire). JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD (éditeur écrivain). LOUIS GARDEL (écrivain, éditeur). CLAUDE GAULT (directeur de Témoignage Chrétien). FABIAN GASTELIER (journaliste). CHARLES GIRARD (réalisateur, cinéaste). CLAUDINE GUILMAIN (cinéaste). HENRI GOUGAUD (écrivain). YVON GOURHAUD (Médecin, conseiller général de La Corrèze). JOSE GRISEL (cinéaste). SOPHIE GOUX (journaliste). OLIVIER GERMAIN-THOMAS (écrivain). PAUL GUIMARD (écrivain, membre de la Haute Autorité). JEAN-CLAUDE GRUMBERG (réalisateur TV). SERGE HELIAS (directeur école Beaux-Arts de Clermond-Ferrand). ANNE HOANG (productrice TV). MAREK HALTER (peintre, écrivain). CLAUDE MELFFER (pianiste, grand prix du disque). MICHEL HONORIN (journaliste Antenne 2). ROGER IKOR (écrivain). YVES JAMIAQUE (auteur dramatique). MICHEL JONASZ (chanteur). JACQUELINE JOUBERT (productrice TV). YVES JOUFFA (président de la ligue des Droits de l'Homme). CLAUDE JAEGER (producteur TV). PIERRE JANSEN (compositeur). ROLAND JEANNIOT (directeur Maison de la Culture de Rennes). ANDRE JUILLARD (dessinateur BD). DOMINIQUE JAMET (journaliste, écrivain). HUBERT KNAPP (réalisateur TV). WILLIAM KLEIN (peintre, cinéaste). MARIN KARMITZ (éditeur de films). GUY KONOPNICKI (écrivain). SERGE KOSTER (écrivain). LILIANE DE KERMADEC (cinéaste). DANIEL KARLIN (réalisateur TV, membre de la Haute Autorité). JEROME KANAPA (réalisateur TV). HENRI KUBNICK (producteur radio). FRANÇOIS KOCH (journaliste radio privée). BERNARD LANGLOIS (producteur TV). BERNARD LAVALETTE (comédien). BERNARD LAUSANNE (ex-directeur de la rédaction du Monde). THEO LESOUALC'H (écrivain). FRANÇOISE LUGAGNE (comédienne). JACQUES LACARIERE (écrivain). JEAN LACOUTURE (écrivain). MICHEL LE BRIS (écrivain). BERNARD HENRY LEVY (philosophe). BERNARD LECONTE (universitaire). IVAN LEVAI (journaliste). JEAN LALLIER (réalisateur, producteur TV). ANNE LAURENS (écrivain). DANIELLE LEBRUN (comédienne). CATHERINE LANGEAIS (présentatrice TV). BERNARD LUBAT (musicien). JACQUES LE GOFF (historien). DOMINIQUE MASCOLD (journaliste). PIERRE MONDY (comédien) GABRIEL MONNET (comédien). JEAN-CLAUDE MEZIERES (dessinateur BD). CLAUDE MILLER (cinéaste). CLAUDE MASSOT (réalisateur TV). PHILIPPE MERCIER (metteur en scène de Théâtre). MACHA MERIL (comédienne). MICHELE MANCEAU (écrivain). NOEL MAMERE (journaliste A2). GERARD MORDILLAT (cinéaste, écrivain). FRANÇOIS-BERNARD MACHE (compositeur). IVO MALEC (compositeur). BERNARD MENEZ (comédien, chanteur). YVES MONTAND (comédien). BERNARD MAIGROT-SPOZIO (réalisateur TV). ANNE MARMOUZET (écrivain). JEAN-PIERRE MAST (SGDL, SCAM). ARIANE MNOUCHKINE (metteur en scène de Théâtre). JEAN-PIERRE MOCKY (cinéaste). JACQUES MAREUIL (comédien, auteur-compositeur). MARCEL MARECHAL (comédien, metteur en scène de théâtre). DENIS MANUEL (comédien). GEORGES MONTARON (président syndicat presse hebdomadaire parisienne). MAURICE NADEAU (éditeur). CLAUDE NOUGARO (chanteur). THIERRY NOLIN (réalisateur TV). JEAN ET JACQUELINE NATTIEZ-MARELIOS (écrivains). DOMINIQUE NOGUEZ (écrivain). HUBERT NYSSEN (écrivain, éditeur). ROBERT NIDELET (ex-président du conseil des prudhommes de Paris). TOLIA NIKIPROWETZKY (compositeur). RENE DE OBALDIA (écrivain). PAUL OTCHAKLOVSKI-LAURENS (éditeur). CLAUDE OTZENBERGER (responsable unité de programmes TF1). MAURICE OHANA (compositeur). MONA OZOUF (historienne). NICOLE OLIVIER (peintre). PIERRE-PETIT (critique musical directeur Ecole normale de Musique). ROBERT PILLARD (peintre). MICHEL PICARD (universitaire). FRANÇOIS PORCILE (réalisateur TV). MICHEL PORTAL (compositeur). MICHELINE PRESLE (comédienne). PETILLON (dessinateur BD). MICHEL PARBOT (journaliste). NICOLAS PEYRAC (chanteur). BERNARD PIVOT (journaliste, producteur). ALAIN PAGE (écrivain, cinéaste). FREDERIC POTTECHER (chroniqueur judiciaire). ROGER PIGAUT (cinéaste). PATRICE PELLERIN (dessinateur BD). MARIE-FRANCE PISIER (comédienne). MICHELE PERREIN (écrivain). BRUNO PEQUIGNOT (universitaire). FRANÇOIS PERIER (comédien). JACQUES PIELLER (comédien). ERNEST PIGNON-ERNEST (peintre). JACQUES PRADEL (producteur, animateur radio). CLAUDE PUJADE-RENAUD (écrivain). BERNARD PONTY (romancier, scénariste). JEAN ROY (journaliste). JEAN-MARC ROBERTS (écrivain, éditeur). MICHEL RAGON (écrivain). DENIS ROCHE (écrivain, éditeur). GUY RETORE (metteur en scène de théâtre). CLAUDE ROY (écrivain). RENE REMOND (historien). GEORGES REGNIER (réalisateur TV). PIERRE ROUSSEAU (comédien). ANDRE ROUSSIN (écrivain, de l'Académie française, président de la SACD). MADELEINE RICAUD (auteur radio). JEAN-LOUIS RONCORONI (réalisateur TV). BERNARD RANCILLAC (peintre). EUGENE RIGUIDEL (navigateur). CLAUDE RENOIR (directeur de la photographie). JEAN-LOUIS SAPORITO (journaliste A2). CLAUDE SERILLON (journaliste A2). VERONIQUE SILVER (comédienne). GERARD SINIE (décorateur). STARFIX (toute la rédaction unanime). DOMINIQUE SARRAZIN (comédien). PIERRE-JEAN DE SAN BARTOLOME (directeur du Festival de la Vaison-la-Romaine). GILLES SEGAL (comédien). ROBERT SABATIER (écrivain). CLAUDE SANTELLI (réalisateur TV). PIERRE SABBAGH. ANTONIO SEGUI (peintre). PHILIPPE SOLLERS (écrivain). ALAIN SOUCHON (chanteur). CLAUDE SAUTET (cinéaste). PIERRE SCHAEFFER (compositeur). MARIANNE SPOZIO-MAIGROT (écrivain). PIERRE TRACHAND (dessinateur BD). PAUL THIBAULT (directeur de la revue Esprit). ANDRE TECHINE (cinéaste). MARIE-CHRISTINE THOMAS (réalisatrice radio). JEAN-CHARLES TACHELLA (cinéaste). ALEXANDRE TANSMAN (compositeur). TANIA TORRENS (comédienne). BERTRAND TAVERNIER (cinéaste). TOPOR (dessinateur, écrivain). JACQUES TREFOUEL (réalisateur TV). JEAN-LOUIS TRINTIGNANT (comédien, cinéaste). FREDERIC TRISTAN (écrivain). JEAN TOPART (comédien). SERGE TISSERAND (Radio France). PASCAL VERDEAU (rédacteur en chef FR3 Orléans). CLAUDE VENTURA (réalisateur TV). CLAUDE VILLERS (producteur radio-TV). FRANÇOIS-HENRI DE VIRIEU (journaliste, producteur TV). HENRI VIRLOGEUX (comédien). JEAN-NOEL VUARNET (écrivain). JEAN VALMY (compositeur, président d'honneur de la SACD). LOUIS VELLE (comédien). JEAN-LOUIS VIEILLARD-BARON (philosophe). PIERRE VILAIN (journaliste). AGNES VARDA (cinéaste). JEAN VAUTRIN (écrivain). JEAN-PIERRE VINCENT (metteur en scène de théâtre). FREDERIC VITOUX (écrivain). PATRICK VOLSON (réalisateur TV). GEORGES WOLINSKI (dessinateur). ERIC WESTPHAL (auteur dramatique). MARYSE WOLINSKI (journaliste). COLETTE YSMAL (politologue). GABRIEL YARED (compositeur). YOURI (réalisateur TV). ZIG-ZAG (compagnie de danse). DANIEL ZIMMERMAN (écrivain). Association nationale des directeurs de conservatoire et écoles de Musique. Conseil d'administration de la Société des Gens de lettres et de la SCAM. Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD). Syndical national des artistes interprètes, chefs d'orchestre et cadres artistiques. Syndical national des artistes et musiciens. Union nationale des compositeurs de musique. Et 70 000 lecteurs de Télérama et de l'Evénement du Jeudi.

A VOUS... Si vous approuvez notre manifeste, retournez le bon à découper ci-dessous à :

TELERAMA
Manifeste Service Public
B.P. 209 -
75822 PARIS-CEDEX

ou à

L'EVENEMENT DU JEUDI
Pour une télé libre
2, rue Christine
75281 PARIS - CEDEX 06

Oui, je suis d'accord avec votre manifeste :
Sauvez le service public !

Nom : ____________

Prénom : ____________

Adresse (facultative) : ____________

Signature : ____________

A ____________

le ____________ 1986

Photocopiez, faites circuler et signer ce manifeste par vos amis.

LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Chaînes

(Suite de la première page.)

La cause est moins à rechercher du côté de l'idéologie que de la technologie, laquelle est en passe de bouleverser toutes les données matérielles du dossier.

En France, avant et tout de suite après l'avènement de la gauche, il existait une règle implicite selon laquelle les journaux pouvant écrire ce qu'ils voulaient, c'était bien le moins pour le pouvoir que de disposer d'un moyen de diffuser sa vérité à lui. Certes une fois de Gaulle disparu, qui avait là-dessus des opinions très tranchées, on a senti par moments quelques velléités de laisser à l'audiovisuel la bride sur le cou ; elles ont été de courte durée, comme l'ont montré les mésaventures d'Arthur Conte et de Pierre Desgraupes avec Georges Pompidou, de Maurice Siegel avec Jacques Chirac, l'insistance avec laquelle Marcel Jullian s'est vu proposer par Valéry Giscard d'Estaing, lors de sa nomination à la tête d'Antenne 2, les noms de ses principaux collaborateurs, ou les pressions du même Valéry Giscard d'Estaing sur Jacques Rigaud auxquelles celui-ci a courageusement résisté. Faut-il rappeler qu'il s'agissait dans ce dernier cas de la CLT, autrement dit de RTL, seule des radios périphériques à l'époque dans laquelle l'Etat français n'était pas majoritaire (2) ?

C'est un euphémisme de dire que la gauche n'a pas totalement rompu avec ces comportements. A peine installée, elle a coupé des têtes et manifesté une fâcheuse tendance à confondre information et propagande. A plusieurs reprises par la suite, l'Elysée a apparemment cherché à faire écarter des commentateurs comme Philippe Alexandre ou Jean Boissonnat, qui l'agaçaient, voire l'administrateur délégué de RTL déjà nommé, Jacques Rigaud. Même après la création de la Haute Autorité, il lui est arrivé de faire lourdement pression sur elle pour imposer la nomination de tel ou tel de ses protégés. Il n'empêche que ladite Haute Autorité existe, qu'il est arrivé plus d'une fois à Jacques Chirac de rendre hommage à son indépendance et à sa capacité de résistance. Aux dernières nouvelles, la commission nationale de la communication qui prendrait sa place conserverait le pouvoir de désigner le président de chaîne. C'est un grand progrès par rapport au texte initial. Il aurait été paradoxal que la nouvelle majorité, championne tous azimuts du libéralisme, se montrât sur ce point moins libérale que la précédente.

On ne veut pas dire par là que tout, dans l'héritage de la gauche, soit nécessairement à conserver. La précipitation avec laquelle a été mise en route la « 5 » justifie, à elle seule, les plus grandes réserves. Reste que la gauche en question a donné le feu vert à ces radios privées dont l'équipe précédente entendait par tous les moyens empêcher l'explosion. Revenant, au vu des réactions du public, sur sa fâcheuse tendance initiale, elle a permis aux journaux radiodiffusés et télévisés d'adopter un ton sensiblement plus libre dans l'ensemble que par le passé. Les sondages que l'on peut lire ces temps-ci montrent d'ailleurs que l'opinion, dans sa nette majorité, en est satisfaite. Ceux qui ont en charge aujourd'hui les destinées du pays auraient bien tort de l'ignorer.

Liberté de l'information

Jacques Chirac en paraît à première vue conscient qui, dans ce domaine comme dans d'autres, se garde bien de prendre la plate-forme de la majorité au pied de la lettre. Il est clair comme le jour qu'il est soumis de la part de ses alliés UDF à des pressions qui ne sont pas sans rappeler celles que les communistes exerçaient jadis sur leurs éphémères alliés socialistes pour l'application de l'ersatz de programme commun adopté au printemps 1981. Mais s'il est sage, et ce qu'il a fait jusqu'à présent donne le sentiment qu'il l'est plutôt davantage que ce que l'on pouvait espérer, il lui faut moins rechercher le soutien de partenaires qui vont fatalement, au fur et à mesure que se rapprochera l'épreuve électorale, devenir des concurrents que celui de la masse des Français.

Ceux-ci, surtout lorsqu'ils ont l'occasion, en voyageant, de faire des comparaisons, ne trouvent pas dans l'ensemble si mauvaise la télévision du service public, même s'ils déplorent entre autres que l'insuffisance des recettes entraîne une abusive multiplication des rediffusions. Il n'y a pas que les sondages pour le montrer. La pétition lancée par *l'Evénement du jeudi* et *Télérama*, qui demande entre autres que les deux grandes chaînes nationales *« financées par la redevance des téléspectateurs et par l'impôt... restent la propriété du pays tout entier toutes tendances confondues »*, connaît un grand succès. Il devrait d'autant plus faire réfléchir que les signatures recueillies, parmi lesquelles les vedettes de la scène et de l'écran côtoient celles d'écrivains et d'universitaires de renom, appartiennent vraiment aux familles politiques, philosophiques, culturelles les plus diverses.

La préoccupation majeure de ceux qui souhaitent le maintien de deux chaînes de service public n'est évidemment pas de laisser au gouvernement du moment la possibilité d'utiliser à sa guise le plus puissant moyen de communication qui soit. Bien au contraire, ils sont unanimes à vouloir que soit assurée au maximum la liberté de l'information. Mais ils pensent que s'il n'y a qu'une chaîne publique, en face de plusieurs chaînes privées, le pouvoir n'en aura que plus tendance à l'utiliser à ses fins propres.

Ils pensent aussi que, de même qu'il doit y avoir une concurrence entre les chaînes privées et entre celles-ci et le service public, il faut, si l'on veut éviter les facilités du monopole et de son corollaire, la bureaucratisation, qu'il existe aussi une concurrence entre les chaînes publiques. Ils pensent enfin que la tendance naturelle des propriétaires d'une chaîne privée est de privilégier, dans sa gestion, les préoccupations commerciales et de multiplier à cet effet des productions dont ils croient, à tort ou à raison, qu'elles flattent, pas nécessairement dans ce qu'ils ont de meilleur, les goûts du public : donc d'aller, *a priori*, au moins cher et au plus facile.

Ce n'est pas ainsi que l'on a une chance de stimuler la production de qualité ni d'aider au si nécessaire combat pour la langue française. A aucune époque, en aucun pays, la production culturelle n'a été complètement abandonnée à la loi de l'offre et de la demande. Qui ne mesure ce que doivent, depuis des siècles, les arts et les lettres, en France, au mécénat, le plus souvent public ? La presse écrite pourrait-elle remplir son indispensable mission si la logique du marché était seule à en déterminer le sort ?

Bien sûr, on peut rêver d'une situation dans laquelle chacun serait théoriquement libre de créer sa propre TV, comme on l'est en principe de créer son propre journal. Mais c'est là une vue de l'esprit, compte tenu de la cruelle réalité des chiffres. Le coût de l'admission au club, très fermé, des émetteurs de télévision représente un apport initial d'un milliard nouveau au minimum avec la perspective de trois ans d'exploitation déficitaire. Il est de l'intérêt de tous d'éviter que le marigot de la télé soit complètement abandonné aux combats de quelques grands caïmans. Il faut donc tout à la fois soutenir les efforts de ceux qui, ne disposant pas de tels moyens, vont s'associer pour se placer, d'une manière ou d'une autre, sur ce nouveau créneau, se persuader que l'étroitesse du marché appelle des solutions européennes et préserver l'essentiel d'un service public qui, l'un dans l'autre, soutient très honorablement la comparaison avec ce qui se fait ailleurs.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) C'est à la fin du gouvernement Fabius que l'Etat a cédé – à Hachette – ses participations à Europe 1.

Les télévisions publiques seraient soustraites de la tutelle du pouvoir

Une première réunion interministérielle a été réunie, lundi 12 mai, sous la présidence de M. Jacques Chirac, pour préparer la loi réformant le système audiovisuel français.

Outre M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, assistaient à cette discussion MM. Edouard Balladur (économie, finances et privatisation), Albin Chalandon (garde des sceaux), Charles Pasqua (intérieur), Alain Madelin (industrie), Alain Juppé (budget), Camille Cabana (privatisation), Gérard Longuet (postes et télécommunications). Rien n'est définitivement arrêté, et la date du 28 mai apparaît plus probable que celle du 21 pour le conseil des ministres qui doit entériner le projet. Toutefois, M. François Léotard a modifié sur un point important le texte initial : les présidents de chaîne seraient nommés par la Commission nationale de la communication.

Dans le projet mis au point par M. Xavier Gouyou Beauchamps, chargé de mission auprès du ministre de la culture et de la communication, les conseils d'administration des chaînes publiques non privatisées étaient composés de onze membres : cinq désignés par l'Etat, quatre par la commission nationale, deux par le personnel. Conséquence : on revenait peu ou prou au contrôle direct du pouvoir sur les chaînes (*le Monde* du 10 mai), comme avant la loi du 29 juillet 1982 et la création de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

« C'est exactement le contraire que nous souhaitons », explique-t-on aujourd'hui rue de Valois, siège du ministère, où l'on veut faire la démonstration que la « politique libérale » a pour but de *séparer définitivement* l'État des chaînes de radio et de télévision. M. Léotard, explique son entourage, poursuit deux objectifs : amplifier cette séparation amorcée en 1982 et accélérer le mouvement de développement de l'audiovisuel en cours, en faisant jouer davantage la concurrence. On juge ainsi que les stations de radios privées ont été *« plus indépendantes »* que le service public. Cette *« logique de l'indépendance »*, assure-t-on, passe par la privatisation la plus poussée possible, pour que le jeu de la concurrente stimule la production audiovisuelle..

Le retour à une tutelle étroite du pouvoir sur ce qui resterait des chaînes publiques ne cadre pas avec ce schéma. La nouvelle hypothèse de travail est la suivante : l'État ne nommerait plus de représentants aux conseils d'administration des sociétés publiques, et c'est la Commission nationale de la communication qui désignerait les présidents de chaîne, comme l'a fait la Haute Autorité depuis la fin de 1982. Rien n'est encore réglé en revanche en ce qui concerne la tutelle financière. *Dans le texte initial, elle restait à* l'Etat ; on sait que la Haute Autorité a réclamé à maintes reprises d'exercer ce pouvoir.

La réunion interministérielle n'a pas tranché sur d'autres problèmes importants, qui font encore l'objet de discussions. C'est le cas, en particulier, du choix de la chaîne qui devrait être privatisée en priorité, le gouvernement maintenant les orientations de la plate-forme commune RPR-UDF de deux chaînes « privatisables ». Des audits sont en cours pour l'évaluation des sociétés, et, si *l'on parle toujours d'Antenne 2 ou* de FR 3, c'est maintenant TF 1 qui est en ligne de mire.

Quoi qu'il en soit, M. François Léotard s'est félicité, qu'à l'issue de cette première réunion au sommet, les objectifs de la plate-forme aient été maintenus. *« Nous avons adopté l'architecture générale du texte*, a-t-il déclaré. *L'élément essentiel en est la grande commission (...). Sur ce sujet-là, nous avons eu un échange de vues et un accord total sur le dispositif que j'ai proposé »*. Selon M. Léotard, *« il n'y a aucune espèce de difficulté »* entre Jacques Chirac et lui à propos de l'audiovisuel.

Y. A.

La CFDT et la CGT appellent à la grève générale le 21 mai

Les deux syndicats les plus importants de l'audiovisuel public, le SURT-CFDT et le SNRT-CGT, ont lancé, lundi 12 mai, un appel à la grève générale pour le mercredi 21 mai (1). Les deux syndicats entendent ainsi s'opposer aux projets de privatisation de chaînes de radio et de télévision. La précédente grève nationale remonte au 14 décembre 1983, à propos de la convention collective, mais des mouvements avaient eu lieu auparavant, lors de la préparation et de la mise en œuvre de la loi du 29 juillet 1982.

Dans l'interview qu'il nous avait accordée le 19 avril, M. François Werner, secrétaire général du SURT, avait laissé entendre que des actions de grève étaient possibles, mais la mobilisation des personnels paraît s'être accélérée depuis que le gouvernement a laissé filtrer le texte mis au point par M. Xavier Gouyou Beauchamps, chargé de mission auprès du ministre de la culture et de la communication.

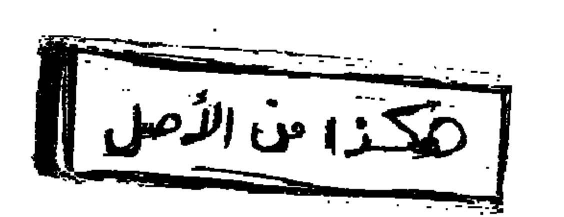
La CFDT estime que ce texte *« organise la privatisation de secteurs entiers, l'insécurité permanente pour les entreprises et les salariés (...). Le déséquilibre organisé mettra en péril la production, la création, créera l'instabilité de l'emploi (...). La loi ne prévoit aucune garantie déontologique : contrôle par le pouvoir dans le service public, contrôle par l'argent dans le privé : où seront le pluralisme et la liberté ? »*

M. François Werner nous a précisé que, pour son syndicat, c'est l'*« économie générale »* du projet qui est en cause, la CFDT ne pouvant approuver une orientation qui *« n'apporte aucune garantie sociale et ne permet aucun avenir aux entreprises »*.

La CGT, de son côté, veut *« s'opposer »* à la *« vente d'entreprises du service public et* à *la distribution des canaux de diffusion à des groupes privés mercantiles, qui représenteraient la dilapidation du patrimoine et du potentiel payé par la redevance des usagers »*. Elle réclame *« le maintien et le développement du service public dans toutes ses composantes »* et celui *« des garanties collectives conquises par les salariés »*.

Une assemblée intersyndicale *devait se tenir ce mardi 13 mai*, en fin de matinée, à la Maison de Radio-France.

(1) Antenne 2 a prévu de diffuser en direct, ce jour-là, « L'heure de vérité » de M. Francois Léotard, ministre de la culture et de la communication.



Le Monde

REGIONS

UNE RENCONTRE « HISTORIQUE »

Toulouse et Bordeaux dans le même bateau

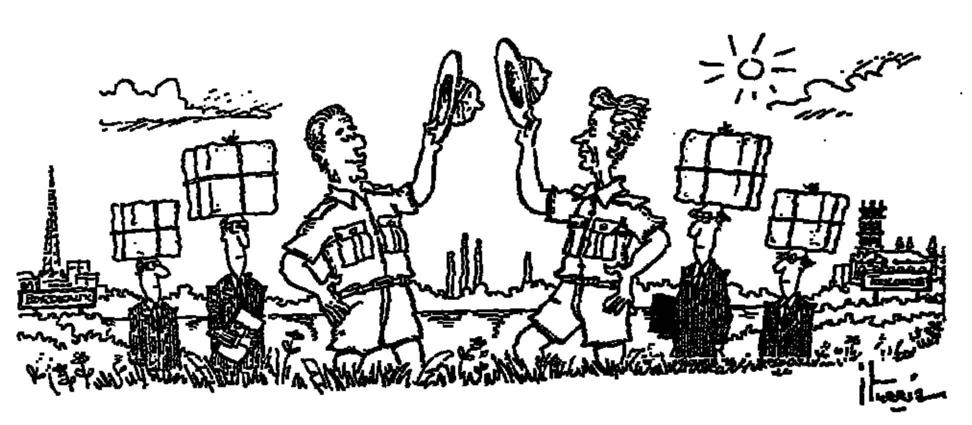
LE 16 juin, à Agen, sera organisée *une réunion commune entre* les responsables politiques et économiques des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. L'objectif est d'effacer la rivalité séculaire qui oppose Bordeaux et Toulouse. Cette rivalité entre les deux métropoles, loin d'être calmée *par la régionalisation*, a, en fait, été exacerbée et renforcée. *« Il faut en finir »*, estime Jacques Chaban-Delmas, qui revendique l'accord plein et entier du nouveau maire de Toulouse, Dominique Baudis, sur cette nécessité.

Pour le maire de Bordeaux, la découverte du contentieux ne date pas d'aujourd'hui. Nouvellement élu à la mairie, il avait, en 1948, rendu *une visite de courtoisie et de bon voisinage* à son homologue toulousain. *« C'était*, raconte-t-il, *une chose tout à fait naturelle pour moi qui n'étais vraiment bordelais que de fraîche date. Je me suis d'abord rendu au Capitole où j'ai rencontré le maire. Je ne me rappelle plus son nom. C'était un homme très bien, un universitaire je crois. Nous avons eu une conversation polie mais froide. »*

Après avoir constaté que « ça ne prenait pas », sans y avoir attaché trop d'importance, il s'était ensuite rendu à une réception qu'il avait organisée dans un grand hôtel. *« Nous avions invité le tout Toulouse, au moins deux cents personnes. Nous nous sommes retrouvés à cinq. Il y avait là un ami, Jean Baylet, le directeur de* la Dépêche, *un ou deux copains du rugby et un joueur de tennis. Personne d'autre. »*

Ce fut pour lui la découverte de ce qu'il y avait, entre Toulouse et Bordeaux, quelque chose de plus infranchissable que les Pyrénées. Par la suite, les preuves n'ont pas manqué. Un canal du Midi qui ne s'ouvre pas sans que l'on sache s'il *s'agit d'une mauvaise volonté* toulousaine, languedocienne ou parisienne ; des querelles de jalousie dans les domaines aéronautique, spatial et universitaire ; jusqu'à cette décision politique qui arrache à Bordeaux, en 1981, un centre *universitaire*, *un calcul programmé et préfinancé pour*, *injure suprême*, le *donner* à Toulouse. Alain Savary, Toulousain et ministre de l'éducation nationale, avait même eu l'outrecuidance de nommer recteur de l'académie de Bordeaux un ancien doyen de l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Le recteur Martin est *toujours en place à Bordeaux, mais on ne* peut pas dire qu'il ait été accueilli à bras ouverts et adopté.

On *ne* sait si Jacques Chaban-Delmas a retrouvé en Dominique Baudis l'image du jeune homme qui avait conquis la mairie de Bordeaux en 1947 ou si le maire de Toulouse a trouvé en Gironde un modèle ou un conseiller. Une seule chose est certaine : *le courant passe entre les* deux hommes et il se pourrait bien que l'on retrouve chez Baudis quelques-unes des recettes que l'on classe généralement sous l'étiquette « méthode Chaban ».



Une compétition imbécile

Il semble surtout que les deux maires ne soient pas décidés à se limiter à des relations de bon voisinage, à échanger du vin et du cassoulet *par-dessus* les *invisibles* Pyrénées qui séparent les deux villes et leurs deux régions.

« Il faut en finir avec cette compétition imbécile, dit Jacques Chaban-Delmas. *Nous pouvons et nous devons nous associer dans de très nombreuses opérations. Nous pourrons ainsi nous montrer beaucoup plus forts vis-à-vis de l'extérieur, à Paris notamment. Ce que nos deux villes ont pu perdre en se tournant le dos ! Baudis de son côté, moi du mien, nous allons entreprendre ce travail. »*

Première étape donc, le 16 juin, entre Bordeaux et Toulouse, à Agen, qui, à force d'être une cité mitoyenne, pourrait bien devenir une *place politique. Mais les ambitions du maire de* Bordeaux *ne* se limitent pas à cela. Il entend aussi regrouper toutes les régions du sud de la France, des Alpes à l'Atlantique, dans une coopération interrégionale à destination du bassin méditerranéen et de l'Afrique. *Les bases de ce regroupement* devraient être jetées à Paris, le 11 juin, lors d'une réunion à laquelle participeraient les cinq régions concernées (Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, *Midi-Pyrénées et Aquitaine). Il s'agit pour Jacques Chaban-Delmas de faire prendre* conscience à ces capitales régionales qu'elles peuvent être un relais efficace et bientôt indispensable entre l'Afrique et Bruxelles.

PIERRE CHERRUAU.

ALSACE

De La Villette à Mulhouse

Un accord de partenariat a été signé entre la cité des sciences et de l'industrie (CSI) de La Villette et le Centre de culture scientifique, technique et industriel de Mulhouse (CESTIM) ? Par cet accord, paraphé par leurs présidents respectifs, MM. Maurice Levy et Jacques-Henry Gros, les deux organismes s'engagent à mettre en place un réseau informatique pouvant être consulté à Paris et à Mulhouse, une collaboration scientifique et des échanges d'expositions.

La Maison des régions de La Villette devrait ainsi accueillir prochainement l'exposition intitulée « d'Héron d'Alexandrie à la centrale nucléaire » sur l'histoire de la vapeur présentée actuellement au Musée du chemin de fer à Mulhouse.

BASSE-NORMANDIE

Revoici le musée

Le musée de Normandie, installé dans l'ancien logis des gourverneurs du château de Caen, après avoir été rénové rouvre ses portes. Il a été créé en 1946 sur l'initiative de Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée des arts et traditions populaires de Paris. Mais le public ne l'a découvert qu'en 1963. A l'automne 1984, le musée avait provisoirement fermé ses portes. Il compte aujourd'hui douze salles réparties en trois sections. La première est consacrée à la période qui va de la préhistoire à l'arrivée des Vikings en 911, date de la naissance de la Normandie ; la deuxième section est intitulée « L'homme et le sol » et s'intéresse aux types d'habitat et aux techniques de production agricole ; la dernière section est celle des métiers et des artisanats traditionnels tels que constructions à pans de bois, dinanderie, dentelle, poterie... Le musée a aussi une vocation scientifique. Il est le siège du centre d'archéologie de Normandie, et des Annales de Normandie. Il possède également un laboratoire de restauration, gère un fichier thématique et propose aux chercheurs une bibliothèque de consultation.

BRETAGNE

Les mauvaises pluies de Brest

Bien que la rade de Brest ne figure pas en rouge sur la carte de la pollution du littoral, les scientifiques *lui portent, néanmoins*, une attention particulière. Trente chercheurs océanographes y traquent l'azote et tous ses dérivés, en particulier les nitrates. Ils procéderont aussi à des mesures très fines en baie de Morlaix, en baie de Lannion et dans l'estuaire de l'Ille-et-Vilaine.

L'objet est d'étudier l'impact d'une agriculture d'élevage intensif sur l'équilibre des systèmes littoraux. On sait, par exemple, que la prolifération des algues vertes qui engluent les estrans et obligent à réaliser de gros travaux de déblaiement avant les vacances, en raison des *fortes odeurs, s'explique* par le fait que cette algue tire profit de tout l'azote disponible provenant soit des engrais, soit du lisier, soit des déchets urbains ou liés au tourisme.

Ce programme baptisé TBA (transfert biochimique de l'azote) parrainé par le CNRS et financé par la CEE a, par ailleurs, permis de mettre en lumière une source de pollution : les pluies ammoniaquées qui proviennent de la dissipation dans l'air de l'ammoniac contenu dans le lisier de porc dont les épandages sont nombreux en Bretagne.

Nems à la finistérienne

La société bretonne Luang, installée à Henvic près de Morlaix, est devenue en un an le premier fabricant français de nems (petits pâtés chinois).

Créée en 1980, avec quelques personnes, comptant actuellement vingt salariés, elle espère passer à vingt-huit fin 1986 et trente-huit en 1988, avec des perspectives à l'exportation, comme en témoigne le contrat signé avec la base navale américaine de San-Diego (par l'intermédiaire de la PME quimpéroise Seproval) pour l'achat de nems à base de poisson.

La société Luang a gagné le premier prix du challenge Création-Innovation décerné par le conseil général du Finistère.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Gardes champêtres urbains

La ville de Reims, à l'instar de Douai, Nantes et Saint-Etienne, a créé un service de protection de l'environnement urbain.

Ce service aura pour tâche de collecter des informations, de les transmettre très rapidement à un organe de centralisation qui les dirigera sur les services compétents. Lorsque, par exemple, les inspecteurs, les gardiens ou les auxiliaires de l'environnement urbain remarqueront un dépôt sauvage d'ordures, un véhicule abandonné, ils le signaleront au poste central qui répercutera l'information au service de la voirie pour que ces détritus soient enlevés au plus vite. Ils signaleront aussi immédiatement les incidents ponctuels : *fuite* d'eau, de gaz, incendies ou début de rixes ou de bagarres. En aucun cas, ils ne devront intervenir eux-mêmes.

Ce service sera composé de six patrouilles de deux personnes, un fonctionnaire communal et un TUC.

FRANCHE-COMTÉ

Leçon de conduite chez Edgar Faure

C'est un centre de formation de cadres de l'enseignement de la conduite automobile qui, à Port-Lesney, dans le Jura, succède aux jeunes Libanais dans les locaux de l'ancienne école d'apprentissage des travaux publics. Depuis 1984, année où la fédération nationale des travaux publics a fermé son école, tout Port-Lesney (six cent cinquante-huit habitants) compte sur l'imagination et l'influence de son maire, Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté pour trouver une nouvelle destination à l'ensemble immobilier. La solution libanaise (un mécène libanais s'engageait pour plusieurs années à envoyer de jeunes compatriotes pour suivre leurs études en France) a fait long feu. Quant à l'INFAC, organisme de formation issu des comités d'entreprise à majorité CFDT, il semble avoir renoncé à créer une école d'application hôtelière à Port-Lesney.

Le centre mis en place par l'Association pour la formation des formateurs à la conduite a reçu le premier groupe de responsables d'auto-école désireux de s'adapter à la formation de conducteurs âgés de seize à dix-huit ans, conformément à la décision du comité interministériel de la sécurité routière, et d'étendre à vingt autres départements l'expérience d'apprentissage anticipé de la conduite engagée dans les Yvelines et l'Essonne.

HAUTE-NORMANDIE

La Seine-Maritime dans la course

La Seine-Maritime va se retrouver plonger plus de dix ans en arrière pendant toute la saison automobile 1986. Une Alpine-Renault coupé V6GT de 340 chevaux va participer au championnat de France des voitures de production sous les couleurs du département avec le numéro 76. L'initiative régionale a été mise sur pied à la fois par le comité d'expansion économique de Dieppe, où est installée l'usine Alpine, et par l'Association sportive automobile qui rassemble nombre d'anciens qui ont connu l'épopée Alpine-Renault des années 70.

Le département de Seine-Maritime a accepté d'être le principal commanditaire de l'Alpine. Son président, Jean Lecanuet, a tenu personnellement à souligner l'intérêt d'une opération qui *« développera en France une image jeune de la Seine-Maritime »*. Cette tâche est confiée à Alain Serpaggi, *champion* de France des rallyes deuxième division 1985 sur R5 Turbo.

ILE-DE-FRANCE

Le Val-de-Marne prend la mer

En 1985, le Val-de-Marne s'alignait au départ du Tour de France à la voile avec le « Val-de-Marne-Orly ». De cette aventure, le département retirait, entre autres satisfactions, le fait de voir des jeunes préférer les sirènes du grand large à celles de la petite délinquance. De là est né le projet de création d'une goëlette-école baptisée « Val-de-Marne ».

Construite à Marseille, selon les plans de l'architecte naval Guy Ribadeau-Dumas, elle pourra embarquer l'équivalent d'une classe d'école, soit 30 passagers, ce qui devrait faire, bon an mal an, mille personnes. En plus de 30 couchettes et de 4 cabines d'invités, elle abritera dans ses flancs un équipement vidéo, un ordinateur et une bibliothèque. Le poste d'équipage, séparé, sera installé à l'avant.

Ces aménagements, souligne son futur skipper, Dominique Meyer, seront réalisés pour tenir compte de l'embarquement non seulement d'enfants et d'adultes, mais aussi de handicapés. La maniabilité du voilier a été étudiée pour permettre à des enfants de participer aux manœuvres.

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

IBM en parasismique

Le Centre d'études et de recherches IBM à La Gaude, qui emploie *mille trois cents personnes*, vient d'être équipé de systèmes parasismiques. Les travaux ont duré deux ans et coûté quelque 25 millions de francs. L'immense bâtiment en « Y » pourrait *désormais*, assure-t-on, supporter sans dommages un séisme de force 8 sur l'échelle de Mercalli, qui en compte douze.

Le Centre de La Gaude est situé sur une zone classée en « sismicité moyenne ». Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'Institut de physique du globe de Strasbourg ont été associés notamment au programme d'études. Seuls, jusqu'à présent, les édifices publics doi mai 1854 par Frédéric Mistral et ses amis, se tiendra, cette année, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dans le Var.

Les festivités, qui commémorent la fondation du mouvement, se dérouleront du 17 au 20 mai et permettront, disent les responsables du mouvement, de retrouver les caractérisdifférence, le tout sans aucune soumission à la politique des partis.

TROP DE TURBULENCES

La Méditerranée a perdu ses phoques

JUSQU'EN 1950 on pouvait encore apercevoir sa sympathique frimousse agrémentée de moustaches le long des côtes des îles *d'Hyères et* du littoral corse. Aujourd'hui le phoque-moine, l'unique espèce de phoque vivant en Méditerranée pour avoir su s'adapter aux eaux tempérées a complètement disparu du *littoral français, bien qu'il soit protégé depuis* 1961. On ne le trouve plus qu'au long des côtes d'Algérie, de Libye, mais surtout en Grèce et en Turquie (pas *étonnant* qu'Homère l'évoque dans *l'Odyssée). Cependant, la population mondiale de cette espèce de mammifère marin* est estimée à quatre cents individus, considérés par les scientifiques comme des survivants menacés à brève échéance.

Le phoque-moine, qui doit son surnom à la *couleur « robe de bure » de son pelage, mesure* 2,50 *m* à 3 *m* et pèse 200 à 300 kg. Il vivait principalement dans les grottes marines qui parsèment le littoral français de Méditerranée, depuis Cassis et les calanques marseillaises jusqu'à *Port-Cros* et *Porquerolles*, en passant *par la cap Corse et les golfes de Propriano et* Bonifacio.

Quelles sont les causes de cette désertion et de l'effondrement de la reproduction de l'espèce ? Plusieurs facteurs semblent s'être additionnés dans le temps. La régression paraît *avoir commencé dans le courant des* années 20, lorsque les bateaux de pêche furent équipés de moteurs. Les dérangements des colonies par les pêcheurs et les plaisanciers et l'extension considérable de la pratique de la *navigation de plaisance ont été très nocifs* pour le phoque-moine, animal assez farouche et craintif, particulièrement au moment de la reproduction, ainsi que l'atteste le nombre *d'avortements* constatés. L'activité humaine à *proximité des grottes occupées par la mère et* son petit entraîne fréquemment une rupture des liens affectifs et un abandon du nouveau-né, incapable de se débrouiller seul et qui est condamné.

Demain à Antibes ?

L'augmentation de la pression humaine sur le littoral méditerranéen français a aussi réduit les portions de côtes sauvages, s'accompagnant de dégradations et de surexploitation des ressources *côtières, sans parler de la pollution marine* causée *par* les rejets d'hydrocarbures et d'égouts non épurés qui appauvrissent la flore et la faune marines dont se nourrit le phoque-moine (sars, rougets, anguilles, congres).

Enfin, les pêcheurs ont accusé l'espèce de déprédations dans les filets (*accusations fortement exagérées) et ont trouvé là une raison de* la chasser au fusil comme un vulgaire lapin de garenne.

La responsabilité de l'homme dans la disparition du phoque-moine est patente. La gravité de la situation, la mortalité chez une espèce qui ne *la compense plus par les naissances, ont attiré* l'attention des responsables scientifiques du parc national de Port-Cros et du ministère de l'environnement. Un programme de sauvetage est en cours d'élaboration. Dans un premier *temps, il consisterait à capturer un certain nombre* de phoques (quitte à aller les chercher en Mauritanie où subsiste une colonie) et à les installer provisoirement au Marineland d'Antibes. Cela afin d'obtenir, si possible, des naissances en captivité.

Dans un deuxième temps, les phoques-moines seraient transférés dans une anse de Port-Cros, soigneusement fermée et interdite d'accès afin de favoriser une réadaptation au milieu naturel. Enfin, les phoques seraient transférés vers un ou plusieurs sites où ils auraient des chances de prospérer. On parle de l'île italienne de Monte-Christo, où les animaux n'entreraient pas en compétition avec les pêcheurs.

C'est, de l'avis du *professeur* Charles Boudouresque, président du conseil scientifique de Port-Cros, la dernière chance de sauver le phoque-moine de Méditerranée.

JEAN CONTRUCCI.

Cette page a été réalisée, sous la responsabilité de Jacques-François Simon, par nos correspondants Etienne Banzet, Claude Fabert, Francis Gouge, Bernard Lederer, Pascale Monnier, Gabriel Simon, Michel Vivès.

L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

Six morts par irradiation

Un peu partout en Europe, le niveau de la radioactivité baisse, laissant à penser que, comme l'affirment les autorités de Moscou, la situation est désormais maîtrisée à Tchernobyl. Un communiqué publié, le lundi 12 mai, par le gouvernement soviétique, indique en effet que *« le niveau de radiation en Biélorussie et en Ukraine, y compris à Kiev, s'améliore »*. Au cours des dernières vingt-quatre heures, poursuit le communiqué, les travaux de décontamination se sont *« considérablement étendus sur le site et dans les installations de la centrale »*. Il ajoute qu'un *« refroidissement efficace du réacteur accidenté est en cours et* [que] *le bétonnage du bloc énergétique se poursuit »*.

Dressant un nouveau bilan de la catastrophe, le gouvernement soviétique annonce que *« trente-cinq personnes sont dans un état grave et que six personnes souffrant de brûlures et de radiations sont mortes »*. Compte tenu des deux personnes décédées au moment de l'accident, cela porte à huit le nombre officiel des victimes. D'autre part, l'agence Tass a indiqué, lundi, que 92 000 personnes avaient été évacuées de la zone de la centrale.

En Europe occidentale, les taux de radioactivité sont revenus à la normale, notamment en Allemagne fédérale où les mesures de précaution prises avec les légumes à feuilles et le lait frais demeurent cependant en vigueur. En France, où les autorités restent accusées d'avoir caché le fait que les retombées radioactives n'avaient pas épargné le pays, l'exposition à la radioactivité ambiante est comparable au *« niveau antérieur à l'accident de Tchernobyl »*, indique le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). Le 12 mai, à 0 heure, précise le SCPRI, la radioactivité était de 0,15 micrograys par heure (15 microrads). Le laboratoire du professeur Pierre Pellerin indique aussi *« une poursuite de la décroissance de l'iode 131 »*.

La CEE a décidé d'interdire provisoirement les importations de produits alimentaires frais de sept pays de l'Europe de l'Est, non sans susciter des réactions de la part de ces derniers. L'agence Tass a ainsi accusé les *« puissances occidentales »* de *« chercher à profiter du malheur d'autres pays et peuples »*.

Le gouvernement polonais juge pour sa part l'embargo discriminatoire, dans la mesure où il ne concerne pas des pays comme la Suède, la Finlande et l'Italie, et accuse la CEE *« d'un stratagème malhonnête de concurrence »*.

La Yougoslavie est cependant le pays le plus touché par la décision de la CEE. Elle était, en 1985, le principal exportateur de produits agro-alimentaires vers la Communauté (286 millions d'ECU – 1,95 milliards de francs).

A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de la CEE se sont séparés dans la soirée du 12 mai sans établir de normes communautaires sur le taux de radio-activité admissible dans la commercialisation du lait, des fruits et des légumes nous indique notre correspondant auprès des Communautés européennes. Les Douze sont toutefois convenus que chaque Etat membre devra respecter, lors de ses exportations les seuils de tolérance fixés par les autorités nationales du pays de destination. Pour les produits concernés la France devra donc à son tour déterminer *« les tolérances normales »*.

« L'arrangement » de lundi a tout de même permis à la communauté d'officialiser la fermeture jusqu'au 31 mai prochain de ses frontières aux importations d'animaux sur pied et de produits alimentaires frais en provenance d'Union soviétique, de Bulgarie, de Roumanie, de Hongrie, de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie.

Les silences tactiques de M. Gorbatchev

Pourquoi M. Gorbatchev, d'habitude si disert, n'a-t-il pas encore pris la parole pour commenter la catastrophe de Tchernobyl ? Son silence n'est-il pas en contradiction avec l'image qu'il tente de projeter depuis son accession au pouvoir ? Celle d'un homme qui connaît les préoccupations de ses concitoyens, les aléas de la vie quotidienne, le poids des pénuries diverses, de la corruption, de l'alcoolisme et des paralysies bureaucratiques ; un homme qui n'hésite pas à payer de sa personne au cours des visites impromptu aussi bien à Leningrad ou à Kouibychev, en Sibérie, que dans une simple usine de Moscou.

Certes, il n'est pas d'usage en URSS que le numéro un s'étende sur les mauvaises nouvelles. Lorsqu'on ne peut pas les cacher, on peut toujours en faire retomber la responsabilité sur quelques lampistes, ce qui a d'ailleurs commencé à Tchernobyl, puisque trois responsables d'une entreprise de transports de la région viennent d'être sanctionnés pour avoir traîné les pieds dans l'évacuation des populations contaminées. Mais il faudra, cette fois-ci, remonter beaucoup plus haut, car le Kremlin vient de reconnaître implicitement qu'il avait considérablement sous-évalué l'ampleur du désastre pendant quarante-huit heures du fait de la mauvaise estimation qui en avait été faite sur place par les responsables locaux. L'aveu est de taille et peut avoir même des retombées internationales. Certains opposants à tout contrôle des armements, déjà, ne se privent pas, aux Etats-Unis, d'utiliser l'argument sur le thème : *« Quelle confiance peut on avoir dans la parole de l'Union soviétique, si ses dirigeants sont incapables de savoir ce qui se passe sur leur territoire. »*

La meilleure défense consistant à passer à l'offensive, il serait étonnant que M. Gorbatchev reste encore très longtemps silencieux. Mais s'il parle, il voudra sans doute disposer de toutes les données, et pouvoir annoncer en même temps qu'un retour à la normale la sanction des coupables et la réforme d'un système de communication qui n'a pas fonctionné. Autant d'éléments qui devraient normalement lui être fournis par la commission d'enquête créée peu après l'accident de Tchernobyl et dont on est toujours sans nouvelle. On murmure déjà qu'une des victimes de l'affaire pourrait bien être le premier secrétaire d'Ukraine, M. Vladimir Chtcherbitski, qui a réussi jusqu'à présent à échapper aux mailles du filet qui a entraîné vers la retraite bon nombre de responsables des années Brejnev.

Le ton nouveau adopté par la presse soviétique depuis quelques jours est en tout cas significatif d'un changement notable : aux sèches certitudes des premiers jours, ont succédé doute et interrogations. On continue, certes, à s'en prendre aux médias occidentaux accusés d'avoir manifesté *« une joie malsaine »* mais on reconnaît enfin qu'il y a un problème et que le drame aurait été bien plus immense si le réacteur endommagé avait fonctionné à pleine puissance au moment de l'accident.

« Toujours et en toutes circonstances les communistes ont besoin de la vérité », a déclaré M. Gorbatchev en février dernier, devant le congrès de son parti. Il ignorait sans doute l'ampleur du défi qu'il se lançait à lui-même et qu'il doit relever aujourd'hui s'il veut combler en partie la perte de crédibilité qu'il vient de subir.

JACQUES AMALRIC.

Lire aussi page 19 *le Monde des sciences* sur les maladies du nucléaire.

A RUNGIS

Des salades lavées de tout soupçon

Les grossistes de Rungis n'ont pas le moral. *« Ils nous cassent le marché pour au moins deux semaines avec leurs histoires de radiations,* se plaint un négociant de fruits et légumes. *Ou bien on parle tout de suite, ou bien on ne dit rien.*

Les salades contaminées sont toutes parties, et c'est maintenant que les ventes fléchissent ! » « Le ventre de Paris » serait-il souffrant après le passage du nuage de Tchernobyl ? Disons que la conjoncture est mauvaise pour les marchands de légumes et de produits frais. *« Normalement, dès qu'il y a un rayon de soleil, on vend,* explique un grossiste de l'Oise. *Et voilà que les informations font hésiter le client. »*

Ce coup du sort est d'autant plus mal ressenti aux halles de Rungis que le printemps maussade a été général. Mauvais temps partout : pas de primeurs du Midi ni du Val-de-Loire. *« Les salades arrivent toutes en même temps, c'est pas bon pour les cours »,* commente un manutentionnaire sur son élévateur. Le patron d'une maison qui fournit restaurants et cantines fait ses comptes : *« Moins 5 francs du colis de douze pièces pour la laitue. Depuis hier. Mais c'est pas tant la centrale atomique que le long week-end.*

Tous les Parisiens sont partis. On a mal vendu. » Son collègue précise que, de toute façon, *« les salades, c'est du tunnel »,* c'est-à-dire qu'elles sont cultivées sous tunnel de plastique. Un autre observe que *« c'est surtout l'Italie qui est touchée ».* Lui n'a d'italien que les artichauts, *« mais on les fait cuire... »*

Les poireaux de la botte

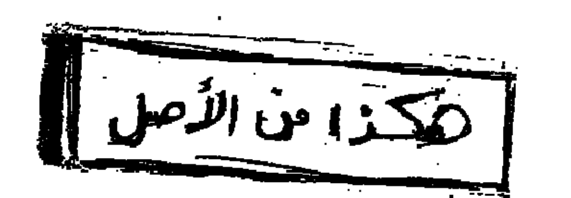
Ne parlez pas des Italiens à cette dame qui veille scrupuleusement au bon ordre de l'empilement des cagettes : *« Ils interdisent la vente chez eux, mais ils nous refilent tout »,* dit-elle indignée. Allez savoir si les maraîchers de la botte ne profitent pas de l'alerte aux neutrons pour écouler leurs stocks !

Pour ces deux vendeuses de marché « parigotes », en revanche, le mal est là depuis trois jours. *« Dimanche, les ménagères regardaient la marchandise comme si elle était avariée. Insensé ! »*

Et les exportations vers l'Allemagne, le gros client de Rungis ? *« La semaine dernière, on n'a fait que quatre cents colis au lieu des cinq cents habituels »,* précise un exportateur sur le marché de Bonn. Un transporteur ajoute que, à sa connaissance, aucune marchandise n'a été retenue ni saisie à la frontière. *« Nous avons reçu les bordereaux d'arrivée, comme d'habitude. »*

Les grossistes, en tout cas, sont plus inquiets pour leur carnet de commandes que pour leur santé. *« Le professeur l'a dit hier soir : manger une salade irradiée, c'est comme aller passer le week-end en altitude ! »* Son collègue, hilare, ajoute : *« Il paraît qu'en Bretagne les gens, dans leurs maisons de granit, sont plus irradiés que leurs salades. »* Si la télévision l'a dit...

ROGER CANS.



Cannes 86

LES voies du Seigneur sont parfois pénétrables. A Cannes, la ferveur due au talent s'est emparée d'une manifestation qui attendait encore de commencer vraiment. Et c'est par la grâce de deux cinéastes chrétiens que la fête a pris sa véritable dimension d'événement. Que le cinéma a affirmé sa plus noble vocation : faire rire et faire pleurer sans discrimination ; que le Festival a justifié sa plus évidente mission : abattre les frontières de la création.

ÉVÉNEMENT

UN Russe exilé en Suède explore le territoire d'Ingmar Bergman pour composer un bouleversant poème sur le péché collectif et la rédemption, c'est le Sacrifice *d'Andrei Tarkowski. Et l'émotion, le respect sont au rendez-vous. Un Américain, émigré d'Italie, arpente sa ville, New-York, au cours d'une folle nuit pour proposer une épatante comédie sur la peur et la frustration. C'est* After Hours *de Martin Scorsese, et la surprise, le ravissement sont au rendez-vous.*

LE mot palmarès s'insinue dans les conversations. C'est bon signe. La compétition a déjà deux champions.

SÉLECTION

« After Hours », de Martin Scorsese

Un cauchemar irrésistible

Il court, cherche de l'aide,
supplie en vain,
invoque Dieu sans espoir,
souffre mille morts :
c'est l'euphorie.
Au long
de cette épouvantable,
de cette inexorable
descente aux enfers,
ah ! comme on rit !

TOUT est bon. Rien à jeter. Ni une *image ni une* idée. Tout en muscles, en nerfs, à mourir de rire, à mourir de peur. *After Hours*, de Martin Scorsese, est un classique avant même d'être sorti. Le cinéaste de la violence et de la rédemption s'offre une pause dans son œuvre tourmentée et réussit une époustouflante comédie de la frustration. Dans le décor de ses tragédies urbaines *(Mean Streets, Taxi Driver)*, New-York nocturne au ras du menaçant bitume, son héros, son frère, son double, l'informaticien Paul Hackett va ouvrir toutes les portes interdites.

Griffin Dunne et Rosanna Arquette

Sur fond de symphonie de Mozart, délicate allégresse, c'est l'ouverture. Paul (Griffin Dunne) quitte son bureau. Les lourdes grilles dorées se referment sur sa solitude soudain désœuvrée. Ça commence « piano ». Paul va dans un coffee-shop, lit *Tropique du Cancer*, se fait draguer par une délicieuse enfant, elle habite un loft avec une amie sculpteur qui vend des presse-papiers en forme de petits pains. Si Paul venait ? Paul va venir. Et la sarabande va commencer. Son seul billet de 20 dollars s'envole dans un taxi jaune. Kiki, la *femme-sculpteur* qui modèle des *formes humaines en* papier trempé, s'endort, et Marcy la jeune dragueuse se refuse à lui, prétextant d'horribles cicatrices... Paul tente de prendre le métro, mais les tarifs ont augmenté ; il veut emprunter de l'argent au patron du bar, *mais* la caisse *vient* de se coincer. Il retourne chez Marcy, mais elle est morte. Il retourne au bar, mais la serveuse l'entraîne chez elle. Il s'enfuit dans une boîte punk où on veut le scalper, *il* court *mais heurte* une voiture, une vendeuse d'ice-creams le recueille mais l'empêche de téléphoner. Il pleut de plus en plus fort, on le prend pour un cambrioleur, une milice privée le poursuit, il se jette à genoux sur la chaussée, prend Dieu à témoin (clin d'œil du très chrétien Scorsese) : *« Mais enfin, je ne suis qu'un programmeur ! »*

Impuissance et désespoir

Cette prière ne trouve évidemment aucun écho. Avant d'être transformé en statue de plâtre par une prostituée sur le retour, avant d'être volé sous cette forme insolite par deux malfrats philosophes et jeté au petit matin devant *les grilles mêmes de son bureau*, Paul Hackett aura connu le fond de l'impuissance et du désespoir, aura traversé le labyrinthe entortillé dans des fils piégés par des Arianes hystériques.

Et sera tout surpris et heureux de se retrouver vivant, comme nous sommes tout surpris et heureux de rire autant, de rire tout le temps aux incessants malheurs du programmeur. C'est *que Martin* Scorsese est un sorcier. Punch, tension, dérision. Pour visualiser l'angoisse, pour nous entraîner dans l'engrenage *fatal* de la spirale infernale, il parodie Hitchcock, lève son chapeau à Fritz Lang, laisse sa caméra courir dans les rues désertes de Soho à un rythme de cœur emballé, filme avec une maestria furieuse.

Et les interprètes suivent. Griffin Dunne passe de la panique à l'accablement avec un charme constant, et Rosanna Arquette, exquis mensonge ambulant, coquelicot vénéneux, est la séduction même.

After Hours, une heure trente-huit de cauchemar désopilant. A voir absolument. Deux fois, pour commencer.

DANIÈLE HEYMANN.

« Le Sacrifice », d'Andrei Tarkovski

Dieu dans la nuit d'été

Le pire nucléaire
est pour demain.
Alexandre conclut un pacte
avec Dieu
pour sauver l'humanité.
Tarkovski, lyrique et poète,
signe un film sublime.

ALEXANDRE, un écrivain qui fut aussi acteur, s'est *retiré* avec sa famille en *un* endroit désert de l'île de Gotland. Comment ne pas penser à Ingmar Bergman et à ses films insulaires, d'autant qu'Erland Joseph interprète Alexandre, que Sven Nykvist, directeur de la photographie, a réglé les éclairages d'une nuit d'été à l'époque du soleil de minuit, que le groupe réuni autour de l'écrivain est, en majorité, féminin ? Par ailleurs, *le Sacrifice* a été coproduit par la Suède et la France.

Dans l'exil, Andrei Tarkovski se retrouve au cœur de paysages souvent scrutés par Bergman, qui, après avoir cherché des preuves de l'existence de Dieu, avait cessé d'y croire. Mais, russe avant tout, mystique, Tarkovski rouvre les portes fermées par Bergman, lui adjoint ses propres œuvres (*Andrei Roublev, le Miroir, Stalker, Nostalghia*), installe à Gotland une datcha où l'on languit d'ennui, d'immobilisme, comme chez Tchekhov. Et, dans la nuit d'été suédoise, Alexandre trouve Dieu, conclut avec lui un pacte pour sauver les siens, l'humanité, d'une guerre nucléaire annoncée mystérieusement à la télévision le soir où l'on fête son anniversaire.

En 1983, Tarkovski a partagé, à Cannes, pour *Nostalghia*, le Grand Prix du cinéma de création avec *l'Argent*, de Robert Bresson. Aujourd'hui, il nous prouve avec la richesse d'esprit, de langage filmique, *apportée à Sacrifice qu'on peut* encore réinventer le cinéma.

Au début du film, Alexandre se tient *au bord d'un chemin* avec *son* jeune fils, qu'il appelle toujours « Petit Garçon ». Celui-ci vient de subir une opération des cordes vocales et ne peut pas parler. Alexandre plante un arbre mort, *sorte d'épure japonaise, en racontant* une légende de la fidélité. Si on arrose régulièrement le pied de l'arbre, en y croyant, il revivra.

Les symboles d'une inspiration vitale

A la fin du film, le Verbe – au sens chrétien – vient concrétiser la légende. De ce début à cette fin, il *s'est passé* beaucoup *de choses, mais* le temps, chez Tarkovski, coule à la manière d'une source enchantée. On ne le sent ni long ni lent ; il envoûte. La mise en scène, suite de plans-séquences privilégiant l'espace, fait *glisser* quelques êtres humains à la rencontre les uns des autres.

Petit Garçon apparaît et disparaît comme un lutin. Adélaïde, l'épouse, Marta, la fille aînée, Victor, l'ami de la famille, Julia, la gouvernante, dansent un ballet dérisoire sans comprendre l'amour qui leur est donné. Otto, le facteur philosophe (il cite Nietszche), apporte en cadeau une carte authentique de l'Europe à la *fin du dix-septième siècle*. L'Europe, phare de la culture, de la chrétienté, peut-être. Les symboles viennent d'une inspiration vitale, d'un souffle d'âme transmué en images.

Andrei Roublev, le peintre d'icônes du film d'il y a vingt ans, avait fait vœu de *silence* pour un *péché gardé secret, s'opposait* au marcheur et à la souffrance de l'humanité. Au cours de la nuit où peut éclater la catastrophe nucléaire, Alexandre, guidé par Otto, va à l'autre bout de l'île, chez Maria, la servante islandaise qui passe pour sorcière bénéfique. *Maria : Marie. De la mère de Dieu*, cette femme a la bonté rédemptrice. Elle lave les mains d'Alexandre, elle l'accueille dans ses bras pour le protéger, elle se transforme avec lui sous les plis d'un drap – un suaire – en marbre religieux sculpté par le Bernin. Grâce à elle, Alexandre accomplit le sacrifice nécessaire. Il détruit tous ses biens, il se voue au silence total, il renonce à Petit Garçon ; il accepte, même, de passer pour fou.

Le lyrisme de Tarkovski, plus dépouillé mais toujours intense, illumine de l'intérieur le personnage d'Alexandre et cette vision d'un monde terreste dont les couleurs *parfois*, se décolorent, comme si l'infini traversait la toile de l'écran. La datcha s'enflamme, bûcher expiatoire au milieu d'un pré gorgé d'eau.

Alexandre dit à Petit Garçon que la mort n'existe pas. Seule la peur de la mort existe, et tout changerait si on n'avait plus peur. Tarkovski a dédié ce film sublime à son petit garçon.

JACQUES SICLIER.

OJA



ON n'échappe pas à son destin, même posthume. Les extraits inédits du Don Quichotte, d'Orson Welles n'ont pu être projetés comme promis. Copie trop fragile, paraît-il. La malédiction continue... Au moins, le chevalier errant du cinéma mondial aura-t-il trouvé un moment la paix auprès d'une compagne. Dans Vérités et mensonges, très belle sous son grand chapeau, elle fourguait des faux Picasso. Oja Kodar a assisté, à Cannes, au vernissage de l'exposition consacrée à « Citizen Welles ». C'était hier, il y a vingt-quatre ans, qu'elle le rencontra. Il tournait le Procès de Kafka. Evidemment dans des conditions incommodes. Les intérieurs allaient être filmés à Paris dans la gare d'Orsay délabrée, et les extérieurs à Zagreb. Oja, à Zagreb justement, était sculptrice. Elle suivit Orson Welles jusqu'à la fin de sa vie et devint la légataire de tous ses films inachevés. Un héritage inestimé.

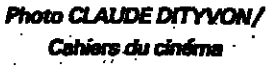


Photo CLAUDE DITYVON / Cahiers du cinéma

BRÈVES – RENCONTRES

Un Américain intrépide

Bravant la psychose cannoise, Griffin Dunne est venu seul présenter *After Hours*, dont il est l'acteur et le coproducteur. Après quatorze heures passées dans le train omnibus qui le ramenait de Genève où avait atterri son avion, l'acteur, à qui on demandait s'il n'avait pas eu peur des attentats, a répondu sobrement : *« Je suis là, c'est tout. »*

Le triomphe des cousins

Après ceux de l'Italie et des Pays-Bas, ils ont racheté le plus grand circuit de salles britanniques. Aujourd'hui, on murmure à Wall Street qu'ils s'intéressent de près à la Metro Goldwyn Mayer. Les deux cousins, Menahem Golan et Yoran Globus sont les vrais stars du Festival. Leur entreprise-champignon, le groupe Cannon, accapare les panneaux d'affichage de la Croisette, raffle les pages de publicité dans les magazines et multiplie les annonces spectaculaires. L'an dernier, Golan et Globus signaient sur un coin de table l'adaptation du *Roi Lear* avec Jean-Luc Godard. Ils récidivent cette année en engageant Joan Collins, la star de *Dynasty*, pour incarner Régine dans une série télévisée de six heures qui décrira par le menu *« la vie nocturne des grandes capitales européennes »*. Pour faire bon poids, Cannon annoNce aussi la mise en chantier de douze films pour enfants : *la Belle au bois dormant, le Chat botté, Cendrillon*, etc.

Vaches maigres

1985 aura été une année de vaches maigres pour le cinéma français. Les recettes cinématographiques ont continué de baisser. Les films français ont été moins nombreux et ils ont coûté plus cher. Au cours d'une conférence de presse, Jérôme Clément, directeur du centre national de la cinématographie, a précisé que cent cinquante et un longs métrages ont été agréés en France l'an passé contre cent soixante et un en 1984. Pour les mêmes périodes, les investissements ont été de 2 012 millions de francs contre 1 949 millions de francs. Quant aux recettes, elles ont porté sur 3 804 millions de francs au lieu de 3 973 millions de francs en 1984. Le nombre des entrées a lui aussi chuté : *172,2 millions de spectateurs* contre 190,8 en 1984. En revanche si les films américains se sont taillé la part du lion avec 39,2 % du nombre des spectateurs, les films français ont tiré leur épingle du jeu en passant de 44,3 % en 1984 à 49,3 % l'an dernier.

Deux hommes et un magot

Les deux hommes sont Jean-François Lepetit et Pascal Hommais, son collaborateur aux productions Flash Films. Le magot est un bébé : celui que Coline Serreau mit dans un couffin et qui est devenu le miraculé du cinéma français.

« **S***I on ne fait pas les cons on ne fera pas faillite avant vingt ans.* » Jean-François Lepetit, le producteur de *Trois hommes et un couffin*, n'en croit pas encore ses yeux. A trente-trois ans, il vient de donner au cinéma français son plus beau succès depuis la guerre : neuf millions de spectateurs pour un petit film de 10 millions de francs aidé par l'avance sur recettes. Si l'on ajoute à l'argent des salles les droits vidéo et télévision, les ventes à l'étranger, la version américaine en coproduction avec Walt Disney, on comprend que la petite société Flash Films, se retrouve à la tête d'un joli magot.

Signe évident de la réussite, Jean-François Lepetit n'a plus besoin de se montrer sur la Croisette. Dans la villa louée sur les hauts de Cannes, les visites empressées succèdent aux coups de téléphone : on s'intéresse aux quatre prochaines productions de Flash Films, on tente de l'associer aux plus importants projets du moment. Mais *Trois hommes et un couffin* a fait d'autres heureux : TF 1, qui, pour 900 000 F à peine investis en coproduction s'adjuge 20 % des droits et une jolie rente ; l'avance sur recettes, qui, pour une fois, se voit remboursée tous les mois et augmente ainsi ses aides aux films ; le cinéma français, enfin, qui, après une année 1985 difficile, se remet à croire au miracle.

Il est vrai que l'histoire commence comme un conte de fées. Il y a cinq ans, Jean-François Lepetit n'était encore qu'un animateur de la Ligue de l'enseignement à Bordeaux. A vingt-huit ans, il quitte la bonne école du ciné-club pour apprendre la distribution commerciale chez Molière-Films, puis à la filiale française de la Fox. A Paris, il rencontre Pascal Hommais, qui, après avoir roulé sa bosse dans tous les métiers techniques du cinéma, travaille au laboratoire GTC. En un repas, les deux hommes découvrent leur complémentarité et scellent leur association. Flash Films est né. En guise de cadeau d'adieux la Fox, princière, met le pied à l'étrier des deux compères en distribuant leur premier film : *la Vie de famille*, de Jacques Doillon.

Pour un coup d'essai, Flash Films frappe déjà fort. A l'origine, *la Vie de famille* n'est qu'un téléfilm de quatre millions de francs commandé par TF 1. En le coproduisant pour seulement 800 000 F, Flash Films lui ouvre le prestige et les recettes des salles, l'exploitation en vidéo, bref la carrière et l'équilibre économique qui manquent traditionnellement aux produits éphémères de la télévision. Film ou téléfilm ? La polémique divise la profession, dérange le ministère de la culture. On refuse, à TF 1, le droit de programmer sa production le samedi, jour interdit au cinéma, et on lui demande un délai de deux ans après la sortie du film en salle. Jean-François Lepetit, lui, s'enflamme : *« Le cinéma français s'enferme dans des réflexes corporatistes. Pourquoi ne pas comprendre que les frontières entre cinéma et télévision sont en train de s'effacer, que le financement des films peut, avec un peu d'imagination, trouver d'autres voies. »*

Les moqueurs s'inclinent

Le scénario menace de se répéter quand Coline Serreau propose à Flash Films de produire *Trois Hommes et un couffin*, avec Antenne 2. Mais le hasard en décide autrement. Le départ de Pierre Desgraupes paralyse, un moment, la production de la chaîne. Flash Films doit assumer seul le montage du projet. Personne ne croit à cette histoire de bébé, tournée par une réalisatrice aux antécédents féministes. On juge le script trop théâtral et les acteurs trop peu connus. Sous les regards ironiques de la profession, Jean-François Lepetit persiste. Au cinq cent millième spectateur, les moqueurs s'inclinent.

Tous les contes de fées ont leur morale. Et Jean-François Lepetit, nullement grisé par son succès, la tire avec lucidité. *« Après* Trois Hommes et un couffin, *il sera difficile de ne plus lire un scénario, de refuser* a piori *de faire confiance à un jeune producteur. Notre aventure a ouvert une brèche dans le cinéma français en démontrant qu'on pouvait produire autrement. »*

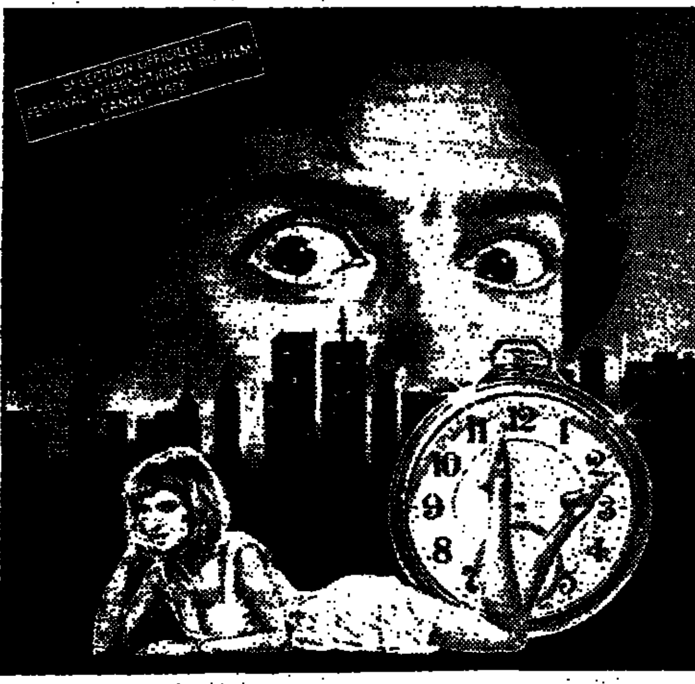
Ce nouveau style de production passe d'abord par la maîtrise des coûts. Pour les responsables de Flash Films, on ne peut plus amortir sur le marché français des films dont le devis dépasse les 15 millions de francs. Mais comment faire lorsque le cachet des stars, le salaire des techniciens, subissent une inflation galopante ? *« Tout l'argent d'un film doit être consacré à l'image et au scénario,* répond Pascal Hommais. *La meilleure des stars perd toutes ses qualités quand elle est desservie par une histoire mal fichue, une technique insuffisante. Les acteurs de* Trois hommes et un couffin *ont accepté de tourner pour 150 000 à 200 000 F. Le succès du film leur a rapporté trois à quatre millions. Les producteurs ont donné l'exemple en se payant seulement sur les recettes. »*

Maîtrise des coûts

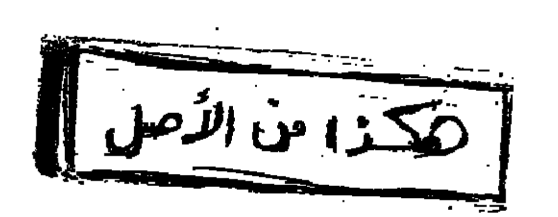
Deuxième exigence : rester au plus près de la fabrication. La petite équipe de cinq personnes de Flash Films suit les tournages au jour le jour, assiste à toutes les projections de rushes, surveille chaque poste de la production. *« Courir les coktails et signer des chèques tous les vendredis ne nous intéresse pas »*, lance Jean-François Lepetit. Cette maîtrise des coûts, cette production plus créative, les responsables de Flash Films veulent les étendre maintenant à la télévision en espérant que l'éclatement du monopole va ouvrir le marché. Ils viennent de signer avec Antenne 2 un contrat pour une série de dix heures sur la sexualité française, confiée à Daniel Karlin et Tony Lainé.

Les projets sont multiples. Pascal Hommais et Jean-François Lepetit utilisent leurs millions pour financer des scénarios, acheter des droits d'adaptation. Ils viennent d'entamer leur première diversification en rachetant une part des laboratoires GTC. *« Il faut profiter de l'état de grâce pour réaliser nos rêves. Si, demain, ruinés, nous nous retrouvons au camping de Cannes, je ne suis pas sûr que tous ceux qui défilent aujourd'hui devant nous nous reconnaîtront ».*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.







culture

DIGRESSIONS
par Bernard Frank

« On parle, c'est pour ne pas s'entendre penser »

TOULET.

1 Près de Nemours

Cette semaine, j'ai fait la connaissance de Paul-Jean Toulet dans une campagne du Gâtinais, près de Nemours. Quand Toulet est né, le futur maréchal Pétain dont c'était la fête, ce premier de mai, était déjà un grand garçon de onze ans qui ne s'en laissait pas conter, qui avait pris note par exemple de la victoire remportée par les Prussiens de Moltke sur les Autrichiens de Benedek à Sadowa, en Bohême. Hélas ! la fameuse collection des éditions Robert Laffont « Ce jour-là » n'avait pas encore été créée, et ils n'étaient pas nombreux, les Français qui comprirent qu'à Sadowa c'était l'équilibre européen qui avait été brisé. Toulet, né le 5 juin 1867 à Pau, était, en littérature, de la même génération que Maurras, Gide, Proust et Valéry (1). Il est mort d'une façon déplorable. On meurt toujours trop tôt. Mais cinquante-trois ans n'est vraiment pas un bon âge pour un écrivain. Pour être Laforgue, Rimbaud ou même Fitzgerald, si nous évoquons trois cas de figure qui excitent la sympathie de jeunes lecteurs, cinquante-trois ans c'est beaucoup trop vieux, mais pour être un maître ou un écrivain solide, quand la plupart de vos écrits (poésies, romans, nouvelles et contes, théâtre, essais et notes, journaux, correspondance) traînent dans des tiroirs, des revues, des gazettes, des maisons d'édition qui ne font pas le poids, chez des amis oublieux, cinquante-trois ans, c'est beaucoup trop jeune alors. Il y a chez Toulet un côté noceur usé jusqu'à la corde, qui boit comme un trou, qui se drogue, qui vit la nuit, dort le jour, qui n'inspire pas la sympathie des honnêtes gens. Comble de ridicule, à l'âge de quarante-cinq ans, notre vieux jeune homme quitte définitivement Paris, s'installe chez sa sœur au château de la Rafette, près de Libourne, pour, dirait-on, se refaire une santé, du moins prolonger son existence. Ce repentir tardif, et qui ne fut d'ailleurs pas une réussite, agace plus qu'il n'apitoie. Il y a du Musset chez Toulet : mais sans particule, sans faste. Il manque les titres de noblesse : *les Nuits, la Confession d'un enfant du siècle, les Proverbes*, et surtout Sand. Et comme s'il ne s'était pas assez ridiculisé, dans sa cinquantième année, ce célibataire « endurci » trouve moyen d'épouser Marie Vergon, la fille d'un restaurateur de Guéthary. Il a cette boutade qui n'est pas gaie : *« Ma famille, fatiguée de me soigner, m'a marié. »* Tout de même, il ne poussa pas la comédie jusqu'aux enfants ! En fait, ce qui m'avait retenu jusqu'à un âge avancé d'entrer dans l'œuvre de Paul-Jean Toulet autrement que par de maigres rapines : *« Dans Arles, où sont les Aliscamps, Quand l'ombre est rouge, sous les roses, Et clair le temps, Prends garde à la douceur des choses, Lorsque tu sens battre sans cause, Ton cœur trop lourd, Et que se taisent les colombes, Parle tout bas, si c'est d'amour, Au bord des tombes. »*

Ce n'est pas tant la moralité — dans notre sacrée vie de critique, les alcooliques, les drogués, les pédés, les métèques, les incestueux, les parricides, nous n'en avons jamais manqué, — mais ses relations, ses amis, le chœur de ses pleureuses. Toulet était à quelques-uns, appartenait à un cercle très intime, très fermé, qui montait la garde devant ses écrits, et j'aurais plutôt payé pour ne pas y entrer ! *« Ah ! Toulet. Ah ! La douceur des choses.* Mon amie Nane, la Jeune Fille verte. *Qui lit ça aujourd'hui ? Qui a l'oreille assez fine ? C'est trop délicat, trop raffiné, trop spirituel, en un mot trop français, pour des balourds qui ne pensent qu'au sexe, à la grosse bouffe et à Marx ! »* Quand je voyais mon Olivier Guichard — oui, le maire de La Baule est un fervent de *Contrerimes* — tenir dans chacune de ses deux fortes pognes le bras fluet de Jean d'Ormesson et de Michel Déon, ses complices en Toulet, quand je voyais notre bon géant et ses pages réciter en chœur : *« L'amour n'est plus. Le jour viendra-t-il que j'oublie, Nouvel et noir venin, ta puissante folie ? »* Ou murmurer comme une confidence : *« On rit, on se baise, on déjeune... Le soir tombe : on n'est plus très jeune »*, je me serais bien gardé d'aller déranger par des considérations intempestives ces trois gardiens de l'exquis.

2 L'exquis Toulet !

Le mot est prononcé, il faut l'expliciter. C'est l'exquis qui, chez Toulet, m'empêchait d'entrer. Les écrivains qui sont devenus des mots de passe sont à la fois protégés et défendus. Ils ne seront jamais oubliés — jamais, vous m'entendez ! — et ceux qui chuchotent leurs noms n'aiment pas beaucoup que le peuple des dimanches envahisse la pelouse où ils reposent.

Les fervents de Toulet s'étonnent qu'il soit si peu lu, mais l'aimeraient moins s'il l'était davantage. Ils se sont réunis pour la dernière fois en 1985 à la Table ronde, maison d'édition qui a toujours eu un faible pour l'élitisme, le rare et même le fané ! Elle m'a d'ailleurs édité, il y a longtemps. Elle est surtout la maison de réception d'Antoine Blondin, où les visiteurs peuvent consulter du lundi au vendredi ses romans de jadis sans le déranger. En souvenir du *Grand d'Espagne* (de Roger Nimier), d'Antoine et de quelques autres, de jeunes garçons, par fétichisme, y viennent parfois déposer leur premier roman, et, ce sacrifice fait au dieu de la chance ou de la poisse, se retirent sur la pointe des pieds.

En 1985 donc, sous la présidence de Michel Bulteau qui anime *la Nouvelle Revue de Paris*, les pleureuses de Paul-Jean Toulet se sont réunies rue du Bac à la Table ronde pour évoquer la « Présence de Paul-Jean Toulet ». Chaque vestale a récité son compliment. *Outre les noms déjà cités, il devait y avoir Dutourd, Mistler et, j'imagine, Tillinac, qui est parfait dans le rôle d'enfant de chœur (il vient de publier un Vichy). Cet ouvrage collectif n'a peut-être pas eu toute l'audience qu'il méritait.* Avec Toulet, ce sont des choses qui arrivent. Ainsi, pour son centenaire, avec un an de retard mais les meilleures intentions du monde, la Bibiothèque nationale tout essoufflée lui consacra une exposition : c'était en mai 1968 ! Toujours en 1985, Christian Bourgois, qui a fait de sa collection « 10/18 » un marché aux puces de l'édition, une grande friperie où sont ravaudés avec bonheur les écrivains de la fin du dix-neuvième siècle tombés dans le domaine public, façon galante de dire dans l'oubli, a confié à Hubert Juin, docteur émérite en curiosités littéraires, le soin de rééditer les œuvres principales de Toulet en quatre volumes. Le « 10/18 » n'a qu'un défaut, c'est de s'user quand on s'en sert. Pour peu qu'on le lise, le fascicule qui contient par exemple *Mon amie Nane, M. du Paur, homme public* et les *Contrerimes* avait tendance à se détacher en morceaux. Il manquait à Paul-Jean Toulet sa « Pléiade ». « Bouquins » (chez Robert Laffont) a comblé cette lacune. *Depuis les premiers jours de mai, nous disposons enfin des Œuvres complètes de Toulet, en plus de mille cinq cents pages (120 F), présentées et annotées par Bernard Delvaille, avec des repères biographiques de Michel Decaudin et une bibliographie établie par Pierre-Olivier Walze.* Le tout est imprimé sur les presses de Hazell Weston et Viney Ltd, Aylesbury (Grande-Bretagne), d'après un procédé spécial qui assure à cet ouvrage, comme aux autres livres de cette collection, une durée rassurante et le met à l'abri des outrages du lecteur vorace ou négligent. On regrettera pourtant que Bernard Delvaille, dans le portrait qu'il trace de P.-J. Toulet, donne si vite sa langue au chat devant son modèle et renonce à l'éclairer : *« Toulet, c'est une fêlure dont on ne connaîtra jamais la cause. »* Que voulait-il dire lorsqu'il écrivait à l'insupportable Mme Bulteau, de l'avenue Wagram : *« Si je suis en train de mourir, comme en effet il y a apparence, cela ne peut-il arriver pour la raison bien simple que la vie se retire de certaines gens qui ne sauraient vivre sans bonheur, et qui en ont si peu depuis longtemps que leur bouche même en a oublié le goût ? »* Ce qu'il dit, mais encore ? *Sous prétexte que certains commentateurs, à force de vouloir traquer l'homme dans ses moindres brouillons, l'écrivain dans ses amourettes de jeunesse, avaient* fini par perdre de vue l'essentiel, que Baudelaire était d'abord l'auteur des *Fleurs du mal*, par réaction toute paresseuse, on laisse aller à vau-l'eau l'œuvre et la vie de l'écrivain envisagé. On passe d'un dirigisme absolu, qui prétendait en savoir plus par l'exégèse sur l'écrivain que celui-ci sur lui-même, à un libéralisme sauvage ! On revient à cette blague de l'ineffable, du soupir qui en dit long ! Et c'est vrai qu'il en dit long, mais encore faut-il l'expliquer. Bernard Delvaille s'en tire par une pirouette : *« Il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent »*, disait Clotilde Devaux. Résultat, on ne sait même pas de quel mal souffrait Paul-Jean Toulet. Il est mort en 1920 et à Guéthary. Ce n'est pas le Moyen Age, ni l'Afrique. On regrettera que les repères biographiques et la bibliographie des œuvres se contredisent d'une page à l'autre. Ainsi page 1524, dans les repères, on nous affirme que la publication des *Lettres de P.-J Toulet et d'Emile Henriot* est de 1955. Page 1525, cette même correspondance a été éditée au Mercure de France en 1959. Mais ce sont broutilles de cuistre. Plaisir à Toulet vous attend ! Plaisir mitigé.

(1) Exactement, il est né la même année que Maxime Weygand, qui fut académicien en 1931, généralissime en 1940, mort en 1965. Rien ne manqua à sa gloire, s'il n'ajouta rien à la nôtre.

ROCK

Les Cramps, au Zénith

Les Cramps remplissant le Zénith, c'est, en somme, la démonstration par l'absurde qu'il existe un public pour tout. Et, en aval, un formidable pied de nez au show-business. Car l'art terroriste — équivalent musical des films *d'épouvante de série « gore » et des* revues de charme cheap des années 50 — que pratiquent ces Américains pervers, est *a priori* voué à la clandestinité et les disques destinés à la vente sous le manteau : musique exhibitionniste pour auditeur voyeur, directement du producteur au consommateur.

Adepte de l'attentat rock, puisant aux sources du rockabilly pour le dénaturer à coups de semonces électriques et le déstabiliser à force de dérives psychotiques, le groupe (psychobilly) manigance en état de choc des concerts parfaitement imprévisibles. Si le rock — on n'y reviendra plus — est définitivement entré dans les mœurs, les Cramps en sont l'outrage, le dernier jardin secret, en forme de citadelle dingo, dont on peut affirmer que les parents n'y comprendront rien. Jamais.

ALAIN WAIS.

★ Après leur passage, le 12 mai, au Zénith, les Cramps se produisent ce 13 mai à Rennes, et le 14 à Rouen.

VARIÉTÉS

Xalam, au Cirque d'Hiver

Le groupe Xalam s'est fait connaître en signant le générique musical du film *Marche à l'ombre* et en jouant des percussions sur le dernier album des Rolling Stones. Il vient de sortir lui-même un trente-trois tours : *Apartheid* distribué par Mélodie. Formé de neuf musiciens qui se sont connus à Dakar il y a quinze ans, Xalam a la particularité de rassembler des représentants de plusieurs ethnies du Sénégal.

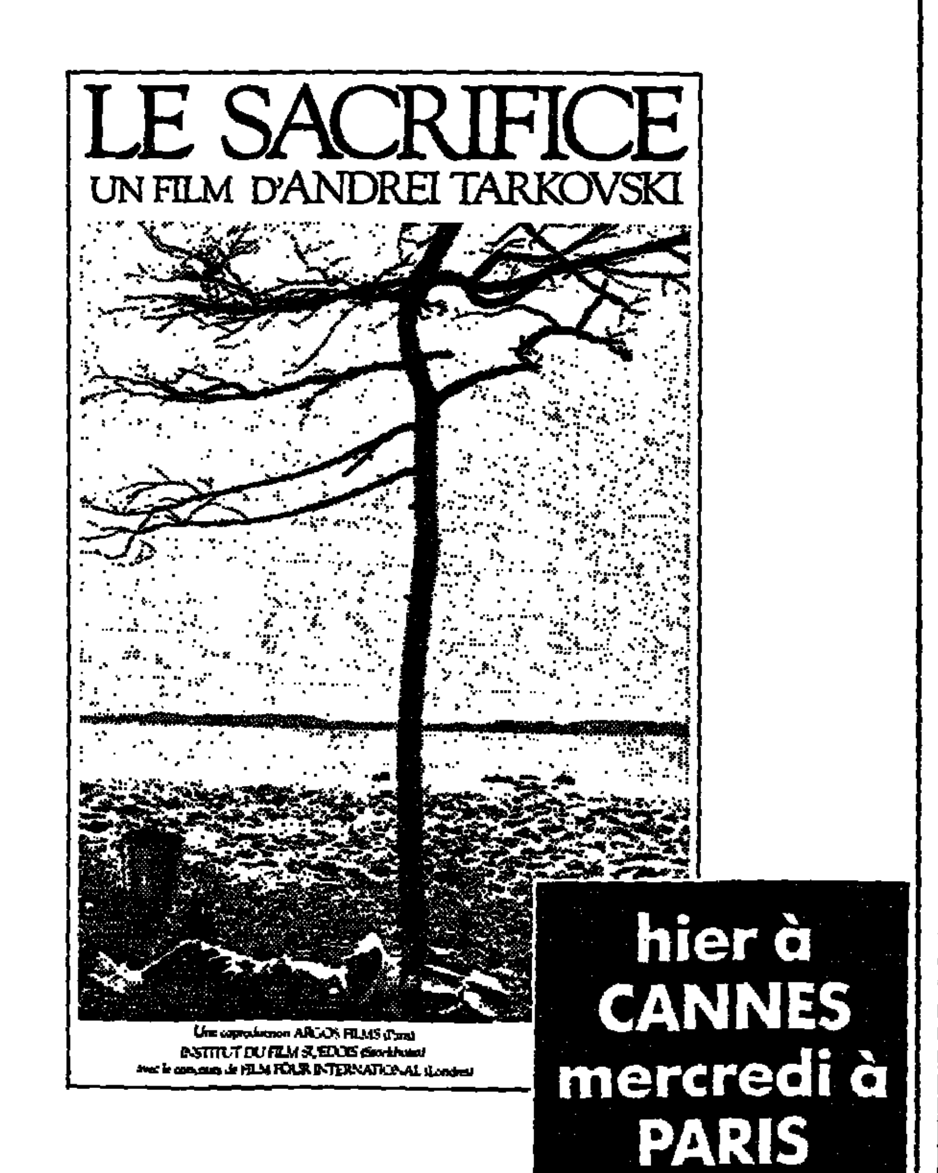
Les mélodies sont puisées dans un fonds traditionnel commun, la langue employée est l'ouolof, mais les membres de Xalam savent moderniser et élargir leur musique, fondée sur les percussions.

Ils ont ainsi modifié certains de leurs instruments, rajouté par exemple cinq cordes à la cora (la harpe africaine à vingt-et-une cordes), travaillé les harmonies, rencontré des musiciens de rock et de jazz (Dizzy Gillespie et Stan Getz) et changé un peu le rythme.

Au Cirque d'Hiver, Xalam se produit avec un nouveau chanteur venu les rejoindre il y a six mois : Souleymane Faye.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les 14, 15 et 16 mai.



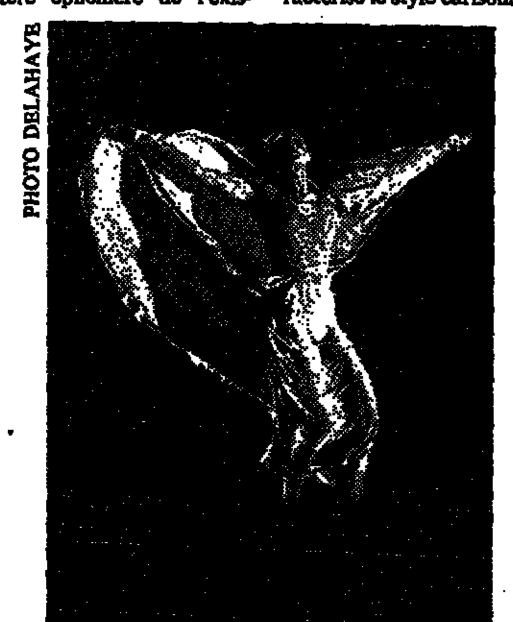
DANSE Carolyn Carlson, au Théâtre de la Ville

Portrait de femme avec troupe

Carolyn Carlson, prend un nouveau départ avec une troupe de douze danseurs.

WOOD, light, and stone, création mondiale, commence avec un solo de Carolyn Carlson plein d'énergie, dansé presque sur place. Et les tableaux vont se succéder dans les lumières chaudes de John Davis — un vieux complice retrouvé — et les effets scéniques de Frederic Robert et Euan Burnet-Smith. Leur beauté recherchée rappelle Bob Wilson, avec, en plus, une touche écologique un peu naïve et attendrissante.

Carolyn Carlson reste fidèle à sa poétique des éléments : le vent, le sable, l'eau, la terre, tout ce qui bouge, tout ce qui change et qui témoigne du caractère éphémère de l'existence. Mais son propos est plus grave qu'auparavant. Dans un environnement sonore aride et violent (bris de verre, pluie diluvienne, rafales de vent), les danseurs la rejoignent, errent dans de vagues trajectoires et se perdent dans des paysages dépouillés où l'air paraît raréfié.


PHOTO DELAHAYE

Parfois, ils s'arrêtent sur un air de guitare nostalgique, tournent sans but, attendant on ne sait qui, on ne sait quoi. Serait-ce la mort ? Quoique la chorégraphe s'en défende et se déclare irrémédiablement optimiste, la dernière séquence du ballet, avec son arbre frappé par la foudre et ses femmes en noir évoluant sur des chants bulgares, laisse une impression de tristesse.

L'ensemble du spectacle pèche par quelques chutes de tension. On n'y danse pas assez, et la nouvelle troupe, composée d'excellents éléments — Isabelle Calleau, Christophe Bleton, Geneviève Choukroun, Agnès Dravet, Catarina Sagna, Bernadette Donneux, Loïc Touze, Lari Léong, Tomeu Verges, Tomas Olsen, — n'a pas encore acquis la façon de bouger somnambulique qui caractérise le style carlsonien.

La chorégraphe allemande Susanne Linke, qui vient de se séparer de sa compagnie (le Folkwangtanzstudio d'Essen), présente au Théâtre de la Ville un enchaînement de quatre solos où elle évoque son existence de femme. Sa vision, plus réaliste que celle de Carolyn Carlson mais tout aussi intériorisée, est très attachante.

MARCELLE MICHEL.

★ C. Carlson, 20 h 45, jusqu'au 31 mai ; S. Linke, 18 h 30, 13, 14 et 15 mai.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30.
DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Petit Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30.
VIE ET MORT DE PASOLINI, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.
LA PANTHÈRE REPENTIE, Potinière (42-66-44-16), 21 h.
DISSIDENT IL VA SANS DIRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.
AVENTURES DU BARON DE FENEST, Châtenay-Malabry, Campagnol (46-61-33-33) 20 h 30.
GHETTO, Créteil, maison des Arts (48-99-00-50), 20 h 30.
LE BOURGEOIS GENTILHOMME, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.
LE BOURREAU D'ANTIGONE, Carré Silvia Monfort (45-33-66-70), 20 h 30.
ATTENTION A LA MARCHE, Pavillon/Bois, espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30.
IL PLEUT, SI ON TUAIT PAPA MAMAN, Amandiers (43-66-42-17), 20 h 45.
SOYCTE EN SOLITUDE MAJEURE, Bastille (43-57-42-14), 21 h.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Soirée de Ballets (Fantasia semplice, les Mirages, Adame miroir, Agon).
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Soirée de l'École de danse.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.
ODÉON (43-25-70-32), (dim. soir, lun.) 20 h 30 : Question de géographie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson ; Danse : 18 h 30 : Susanne Link.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Le Bourreau d'Antigone, par le Théâtre de l'Air.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Il pleut, si on tuait papa-maman.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Fragments lunaires.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Soycte en solitudes majeures.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabarata, la partie de dés.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88), 21 h : La femme qui frappe.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30 : Galerie Antoine et Cléopâtre ; Ressera, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amérique.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.
ESSAÏON (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.
FORTUNE (43-56-67-34), 21 h : la Dame de Monsieur.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : Témoignage sur Ballyberg ; 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Éternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berline.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : I. 21 h : Et Juliette ; II. 20 h 30 ; Speedy Banana ; 22 h 30 ; Rufus (300 dern.).
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Opéraphorisme.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.
POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverie.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donald.
THÉATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ?.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Mary conure Mary : 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P.-P. Pasolini.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones Loulou II* ; *22 h 30 : l'Étoffe* des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h 30 : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
DÉJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Henri Tachan.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.
THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : W. Fukuda.

La danse

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : *le Roi Barok et d'impromptu*.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : l'Ange bleu.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : « 1999 ».
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J.P. Sasson Quintet dern.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 21 h : Luther Allison.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Carlos Barro Ho Quartet.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Les Venturas.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Pamela Knowles.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Olivier Franc.
NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : Abeti.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Harry Sweet's Edison, Trio Arvanitas.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Rhoda Scott.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J.L. Longnon, M. Meschinet, H. Sellin, C. Alvim, T. Rabeson.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Guin Swing Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ph. Catherine, H. Van de Gein, A. Romano.

Mardi 13 mai

Festival

Xe SOIRÉES DE ST-AIGNAN, Hôtel de Saint-Aignan – Icomos (42-77-35-76), 21 h : Musique à Venise, R. Siegel, R. Parrot (Pergolèse, Geminiani, Simarosa).

En région parisienne

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (46-61-33-33) (D. soir, L.), *20 h 30 : les Aventures du Baron de Faeneste.*
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50), 20 h : Ghetto ; II : 20 h 30 : Neige et sable.
EVRY, CAC de l'Agora (60-79-10-00), 20 h 30 : Chiclana, compagnie M.C. Gheorghiu.
GENNEVILLIERS, Centre Edgar-Varese (47-94-31-71), Ensemble Universal (Vienne 1909-1924).
FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.
LES PAVILLONS/BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30 : Attention à la marche.
SAINT-MAUR, Salle d'Arsonval (48-89-20-49), 21 h : Coup de griffe.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 13 MAI

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, le Destin de Juliette, d'A. Issermann ; 19 h, la Princesse, de P. Erdoss (v.o., s.t. fr.) ; 21 h 15, Fool for Love, de R. Altman (v.o., s.t. fr.) (en avant-première et en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
BIANCA *(It., v.o.) : Reflet Logos, 5e* (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; *Images, 18e (45-22-47-94)*
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).
FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-*Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal-Nig., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
NEXT OF KIN (Aus., v.o.) (*) : UGC Danton 6e, (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette (à partir de jeudi), 5e (46-33-79-38) ; Hautefeuille (mer.), 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40.
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).
SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ;) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).
SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (43-47-57-47).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAXI BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-45-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ULTRAVIXENS (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Marbeuf, 8e* (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUBERGE DU PRINTEMPS, film chinois de King Hu (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LA MACHINE A DÉCOUDRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-90-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PIRATES (sortie le jeudi 8 mai), film américain de Roman Polanski (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *St-Germain-des-Prés, 6e* (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse *Pathé, 14e (43-20-12-06)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e *(47-27-49-75)* ; *Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01).
POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES, film américain de William Friedkin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, *11e (43-07-54-40)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-86).
LE SURDOUÉ DE LA PROMO, film américain de Robert Rosenthal (v.f.) : Ermitage, *8e (45-63-16-16)* ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
UNE FEMME POUR MON FILS, film algérien de Ali Ghanem (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

Les grandes reprises

AMERICAN WARRIORS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Épée de bois, 5e (43-37-57-47).
LE CHOC (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'IMPASSE AUX VIOLENCES (Brit., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., *v.f.*) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
PETER PAN (A., *v.f.*) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, *14e (43-20-30-19)* ; *v.f.* : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-*11-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)*.
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (mer) (46-33-97-77).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Amours invisibles

Trop méconnue en dépit de ses qualités, l'émission « Contre-enquête », d'Anne Hoang, nous offre une fois encore l'occasion de dépasser le simple récit du fait divers, avec *« quatre histoires particulières »*, authentiques, qu'elle présente mercredi 14 mai sur TF 1. Deux nous racontent, chacune à sa manière, un amour d'une *rare* beauté.

Il y a d'abord *Noires neiges*, titre choisi parce que cela s'est passé, un soir de février, là-bas dans le Nord, au pays des houillères, à Lens : Claudie (quatre-vingt-quatre ans) et Fernand, son concubin (quatre-vint-un ans), sont morts côte à côte, au fond de leur courette, près de la réserve à charbon. C'est la fille de Claudie qui les a découverts, ensevelis sous la neige. Le corps de Fernand et celui de sa compagne avaient alors cessé de vivre depuis plus de quarante-huit heures déjà, sans que personne les remarque. Et il était exclu qu'ils se soient suicidés. Le rapport de police l'atteste.

Par petites touches successives, Gérard Follin et Lise Deramond reconstituent l'émouvante existence de ces deux êtres qui voulaient que rien ne les sépare. *« Je ne les ai jamais aperçus l'un sans l'autre »*, dit un voisin. *« Lui voyait pour elle »*, explique un autre. Avec l'âge, Claudie était atteinte par la cécité. Pas une seule fois, la caméra ne montre les visages de Claudie et de Fernand. Et pourtant, image après image, ils surgiront dans notre imaginaire, incarnation d'une réalité de tous les jours.

L'autre histoire est celle de Christiane, détenue à vie à la prison de Rennes, et de Michel, condamné lui aussi, mais par les limites de la médecine. Il est aveugle. Il ne la connaissait pas. Il est venu un jour la visiter. Des liens d'affection se sont noués. Ils correspondent entre deux rencontres au parloir. Au début, leur relation *n'était* qu'une tentative. Christiane était repliée sur elle-même. Maintenant, elle arrive à pleurer.

Avec délicatesse, pudeur, Marie-Claire Schaeffer nous fait vivre quelques instants avec eux. Les bruits des portes, des serrures qui se ferment, disparaissent. On n'entend plus que leurs paroles, simples, empreintes d'amour. On ne voit plus que leurs *mains serrées* l'une dans l'autre, le bouquet de fleurs qu'il lui a apporté, sa canne blanche et son chien reposant à leurs pieds.

ANITA RIND.

★ Magazine « Contre-enquête », mercredi 14 mai, TF 1, 22 h 45.

Mardi 13 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Pablo est mort.
De P. Lefebvre, scénario et dialogues de B. Stora, avec J. Perrin, J.-F. Stévenin, R. Bohringer, J. Bouise... (Rediff.)
Un policier à suspense avec, comme toile de fond, le terrorisme international, l'activisme d'un groupuscule d'extrême droite, et les retrouvailles impromptues de deux anciens militants trotskistes... Bien ficelé, avec d'excellents comédiens.

22 h 15 Les enfants de la République.
Série de quatre émissions d'Hubert Knapp. Années d'enfance et d'apprentissage.
Poursuite de la série passionnante, en quatre parties, qui s'efforce de capter pour la postérité la mémoire de quelques nonagénaires et centenaires. Des vies qui laissent transparaître les règles d'une société, la morale d'une époque, des vies qui font mal, drôles pourtant, uniques, émouvantes. Une série inégalement construite mais indispensable. Knapp sait faire parler les gens !

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Un homme et une femme.
Film français de Claude Lelouch (1966), avec A. Aimée, J.-L. Trintignant, P. Barouh, V. Lagrange, A. Sire, S. Amidou.
Les rendez-vous, à Deauville, d'une femme et d'un homme meurtris par la vie et qui hésitent à tenter un nouvel amour. Le premier grand succès de Lelouch, Palme d'or du Festival de Cannes 1966. Une œuvre romanesque et sentimentale filmée avec ardeur et qui plaît toujours au public. Les raisons du cœur ne changent pas.

22 h 20 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité Agnès Soral, Evelyne Bouix, Jean-Pierre Mocky et Jean-Louis Trintignant.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Aventure du « Poséidon ».
Film de Ronald Neame (1972), avec G. Hackman, E. Borgnine, R. Buttons, C. Lynley, S. Stevens.
Une nuit de la Saint-Sylvestre, un paquebot, en route pour la Grèce, est renversé par un tremblement de terre sous-marin. Les survivants s'organisent pour s'en sortir. De gros moyens matériels et techniques, du spectaculaire, un microcosme social placé sous l'autorité d'un prêtre non conformiste.

22 h 30 Journal.

23 h Emissions régionales.
Strasbourg : l'environnement ; Nancy-Reims : Grand Est infos ; Lille-Amiens : La vie des entreprises et magazine des arts et spectacles ; Rennes-Nantes-Le Mans : variétés ; Limoges-Poitiers : Côte-d'Ivoire-La Rochelle ; Bordeaux : variétés ; Toulouse-Montpellier : transats en double et les jardins d'Ester ; Marseille-Nice-Corse : rencontre avec la presse régionale ; Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand : au fil de l'aventure et *la Postiche*, film de la maison du cinéma à Grenoble ; Dijon : Grand Est ; Besançon : Tréteau très tard ; Rouen-Caen : documentaires de la télévision suisse romande ; Paris-Orléans : spécial Elvis Presley (redif.) et Alain Fournier... le coup de foudre.

23 h 55 La clef des nombres et les tarots.
Histoire des nombres : les lapins de Fibonacci.

0 h Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La mer buissonnière ; 17 h 15, Woody Woodpecker ; 17 h 20, Dessins animés ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Le 19-20 heures.

CANAL PLUS

20 h 35, le Joli Cœur, film de F. Perrin ; 22 h 10, les Spécialistes, film de P. Leconte ; 23 h 40, The Scar, film de S. Sekely ; 1 h, Série : Mike Hammer ; 1 h 45, *Kal*, ou l'Inde revisitée.

LA « 5 »

19 h 30, A fond la caisse (série : Knight Rider) (et à 23 h) ; 20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 55) ; 21 h 25, Arabesque, série de suspense (et à 0 h 45) ; 22 h 15, Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1 h 35).

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales : Bernie Bonvoisin ; le groupe africain Xalam.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le dernier Barthes.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : *Deux marches et un intermède*, de Poulenc ; *Mouvement du cœur*, de Auric-Françaix-Preger-Sauguet ; *Deux préludes posthumes, Gnossiennes*, de Satie-Poulenc, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.C. Pennetier, sol. G. Reinhard, baryton, R. McCoy, piano.

20 h 30 En direct du Grand Auditorium 104 : œuvres de Scriabine, Ohana, de Séverac, Albeniz par P. Roberts.

0 h Les soirées de France-Musique : poissons d'or ; œuvres de Chambers, Reich, Lachenmann.

Mercredi 14 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : l'Ami Maupassant.
De Cl. Santelli, réal. A. Dhénaut. Avec G. Géret, S. Vollereaux, T. Chelton.
La très belle série sur Maupassant se poursuit avec « L'Héritage », réalisé par Alain Dhenaut. Cette histoire d'une fille à marier, de 1 million de francs à hériter et d'un fonctionnaire ambitieux est d'une cruauté extrême. Elle est interprétée, ici, à la perfection.

21 h 30 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
(Lire notre article.)

22 h 30 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Roland Bertin, sociétaire de la Comédie-Française, qui sera M. Jourdain dans le Bourgeois gentilhomme *à partir du 14 mai. Au sommaire : les répétitions du* Bourgeois gentilhomme *dirigées par Jean-Luc Boutté ; les évolutions du « Four solaire », compagnie de danse contemporaine ; rencontre avec le peintre Tapiès ; reportage sur un collectionneur de nœuds « pap ».*

23 h Journal.

23 h 15 C'est à Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Le grand échiquier : spécial Festival de Cannes.
De Jacques Chancel, en direct de Cannes.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour (et à 22 h 50).
Emission de P. Bellemare, J.-P. Rouland et R.-J. Bouyer.
« Première mondiale pour la recherche médicale ».
C'est à la sclérose en plaques que se consacre cette émission. Une maladie dont on ne connaît pas les origines et qui atteint le système nerveux. D'évolution très lente, elle affecte peu à peu, mais très gravement, certaines fonctions motrices. Il n'existe pas de traitement. Pierre Bellemare se propose de réaliser, « en un temps record », une étude épidémiologique de cette affection. L'intention est bonne mais on peut s'interroger sur la validité scientifique d'une telle enquête.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
« Suwan Macha », la jonque française de Thaïlande.

22 h 20 Journal.

23 h 10 Cinéma : le Futur aux trousses.
Film français de Dolorès Grassian (1974), avec A. Ferreol, B. Fresson, C. Rich, M. Aumont, G. Trejan.
Le PDG d'une entreprise touchée par la crise se met, sur les conseils d'un futurologue, à vendre de l'imaginaire à tous ceux qui veulent se faire une « double identité ». Fable satirique d'une cinéaste à l'humour ravageur, démontant les pièges de la société de consommation et la dérision de la futurologie.

0 h 35 La clé des nombres et des tarots.
Histoire des nombres : les descendants de Pythagore.

0 h 40 Prélude à la nuit.
Passacaille, de Haendel, par le Duo Patterson.

CANAL PLUS

21 h, Fondu au noir, film de V. Zimmerman ; 22 h 45, Midnight Express, film d'A. Parker ; 0 h 45, l'Etat des choses, film de W. Wenders.

LA « 5 »

19 h 30, A fond la caisse (série : Riptide) (et à 23 h 20) ; 20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10) ; 21 h 20, Série policière : Inspecteur Derrick (et à 1 h 5) ; 22 h 25, Big Bang, magazine de la science (et à 2 h 10).

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, magazine de la poésie. Avec M. Nuridsany ; portrait de Daniel Boulanger ; Nicole Boulestreau et la poésie de Paul Eluard.

21 h 30 Pulsations : perspectives du XX[e] siècle. Presque tout le clavecin, avec Elisabeth Chojnacka.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné en l'église Sainte-Clotilde à Paris) : œuvres sacrées de Charpentier, par l'ensemble Les Arts florissants, dir. W. Christie ; sol A. Steyer, M. Zanetti, M.C. Vallin...

23 h Les soirées de France-Musique : jazz club.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 MAI

– *M. Michel Rocard*, député PS des Yvelines, ancien ministre, est invité à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 heures.

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

MARDI 13 MAI

« Le vieux village d'Auteuil », 15 heures, sortie métro Michel-Ange-Auteuil (G. Botteau).

« Les impressionnistes de la collection Wallace », 15 heures, 2, rue L.-Boilly (Approche de l'art).

« Les coulisses du Printemps », 14 heures, devant le « Welcome Service » rez-de-chaussée du Nouveau Magasin (M[me] Hulot).

« Plaisir de l'architecture : promenade dans le Marais », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (M. Guillier).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (M[me] Senant).

« Hôtels de la Chaussée-d'Antin », 14 h 30, 65, rue de Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

Exposition « Pastels du XIX[e] siècle », 15 heures, Louvre, pavillon de Flore (AITC).

« Bicentenaire des catacombes », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (GESCAS).

« Sur les pas du fantôme : visite de l'Opéra, coulisses et parties publiques », 13 heures, vestibule d'entrée (M[me] Demory et M. Serres).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (M. Hager).

« La cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevski », 15 heures, 12, rue Daru (E. Romann).

« Musée Picasso », 11 h 15, 5, rue de Thorigny (G. Caneri).

Exposition « Le Hoggar », 14 h 30, 293, avenue Daumesnil (Arcus).

CONFÉRENCES

Amphi Descartes de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « L'utilisation des ressources et des flux ».

Domus Medica, 60, bd de Latour-Maubourg, 20 h 30 : « La dépression nerveuse ».

Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La réforme communautaire : mythe et réalité ? ».

Centre Rambam, 19-21, rue Galvani, 75017 Paris, 20 h 30 : « Les juifs sépharades », présentation de son livre par Victor Malka.

« Société des cadres du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, dans la salle du restaurant d'entreprise, à 16 heures,

le mercredi 28 mai 1986,

pour y tenir une assemblée générale extraordinaire ;

Ordre du jour :

- *Modification des articles 8 et 13 ;*
- *Questions diverses ;*

suivie d'une assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour :

- *Rapport moral ;*
- *Rapport financier ;*
- *Questions diverses.*

EN BREF

Automobilisme

VINGT ET UNIÈME RALLYE DE VÉLIZY

Plus de deux cents équipages sont attendus Vélizy, le 1[er] juin, au départ du vingt et unième rallye touristique automobile de Vélizy, Ile-de-France.

Dotée de plus de cinquante prix, dont une 2 CV spéciale et deux voyages à New-York, il s'agit de la plus importante épreuve du genre organisée en France.

Bénéficiant d'un support logistique comparable à celui d'un rallye automobile classique (c'est une équipe de plus de cent vingt spécialistes qui assurera l'encadrement), cette course n'est pas pour autant une course de vitesse. Les seules qualités requises étant, outre la bonne humeur, la perspicacité... et l'art de la bonne conduite : les concurrents devant observer scrupuleusement le code de la route. D'autant que la sécurité du circuit est assurée par les motards de la police nationale.

★ Renseignements et inscription des concurrents au 39-18-17-16.

AUTOS SUR MINITEL. – Action automobile télématique (AAT), créée en octobre 1985 par l'Agence Havas et l'Action automobile, permet de répondre instantanément à toutes les questions que se pose l'automobiliste. C'est le magazine de *référence* pour vendre ou acheter sa voiture : tout le marché du neuf et de l'occasion, trois cents bancs d'essai, trente-cinq matches comparatifs, petites annonces, calcul du coût de financement et du montant de la prime d'assurance, etc. Pour interroger AAT, il suffit de composer le 36-15-91-77 (Paris et province) et le sigle AAT (ouvert à tous, jour et nuit, sans abonnement).

EXPOSITION

« GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE, RÉUNION ». – Une exposition de quarante-neuf panneaux présentant l'*histoire*, la vie économique et sociale et les problèmes de migration des DOM est mise à la disposition des associations et des organismes (MJC, foyers, municipalités) qui souhaitent faire connaître à leur public les départements *d'outre-mer*. Réalisée par l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) *elle est en place jusqu'au 18 mai* au Centre Pompidou.

★ ANT, 3, rue de Brissac, 75004 Paris. Tél. : (1) 42-77-60-20.

Exceptionnellement la « Vie associative » paraîtra demain.

MARATHON

HIMALAYA ET GRANDES ÉCOLES. – Sylvain Saudan et les élèves du troisième cycle de management de l'IGS organisent, *du 5 au 16 juillet 1986*, un Trophée himalaya des grandes écoles combinant, non loin du Baltoro (Pakistan), un marathon et un jeu de stratégie *d'entreprise*. Les équipes doivent associer étudiants et représentants d'entreprise. Les frais de participation sont de 30 000 F pour deux personnes.

★ Inscription (avant le 12 juin) : IGS, 63, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. : (1) 47-66-84-22.

SPORTS ET LOISIRS

COURIR COMME UN LÉVRIER. – Rares en région parisienne, les courses de lévriers sont toujours une épreuve spectaculaire, ces animaux pouvant atteindre la vitesse de 70 km/h. La ville de Meudon organise le lundi de Pentecôte 19 mai, à 14 h 30, une grande course de lévriers avec pari mutuel. Douze compétitions au total avec chacune six partants.

★ Stade René-Leduc (ex-Marbeau), avenue des Fossés, Meudon. Entrée : 15 F. Enfants : gratuit.

SOLIDARITÉ

UTILES CET ÉTÉ. – Comme chaque année à l'époque des vacances, Les petits frères des pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des personnes susceptibles d'accompagner les personnes âgées qui emprunteront *un taxi pour leurs* départs et retours de vacances, du mois de juin au mois de septembre.

L'Association des paralysés de France, de son côté, recherche des jeunes hommes de plus de dix-huit ans aimant la musique, le sport et l'animation, et souhaitant devenir accompagnateurs au pair dans un séjour de vacances organisé pour des personnes handicapées moteur pendant trois ou quatre semaines en juillet ou en août. Voyage, hébergement, nourriture et sécurité sociale sont pris en charge par l'association.

★ Les petits frères des Pauvres, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris, M. Cadoret, tél. : 43-55-39-19.

★ Association des paralysés de France, 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél.45-80-82-40, P. 373 ou 340, le matin, du lundi au jeudi (M. J. Ohadia).

VIE CIVIQUE

ETATEL. – Le Centre d'information civique, association créée en 1960 pour informer les citoyens sur les organisations de l'Etat et les institutions, a créé sur le service Minitel une nouvelle rubrique « Les institutions en fonction de l'actualité ». Cette documentation est accessible en composant sur le réseau Minitel le numéro 36-15-91-77 puis le code d'accès CICINFO.

★ Renseignements complémentaires : Centre d'information civique, 247 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45-44-14-17.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 mai à 0 heure et le mercredi 14 mai à minuit.

Situation générale :

La perturbation pluvio-orageuse située mardi matin du golfe de Gascogne au Nord continue son lent déplacement vers l'est ; elle est précédée d'air chaud et instable.

Mercredi matin, une zone de temps très nuageux ou couvert et accompagnée de précipitations discontinues et parfois orageuses sera située de la moitié est des Pyrénées, au Massif Central et au Jura ; plus à l'ouest un temps brumeux avec éclaircies, plus nombreuses sur le Nord-Ouest, prédominera.

Au cours de la journée, un temps chaud et humide, avec formation de pluies orageuses d'évolution diurne sera toujours présent sur une moitié sud-est de la France, excepté de la Provence à la Corse où le risque d'orage demeurera faible.

De la Bretagne au Nord, quelques averses locales pourront se produire, mais le temps sera plutôt agréable, avec éclaircies et toujours un risque de petites averses orageuses locales de l'Aquitaine au Nord-Est.

Le vent, faible en général, soufflera du secteur sud-ouest modérément près de la Manche.

Les températures maximales, toujours agréables mais en légère baisse, atteindront de 17 à 25 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est.

Evolution prévue pour la fin de semaine

Un flux d'ouest océanique réactivera l'instabilité sur le Sud de la France. Une nouvelle hausse de champ ramènera un temps anticyclonique avec cependant une évolution orageuse en fin de période.

Prévision pour jeudi 15 mai

Des orages se produiront des Pyrénées aux Alpes et à la Corse. Le temps sera assez nuageux de la Manche à la frontière nord. Sur les autres régions, brumeux le matin, nuageux et éclaircies dans la journée, ondées parfois orageuses sur le Sud-Ouest dans la soirée.

Les températures maximales seront de 18 à 24 degrés.

Prévision pour vendredi 16 mai

Des ondées orageuses se produiront le matin des Pyrénées au Massif Central, se décalant vers le Midi méditerranéen et le sud des Alpes, puis s'évacuant le soir en Méditerranée.

Les températures maximales seront en hausse sauf dans le Sud-Est.

Prévision pour samedi 17 mai

Après dissipation des brumes, le temps deviendra ensoleillé sur toutes les régions, avec cependant sur le Sud-Ouest quelques orages en soirée.

Les températures maximales seront de 21 à 26 degrés dans le Nord de la France, et de 23 à 29 degrés sur la moitié sud.

Prévision pour dimanche 18 mai

Une évolution orageuse gagnera la moitié ouest de la France. Le temps restera ensoleillé sur l'est de la France. Températures maximales en baisse sur l'ouest de la France.

SITUATION LE 13 MAI 1986 A 0 HEURE UTC

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI A 0 HEURE UTC

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 14 MAI 1986 DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

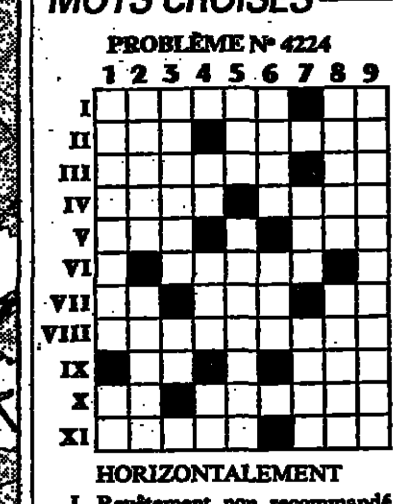
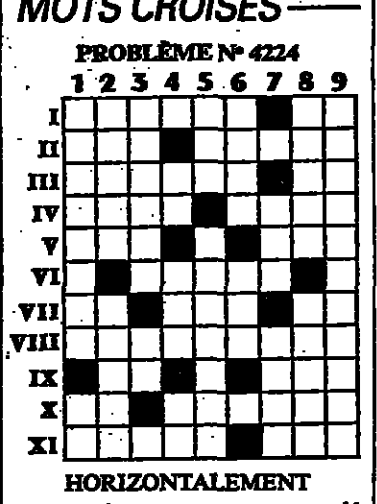
TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE			
AJACCIO	21	10	S
BIARRITZ	20	12	P
BORDEAUX	27	12	P
BOURGES	26	13	O
BREST	14	8	S
CAEN	19	9	C
CHERBOURG	13	9	N
CLERMONT-FERR.	28	15	O
DIJON	24	12	A
GRENOBLE-St-M-H	31	13	N
LILLE	23	11	C
LIMOGES	25	11	P
LYON	26	17	C
MARSEILLE-MAR.	25	13	S
NANCY	24	10	C
NANTES	19	10	C
NICE	19	15	C
PARIS-MONTS.	25	11	P
PAU	24	14	C
PERPIGNAN	24	14	S
RENNES	18	9	N
ST-ÉTIENNE	28	14	N
STRASBOURG	24	11	C
TOURS	24	11	C
TOULOUSE	31	14	P
POINTE-A-PITRE	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	27	13	N
AMSTERDAM	22	11	P
ATHÈNES	23	14	P
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	23	11	S
BELGRADE	21	7	B
BERLIN	19	10	N
BRUXELLES	22	11	A
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	16	10	P
DAKAR	24	20	S
DELHI	41	28	S
DJERBA	22	14	S
GENÈVE	27	16	N
HONGKONG	28	26	N
ISTANBUL	16	9	N
JÉRUSALEM	17	10	N
LISBONNE	26	13	S
LONDRES	15	8	S
LOS ANGELES	21	13	S
LUXEMBOURG	21	11	N
MADRID	30	14	N
MARRAKECH	32	17	S
MEXICO	30	15	B
MILAN	26	14	S
MONTRÉAL	19	6	S
MOSCOU	16	10	S
NAIROBI	24	16	S
NEW-YORK	22	9	C
OSLO	15	8	P
PALMA-DE-MAJ.	26	7	S
PÉKIN	23	14	A
RIO-DE-JANEIRO	29	25	C
ROME	22	14	B
SINGAPOUR	29	27	C
STOCKHOLM	14	7	P
SYDNEY	20	14	N
TOKYO	18	13	C
TUNIS	24	10	S
VARSOVIE	17	6	S
VENISE	23	18	S
VIENNE	23	11	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4224

HORIZONTALEMENT

I. Revêtement non recommandé pour habiller une jambe. Roulement. — II. Il faut être fort en droit pour tirer parti de ses biais. On le paume au moment où l'on rétablit le contact. — III. Choquer en poussant trop fort. Est très embouteillé. — IV. Cordon allumeur mettant le feu aux poudres. Patrie des Illibériens. — V. Bon, il entraîne des bonnes dispositions. En moins de deux quand on lui ajoute un cinq. — VI. Plus d'un y a cassé sa pipe. — VII. Plis. Fut plus d'une fois sifflée à Tottenham. Courant des Flandres. — VIII. Adjectif pouvant qualifier ses deux premières syllabes. — IX. Article. Devises. — X. Préposition. S'oppose à stoccato. — XI. Langue sauce verte. Objet d'un divorce purement physique.

VERTICALEMENT

1. Le bac vaut plus que le bachot pour ce genre de métier. Accord ou complément d'accord. — 2. Œuvrer pour la gloire ou pour l'argent. « Ecorcher » vif. — 3. Etat des lieux. Divinité. — 4. Sigle bientôt bicentenaire. Principe suprême dans la pensée de Lao-Tseu. Au cœur d'un jaloux. — 5. Brame. Il fallait tirer dessus pour avoir la paix. — 6. Auxiliaire d'Etat. Tranchant ou bien découpé. — 7. Organisateur de voyages paradisiaques. Monts du Pamir. — 8. Met sur la paille celui qui avait du foin dans ses bottes. Pic de la Maladeta. — 9. Se trouve là où tout est recherché.

Solution du problème n° 4223

Horizontalement

I. Usurières. — II. Non-engagé. — III. Améliorer. — IV. N.B. At. Erg. — V. Iritis. Ie. — VI. Média. Zen. — VII. Iota. — VIII. Tonifie. — IX. Pot. Vanne. — X. Oui. Etre. — XI. Réussies

Verticalement

1. Unanime. Pô. — 2. Sombre. Tour. — 3. Une. Idiotie. — 4. Relation. — 5. Initiatives. — 6. Ego. Afats. — 7. Rare. INRI. — 8. Egérie. Enée. — 9. Sergent.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— **Jean-Bernard LEVY et Odile, née HEIDMANN,**

ont la joie de faire part de la naissance de

Nicolas.

Paris, le 27 avril 1986.

— **Mme Urbaine LAPORTE,**
Mme Suzanne LAPORTE,
M. et Mme Harold SAURAT,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélien,

chez Ghislaine et Philippe.

Paris, le 23 avril 1986.

— **Christophe et Agnès MICHON, née METZGER,**
Adrien et Claire-Cécile,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pascal,

le 16 avril 1986.

5, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

Décès

— Sylvia Bataille-Lacan,
sa mère,
Catherine, Sandra et Julien Basch,
ses enfants.
Jacques-Alain et Judith Miller
et leurs enfants,
Michel et Julie Bellu
et leurs enfants,
André et Michèle Basch
et leurs enfants,
Les familles Basch, Masson et Piel,
Elisabeth Leypold,
Aboulaye et Gloria Yerodia,
Laurent Mallet,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part de la mort de

Laurence BATAILLE,

survenue à Paris le 10 mai 1986.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 mai, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à 14 heures à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

32, rue Dareau,
75014 Paris.

— La revue *Etudes freudiennes* a le chagrin d'annoncer le décès de

Laurence BATAILLE,

survenu le samedi 10 mai 1986.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 mai, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

— M. Pierre Bayou,
Julien et Agnès Bayou,
Mme Jean Dubois,
M. Raoul Bayou, membre honoraire du Parlement, et Mme,
M. et Mme Marcel Hebert,
Mme Claude Dubois,
M. et Mme Alain Dubois,

ont la douleur de faire part du décès de

Milène BAYOU, née Dubois,

leur épouse, mère, fille, belle-fille et sœur,
survenu *le 4 mai 1986*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 mai, en l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, 75003 Paris, où l'on se réunira à 8 h 30 précises.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cessenon (34), le jeudi 15 mai.

— Mme Pierre Brahic,
Mme André Brahic,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRAHIC,

survenu le 6 mai 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 mai, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

Ses cendres seront mises en terre le samedi 17 mai, à 11 heures, au cimetière Saint-Baudile, à Nîmes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jeanne Caboche,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice CABOCHE,

survenu le 7 mai 1986.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science, aucune cérémonie n'aura lieu.

— Mme Berthe Georges,
sa mère,
Mme Eliane Boulvert,
sa compagne,
Ses sœurs et frère,
Les familles Pecheur, Boulvert, Krüger, Zbinden, Kaminsky et Benaych,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GEORGES,

survenu le 7 mai 1986, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 mai, à 15 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Perreux, 17, avenue de Stalingrad , où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Perreux-sur-Marne, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Wormser
et leurs enfants,
M. Philippe Hymans,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André HYMANS, née Marguerite Dennery,

survenu le 6 mai 1986.

L'inhumation a eu lieu le 9 mai, dans la plus stricte intimité.

6, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly.
8, rue Scheffer,
75116 Paris.

— Anne-Marie Philippe,
ses enfants et petits-enfants,
Antoine et Léone Javal,
leurs enfants et petits-enfants,
Marina Donati-Lier
et ses enfants,
Sylviane et Claude Mahias,
leurs enfants et petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Antoinette JAVAL,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 24 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Robert Lehmann,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Weyl,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la profonde douleur d'annoncer le décès à Strasbourg, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

Mme Marthe LEHMANN, née Bauer.

7, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.
10, boulevard Paul-Déroulède,
67000 Strasbourg.

— Mme Gunnar W. Lundberg,
née Monne Ragna Lundberg,
a la grande tristesse d'annoncer le décès de son époux,

Gunnar W. LUNDERG,
fondateur de l'Institut Tessin,
bibliothèque et musée d'art suédois à Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre des Arts et Lettres,
commandeur de l'ordre de Vasa,

survenu le 4 mai 1986, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Conformément à la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Campagne Tessin »,
Saignon, 84400 Apt.

— Saint-Bernard (Ain).
Le Rozel (Manche).

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme François PAOUR, née Odile Giot,

décédée le 11 mai 1986, dans sa cinquante-sixième année.

Une messe aura lieu en l'église de Saint-Bernard par Trévoux (Ain), le mercredi 14 mai, à 10 h 30.

Une messe d'inhumation sera célébrée en l'église de Le Rozel par Les Pieux (Manche), le jeudi 15 mai, à 17 heures.

De la part de
François Paour,
Dominique et Bruno Morel,
Bénédicte et Jean-Noël Debroise,
Pascal et Florence Paour,
Didier et Christine Paour,
Olivier Paour,
Frédérique et Jean Lamotte,
Nicolas Paour,
ses petits-enfants,
Mme Henri Giot,
Les familles Paour, Giot, Lefresne,
Et tous les parents et amis.
Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Tours.

M. Yves Pesseau,
son fils,
M. Marc Pesseau,
son petit-fils,
M. Gustave Pesseau,
son beau-frère,
Mme Denise Pesseau et M. Jean-Marie Pesseau,
ses neveux,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Emilie PESSEAU,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 12 mai 1986, en l'église Saint-Etienne, à Tours.

Condoléances sur registre.

En raison du grand nombre de ses amis, cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle qui a beaucoup prié pour vous.

96, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice ROUCH,

survenu à Nice, le 2 mai 1986, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

De la part de
Mme Maurice Rouch, née Eugénie Derai, son épouse,
Josette Rouch-Depelsenaire,
sa fille,
Jean-François, Dominique et Patrick Depelsenaire,
ses petits-enfants,
Lyria Depelsenaire,
son arrière-petite-fille,
Des familles parentes et alliées.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Nice, le 5 mai 1986.

17, avenue Mirabeau,
06000 Nice.
6, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert THOMAS,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
notaire honoraire,
président honoraire
de la chambre interdépartementale des notaires de Versailles,
président honoraire du Conseil régional de la cour d'appel de Paris (deuxième section),

survenu le 10 mai 1986.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et des *familles Thomas, Gennari*, Sourdeau et Bourdeau d'Antony.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Bougival, le jeudi 15 mai, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

3, quai Clemenceau,
78380 Bougival.

Communications diverses

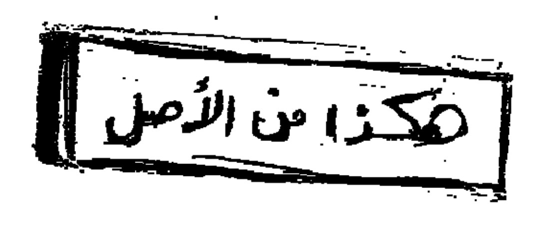
PSORIASIS
INFO
SOLUTIONS NOUVELLES
1901-ASBL. Int. Psoriasis ASS.
Tél. : IPA (1) 43-22-00-09 Paris.
De 8 h 30 à 19 heures.

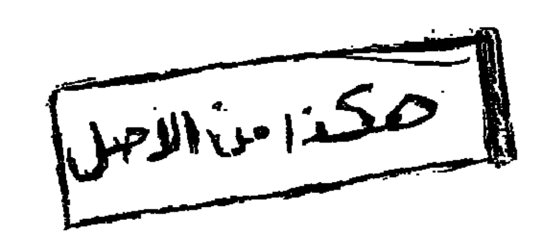
PRESSE

M. JEAN MIOT NOUVEAU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE

L'assemblée générale du Syndicat de la presse parisienne (SPP) a élu le 12 mai son nouveau président. M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro (élu à l'unanimité moins une* abstention), succède ainsi à André Audinot, président du conseil d'administration et du conseil de surveillance du *Figaro*, directeur général de la Socpresse, décédé le 18 avril (*le Monde* du 19 avril). L'assemblée générale du SPP a renouvelé les mandats de vice-président de M. Hugues-Vincent Barbe (Agefi), de Mme Jacqueline Beytout *(les Echos)* et ceux de secrétaire général et de trésorier de MM. Jean Chamboulive *(Cote Desfossés)* et Roger Alexandre *(Paris-Turf)*. Elle a aussi complété son bureau en élisant M. Bernard Wouts (administrateur général du *Monde)* au poste de vice-président et M. Bernard Villeneuve *(le Matin)* à celui de secrétaire général adjoint.

[Né le 30 juillet 1939 à Châteauroux (Indre), *M. Jean Miot a été journaliste* à *Centre-Presse* et à *France-Antilles* avant de devenir en 1968 rédacteur en chef, puis directeur et directeur politique du *Havre-Presse*. Rédacteur en chef de *Paris-Normandie* en 1970, après avoir été directeur gérant de *France-Antilles*, M. Miot est nommé directeur au groupe de presse de M. Robert Hersant en 1977. Il y est chargé des élections législatives au *Figaro* jusqu'en 1978, date à laquelle il devient directeur-gérant du *Berry-Républicain* et est chargé de la restructuration des rédactions de *Nord-Matin* et *Nord-Eclair*. Membre de la direction générale du groupe de M. Hersant en 1979, il est aussi, jusqu'en 1980, chroniqueur de politique intérieure à *l'Aurore*. Il est directeur délégué du *Figaro* et membre du directoire de sa société de gestion depuis octobre 1980. Il est, en outre, président délégué de l'association Presse-Enseignement depuis 1984 et membre du conseil d'administration de la fondation Communication-Demain.]





Le Monde

SCIENCES

Les maladies du nucléaire

De précédents accidents dans des centrales nucléaires ont permis de mieux comprendre comment les particules radioactives entraînent des dégâts biologiques.

COMBIEN de personnes ont-elles été irradiées après l'accident nucléaire soviétique de Tchernobyl ? Quel est le risque encouru par les habitants des pays d'Europe au-dessus desquels est passé le nuage radioactif venant d'Ukraine ?

Il est pour l'heure difficile de le savoir, en l'absence d'informations précises sur les circonstances de l'accident et sur le nombre de personnes travaillant sur le site ou habitant aux alentours de la centrale. Il n'empêche. L'« affaire » de Tchernobyl, comme cela avait été le cas de celle de Three Mile Island aux Etats-Unis en 1979, relance le débat sur les effets des radiations ionisantes sur l'homme.

Ces dernières – qu'il s'agisse de rayons X, gamma, ou de diverses particules – sont ainsi nommées car elles sont susceptibles d'« ioniser » les grosses molécules de la matière vivante, c'est-à-dire de leur arracher des électrons. Il en résulte des réactions chimiques anormales provoquant des effets biologiques indésirables. En outre, lorsqu'elles traversent les matériaux vivants, ces radiations abandonnent leur énergie non pas uniformément mais préférentiellement dans tel ou tel groupe de cellules ou de tissus. De là provient leur danger car, même si la quantité totale d'énergie mise en jeu est faible, elle peut cependant suffire à faire mourir des cellules.

On mesure en rads les énergies des rayonnements absorbés par la matière. Mais à cette « unité de radiations physique » on préfère souvent l'« unité d'effet biologique » qu'est le rem (Rad Equivalent Man), qui tient compte de la capacité de pénétration des radiations dans l'organisme.

Les radiations « naturelles »

Cependant, pour un certain nombre de rayonnements, un rad étant approximativement égal à un rem, on utilise souvent indifféremment l'une ou l'autre de ces unités. Quoi qu'il en soit, on estime généralement qu'une dose de 500 rads est normalement mortelle pour l'homme et que les radiations « naturelles » correspondent à des doses moyennes de 95 à 125 millirads par an.

Nous sommes en effet constamment exposés à des radiations dites « naturelles » provenant pour une part des rayons cosmiques, et pour l'autre des matériaux formant les roches. Cette radioactivité varie selon la latitude et l'altitude de la région considérée et selon la nature de son sol (les roches granitiques étant les plus radioactives). En France, elle est par exemple de près de cent millirems par an à Paris, et de deux cents en Bretagne, *dans le Massif Central* ou dans les vallées vosgiennes.

Ces radiations ont fait, depuis des millénaires, la preuve qu'elles ne présentaient pas de danger pour les organismes vivants. Il en va *autrement des radiations ionisantes* nées des activités humaines, notamment de celles qui peuvent s'échapper à la suite de la fusion d'un réacteur électronucléaire.

Leurs effets peuvent, schématiquement, être classés en quatre catégories, comme le fait le professeur américain de radiologie, M. Eric J. Hall (1). Ces radiations peuvent provoquer des mutations de cellules somatiques, lesquelles produisent un cancer, des mutations de cellules germinales (spermatozoïdes ou ovules) affectant les générations futures, altérer l'embryon ou le foetus pendant la grossesse ou conduire à la mort rapide.

On ne connaît que quelques rares cas de personnes ayant reçu une dose énorme – de l'ordre de 10 000 rads – lors d'un accident de réacteur nucléaire ou de retraitement de matériaux irradiés. La mort survient alors dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures, sans doute causée par l'action des radiations sur le cerveau ou le système nerveux central. Mais, sans aller jusqu'à ces cas extrêmes, on estime qu'exposé à environ 1 000 rads un homme meurt après cinq ou dix jours, les radiations tuant notamment une quantité importante des cellules de l'intestin en continuel renouvellement.

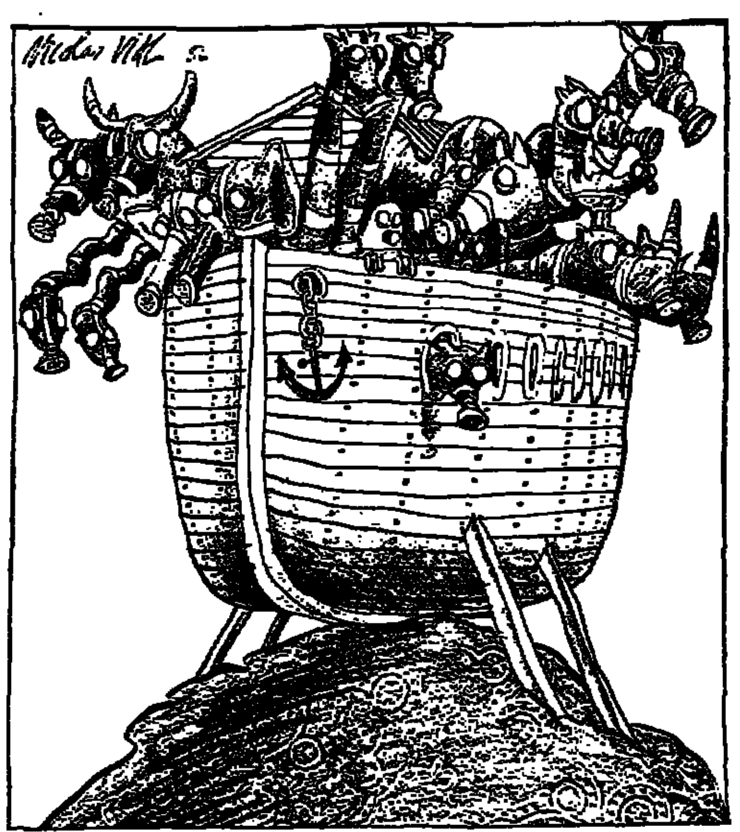
Une absorption de quelques centaines de rads suffit pour arrêter le renouvellement des cellules souches de la moelle osseuse, des *ganglions lymphatiques et de la* rate, lesquelles produisent les cellules du sang. Des nausées et diarrhées apparaissent alors rapidement, mais le risque essentiel est celui d'infections liées à l'appauvrissement du sang en globules blancs. S'y ajoute un risque d'hémorragies et d'anémie, et, en l'absence de tout traitement, une dose de 400 rads tue en moyenne une personne exposée sur deux.

Enfin, une dose de 100 à 200 rads provoque des troubles digestifs légers, une fatigue persistante et des troubles sanguins, généralement sans gravité.

Manque de recul

Mais ce ne sont là que des estimations et, hors les études faites sur des souris – qui ne sont pas toujours aisément applicables à l'homme, – on ne dispose que de quelques cas d'irradiation permettant d'évaluer « en grandeur réelle » les risques.

A Three Mile Island, les doses mesurées sur le site peu après l'accident n'ont été que de quelques centaines de millirems par heure (de 300 à 1 200 selon les diverses sources américaines). Aussi, si plus de six cent mille personnes ont été provisoirement évacuées des alentours de la centrale, les experts français qui ont enquêté sur place estiment que l'individu le plus exposé aurait reçu des doses inférieures à 100 millirems. Si l'on en croit le département d'Etat de la santé de Pennsylvanie, aucune augmentation significative du nombre de cancers ou de leucémies n'aurait *été observée parmi les populations* habitant dans un rayon d'une trentaine de kilomètres de la centrale.



NICOLAS VIAL.

L'accident survenu en 1957 au centre atomique de Windscale, en Grande-Bretagne, donne aussi des indications sur les conséquences possibles de la libération dans l'atmosphère d'éléments radioactifs *(le Monde* daté 4-5 mai). Un incendie libéra alors dans *l'atmosphère de l'iode 131 et du* polonium 210 (notamment). Si les conséquences réelles de l'accident ne furent jamais totalement dévoilées, un rapport du National Radiological Protection Board indique que l'iode 131 aurait provoqué deux cent soixante cas de cancer de la thyroïde, dont treize mortels, et que le polonium 210 aurait été responsable d'une douzaine de décès.

Ces *« précédents »* ne permettent pas d'apprécier avec certitude les répercussions de la catastrophe de Tchernobyl sur les populations avoisinantes. Des experts français estiment que, dans les moments qui ont suivi la libération de particules radioactives, le niveau de rayonnement sur le site même de la centrale pourrait avoir été de 1 000 à 2 000 rads par heure. Sans doute *des employés de la centrale ont-ils* été irradiés, comme en témoigne la venue à Moscou d'un spécialiste américain des greffes de la moelle osseuse.

Pas de panique !

Mais ce que l'on sait des effets biologiques des radiations ionisantes conduit toutefois à s'interroger sur le bien-fondé de certaines mesures prises en Europe du Nord et du Sud. Si *« les retombées des nuages au-dessus de l'Europe ont pu créer des situations locales qui posent des problèmes dans le nord de la Suède, en Bavière ou en Pologne »*, comme le disaient récemment des experts de l'Organisation mondiale de la santé, les réactions de panique de certains semblent disproportionnées par rapport aux risques encourus par les populations des pays européens.

ELISABETH GORDON.

(1) Dans son livre *Vivre avec les rayonnements* (Editions Eyrolles).

Brouillage du code génétique

Il faudrait de fortes irradiations pour augmenter de façon mesurable la fréquence des tares héréditaires.

EN 1895, Roentgen découvre les rayons X. On constatera vite leurs effets biologiques, ainsi que ceux des rayonnements, découverts peu après, émis par les éléments radioactifs. Effets néfastes pour la plupart – de nombreux médecins radiologues en mourront. Effets utiles dans quelques cas, principalement dans le traitement des tumeurs cancéreuses.

A cette époque, on ignore tout des mécanismes génétiques. Les lois de Mendel, oubliées de tous, ne sont redécouvertes qu'en 1900, et la notion de gène ne sera que lentement dégagée. C'est seulement en 1927 que la capacité qu'ont les radiations de provoquer des mutations génétiques sera mise en évidence par H. Muller. A cette date, si l'on sait que l'ADN (acide désoxyribonucléique) est présent dans les noyaux cellulaires, on ignore tout de son rôle génétique. L'action des radiations sur cette grosse molécule n'intéresse personne.

Des recherches sur les effets génétiques des radiations ne seront sérieusement menées qu'après 1950. Etudes biochimiques de l'ADN irradié, cultures de cellules soumises à des rayonnements, irradiation de souris... Les chercheurs seront conduits à proposer diverses estimations, mais, comme le dit l'un d'eux, M. Bernard Dutrillaux, *« il n'y a pas actuellement l'ébauche d'une information montrant que chez l'homme des rayonnements ionisants ont induit une anomalie génétique dans la descendance »*. Rien n'a été observé sur les survivants d'Hiroshima et de Nagasaki, seule population à avoir été fortement irradiée.

Si l'homme existe depuis quelque trente mille ans dans sa physiologie actuelle, c'est que son patrimoine génétique est bien protégé. Les gènes, réceptacles de l'information qui permet à l'organisme vivant de se construire, sont des segments de l'ADN. Celui-ci peut être modifié par de nombreux agents, dont les radiations, mais des mécanismes réparateurs ou compensateurs atténuent les conséquences des lésions.

Les rayonnements ont une action indirecte. Ils dissocient les molécules d'eau, créent des radicaux libres et de l'eau oxygénée, qui attaquent chimiquement l'ADN. L'action est plus indirecte encore quand les produits de décomposition de l'eau dégradent d'autres molécules organiques, et font apparaître des produits qui, comme l'aldéhyde malonique, peuvent établir des liaisons anormales entre certains composants de l'ADN et modifier ainsi sa structure.

Une conséquence importante de ces mécanismes est que, au niveau de l'ADN, l'effet des radiations est indissociable d'atteintes chimiques ayant d'autres origines – imprégnation alcoolique *par exemple*, ou même action de molécules dont la présence est parfaitement naturelle. Cela explique qu'il faille de forts taux d'irradiation (supérieurs à 50 rem) pour que l'effet spécifique des rayonnements ne soit pas masqué par d'autres causes.

Mécanismes réparateurs

L'ADN est constitué de deux brins, chacun étant enroulé autour de l'autre (double hélice). Les brins sont des enchaînements de groupes d'atomes (nucléotides) appartenant à quatre types, conventionnellement désignés par les lettres A, C, G et T. C'est l'ordre dans lequel ces nucléotides se succèdent au long d'un gène *qui détermine* la *structure* de la protéine dont ce gène commande la synthèse, la correspondance se faisant suivant une loi universelle appelée code génétique.

Les deux brins de l'ADN sont *complémentaires, en ce sens que* si le nucléotide A est présent en un point d'un brin, le nucléotide T doit se trouver en face de lui sur d'autre brin. Même règle pour les nucléotides C et G. Il y a donc redondance : la structure d'un brin détermine celle de l'autre. C'est d'ailleurs ce qui permet à l'ADN de se reproduire lors des divisions cellulaires : les deux brins se séparent, et chacun dirige la synthèse d'un nouveau brin qui lui soit complémentaire. Mais cette redondance permet aussi à l'organisme de « guérir » un brin chimiquement attaqué si l'autre est intact.

Anomalies transmissibles

On constate en pratique trois types de dommages : modification d'un nucléotide sans rupture du brin (le nucléotide T serait le plus sensible) ; rupture d'un seul brin; rupture des deux brins. Les deux premiers sont réparables : une section du brin encadrant la zone endommagée est excisée, puis synthétisée sur le modèle du brin complémentaire.

Il reste les coupures doubles, plus difficilement réparables, mais qui ne représentent que 5 % des lésions. Il reste aussi les réparations fautives, plus fréquentes *après les fortes irradiations*, quand il y a beaucoup de lésions à réparer.

Ces lésions non ou mal réparées entraînent des anomalies chromosomiques : chromosomes en anneaux, chromosomes fragmentés... Des études statistiques ont montré comment le nombre d'anomalies de chaque type est lié au taux d'irradiation, ce qui permet de déterminer ce dernier.

Ces anomalies sont-elles transmissibles ? Beaucoup empêchent la cellule de se reproduire. Mais d'autres *peuvent donner naissance* à des tares, dominantes ou récessives. Les premières se manifestent dès qu'un des deux chromosomes d'une paire est touché, et peuvent donc être rapidement observées dans la descendance. Les secondes ne font leur apparition que si les deux chromosomes sont porteurs de l'anomalie, et il faut en général de nombreuses générations pour qu'au fil des reproductions un individu puisse hériter l'anomalie simultanément de son père et de sa mère. Intermédiaire le cas des tares portées par le chromosome X (chromosome sexuel), dominantes chez l'homme, qui n'a qu'un chromosome X, et en général récessives chez la femme, chez qui deux chromosomes X sont présents.

On connaît pour l'espèce humaine environ un millier de tares dominantes, autant de réces*sives et une centaine liées au sexe*, de gravité très variable. Entre 1 % et 2 % des nouveau-nés sont porteurs d'une de ces tares. Comme ces nouveau-nés, sauf dans les cas très bénins, auront rarement des enfants, la persistance de ces tares tient à leur apparition spontanée. En extrapolant de la souris à l'homme, on peut supposer que l'irradiation augmente la probabilité d'apparition. Les spécialistes jugent que la dose qui double cette probabilité est de 130 rads pour l'homme et de 1 000 rads pour la femme. La différence entre les deux sexes ne tient pas à la génétique, mais à la physiologie. La sensibilité des cellules aux *radiations varie suivant les* périodes de la vie cellulaire. Or la femme dispose, dès avant sa naissance, d'un stock de cellules reproductrices. Chaque mois, quelques-unes de ces cellules *entament le processus de transformation* en ovule. Les autres restent figées dans un état où elles sont particulièrement peu sensibles aux rayonnements.

MAURICE ARVONNY.

La vie radioactive

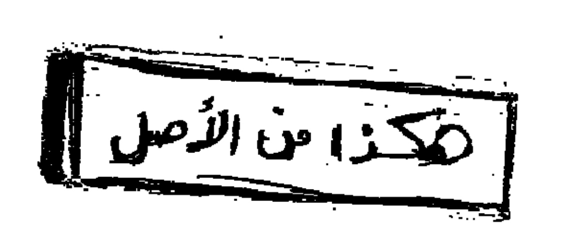
POUR comprendre ce qu'est la radioactivité, un mot-clé : instabilité. Les atomes que l'on rencontre dans la nature possèdent en grande majorité des noyaux stables. Seuls les plus lourds d'entre eux, comme l'uranium et le radium, et quelques isotopes d'éléments stables, *comme le célèbre carbone 14*, se désintègrent spontanément. La radioactivité est le moyen par lequel de tels noyaux se « débarrassent » d'une ou plusieurs particules pour atteindre un état stable.

La nature des fragments alors libérés détermine trois formes de radioactivité. Les radioactivités « alpha » et « bêta » correspondent à l'émission de particules (noyau d'hélium, électron positif ou négatif). La radioactivité « gamma », quant à elle, est une émission de rayonnement électromagnétique, analogue aux rayons X, mais d'énergie *très supérieure. Toutes* trois ont la faculté d'ioniser la matière, c'est-à-dire d'extraire des électrons des atomes rencontrés, pouvant ainsi porter atteinte à la vie cellulaire.

Enfin, quel que soit le mode de désintégration du noyau, la radioactivité, qui est un phénomène statistique, et non individuel, obéit à une loi de décroissance exponentielle au cours du temps, déterminée par une caractéristique de l'élément : sa période radioactive, temps au bout duquel le nombre d'atomes radioactifs qui restent est égal à la moitié du nombre initial.

Dans un accident comme celui survenu à la centrale de Tchernobyl, les produits de la fission de l'uranium, qui sont très nombreux et presque tous radioactifs, s'échappent et vont contaminer l'environnement. Parmi eux, on trouve *des isotopes dont la période* radioactive va de plusieurs milliards d'années, comme le néodyme 144, à quelques secondes pour certains isotopes du brome, en passant par trente ans pour le césium 137 ou 8,06 jours pour l'iode 131, dont on a beaucoup parlé.

Tous ces éléments ne sont pas également dangereux. Ceux dont la période est très courte disparaissent rapidement, et ceux qui possèdent une période radioactive très longue émettent peu de radiations. Les plus dangereux sont les éléments dont la période va de quelques jours à quelques années, et surtout ceux qui se fixent dans l'organisme, comme le strontium 90 ou l'iode 131.



Les premiers fruits de la comète

Le passage de Halley dans le voisinage de la Terre a permis à la communauté scientifique de remporter de remarquables succès.

par ROGER-MAURICE BONNET (*)

APRÈS être passée au plus près du Soleil puis de la Terre le 9 février, puis le 11 avril, la comète de Halley s'éloigne de nous. Elle reviendra en l'an 2061. Depuis trois siècles, les techniques et la science se donnent rendez-vous tous les soixante-quinze ans environ, et les plus grands noms se trouvent attachés à son histoire : Newton, Clairaut, Euler, Lagrange, Laplace, Gauss, Arago, Bessel, etc. Elle intrigue, excite, et met au travail, à chacun de ses passages, mathématiciens, astronomes, et physiciens. Le passage de 1986 n'a pas fait exception comme le montre le nombre des missions spatiales.

Certes, la cométologie ne fait pas que des adeptes. Pour les uns, les comètes ne sont que « des riens visibles », pour d'autres des objets peu intéressants, parce que trop particuliers. En revanche, pour d'autres comme Laplace ou comme l'astrophysicien Biermann, elles ont fourni l'occasion de réflexions approfondies et visionnaires sur l'origine du système solaire et la prise de conscience de l'existence du vent solaire.

Rien d'étonnant qu'à l'ère des grands télescopes et des grands ordinateurs, des systèmes d'imagerie photoélectriques, du radar et des engins spatiaux, on dispose aujourd'hui de la moisson la plus abondante et la plus riche jamais recueillie sur la comète.

Grâce à la diligence des scientifiques, puisque à peine deux mois se sont écoulés depuis la rencontre historique, il est possible de dresser aujourd'hui un premier bilan des mesures et des observations effectuées à bord de six sondes spatiales porteuses, plus de cinquante et une expériences, et par les satellites d'observation, l'International Ultraviolet Explorer (ESA, NASA, Grande-Bretagne) et Pioneer Venus (NASA) qui a pu, en particulier, observer la comète alors qu'elle se trouvait cachée derrière le Soleil.

La rencontre de ces sondes avec Halley a fourni la première occasion d'observer toutes les régions caractéristiques de l'interaction, du gaz d'atomes ionisés (plasma) du vent solaire avec ce que l'on peut appeler l'atmosphère de la comète. En effet, les comètes perturbent le milieu interplanétaire. En y injectant des particules ionisées et des poussières, elles contribuent à une augmentation locale de la densité. La rencontre de ce front de matière avec le vent solaire aurait dû produire l'équivalent d'une onde de choc, dont la présence n'est en réalité pas fortement marquée : on observe plutôt une zone de turbulence. Le champ magnétique « transporté » par le vent solaire est aussi considérablement perturbé. Son intensité est décuplée à quelques dizaines de milliers de kilomètres du noyau, mais à moins de 5 000 kilomètres il s'annule brutalement et sa polarité s'inverse.

Tout l'environnement de la comète est caractérisé par des couches successives où l'on trouve des ions de grande énergie et une activité intense d'ondes de plasma qui augmente considérablement dans l'environnement du noyau. La température très élevée (200 000 degrés) du vent solaire tombe brusquement de plus d'un facteur 10 à quelques milliers de kilomètres en aval du noyau et la densité du milieu est multipliée par 100.

(*) Directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne (ESA).

La première analyse chimique

Pour la première fois, on a pu mesurer directement le débit, la taille et la composition chimique des poussières émises par la comète. Le taux d'émission varie dans le temps : à quelques milliers de kilomètres du noyau, la sonde européenne Giotto n'a mesuré que le dixième environ du flux de poussières mesurées par les sondes franco-soviétiques Vega. En revanche, près du noyau, Giotto a rencontré un environnement plus sévère que celui qui était attendu.

Il ne semble pas en effet exister de taille minimum des poussières, mais elles sont de plus en plus nombreuses vers les tailles les plus petites. En outre, on ne constate pas non plus de coupure du côté des grandes masses lorsque l'on s'approche du noyau. Les poussières semblent plus volumineuses que lourdes, un peu à l'image de particules de suie, leur densité pouvant atteindre un dixième de celle de l'eau.

La spectrométrie de masse en permet l'analyse chimique et prouve l'importance prédominante du carbone. Avec l'hydrogène, l'azote et l'oxygène, on retrouve dans les poussières de Halley les mêmes ingrédients que ceux que l'on détecte dans le milieu interstellaire : magnésium, silicium, potassium, calcium, fer et des composés complexes dont l'analyse n'est pas achevée aujourd'hui mais qui peuvent être des composés organiques.

Depuis novembre 1985, le satellite astronomique international IUE a effectué une analyse spectroscopique dans l'ultraviolet la partie externe de l'enveloppe de gaz et de poussières entourant le noyau de la comète. Il a permis d'établir un bilan unique de la chimie cométaire sur une base de plus d'une demi-année. Mais les sondes franco-soviétiques Vega et surtout Giotto ont permis pour la première fois une étude *in situ* de la composition des gaz neutres et des ions (atomes dépourvus d'une partie de leurs électrons) émis par la comète à quelques centaines de kilomètres seulement de distance du noyau. Constituant 80 % de toutes les molécules dégagées par la comète, l'eau apparaît comme l'élément dominant. Plusieurs dizaines de tonnes par seconde s'échappent ainsi de la comète à la vitesse de 900 m/s.

Les autres constituants sont le gaz carbonique et des éléments plus complexes, en particulier des composés du soufre. Les mesures par le spectromètre de masse de Giotto, couplées à celles effectuées par spectrométrie infrarouge sur Vega-1, montrent l'existence d'éléments constitués de carbone et d'hydrogène et d'éléments carbonés en abondance. Tout comme la poussière, le gaz est donc lui aussi, près du noyau, très riche en atomes de carbone qui proviennent vraisemblablement de la sublimation de la poussière elle-même.

Jusqu'aux survols historiques de mars 1986, le noyau d'une comète n'avait jamais été observé directement. On sait, depuis le vol de Giotto, que le noyau de Halley est un corps solide très sombre de forme oblongue, unique et non pas double, comme on aurait pu le croire à un certain moment, trois à quatre fois plus grand que ce que l'on pensait : 15 kilomètres sur 8 kilomètres, cette dernière valeur étant incertaine car une partie du corps est masquée par deux jets de poussière très intenses.

Avec une résolution d'une cinquantaine de mètres, la caméra de Giotto a été à même d'observer les points d'ancrage des jets individuels de poussière à la surface du noyau qui n'apparaissent que dans la partie éclairée par le Soleil. La surface du noyau n'est pas régulière mais rugueuse. Elle présente des dénivellations en forme de cratères ou de cheminées circulaires de moins d'un kilomètre de diamètre. La présence de dénivellations de plusieurs centaines de mètres reflète sans doute l'existence d'inhomogénéités dans la structure interne du noyau.

Ce même noyau ne réfléchit pas plus de 4 % de la lumière qu'il reçoit du Soleil. Halley est donc avec le satellite Umbriel d'Uranus, observé récemment par la sonde américaine Voyager-2, l'objet le plus noir de tout le système solaire. Ces observations, couplées aux mesures de composition chimique, semblent confirmer ainsi l'hypothèse selon laquelle le noyau de Halley serait recouvert d'une couche de suie de carbone.

Un très vieux témoin

Laplace avait le premier suggéré que les comètes étaient constituées de glace qui se vaporisait sous l'effet du Soleil. L'Américain Whipple a repris cette hypothèse en 1950, et pour tenir compte de l'émission de poussière, a suggéré que leur noyau était fait de neige sale. Ce modèle n'est pas remis en cause aujourd'hui : la comète est composée de glaces d'eau et de complexes organiques, elle est revêtue d'une couche poreuse et pulvérulente, parfaitement noire, de carbone.

Les indices nouveaux laissent à penser que Halley pourrait bien être l'un des restes de cette fameuse nébuleuse de Laplace qui a donné naissance au Soleil et à ses planètes il y a 4.5 milliards d'années. En effet, l'astrophysique a mis récemment en évidence une nouvelle composante de la matière interstellaire constituée d'agrégats contenant quelques dizaines à quelques centaines d'atomes de carbone recouverts d'hydrogène et dont les dimensions et l'émission infrarouge présentent des similarités frappantes avec celles des poussières de Halley.

De plus, les constituants de Halley sont les mêmes que ceux des nuages interstellaires. Enfin, une analyse comparative des données de Giotto et de Vega, d'une part, et de celles recueillies récemment sur Uranus et ses satellites, d'autre part, devrait permettre d'accréditer l'hypothèse selon laquelle les comètes se sont formées dans les mêmes régions de la nébuleuse primitive que les deux grandes planètes externes Uranus et Neptune.

C'est d'ailleurs maintenant d'une analyse synthétique de l'ensemble des résultats de chaque expérience qu'il faut attendre le progrès. Une première présentation en sera faite à la fin du mois d'octobre à un symposium qui se tiendra à Heidelberg en Allemagne fédérale, qui devrait couronner le succès des rencontres spatiales de mars 1986.

Succès technique certes : pour les Européens, comme pour les Japonais, il s'agissait de leurs premiers pas dans l'exploration du système solaire, et toutes les sondes et tous leurs instruments ont fonctionné sans défaillance. Mais aussi — et surtout — succès scientifique remarquable, marqué par de nombreuses « premières ».

Non seulement on a pour la première fois « photographié » le noyau d'une comète, ainsi que la source des jets de gaz et de poussière qu'il émet, mais on a procédé sur place à l'analyse chimique de ses composés et par là même peut-être à celle de la matière primitive de la nébuleuse de Laplace. C'est tout simplement inouï ! C'est enfin un succès de la coopération internationale : Européens, Japonais, Soviétiques et Américains se sont offerts, pendant cinq années, le plaisir de faire la « paix des comètes ». Souhaitons que cet effort ne s'arrête pas là.

Le prochain rendez-vous

POUR *parfaire notre connaissance des comètes*, il faut programmer un rendez-vous, se poser sur le noyau, en prélever des échantillons et les ramener sur Terre afin d'en faire l'analyse chimique détaillée. C'est un projet que l'Agence spatiale européenne envisage de réaliser. Cette pierre angulaire de son programme à long terme devrait voir le jour vers la fin du siècle. Aucune comète n'a encore été choisie comme objectif à cette mission. Les Américains envisagent aussi une double mission de rendez-vous avec un astéroïde et la comète Tempel-2 pour le début des années 90 (projet CRAF).

Au vingt et unième siècle, il est vraisemblable que les télescopes géants et les réseaux d'interférométrie nous auront fourni les détails du noyau de Halley lorsqu'il se trouve à grande distance du Soleil et, donc, débarrassé de tout nuage de poussière. C'est dans l'infrarouge vraisemblablement que ces observations seront le moins difficile, car c'est là que le noyau froid rayonne le maximum de son énergie. La trajectoire rétrograde de la comète empêche toutefois d'envisager un rendez-vous dans les conditions des missions spatiales de mars 1986. En revanche, on peut profiter de la faible vitesse (environ 1 km/s) de la comète pour organiser un rendez-vous à l'aphélie de sa trajectoire — (point le plus éloigné du Soleil).

En s'aidant de l'attraction gravitationnelle des planètes géantes on peut faire coïncider sans difficulté majeure les plans des orbites de la comète et de la sonde (c'est le principe utilisé pour envoyer la sonde Ulysse de l'ESA en dehors du plan de l'écliptique). Reste la durée du voyage : de neuf à dix ans, ce qui est tout à fait possible puisqu'il faut neuf ans à Voyager-2 pour atteindre l'orbite de Neptune, qui se trouve à 30 unités astronomiques (1) du Soleil, l'aphélie de Halley étant à 36 UA. Après freinage à l'aphélie, comète et sonde reviendraient de conserve.

Munie d'un moteur à propulsion électrique tels ceux qui sont en construction en Europe et au Japon (alimentés par générateur nucléaire), la sonde pourrait observer continuellement le noyau en décrivant des orbites autour de lui. Elle pourrait observer ainsi le démarrage de l'activité cométaire à n'importe quel endroit, n'importe quelle distance, n'importe quel moment. On peut envisager aussi sans difficultés de faire se poser la sonde sur le noyau afin d'y parfaire l'analyse des matériaux qui le composent.

Le passage à l'aphélie ayant lieu en octobre 2023, il faudrait lancer la mission en 2013 environ et donc prendre la décision de l'engager en 2008 ou 2007. Cela n'est pas si loin !

(1) 1 UA : 150 millions de kilomètres.

Soissons pavoise pour Clovis

Une série de manifestations sont prévues jusqu'à l'automne à Soissons pour le mille cinq centième anniversaire de la célèbre bataille qui établit la prédominance de Clovis, roi des Francs.

EN 486, il y a donc mille cinq cent ans, Clovis, un des rois francs du nord de la Gaule, battait à Soissons Syagrius, le « *maître de la milice des Gaules* », dernier vestige de l'Empire romain en Occident. Le mois où s'est déroulée la bataille n'est pas connu, mais il y a de fortes chances que l'événement ait eu lieu, selon les usages militaires de l'époque, au printemps.

Certes, le combat n'a pas été une confrontation entre le monde romain et le monde franc, mais seulement une bataille où se sont opposés quelques milliers de soldats quasi professionnels avec un certain nombre de guerriers francs dans les deux camps. Il n'empêche, cependant, que la bataille de Soissons a une valeur de mythe. Elle est considérée depuis longtemps comme le point de départ de l'histoire de France. Avant Soissons, Clovis était un roi franc ; après Soissons, Clovis est roi des Francs, donc de France.

Le nom de « Francs » apparaît pour la première fois au milieu du troisième siècle de notre ère dans une chanson de route des légionnaires romains. Il vient probablement du vieux norrois *frekkr* qui veut dire « hardi » ou « fier » et désignait sans doute une fédération militaire regroupant, dans la région du Rhin inférieur, diverses ethnies germaniques (Saliens, Sicambres, Bructères, etc.).

A partir du quatrième siècle, les Francs constituent deux groupes. Celui qui intéresse notre histoire est installé dans le nord de la Gaule. Il ne s'est sûrement pas constitué par l'arrivée de hordes traînant après elles femmes et enfants dans des chariots. Les guerriers francs se sont donc mélangés aux populations gallo-romaines et ils ont appris le latin. Ils étaient largement utilisés comme mercenaires dans les armées romaines stationnées dans tout l'empire. Au quatrième siècle, des généraux romains — tel Arbogast — portaient des noms indiscutablement francs.

Au cinquième siècle, l'Empire d'Occident est envahi par divers groupes qui créent à ses dépens des royaumes. Les Alamans dominent des Vosges à la Bavière, les Wisigoths de la Loire aux Pyrénées, les Burgondes de Langres à la Provence, les Francs de la Somme au cours inférieur du Rhin. Quant aux Ostrogoths, ils se sont installés en Italie quelques années après que Romulus Augustule, le dernier empereur romain d'Occident, eut été éliminé en 476 par Odoacre, un mercenaire germanique. Reste toute la région comprise entre la Somme, la Loire et la Bretagne, où se perpétue la fiction de l'Empire romain sous la direction plus ou moins héréditaire d'un « maître de la milice des Gaules », appelé aussi le « *roi des Romains* » (Syagrius en 486).

Le nouveau Constantin

On sait assez peu de chose sur Clovis. On pense qu'il avait une quinzaine d'années lorsqu'il a succédé, en 481 ou 482, à son père Childéric, un des rois francs qui résidait à Tournai (actuellement en Belgique).

Dès son avènement, Clovis s'emploie à éliminer les autres rois francs d'entre Somme et Rhin. Sigebert le Vieux, roi à Cologne, est ainsi assassiné... La bataille de Soissons, qui met fin au « royaume des Romains », étend jusqu'à la Loire les possessions de Clovis. Vers 500, Clovis règne sur toute la moitié nord de la Gaule, et exerce sur les Alamans une sorte de protectorat par « ducs » francs interposés.



Bague-sceau de Childéric (Childirici Regis) trouvée à Tournay en 1653 dans le tombeau du roi. Volés en 1831 avec le reste du trésor funéraire, la bague et d'autres objets en or ont définitivement disparu. Il ne reste que des empreintes du sceau prises avant le vol.

Les Francs étaient restés païens en milieu gallo-romain christianisé. Contrairement à eux, les Wisigoths et aussi les Ostrogoths, s'étaient convertis, mais à l'hérésie arienne condamnée en 325 au concile de Nicée. Si bien que les Wisigoths ariens étaient considérés par les gallo-romains « catholiques » comme plus dangereux que les Francs païens.

Vint enfin la conquête du royaume wisigoth — sauf le Languedoc et le Roussillon — par la bataille de Vouillé (507). Le royaume des Francs s'est alors étendu du Rhin aux Pyrénées. Clovis était dans le monde de l'époque un personnage considérable auquel l'empereur d'Orient Anastase Ier a fait remettre le manteau de pourpre et le diadème d'or, insignes de la dignité consulaire. Il est qualifié de « nouveau Constantin », héritier aux yeux de Constantinople, de l'Empire d'Occident. A partir, de 507, Clovis installe sa résidence principale à Paris, plus centrale que Tournai.

Les traits de génie de Clovis furent de se convertir au christianisme « catholique », de favoriser l'amalgame des sociétés franque et gallo-romaines. Ainsi put se développer une période de prospérité dont témoigne la superbe orfèvrerie mérovingienne.

Malheureusement, Clovis, roi des Francs, organisa sa succession selon la coutume franque : en 511, son royaume fut donc partagé entre ses quatre fils.

YVONNE REBEYROL.

Cassé ou cabossé ?

La coutume franque voulait que, après une victoire, chefs et soldats se partagent le butin à parts égales. Après la bataille de Soissons, on peut penser qu'un *dignitaire ecclésiastique* a demandé à Clovis la restitution d'un vase précieux dérobé dans une église. Soucieux de maintenir de bonnes relations avec l'Eglise, Clovis dut faire mettre le vase dans son lot hors partage. D'où la colère d'un des guerriers.

On peut imaginer que le vase contesté était en orfèvrerie. La hache du guerrier, selon la boutade plaisamment énoncée par M. Patrick Périn, directeur des musées départementaux de Seine-Maritime et président de l'Association française d'archéologie mérovingienne, aurait donc cabossé plutôt que cassé le vase de Soissons.

★ L'Association française d'archéologie mérovingienne organise à Soissons, du 19 au 22 juin, un colloque international sur les Francs, colloque ouvert au grand public.

SECTEURS DE POINTE

LA PREMIÈRE ÉCOLE FRANÇAISE D'INTRAPRENEURS

Des entreprises dans l'entreprise

ART Fry travaille chez 3 M (fournitures de bureau), aux Etats-Unis. A l'occasion, il chante. Son livre de chant est rempli d'annotations en tout genre, qu'il aimerait pouvoir déplacer sans avoir à les réécrire sans cesse. Art Fry possède toutes les qualités créatives, dynamiques, ambitieuses d'un entrepreneur. Mais il n'a pas les moyens pour réaliser ses idées. 3 M les lui donne. Il invente alors les vignettes autocollantes jaunes « Post-it », qui parsèment les agendas du monde entier... et ses livres de chant.

Art Fry est le prototype même de ce que l'on appelle un « intrapreneur », ce salarié, entrepreneur méconnu, mu par un souci d'innovation permanente au regard des activités de son entreprise.

De tels talents les grandes entreprises en recèlent bon nombre, souvent malheureusement sans le savoir. Or l'innovation devenant l'une des conditions essentielles de réussite, il convient de ne pas laisser « mourir » un tel potentiel de développement ou bien simplement de ne pas le laisser échapper.

Inventé aux Etats-Unis en 1980 par un consultant américain, Gifford Pinchot (1), le concept d'intraprise a été approfondi au cours des trois dernières années en Suède sous la houlette du Foresight Group, un cabinet de conseil en stratégie. L'idée revient en France et est reprise par le cabinet ABC (2), qui se charge, en association avec le Foresight Group, de mettre sur pied la première école pour intrapreneurs.

« L'intrapreneuriat est l'un des moyens les plus efficaces pour lutter au sein d'une grande entreprise contre la bureaucratisation, le train-train quotidien qui consiste à gérer les opérations courantes et à éliminer les incertitudes », explique Manfred Mack, associé de chez ABC et animateur du projet d'école. *« Or ce phénomène de structuration excessive inhibe l'initiative et tue l'esprit entrepreneurial. »*

Créer des intraprises consiste donc à établir des « plates-formes » qui permettent à des individus de se comporter « comme si » ils créaient leur propre affaire. L'entreprise met à la disposition du candidat ses ressources : son nom, autrement dit sa réputation, ses réseaux commerciaux ou réseaux de fournisseurs, ses connaissances, sans compter son appui financier. La contrepartie pour les entreprises est immédiate : elles conservent chez elles les talents qu'elles ont contribué à révéler, qui peuvent devenir des modèles pour les autres salariés et créer des emplois nouveaux.

> *Pour favoriser l'éclosion des innovations, des entreprises mettent à la disposition de leurs salariés les moyens d'exploiter leurs idées nouvelles sans les quitter.*

Certaines sociétés ont d'ailleurs de manière spontanée cherché à encourager les intraprises. IBM les appelle « unités opérationnelles indépendantes » (en anglais, IBU, *independent business unit)*, dont l'une des plus connues a développé le fameux PC *(personal computer)*. En France, une « intra-entreprise » de Bull propose la location de services *de conception assistée par* ordinateur (CAO), « créneau » non exploité jusqu'alors par le groupe.

Une remise en cause du système

L'originalité du projet de Manfred Mack, étayé par l'expérience du Foresight Group, réside dans son souci de structurer la formation des intrapreneurs en l'adaptant aux modèles des sociétés françaises.

Bizarrement, le premier travail ne consiste pas à « dénicher » les oiseaux rares, mais à préparer le terrain au plus haut niveau. *« Créer des intraprises en France ne serait pas un problème*, explique cet ancien consultant de chez Mac Kinsey, *s'il était facile de les faire admettre par les patrons, les directeurs, tous ceux qui ont un pouvoir dans l'entreprise. »* Avant tout, la création d'intraprises est une remise en cause du système établi, une autocritique qui nécessite l'acceptation de projets émanant de n'importe quel salarié.

Deux mois, pas moins, sont nécessaires pour créer un climat positif dans la direction de l'entreprise et pour faire passer le message : *« Ce qui est nouveau est forcément imprévisible ; l'erreur peut être positive. »* Ce travail essentiel précède le repérage dans l'entreprise des individus qui font part d'idées intéressantes et qui ont le profil d'entrepreneurs.

La caractéristique essentielle de l'intrapreneur est de s'autosélectionner (si l'individu ne croit pas suffisamment à son projet, il ne se présentera pas devant sa hiérarchie). Il ne baissera jamais les bras, jusqu'à la réalisation de son idée. Il est mu par un désir d'accomplissement, non par l'appât du gain.

Il est capable par ailleurs de formuler très clairement son projet. Ainsi tel cadre d'Uddeholm Tooling, une aciérie suédoise, en exposant son projet, « voyait » concrètement un champion de poids et haltères soulever les barres *en acier qu'il désirait mettre* au point et commercialiser. Sa vision était tellement concrète qu'il est maintenant à la tête d'Uddeholm Krafsport, une société filiale.

Une fois qu'on l'a détecté, il s'agit de former le candidat sans jamais le déconnecter de l'entreprise. Les séances de formation ont lieu trois jours par mois pendant six mois. Le reste du temps l'intrapreneur travaille à mi-temps sur son projet.

Il doit avant tout transformer son idée en une « affaire » viable, avec clients et chèques à l'appui, preuve de la validité commerciale. Il s'agit aussi de développer les compétences professionnelles de l'individu et sa confiance en lui-même, confiance souvent mise à mal par les liens hiérarchiques. A chaque étape, l'expérimentation est mise en avant afin de corriger les erreurs. Enfin, l'intrapreneur doit trouver « un parrain » au sein de l'entreprise, une sorte de protecteur qui pourra tout aussi bien lui ouvrir des portes que lui apporter une critique constructive.

Clients et chèques à l'appui

Une fois l'intraprise menée à bien, l'entreprise mère décidera du statut à lui accorder. Dans tous les cas, l'intrapreneur disposera d'un compte en banque, garant de sa liberté d'action. L'intrapreneur est généralement récidiviste.

Plus d'une centaine d'« élèves » sont sortis de l'école suédoise. A chaque fois un succès, une affaire, des emplois. Les entreprises françaises, spontanément ou par le biais de cette nouvelle école, vont dans les années à venir apprendre à intraprendre. Elles comprennent l'intérêt d'un capital-risque financier « à la française ». Elles devront désormais saisir les avantages de ce capital-risque humain.

JEAN-MICHEL DUMAY.

(1) *Intrapreneuring*. Gifford Pinchott. Éd. Harper and Row. Traduction française à paraître en septembre aux Éditions d'Organisation.

(2) L'Agence nationale pour la création *d'entreprises* (ANCE) et ABC France organisent le 28 mai, avec la collaboration de la Fondation pour entreprendre un colloque sur le thème « L'ère de l'intrapreneur ». Gifford Pinchot et le Foresight Group y participeront. Renseignements : (1) 46-22-24-45.

UNE ÉTUDE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Ces robots qui changent l'usine

Sous le titre *Nouvelles technologies et mutations sociales*, la Commission des Communautés européennes vient de publier une brochure rassemblant des études faites dans huit pays européens sur les conséquences sociales de l'automatisation industrielle.

ALORS que pendant plusieurs années, expliquent les auteurs de cette brochure, la mise en place d'équipements automatisés dans la production s'était faite au coup par coup, il apparaît maintenant d'une façon de plus en plus nette qu'on s'oriente à brève échéance vers des usines entièrement automatisées où des robots ou des machines remplaceront l'homme pour la plupart des tâches manuelles. L'usine automatisée est une perspective relativement proche en raison de la généralisation pour les machines de la programmation et de la surveillance électroniques et des progrès accomplis pour combiner différentes machines et les rendre compatibles.

> Avec la multiplication des équipements automatisés, nous assistons dans les pays développés à la mort du fameux taylorisme

par l'homme. Certaines tâches qui ne font pas partie à proprement parler de la fabrication, telles que la conception, subissent même une mutation complète similaire à bien des égards à celle qui caractérise les tâches de fabrication.

Les équipements automatisés impliquent ou rendent possible une organisation du travail d'un genre nouveau. Grâce à l'intégration de la technologie de l'information dans les équipements de fabrication, il est possible d'obtenir simultanément une flexibilité accrue pour chaque étape d'un processus et une surveillance plus étroite de l'ensemble du processus. La chaîne de montage, qui illustre habituellement le mode d'organisation rigide qui a été traditionnellement celui de la plupart des secteurs de fabrication, risque de ne plus être qu'un souvenir, et peut-être assistons-nous effectivement à la « mort du taylorisme ».

Les incidences sur l'emploi tant quantitatives que qualitatives de cette mutation devraient être importantes. Les incidences quantitatives ne sont perceptibles qu'au bout d'un certain laps de temps, car on assiste non pas à une transformation radicale et brutale, mais à la mise en place *progressive de l'automatisation* dans les différents processus. Les robots et les machines automatisées n'en finissent pas moins par remplacer les travailleurs pour de nombreuses tâches, ce qui entraîne une réduction considérable des besoins en main-d'œuvre, en particulier dans les grandes industries à taux de main-d'œuvre élevé.

PLUS DE 2 000 MACHINES EN FRANCE

	1980	1981	1982	1983	Croissance annuelle moyenne 1980-1983
Allemagne	1 200	2300	3 500	4800	41 %
Royaume-Uni	371	731	1 152	1 753	47 %
France	580	790	1 385	2010	36 %
Italie	400	450	790	1 800	46 %
Total quatre pays	2551	4271	6827	10 363	42 %
Japon	6000	9 500	13000	16 500	29 %
Etats-Unis	3 500	4 500	6250	8000	23 %
Suède	1 133	1 700	1 300	1 900	n.d.

Source : OCDE, British Robot Association et Association française de robotique industrielle.

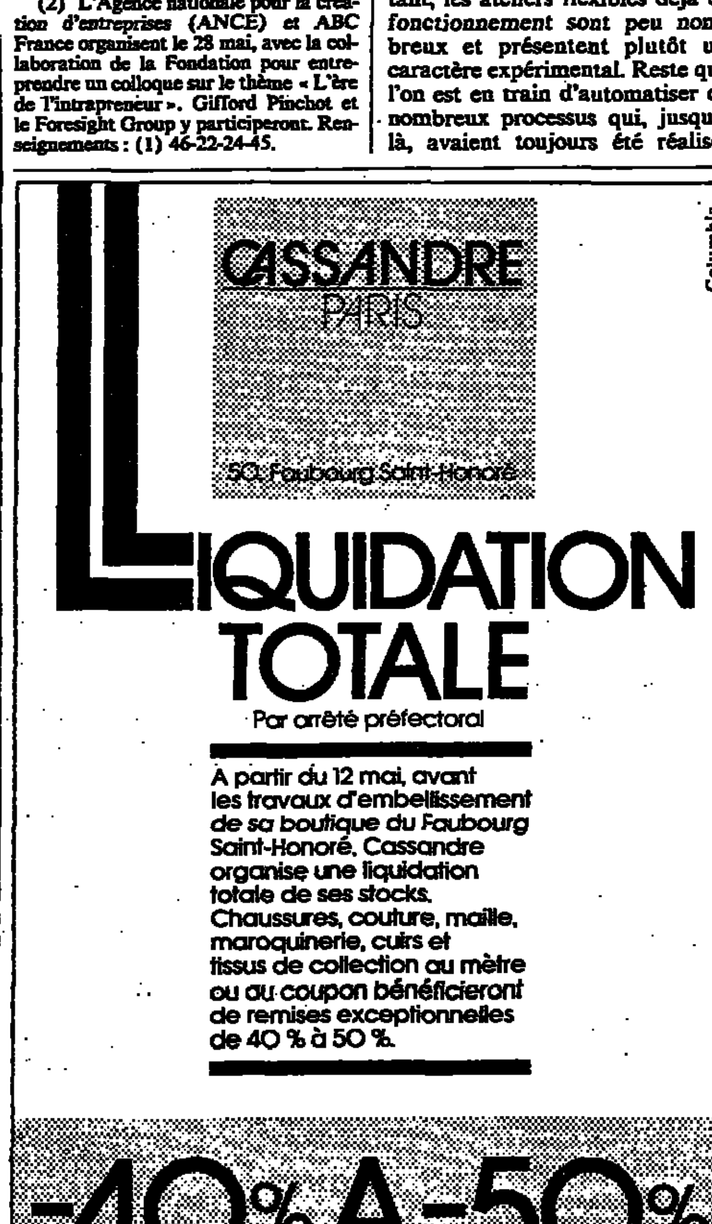
De nombreux problèmes techniques n'ont cependant pas encore trouvé de solution et, pour l'instant, les ateliers flexibles déjà en *fonctionnement* sont peu nombreux et présentent plutôt un caractère expérimental. Reste que l'on est en train d'automatiser de nombreux processus qui, jusque-là, avaient toujours été réalisés par l'homme.

Par ailleurs, les tâches supprimées étaient souvent insalubres, *désagréables et répétitives*, et la perspective, pour de nombreux travailleurs actuellement peu qualifiés, d'être affectés à la surveillance de machines représente un progrès indéniable au niveau des conditions de travail. Comme pour la plupart des autres technologies nouvelles, le résultat final dépendra dans une large mesure de la façon dont l'organisation du travail sera remaniée et de l'emploi qui sera fait des ressources humaines.

★ **Service de vente des publications des Communautés européennes, 28, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15, Tél. : (1) 45-78-61-39.**

Un manipulateur

Le terme robot est souvent utilisé d'une manière très large, particulièrement au Japon. Les experts européens définissent le robot comme un manipulateur reprogrammable multifonctionnel, et dont la programmation des mouvements est variable. Cette définition recouvre cependant une gamme importante de machines, allant du simple robot à apprentissage (qui garde en mémoire une séquence montrée à l'opérateur) au robot intelligent, capable de réagir au milieu de travail environnant.



Demain

Minitel dialogue avec minitel

Les télécommunications proposent en 1986 *le service de communication* de minitel à minitel. Elargissant l'accès à la communication, ce service télématique permet de répondre aux besoins d'une partie de la population : handicapés de l'ouïe et de la parole, utilisateurs en lieux bruyants, etc.

Ce service permet la communication par écrit au moyen de deux minitels ; il est accessible sous deux formes, soit par l'utilisateur d'un terminal spécifique (le Minitel 1 Dialogue) sur le réseau téléphonique usuel, soit par l'utilisation de *n'importe quel minitel* sur le réseau Télétel.

Le Minitel 1 Dialogue est un terminal spécifique qui permet d'entrer en relation (en appelant ou en étant appelé) avec tout abonné équipé d'un minitel (M1, M10, M1D, ...) par l'intermédiaire du réseau téléphonique. Pour faciliter la communication, le Minitel 1 Dialogue permet de préparer un message écrit (vingt-quatre lignes de quarante caractères) avant l'appel du correspondant. Il permet, en outre, d'utiliser au cours de la communication uniquement l'écrit ou, alternativement, la parole et l'écrit.

La tarification de ce service est identique à celle d'un appel téléphonique normal selon la distance, la durée et l'horaire.

La communication de minitel à minitel par le réseau Télétel ne nécessite pas de terminal spécifique. Dans ce cas, le service est accessible en composant un numéro national, le 36-18-91-11. Après une ouverture progressive (début juin 1986 en Ile-de-France et en Bretagne), il sera disponible sur tout le territoire à la mi-86.

Comme pour l'accès à un service Télétel, l'abonné reçoit sur l'écran de son minitel une page d'accueil l'invitant à inscrire le numéro de téléphone de son correspondant et à appuyer ensuite sur la touche « envoi ». Le point d'accès Télétel se charge alors d'appeler le correspondant désiré. Lorsque celui-ci a décroché, il entend une voix enregistrée indiquant qu'il est appelé pour une communication par minitel et l'invitant à connecter le sien. Cette dernière... *étant* réalisée, la communication écrite entre les deux minitels peut commencer librement.

Cette option bénéficie d'une tarification avantageuse pour les communications interurbaines puisqu'elle est taxée à raison de 0,77 F toutes les quarante-cinq secondes avec les mêmes réductions horaires que pour le téléphone.

Cecilia au service des communes

L'ordinateur n'effraie plus. Les communes de toutes tailles s'équipent, et, avec la micro-informatique, même les plus petites peuvent accéder aux méthodes modernes de gestion. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France a mis au point des logiciels qu'il met à la disposition des communes pour leur permettre de maîtriser leur gestion.

Ainsi, Cecilia est un modèle permettant d'apprécier les forces et les faiblesses du budget communal, et de simuler les conséquences sur les finances de la collectivité des projets d'aménagement tels que équipements, habitat, zones d'activité... Implanté depuis 1984 sur micro-ordinateur (IBM-PC et compatibles), ce logiciel est déjà utilisé par une dizaine d'organismes : communes, bureaux d'étude, administrations.

Renseignements auprès de Gérard Lacoste, IAURIF. Tél : (1) 45-67-55-03.

Normes sur ordinateur

« Promolog » est le nom du système d'information européen spécialisé sur les produits, matériels et composants qui ont obtenu un certificat de conformité aux normes, un label de qualité ou de sécurité ou encore une homologation par un organisme officiel.

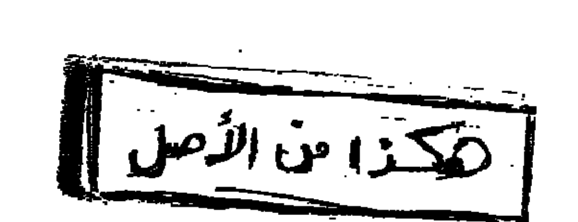
Ce projet, soutenu par la Commission des Communautés européennes, est mis en œuvre par l'Association française de normalisation (AFNOR) en liaison avec chaque *organisme représentant* l'un des douze pays de la CEE.

Depuis le 1er mars 1986, plusieurs centaines de fiches pourront être consultées sur le centre serveur de l'Agence spatiale européenne (ESA-IRS) dans divers domaines d'activité.

Il s'agit, pour l'instant, d'un service expérimental. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur le matériel médical et l'emballage, mais des informations (non exhaustives) peuvent être également trouvées qui concernent d'autres secteurs d'activité : plus de trois cents organismes de certification font déjà l'objet d'un signalement avec leur adresse et leurs domaines de compétence.

Le système Promolog est bilingue (français, anglais) et accessible depuis n'importe quel type de terminal (*Vidéotex, Minitel*, TTY, télex...).

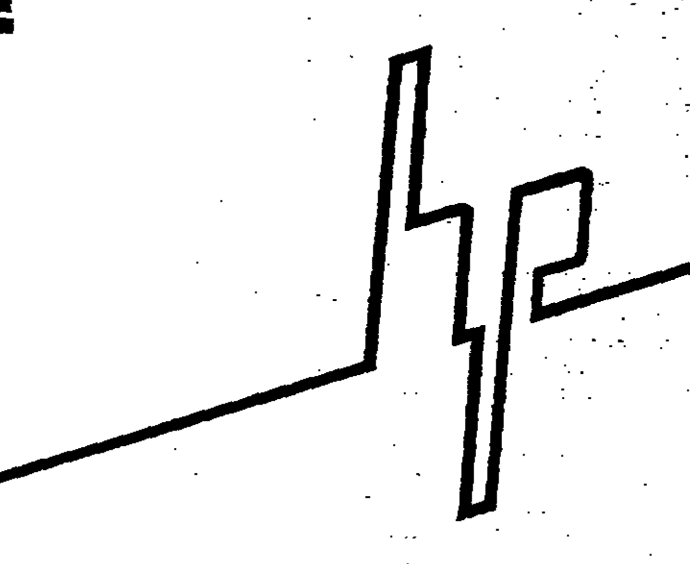
Pour disposer d'un mot de passe, prendre contact avec Eric Sutter ou Hélène de Villette, AFNOR, tour Europe, Paris La Défense, tél. : 42-91-56-57 ou 42-91-56-58 ; télex : *611974*.



HP GRENOBLE



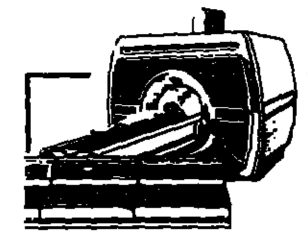
JEUNES INGENIEURS RESEAUX D'ORDINATEURS ET MICRO INFORMATIQUE



Nous avons la responsabilité au niveau européen du développement, de la production et du marketing de matériels performants : micro-ordinateurs et réseaux.
Nous appuyons notre croissance et notre avenir sur l'avance technologique et la qualité de nos produits.
Travaillant en petites équipes autonomes et responsables, nos ingénieurs contribuent largement à la satisfaction de nos clients en apportant des solutions fiables et innovatrices.
HP c'est avant tout le développement et le respect de l'individu, le non formalisme des relations, la qualité, la rigueur et le professionnalisme. Nous travaillons pour le profit et pour le plaisir.
Participez à notre expansion en rejoignant une équipe motivée et ambitieuse, et **entrez au département Recherche et Développement, Production ou Marketing.** L'essentiel pour nous est que vous soyez évolutifs et performants : vous dynamiserez votre potentiel dans un environnement qui vous permettra d'acquérir les bases indispensables à votre efficacité future.
Diplômés d'écoles d'ingénieurs-généralistes, électroniciens ou informaticiens, *débutants ou expérimentés-contactez* Jean-Philippe DARA, *Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas,* 38320 EYBENS.



PERFORMANCES A L'APPUI.



THOMSON-CGR

L'Électronique au service de la santé

*Société multinationale, nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie Médicale.** Nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie.*

Pour augmenter la productivité de notre usine de fabrication des constituants de la chaîne image, nous renforçons la cellule de conception et de réalisation des équipements spéciaux. Nous recherchons

UN INGÉNIEUR

AUTOMATISMES – INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Il participe à l'élaboration du programme de rénovation, analyse les projets, étudie et réalise la solution retenue.
Solides connaissances en automatismes, informatique et électronique indispensables. *(Réf. A/LM)*

UN TECHNICIEN

DUT-BTS AUTOMATISMES

Il participe aux études de faisabilité, au choix du matériel, établit le dossier technique de réalisation. Il intègre les différents sous-ensembles et assure la mise en route du matériel dans les ateliers.
Connaissance des automates programmables, des principes de régulation et des produits de l'automatisme indispensable. *(Réf. B/LM)*

Pour ces deux postes, une première expérience (3 à 4 ans) dans la fonction est souhaitée et des connaissances en mécanique sont appréciées.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Colette DELWAIDE – **THOMSON-CGR** – 52, boulevard Gallieni, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.*

THOMSON
EQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Imprimantes de haute technologie

INGENIEUR ETUDES MECANIQUES

260 000 F

Cette société française (200 millions de chiffre d'affaires) est spécialisée dans la fabrication d'imprimantes haut de gamme. Poursuivant une expansion importante, elle crée un poste d'Ingénieur d'Etudes Mécaniques.

Rattaché au Directeur des Etudes, il prendra en charge un important projet. Animant une petite équipe, ses responsabilités s'étendront de la conception à l'industrialisation des produits.

Basé en très proche banlieue ouest de Paris, ce poste conviendrait bien à un Ingénieur Mécanicien (Arts et Métiers ou équivalent) ayant acquis une expérience *significative (5 ans minimum) en études de petite mécanique, dans un contexte de* production en petites ou moyennes séries. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 32/1636 F, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



Objectifs : Qualité et Croissance

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance : il double tous les trois ans.

Bull Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.

Pour relever le défi de demain nous accueillons de nouveaux

Ingénieurs

Grandes Ecoles

Dans le cadre de notre expansion, notre Direction Technique recherche un

Ingénieur Micro Logiciels (H-F)

A la tête d'une petite équipe, il devra prendre en charge des projets de développement micro logiciels de terminaux.

L'ingénieur que nous recherchons doit avoir une expérience confirmée dans ce domaine.

A terme, nous proposons une évolution vers un autre domaine de compétence ou vers l'encadrement d'une équipe de développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence IML 1305 à

Michèle CORBINEAU, **BULL TRANSAC,**
7 rue Ampère, BP 92, 91301 MASSY.



Journalistes

CEP recherche pour le développement de sa gamme de presse et la création de nouvelles revues des JOURNALISTES.

Vous êtes spécialistes de l'industrie électronique : composants, *micro-électronique*, électromécanique, instrumentation, électronique *professionnelle*, automatismes, télécommunications, informatique...

Nous souhaitons rencontrer, pour ces postes, des rédacteurs confirmés recherchant des responsabilités ou des ingénieurs et techniciens attirés par le journalisme.

De réelles perspectives d'évolution vous seront offertes dans le premier groupe français de presse spécialisée.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à Siska Piérard - CEP-ELECTRONIQUE & COMMUNICATIONS - 33, rue La Boétie - 75008 PARIS.

CEP
ELECTRONIQUE & COMMUNICATIONS

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Capable d'assumer la responsabilité de notre Service Informatique.

Notre Société (230 personnes - 110 MF de CA) occupe une place de leader dans la fabrication de matériel de manutention et de nettoyage de grains et produits granulés.

Nous recherchons un analyste programmeur, titulaire d'un DUT et pouvant justifier d'environ 5 ans d'expérience réussie de la fonction, en milieu industriel. Une expérience en gestion de production serait appréciée. Il devra connaître le langage COBOL.

Responsable de la définition des applications et du suivi, du développement et de la mise en place de nouveaux programmes, il travaillera sur un matériel NCR.

Le poste est à pourvoir à 130 Km au Sud-Ouest de Paris.

Notre Conseil - Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle s/réf. 3156

CORT

MEMBRE DE SYNTEC

65, avenue Kléber, 75116 PARIS

Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LÉVI-TOURNAY / ABSCOM

Leader dans le secteur des banques et des établissements financiers, SITB est l'une des principales sociétés de services et d'ingénierie informatique françaises. Ses clients, face à la forte évolution des marchés financiers, à la volonté de rénover leurs applications centrales et d'utiliser les nouveaux réseaux bancaires, lui confient aujourd'hui de grands travaux d'ingénierie.
C'est pourquoi elle recherche

CHEFS DE PROJETS

(Réf. CP 586M)

Autonomes et responsables, oeuvrant dans un contexte de projets clefs en main, ils rédigent les cahiers des charges après évaluation des besoins et conduisent les équipes de réalisation. Ces postes s'adressent à des hommes d'études maîtrisant une méthodologie d'analyse et ayant une expérience de la conduite de projets.

INGENIEURS D'ETUDES

(Réf. IE 586M)

Au sein de petites équipes de haut niveau, ils participent à la réalisation de logiciels financiers clefs en main.
Ouverts, passionnés d'informatique, ces jeunes ingénieurs ont une première expérience d'analyse et programmation dans un environnement IBM gros systèmes et souhaitent évoluer dans un milieu formateur.

Ces offres vous intéressent ; vous voulez en savoir plus; adressez votre dossier de candidature, sous référence choisie, à B. Peronnin, SITB 137 bd Voltaire 75011 Paris.

SITB
GENIE INFORMATIQUE

média-system

JEUNES DIPLOMES PRETS... PARTEZ !

Le GFI (Groupe Français d'Informatique) est l'une des premières SSII françaises (plus de 1 100 personnes, 450 MF).

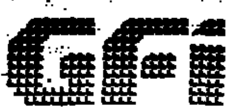
Il est présent dans tous les secteurs de pointe (télématique, réseaux, bases de données, langages de 4ème génération, systèmes experts).

GFI-IDS (Industrie, Distribution, Services) l'une des Directions opérationnelles du groupe propose des postes évolutifs à de JEUNES DIPLOMES souhaitant travailler dans la grande entreprise sur matériel IBM.

Diplômés de l'enseignement supérieur en informatique (minimum Bac + 4) vous recevrez dès votre intégration une formation approfondie aux techniques IBM et aux méthodes (MERISE, AXIAL...)

Votre goût de l'effort, de l'innovation ainsi que votre dynamisme et votre aptitude à communiquer seront vos meilleurs atouts ; ils vous permettront d'aborder votre carrière dans les meilleures conditions et de prendre rapidement des responsabilités dans nos équipes de développement.

Prenez un bon départ en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence JD/LM à MICHEL BEILIN, GFI-IDS. 32, avenue de l'Opéra 75002 Paris.



Industrie
Distribution
Services

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

"GFI, toujours un pas plus loin"

SOURCES

CORNING FRANCE

Participer au démarrage d'une nouvelle activité dans l'optique intégrée

CORNING GLASS WORKS, leader mondial des verres spéciaux, accorde une place privilégiée à la recherche et à l'innovation. Grâce à la qualité de nos chercheurs, nous sommes aussi devenus le premier fabricant de fibres optiques. CORNING FRANCE lance aujourd'hui la production pilote de composants en optique intégrée pour ces nouveaux réseaux. Afin de compléter l'équipe en charge de cette nouvelle activité nous recherchons

Responsable de l'industrialisation

Chargé du démarrage et de la montée en capacité de la ligne pilote, vous serez responsable de l'organisation et de la coordination des moyens humains et techniques.
Ingénieur diplômé d'une grande école (ESE, ECP, Physique ou Optique...) vous disposez obligatoirement d'une expérience d'environ 5 ans dans le domaine de la fabrication des composants électroniques de préférence dans le semi-conducteur. Réf. C.01

Responsable développement produits nouveaux

Assurant l'interface entre la production et le marketing, et intégrant notre approche technique et les besoins du marché vous serez responsable des études de nouveaux produits.

Ingénieur diplômé grande école (Télécom, Physique, Optique, Electronique...), vous avez déjà confirmé une première expérience, dans le domaine de l'optique moderne ou des télécommunications. Réf. C.02

Ingénieurs d'industrialisation

Diplômés d'une grande école, débutants ou disposant d'une première expérience, vous prendrez en charge :
- soit la production des microcircuits optiques en salle blanche. Réf. C.03
- soit les opérations de finition : micromécanique, optique. Réf. C.04

Compte tenue de la dimension de notre groupe et de la diversité de nos marchés, un profil et une ouverture internationale ainsi qu'une solide connaissance de la langue anglaise sont nécessaires. Localisation : Fontainebleau.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous la référence choisie, à CORNING FRANCE, Direction du Développement du Personnel, 44, Avenue de Valvins - 77211 AVON CEDEX.

média-system

INGENIEURS COMMERCIAUX

...débutants ou confirmés

si vous aimez négocier à haut niveau, nous avons la technologie !

Lorsqu'on vient de battre les américains sur leur propre territoire, les derniers complexes disparaissent... et tout devient possible. Fabricant français d'Imprimantes haut de gamme basé à la Défense, nous réalisons un CA de près de 200 MF et poursuivons notre croissance à un rythme annuel de 35 %.

Vous êtes diplômé d'études supérieures, débutant ou bénéficiant d'une première expérience commerciale dans la vente aux entreprises. Après formation à nos produits, nous vous confierons la responsabilité des grands comptes (banques, assurances, grandes entreprises) situés en région parisienne.

Alors si vous aimez négocier à haut niveau, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/1636 G, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

LMT – RADIO PROFESSIONNELLE

c'est 1350 personnes qui conçoivent et réalisent des Réseaux de télécommunications et transmissions de données, à hautes performances, pour la Défense Nationale, des Systèmes sophistiqués pour la Navigation aérienne, des Radars, etc.

Un exemple de réalisation ? C'est nous qui avons élaboré le Système de Commutation du Réseau tactique **RITA** *et avons ainsi puissamment contribué, au sein de* **THOMSON**, *à son choix par l'Armée américaine.*

Mais des Projets hyperpointus et importants nous en avons bien d'autres. Pour mener à bien tous ces défis, il nous faut nous "muscler". En particulier en recherchant la collaboration de

CHEFS DE GROUPE LOGICIEL

Ils auront à prendre la Responsabilité de mener des Équipes de 5/6 ingénieurs logiciel au sein de grands Projets.

Cela ira de la définition à la réalisation de Projets Logiciels pour des Réseaux Multiservices :
Transmission de données.
Exploitation.
Routage.
Traitement d'appels.

La connaissance de langages évolués sera un élément positif.

Nationalité française d'origine.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à ***LMT-RADIO PROFESSIONNELLE*** *– Gestion des Cadres – 46 quai Le Gallo – 92103 BOULOGNE.*

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

AUDACIEUX, IMAGINATIF... ET JEUNE COMME L'INGENIERIE SAIT L'ETRE

Dans la compétition internationale, c'est en développant de nouvelles formes d'interventions, plus intelligentes, plus offensives, que l'on s'impose comme leader de l'ingénierie. L'Espace, la Coopération, la Consultance Industrielle, la Défense, la Santé... : autant de secteurs ouverts aux technologies de pointe pour lesquels Sodeteg recherche de nouveaux partenaires.

Jeunes Commerciaux (HEC, ESSEC, ESCP...). Vous voulez négocier à haut niveau, vendre des réalisations ou des services sophistiqués (installations industrielles, maintenance, études économiques...) en vous appuyant sur des montages financiers élaborés, en Europe et dans le Monde.

Jeunes Ingénieurs (X, Centrale, Sup Élec, AM...). Vous voulez donner de l'ampleur à votre carrière et dépasser le cadre de votre technique pour piloter des projets, gérer des budgets, animer des équipes pluridisciplinaires.

Nos ambitions se rejoignent : écrivez à Christian SANCHEZ, sous réf. 1033/LM, 9, avenue Réaumur, BP 15 - 92352 Le Plessis-Robinson Cedex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes



THOMSON
INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

BULL

Etablissement d'Angers (3.000 personnes)

dans le cadre de l'EXPANSION de son INFORMATIQUE

Met en place de nouvelles bases de données et des transactionnels associés sur différents systèmes serveurs.

Etend son réseau existant pour interconnecter ces systèmes, par réseau DSA et par réseau local.

Nous recherchons :

UN INGENIEUR RESEAU H/F

Jeune Télécom ou Supélec, Ensimag... option télécom, vous justifiez si possible d'une première expérience.

UN INGENIEUR SYSTEME BASES DE DONNEES H/F

Jeune Supélec, Ensimag, Enseeiht... option informatique, vous justifiez si possible d'une première expérience sur matériel Bull.

Ouvert(e)s et aptes à la négociation, vous avez le goût de la relation.

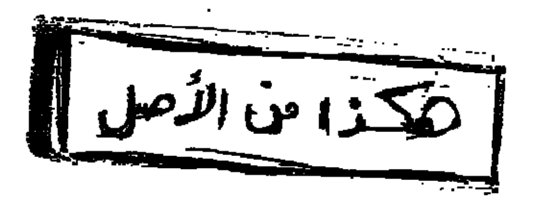
Pour ces 2 postes, vous bénéficierez d'une formation longue.

A terme, de larges perspectives d'évolution vous sont offertes au sein du groupe Bull.

Merci d'écrire à :
BULL S.A. - Service Recrutement
331, Avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX.

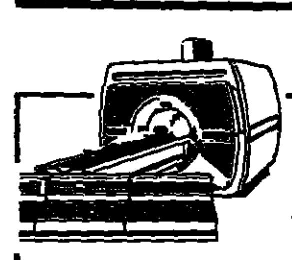
Bull

LÉVI-TOURNAY / ABSCOM



SECTEURS DE POINTE

Le Monde



THOMSON-CGR

METTRE DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie Médicale**. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.*

*Pour renforcer nos équipes, nous recherchons pour la **Direction Technique et Scientifique**.*

UN INGÉNIEUR SYSTEME VAX/VMS

Dans un environnement de deux 8300 et de quatre 750 en cluster, vous devrez plus particulièrement vous occuper du système d'exploitation VMS et de tous les outils logiciels associés.

Expérience de deux ans sur VMS nécessaire. (Réf. A/LM)

UN INGÉNIEUR SPÉCIALISTE UNIX

Vous serez en charge du portage et des adaptations du système UNIX sur nos produits.

Connaissance du noyau de ce système nécessaire. (Réf. B/LM)

UN INGÉNIEUR GÉNIE LOGICIEL

Dans le cadre de notre atelier de génie logiciel, vous serez responsable de la définition des procédures d'utilisation et de la mise en place des logiciels correspondants.

Vous assurerez également le suivi des chaines de développement logiciel.

Une première expérience dans le domaine des systèmes sera un "plus". (Réf. C/LM)

Pour ces trois postes, l'anglais est indispensable. Lieu de travail : ISSY-LES-MOULINEAUX (92) dans un premier temps, puis à l'automne 86 à BUC (78) dans la nouvelle implantation de notre Direction Technique.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Françoise LEMAIRE – **THOMSON-CGR** – 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.*



THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT



ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Nous sommes un Groupe multinational spécialisé dans la **mesure industrielle**. Notre filiale française a une activité de **développement de produits nouveaux**. Pour renforcer l'une de ses équipes de laboratoire, nous recherchons un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

(débutant)

Vous avez une formation supérieure (type ENSIEG, ENSERG, ENSEEIHT...) avec option électronique.

Des stages en entreprises ont révélé votre passion pour la *micro-informatique* et l'électronique (circuits analogiques, digitaux, composants...).

Nous vous offrons une opportunité d'affirmation de vos compétences dans une ambiance jeune, dynamique, évolutive.

Maîtrise de la langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Si ces perspectives vous intéressent, merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions), sous référence 4106 M, à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion absolue.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT PROCÉDÉS



(Détergents, 2,9 milliards de Francs de C.A.)

une des sociétés françaises du groupe UNILEVER vous propose une première étape dans le management industriel au sein de la plus grande unité de détergents du groupe en Europe, située à Lille. *Intégré dans une équipe de développement, en liaison étroite avec la Recherche, vous définirez les procédés nouveaux de fabrication nécessités par la création et l'évolution des produits. Vous testerez vos conceptions en atelier pilote et accompagnerez vos projets dans leur transfert en production.*

Après cette première étape, vous prendrez des responsabilités croissantes dans l'encadrement d'équipes et de projets, à travers des expériences croisées - Recherche - Développement - Production, nationales, internationales.

De formation généraliste avec option génie-chimique (ECP - IDN...) ou issus d'une école plus spécialisée (ENSCP - ENSIC...), vous souhaitez progresser dans un environnement international jusqu'aux plus hauts niveaux de management.

Adressez votre lettre de candidature sous réf. VII/86/M
au Recrutement des Cadres
UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé 75384 Paris Cedex 08.



UNILEVER
UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

CURRICULUM

BULL CP8

leader sur le marché de la carte à microcalculateur recherche pour industrialiser ses produits un

INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME

Depuis plusieurs années vous avez acquis une solide expérience en industrialisation.

Votre dynamisme vous incite à participer à l'expansion d'un produit de haute technologie.

Vous vous verrez confier le développement de matériels à base de microprocesseurs liés à la carte CP8 et bénéficierez d'une large autonomie pour mener à bien vos projets.

Cette offre vous intéresse adressez votre dossier de candidature sous référence 19052 à

Bull CP8 - G. LAVERGNE
rue Eugène Henaff — BP 45
78193 TRAPPES CEDEX

Bull

VIVEZ VOS AMBITIONS AVEC NOUS

La DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS de THOMSON-CSF *conçoit et réalise les systèmes et matériels les plus modernes de transmissions militaires. Elle recherche pour son Etablissement de province des*

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS HAUTE TECHNICITÉ

ESE – ENST – ENSERG – ENSEEIHT...

DES INGÉNIEURS ÉTUDES

– Vous serez intégrés au sein de petites équipes d'ingénieurs et d'agents techniques et concevrez, du cahier des charges au prototype, les matériels futurs de radiocommunication en utilisant les techniques les plus sophistiquées.

– Débutants ou justifiant d'une première expérience, vous êtes intéressés par l'électronique analogique et numérique.

(Réf. 90964/1)

UN INGÉNIEUR CAO

– Vous participerez, avec l'équipe responsable, à la SIMULATION de nos circuits complexes et à la mise en œuvre de leurs moyens de tests, en utilisant les outils informatiques les plus modernes.

– Vous justifiez si possible d'une première expérience dans ce domaine.

(réf. 90964/2)

Ces postes sont basés à Cholet, ville agréable et dynamique des Pays de Loire, proche des villes universitaires de Nantes et Angers. Une évolution de carrière est envisageable au sein de l'Établissement, de la Division ou du Groupe pour les candidats de valeur.

Si vous investir dans l'un de ces projets vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à M. ANTOINE – THOMSON-CSF – B.P. 945 – 49309 CHOLET CEDEX ou de téléphoner au 16.41.62.54.32, poste 3319.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

NOUS RÉINVENTONS LA RADIO

CENTAURE ROBOTIQUE société de matériels de haute technologie recherche son

RESPONSABLE DES ACHATS

Il sera responsable des achats sur catalogue - composants électroniques et éléments mécaniques - mais aussi de la sous traitance des pièces mécaniques.

C'est une mission que nous souhaitons confier à un **Ingénieur de formation électronique ou mécanique** possédant une expérience similaire de 3 à 5 ans. *Le sens de la négociation mais aussi la méthode, la rigueur et l'organisation doivent être ses principales qualités.*

Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser un courrier dans lequel vous nous parlerez de vous, mais aussi de votre approche de cette mission dans une entreprise telle que la nôtre.

Autonome, il animera son équipe (5 personnes).

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 41
40-44, rue des Meuniers, 93100 Montreuil.



CENTAURE ROBOTIQUE



PAYMATEC SCHLUMBERGER, leader *mondial de la carte mémoire recherche dans le cadre de son expansion*

CHEF DE PROJET

Cartes - Lecteurs de cartes

VOTRE MISSION : - participer à la conception des nouvelles cartes à mémoire.
- répondre aux besoins des commerciaux, y compris à l'export.
- créer une nouvelle gamme de lecteurs de cartes.

VOS ATOUTS : - Vous êtes Ingénieur Hard et Soft connaissant le domaine du semi-conducteur.
- âgé de 30 ans environ, vous avez acquis une bonne connaissance de la gestion de projets.

Le dynamisme communicatif, vous saurez entrainer vos équipes.

En outre, l'importance stratégique du poste qui vous est confié vous place comme le véritable moteur de notre activité cartes et lecteurs de cartes.

Enfin, les perspectives de développement du groupe vous permettront, si vous savez vous montrer à la hauteur du poste, de faire encore évoluer votre carrière. Anglais courant requis.

Adressez votre lettre manuscrite avec CV, photo, rémunération actuelle au Chef du Personnel de PAYMATEC SCHLUMBERGER, 420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 COLOMBES.

PAYMATEC
Schlumberger

DESSEIN

Société d'

INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

- 1 300 collaborateurs
- 20% de croissance annuelle
- 1/3 de l'activité à l'étranger

Dans le cadre de son établissement de **RENNES,**

SESA recrute

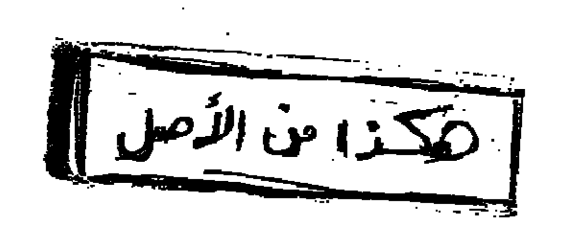
Ingénieurs grande école

2 à 5 ans d'expérience

Vous participerez à des études et des développements dans les domaines suivants :
- Protocoles R.N.I.S.,
- Produits d'audio-vidéographie (serveurs, terminaux),
- Synthèse d'images réalistes,
- Intelligence artificielle et langage naturel,
- Mise en place d'un contrôle qualité du logiciel.

Adressez votre dossier de candidature à
SESA, BP 58149 - 33056 RENNES CEDEX





SECTEURS DE POINTE

SODETEG T.A.I.

Société d'Ingénierie Informatique

550 personnes dont 250 Ingénieurs - 60 % du C.A. réalisé à l'export

recherche dans le cadre de sa forte expansion

INGÉNIEURS LOGICIELS

De formation Grande École, vous avez acquis une expérience de quelques années en développement de logiciel TEMPS RÉEL.

Vous êtes attirés par les méthodes modernes de développement de logiciel et l'utilisation d'un atelier logiciel.

Vous connaissez le langage C sous environnement UNIX.

Vous participerez à de grands projets TEMPS RÉEL où vous pourrez prendre des responsabilités d'encadrement dans le domaine des Télécom ou de la Messagerie Privée. (Réf. 90967/1).

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRE

De formation Grande École, vous avez acquis une expérience significative de la conduite d'affaires dans les domaines de l'ingénierie informatique.

Véritable CHEF D'ENTREPRISE vis-à-vis de vos clients et de vos partenaires, vous serez responsable de la rédaction des documents de spécification et dirigerez les équipes de développement consacrées à l'affaire jusqu'à l'installation sur site.

Vous conduirez la réalisation de grands contrats à l'exportation dans le domaine de la messagerie pour l'aviation civile.

La connaissance de l'anglais est indispensable et de courts séjours à l'étranger sont à prévoir. (Réf. 90967/2)

SODETEG/T.A.I., présente dans 25 pays, offre à des INGÉNIEURS et TECHNICIENS talentueux et disponibles une évolution à la mesure de leur ambition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en précisant la référence du poste choisi, à la Direction des Affaires Sociales – Sandrine MANDIN – SODETEG/T.A.I., 283, rue de la Minière, 78530 BUC.

THOMSON
INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

BULL CP8

leader sur le marché de la carte à microcalculateur recherche un :

INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE

Vous avez 2-3 ans d'expérience en assemblage de semi-conducteur et souhaitez mettre vos compétences au service d'une entreprise en plein essor.

Au sein de la division technologie carte, vous participerez aux nouvelles études, au développement des procédés d'assemblage du semi-conducteur et à la validation en fabrication.

Votre enthousiasme et votre technicité trouveront place dans une équipe gagnante. Poste basé à TRAPPES.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 19049 à :

BULL CP8 - Gérard Lavergne
Rue Eugène Henaff
78190 TRAPPES





CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

INFORMATIQUE BANCAIRE

La Direction de l'Organisation Technique du CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE recherche dans le cadre du développement de ses structures

Réalisateur schéma conceptuel - Réf. 1509M

Chargé de définir le TRONC COMMUN des applications indispensables au Réseau ainsi que de concevoir le futur système d'informations de Production des C.E.

Ce poste de haut niveau sera confié à un informaticien de formation supérieure (Grande Ecole) disposant d'une expérience réussie de la conception des Systèmes d'informations et des méthodologies possibles en milieu bancaire.

Administrateur de données - Réf. 1510M

Chargé de créer le DICTIONNAIRE DE DONNEES de notre Réseau bancaire décentralisé et de concevoir les systèmes de gestion de ce dictionnaire (modèles de stockage, modalités d'accès, sécurité et intégrité des données, etc...).

Ce poste de haut niveau sera confié à un spécialiste des BASES DE DONNEES ayant acquis son expérience dans le cadre de la conception et de la mise en place de systèmes similaires si possible en milieu bancaire.

Merci de nous adresser votre dossier sous référence choisie ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.

C.V. PLUS (1) 43.59.40.25



Jean-Claude Maurice S.A.

12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

AFCOREM



Leader international dans le domaine de l'informatique graphique, société française dynamique et filiale du Groupe Schlumberger, nous concevons, produisons et commercialisons des systèmes d'aide au Dessin Assisté par Ordinateur (traceurs, digitaliseurs, ...). Nous recherchons pour notre Direction Technique Europe et notre Direction Commerciale France des

Ingénieurs logiciel - support/études

CENTRALE, SUPELEC, INSA, INPG, ENSEEIHT

Votre mission : participer à la conception et assurer l'adaptation de nos produits graphiques aux systèmes de notre clientèle (interface, développement de drivers pour connexions nouvelles) sur le marché français et international en liaison avec nos différents services Marketing et Support Europe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous maîtrisez les différents langages informatiques (Fortran, langage de base...) et avez acquis une première expérience des systèmes informatiques (architecture générale, connaissance particulière mini-informatique, microprocesseurs).

Ces postes exigent mobilité et parfaite maîtrise de l'anglais.

Si la perspective de rejoindre nos équipes de travail, jeunes et motivées par un métier passionnant et de développer votre potentiel au sein de notre Société et du groupe Schlumberger (en France ou à l'étranger), vous séduit, nous vous remercions d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (en précisant le poste qui vous intéresse) à la Direction du Personnel, Benson, Z.I. des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine, BP 113, 94003 Créteil.

BENSON
Schlumberger

média-system



DÉPARTEMENT INDUSTRIEL

recherche pour participer à des projets d'envergure dans des domaines de Hautes Technologies

Ingénieurs Grandes Ecoles

(Débutants acceptés)

Connaissant le temps réel (expérience MITRA 225 appréciée).

Adresser votre candidature, CV et prétentions à SEDI 80, av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY

Société d'

INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

- 1 300 collaborateurs
- 20% de croissance annuelle
- 1/3 de l'activité à l'étranger

Dans le cadre de l'extension de son activité de Formation Technique, SESA recrute :

Un responsable formation des ingénieurs formateurs

expérimentés

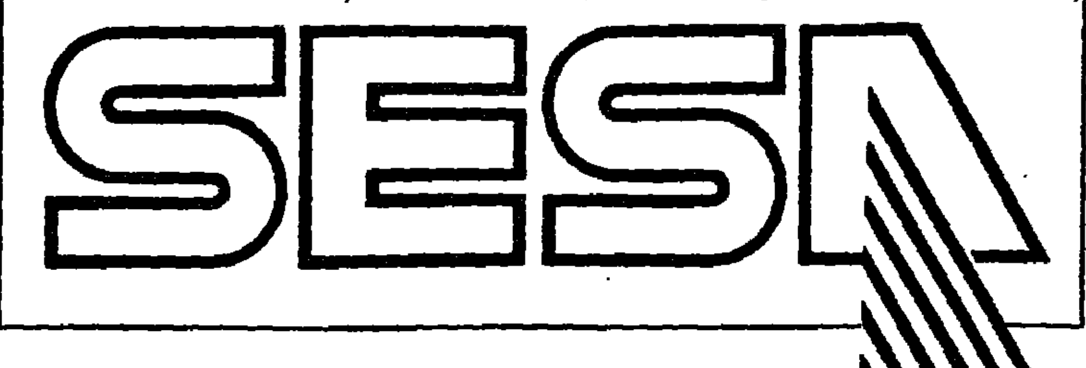
Cette équipe devra concevoir, élaborer et assurer les cours techniques pour satisfaire les besoins internes de l'entreprise et ceux de ses clients : Méthodologie de développement de systèmes informatiques, conduite de projet, techniques informatiques...

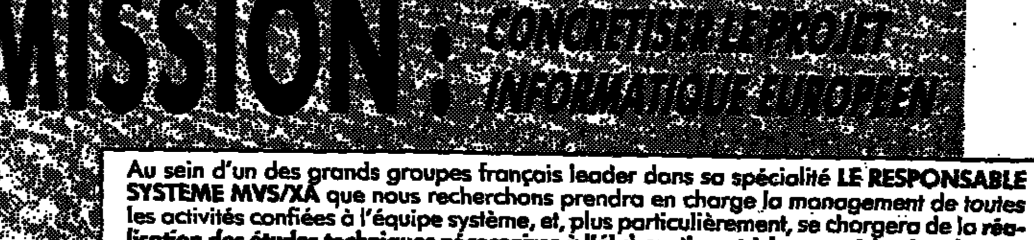
Ces postes de haute technicité requierent des compétences informatiques de premier ordre, une aptitude à rédiger et des qualités pédagogiques confirmées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 15 LM à

Direction des Ressources Humaines SESA
30 quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex

SOURCES





Au sein d'un des grands groupes français leader dans sa spécialité **LE RESPONSABLE SYSTEME MVS/XA** que nous recherchons prendra en charge *la management de toutes les activités confiées à l'équipe système, et, plus particulièrement, se chargera de la* **réalisation des études techniques nécessaires à l'élaboration et à la concrétisation du projet informatique européen.**

Rattaché au *Directeur Informatique*, cet Ingénieur Grandes Ecoles maîtrise parfaitement l'environnement MVS/XA, CICS-VTAM, *dans l'idéal les logiciels DB2 et AS.*

Une expérience de 3 à 5 ans en tant qu'Ingénieur MVS associée à une capacité de management serait un atout appréciable.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf.46692 à l'agence COFAP,39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui vous garantit l'entière confidentialité.

Chef du Bureau d'Etudes

Innover pour des produits leaders

Filiale d'un groupe français qui réalise un C.A. de 2 milliards, nous dominons notre marché de petits dispositifs mécaniques et électromécaniques.

Vous participerez à notre devenir en concevant de nouveaux produits, en liaison avec nos clients français et étrangers, coordonnant l'action de votre équipe d'une trentaine de personnes. Votre responsabilité s'étend de la définition d'axes de recherche jusqu'à la réalisation des prototypes.

Votre formation d'Ingénieur vous permet d'intervenir aussi bien en petite mécanique qu'en électronique et votre expérience vous a familiarisé avec les équipements électromécaniques de grande série.

Votre anglais sera utile pour ce poste situé en proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence 60 502 M, à notre Conseil, qui le traitera en toute confidentialité.

Daniel Desjardins 11 BIS, RUE DU COLISEE 75008 PARIS

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
- équipements automobile
- appareils ménagers
- radio téléphones
- équipements industriels

INGENIEURS

SI VOUS ETES INTERESSES :
- par l'informatique assurant le pilotage de machines outils, robots et le dialogue homme-machine

Rejoignez notre Département d'études et de développement.

PROFIL :
- Formation : informaticien - génie logiciel
- connaissances en informatique industrielle, temps réel, système d'exploitation multitâches appréciées.
- Connaissances langages Pascal et assembleur appréciées.
- Anglais ou Allemand nécessaire.

Lieu de travail :
Région RHONE-ALPES.


BOSCH

Merci d'adresser CV, photo et prétentions au Département Gestion de Personnel
32, avenue Michelet,
93404 SAINT-OUEN.



ALCATEL THOMSON GIGADISC

Dans le cadre de son développement

ALCATEL THOMSON GIGADISC

Premier constructeur européen de Disques Optiques Numériques et leader mondial de cette technologie, recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour distribuer ses produits auprès des Grands Utilisateurs Européens.

Ces postes conviendraient à des candidats pouvant justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la vente OEM de périphériques informatiques et ayant une bonne connaissance des Grands Constructeurs et Intégrateurs de Systèmes Européens, maîtrisant parfaitement l'Anglais et prêts à de nombreux et fréquents déplacements.

Adresser CV et prét. à ALCATEL THOMSON GIGADISC - F.L.C. - La Boursidière - Porte J
RN 186 - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

CONTESSE

Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble

ORDINATEUR BULL DPS8 MULTICS
RELIÉ A CALCULATEUR FPS 264
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN A PROFIL SCIENTIFIQUE

Motivé (e) par :
- développement et mise en place de logiciels de base et d'applications scientifiques ;
- mission d'assistance et de conseil aux utilisateurs : ingénieurs, chercheurs, étudiants.

Une compétence en analyse numérique est nécessaire pour ce poste.

Poste : contractuel 2 A Enseignement supérieur type CNRS. Diplôme requis : ingénieur, spécialité informatique ou mathématiques appliquées.

Embauche immédiate.

Candidature à adresser à M. le Directeur du C.I.C.G.
B.P. 68/38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex.

FROMAGERIES LUTIN ALENÇON

Le Directeur d'Etablissement recherche

SON ADJOINT TECHNIQUE

dans une usine moderne fabriquant des fromages à pâte molle - effectif 230 personnes - il supervisera l'entretien, le suivi des investissements (travaux neufs, implantations) et les achats.

Ce poste pourrait convenir à un Ingénieur confirmé, connaissances en électricité, thermique, fluides, automatismes. Expérience fromagère souhaitée.

Adresser C.V. à M. DE LAFFOREST. S.A. LES FROMAGERIES LUTIN c/o UCALM, 12 rue des Lavandières, 72000 LE MANS.

CHEF SERVICE ELECTRONIQUE

AISNE

Cette jeune entreprise, créée il y a 5 ans, va réaliser cette année un CA de 90 M de Francs. Elle conçoit et réalise des produits axés essentiellement sur la téléinformatique, l'informatique médicale et la visionique.

Au sein du département développement et industrialisation, vous avez avant tout une mission de concepteur de produit : vous devez élaborer le devis, réaliser le prototype, mettre au point le cahier des charges et l'industrialisation, suivre la production réalisée en sous-traitance.

Ingénieur en micro-électronique, vous avez déjà une expérience de production.

Si vous souhaitez intégrer une équipe jeune (moyenne d'âge 28 ans) une entreprise leader sur son marché, si vous êtes passionné d'électronique, merci d'adresser votre CV, photo et lettre manuscrite à notre Conseil.
sous réf. LM/135



17, rue de La Baume 75008 Paris

Jonction

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES
ENST, ESE, ENSIMAG, INSA ENSI, DEA, etc.

Pour assurer des développements en :
- logiciels de Base ;
- logiciels d'Application. Temps Réels ;
- Télécom., réseaux ;
- C.A.O., C.F.A.O., I.A.

Des postes systèmes sont à pourvoir
Pour tous les postes :
0 à 3 ans d'expérience

Ecrire à : S.D.I.
78-80, avenue Gallieni
Tour Gallieni I
93174 BAGNOLET CEDEX
Tél. : 43-60-13-54 ou 13-55.

Impte Société d'électricité du bâtiment région parisienne recherche pour son service commercial

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

OU ÉQUIVALENT

Quelques années d'expérience dans un bureau d'études de prix bâtiment électricité seront appréciées.

Ecrire lettre manuscrite avec c.v. et prétent. au nº 7 205 M, Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmet.

CHARGE D'AFFAIRES

BON COMMERCIAL - EXCELLENT GESTIONNAIRE

Provence - Côte d'Azur

Cette P.M.E. de 170 personnes est spécialisée dans l'étude et la réalisation d'installations électriques.

Ses performances : le développement de son C.A. (20 M en 81, 100 M pour 86) et la part prise à l'export (25 % du C.A.).

Ce chargé d'affaires, responsable du département tertiaire - ouvrages fonctionnels et semi-industriels - a pour mission d'animer et gérer cette activité dans la région Provence - Côte d'Azur avec une équipe d'une vingtaine de personnes et deux Conducteurs de Travaux. Il contrôle les devis, suit les chantiers et gère 10 M de Francs.

Si vous avez 28 ans environ, êtes Ingénieur et pouvez faire valoir une 1ère expérience réussie en tertiaire et semi-industriel, adressez C.V., photo et prétentions, sous référence nº 84200 à



17, rue de La Baume 75008 Paris

Jonction

LA DIVISION TECHNIQUE : LA DYNAMIQUE HP AU SERVICE DU CLIENT.

HEWLETT-PACKARD FRANCE n'a qu'une priorité : la satisfaction du client. Au coeur de cette *priorité : nos services d'assistance technique.* 600 spécialistes garantissent dans la France entière un délai maximum d'intervention de 4 heures chez le client.

Conseil actif, assistance efficace, intervention rapide, ils assurent le support technique des systèmes HP dans le souci permanent de la satisfaction de nos clients et de la rentabilité de leurs investissements.

Ingénieurs d'assistance technique

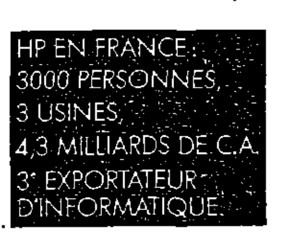
Formés sur des matériels et systèmes de haute technologie, responsables d'un portefeuille-clients, vous planifiez l'installation de systèmes complexes. Vous développez des méthodes de diagnostic dans le cadre d'actions préventives - tests, protocoles,... Vous assurez la formation et l'information des clients ainsi que leur suivi. Vous devenez rapidement des spécialistes de l'informatique et de l'instrumentation.

De formation supérieure en électronique et en informatique - INSA, ENIB, ENSI, ESEO, ISEN, ISEP,... - *vous êtes débutant ou avez déjà une* première expérience de l'assistance technique en clientèle ou en laboratoire.

La connaissance de l'anglais est indispensable pour évoluer à terme vers des fonctions d'expert technique, de support logiciel, ou de management.

Ces postes sont basés en Région Parisienne, *Orléans, Lyon, Aix, Grenoble, Nice, Valence,* Clermont-Ferrand, Poitiers, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Nantes, Brest, Strasbourg, Lille, Metz, Rouen, Reims.

Envoyez votre dossier de candidature - photo, prétentions - sous réf. CE/02/6/M à Brigitte VOLTA, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.





HEWLETT PACKARD

PERFORMANCES A L'APPUI.

THOMSON-CSF
AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à recruter pour notre unité visualisation aéroportée un

INGÉNIEUR SOUTIEN LOGISTIQUE

Mission : *au sein de la Direction Soutien Logistique et Après-Vente, vous définissez et animez le soutien logistique d'un ensemble d'affaires, afin d'assurer le maintien en disponibilité des systèmes vendus.*

En particulier, vous êtes responsable :
- *des études de maintenabilité des nouveaux matériels en développement,*
- *de l'analyse, de l'optimisation et de la coordination des éléments qui composent le plan de Soutien Logistique d'un groupe d'affaires.*

Vous participez à la définition et à la mise en place de systèmes de Soutien, associés à des équipements complexes qui intègrent une électronique sophistiquée.

Ingénieur expérimenté, vous possédez une solide culture électronique et vous parlez et écrivez l'anglais. Vous avez le goût des contacts humains et de l'encadrement.

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de BORDEAUX, dans un établissement de 600 personnes.

Merci d'adresser votre candidature à M. de la BOUVRIE. THOMSON-CSF, BP 3. 33160 LE HAILLAN.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES DE BORDEAUX-LE HAILLAN.



HAVAS CONTACT



DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS : SUIVEZ LE FIL DU SUCCES.

Concevoir des logiciels, les éditer, telle se définit globalement notre activité. Une activité que nous menons de main de maître, avec enthousiasme, et plus, avec passion. Nos clients y sont les premiers sensibles, et grâce à eux, nous consolidons nos positions sur le marché des logiciels grands publics et professionels pour micro. Bien décidés à accroître une place déjà prépondérante sur ces créneaux, nous recherchons deux

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Au sein d'équipes très impliquées, vous développerez des logiciels destinés aux principaux micro-ordinateurs, sur DIGITAL VAX sous langage C ou Pascal dans des domaines d'application particulièrement pointus : productivité personnelle (tableur, base de données...), télécommunications, CAO, DAO...

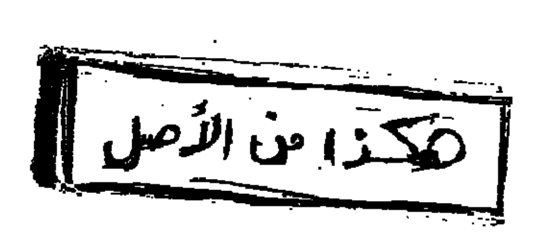
Une première expérience vous aiderait probablement. Mais nous tiendrons avant tout compte de vos aptitudes aux postes proposés. Toutefois, la pratique d'un assembleur demeure indispensable.

Notre conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui CV, photo et niveau actuel de rémunération en précisant la référence 832 M sur votre dossier.

ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA CDL



هكذا من الأصل



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Your future in space.

ESA *is currently seeking a (m/f)*

HEAD OF THE PUBLIC RELATIONS SERVICE

The successful candidate will define and implement a public relations policy for ESA as a whole.

Candidates should have a university degree and sound experience acquired in a similar post as a public relations officer or as a journalist.

An excellent knowledge of English and French is required. Knowledge of other languages would be an advantage.

Applications for this post should reach the Head of Personnel Management, ESA, 8-10 rue Mario Nikis, 75738 Paris, Cedex 15, France.

International working conditions, including expatriation and family allowances, good social security and pension schemes. Relocation expenses paid.

ESA Regulations exclude the recruitment of personnel aged over 55.





EUROPEAN SPACE AGENCY

CARRIERE INTERNATIONALE

ZONE U.S.A.

Société Financière multinationale, nous créons au siège social à Paris, un poste de Responsable chargé de la coordination entre notre filiale Nord Américaine et la Direction Générale.

Tout en découvrant un univers professionnel du tertiaire de haut niveau tant dans le domaine de l'Industrie que celui de la Finance, vous aurez à assurer le suivi permanent de ce centre de profit et de son marché.

Parfaitement bilingue, vous devez prévoir de nombreux déplacements.
Après avoir investi dans cette fonction d'état major pendant quelques années, vous pourrez évoluer vers un poste opérationnel dans l'une de nos filiales étrangères.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions s/réf. 304 à M. ROY
Immeuble SCOR - Cedex 39 - 92074 PARIS LA DEFENSE.

Nous garantissons la discrétion la plus complète ainsi qu'une réponse.

CONTESSE



Dow Chemical Europe S.A. is a large and successful international chemical company. We operate 60 sales offices and 29 manufacturing sites throughout Europe, Africa and the Middle East. Our product mix ranges from plastics, base and specialty chemicals to agricultural and pharmaceutical goods.

Our Technical Services and Development Centers in Horgen, Switzerland and in Terneuzen, Holland has an opening for a

CHEMIST/CHEMICAL ENGINEER

in the field of *Polyurethanes*

You will be responsible for product and application development as well as for customer service to the European Polyurethane industry. To support the rapid growth of the Polyurethane chemicals business, you can apply creativity in solving technical problems and work in close liaison with other functions such as research, manufacturing, sales and marketing.

We require:

- a degree in Chemistry or Chemical Engineering
- preferably two years of industrial experience in the field of Polyurethanes
- age between 25 and 32 years
- knowledge of English, other major European languages are an asset
- willingness to travel
- *creative, dynamic personality*

We offer:

- training on the job
- career opportunities based on your performance
- attractive employment conditions
- *a stimulating working environment in a young team*

If you are interested in the challenging job, please call or write to us for an application form.

Dow Chemical Europe S.A.
Mrs. M. E. Kaelin
Bachtobelstrasse 3
8810 Horgen, Switzerland
Telephone 01 728 21 11

* TRADEMARK OF THE DOW CHEMICAL COMPANY

L'université de Lausanne ouvre une inscription pour un poste de
PROFESSEUR ORDINAIRE de *LINGUISTIQUE* et PHILOLOGIE ESPAGNOLES
Titre exigé : doctorat ès-lettres, doctorat d'Etat ou publications importantes, habilitation.
Entrée en fonctions : 1er septembre 1987.
Les lettres de candidature avec c.v. et liste des publications (en 5 ex.), doivent parvenir avant le 14 juin 1986 au doyen de la faculté des lettres, bâtiment central, 1016 Lausanne (Suisse). Téléph. : 46-31-28.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises
dans le cadre de son expansion étoffe son réseau et recherche (H/F) pour son antenne de NICE

VENDEUR PRODUITS FINANCIERS

Après un stage de 4 mois et une formation approfondie, il sera chargé de la vente de produits financiers et d'assurances auprès d'une clientèle de particuliers. Il aura si possible une première expérience de la vente (banques - assurances) et un bon niveau de formation.

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, en indiquant la référence du poste 354/M
GROUPE CRI - Roselyne GUILLEMIN - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX

JEUNE INGENIEUR
DIRECTEUR DE FABRICATION

Notre société basée à **TOULOUSE** fabrique et distribue des boissons de renommée mondiale.

Nous recherchons un **JEUNE INGENIEUR** 27 ans environ, débutant ou ayant une première expérience pour prendre en charge la Direction de notre Unité de Production.

Sa mission : organisation, suivi et contrôle de fabrication, entretien des installations, gestion des approvisionnements, direction et animation d'une équipe de 20 personnes.
Statut cadre.
Rémunération débutant 100/120 000/an.



Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions à IS CONSEIL 34, cours Gouffé 13286 MARSEILLE Cedex 6, sous la référence 408 86.

Pierre Lichau S.A



IS CONSEIL *MARSEILLE - LYON - PARIS*



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Promotion immobilière Toulouse
Urbat promoteur constructeur avec B.E.T. intégré

QUI RÉALISE PLUS DE 600 VENTES PAR AN EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ET MIDI-PYRÉNÉES

recherche

POUR SON AGENCE DE TOULOUSE
(*3 PROGRAMMES EN COURS DE RÉALISATION*)

DIRECTEUR D'AGENCE

Le candidat retenu sera chargé :
- De la recherche des terrains et du montage des programmes ;
- De la gestion administrative et financière des opérations ;
- De superviser la direction des travaux ;
- D'animer l'équipe de vente.

Pour postuler pour ce poste, il faut, outre un diplôme d'une grande école commerciale ou d'Ingénieur, être âgé de 30 ans minimum et aussi une expérience d'au moins 3 ans dans la promotion immobilière.

Adresser lettre manuscrite et C.V. + photo + prétentions à
URBAT B.P. 1.263 - 34011 MONTPELLIER CEDEX.

CONTESSE



filiale du groupe ALSTHOM

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes flexibles d'assemblages automatiques. Nous cherchons notre

directeur technique

Chargé de diriger le service conception - chiffrage et les B.E. : mécanique, automatisme et informatique, vous supervisez une équipe de 15 p. amenée à s'étoffer rapidement.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN de formation, 35 ans environ, vous disposez d'une première expérience de l'étude de machines d'automatisation non standard.

Si vous avez un fort potentiel et un goût affirmé pour l'innovation, si vous êtes en même temps rigoureux et méthodique, venez nous aider à atteindre nos objectifs ambitieux de développement. Le poste est situé à Bourgoin-Jallieu (30 km de Lyon).

Notre consultante, Mme S. JUILLARD, vous remercie de lui écrire.
(réf. 1161 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

L'EUROPE POUR CHAMP D'ACTION
RELEVEZ LE CHALLENGE

Cette société américaine solidement implantée aux USA et bénéficiant d'une image forte due à la qualité de sa gamme de logiciels (SGBD, langage de 4ème génération...) couvrant l'ensemble des besoins de gestion des entreprises grandes ou petites, crée sa filiale en France et en recherche le **FUTUR PATRON**.

Ce poste intéresse un **COMMERCIAL** âgé d'environ 35 ans, possédant une solide formation de base et justifiant d'une profonde connaissance du marché des logiciels en général et de la gamme WANG en particulier. Il se verra confier la responsabilité globale du développement et de l'animation de cette filiale, mettra progressivement en place les structures et les hommes qui assureront sa croissance sur le marché français d'abord, puis en Europe francophone. Par ailleurs, son expérience concrète et réussie de la vente lui permettra d'approcher directement les grandes sociétés pour en devenir l'interlocuteur privilégié.

Seul responsable devant la maison-mère, il s'engage à atteindre les objectifs fixés en commun et à lui rapporter annuellement ses résultats. Sa rémunération sera à la hauteur de ses ambitions : 400.000 F la première année. Bien sûr, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si vous avez un tempérament d'entrepreneur, relevez ce challenge complet et évolutif en écrivant, sous référence 5311, à HYPERBOLE 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra tout en vous assurant la plus grande confidentialité.

Notre Société conçoit, fabrique et commercialise des produits de haute technicité. Elle est leader sur son marché et exporte 70 % de sa production.
Nous recherchons son



DIRECTEUR COMMERCIAL

pour remplacer le titulaire actuel appelé à d'autres fonctions.
De formation commerciale supérieure complétée éventuellement par une formation technique, il aura une expérience d'au moins 5 ans dans la même fonction ou en tant que Chef des Ventes, dans un contexte international.
Il aura pour mission de développer les marchés existants, de promouvoir les nouveaux produits et de découvrir de nouveaux débouchés dans la ligne de la politique industrielle et commerciale de l'Entreprise.
Il aura également en charge l'Administration des Ventes gérée par informatique.
Un personnel expérimenté, placé sous sa responsabilité, lui permettra d'atteindre ses objectifs. Il maîtrisera parfaitement la langue anglaise.
La rémunération sera motivante et tiendra compte de l'expérience du candidat.
L'importance de la société, la qualité de ses produits, le dynamisme de ses hommes permettront à une personnalité de valeur de satisfaire son ambition personnelle et professionnelle.
Le poste est basé dans une grande ville de Franche-Comté.

Envoyer lettre, CV et prét. sous réf. 80674 à CONTESSE PUBLICITE
5, place du Corbeau,
67000 Strasbourg, qui transmettra.

CONTESSE

Une Société Etudes et Recherches "Hautes Technologies" de réputation internationale,
recherche

ingénieurs
vibrations acoustique

- *pour* **Lyon** : *conduite de projets (études, calculs, mesures), connaissances requises en calcul EF, modélisation, traitement du signal.* Ref. IM 5.
- pour **Provence** : direction d'essais (élaboration, mesures, évaluation) maîtrise nécessaire de chaînes d'acquisition. Réf. IMX 5

Téléphonez pour informations au 78.36.78.03.
Ecrivez avec CV, photo (confidentialité de rigueur) à :



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

Electromécanique et Normandie.

Bien que d'importance nationale, notre société a su conserver une taille humaine permettant à ses cadres de s'épanouir dans des postes complets et motivants. *Une de nos activités consiste* à produire des équipements électromécaniques sous forme de prototypes ou de petites séries pour les Pétroliers, les Administrations (EDF ou PTT), la Marine ou l'Automobile...

Le Directeur de notre unité de production en Normandie, a eu la bonne idée d'accepter une promotion dans notre groupe. Il vous propose de prendre sa place et de venir diriger un centre de profit d'une cinquantaine de millions de francs et d'animer environ 90 personnes.

Votre diplôme d'ingénieur de type Arts et Métiers vous permettra d'assimiler très vite nos fabrications. Votre dynamisme et votre sens de l'animation vous rendront rapidement crédible et vos qualités d'organisation, de gestion et de rigueur vous promettent une belle évolution dans notre groupe. Vite un dossier complet aux consultants de SIRCA, 64 rue La Boétie, 75008 Paris, sous référence 527 752 M.



Sirca

Membre de Syntec

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE *COMPTABLE*
160 km Nord de Paris
recherche pour renforcer ses structures

FISCALISTE

avec expérience minimum de 5 ans
Dans une clientèle composée de PME-PMI, d'importance *moyenne, il devra, dans un* cabinet de taille humaine assurer un rôle de conseil fiscal et juridique. Poste motivant mais demandant initiative et rigueur

Adresser votre C.V. *manuscrit* et prétentions au n° 7.244 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ DE RECRUTEMENT en développement rapide recrute pour LYON
PSYCHOLOGUE *DE RECRUTEMENT*

- Première expér. de *qques* années en recrutement de cadres et ingénieurs.
- Esprit d'équipe allié à de *réelles capacités d'autonomie.*

Ecrire avec c.v. et photo, sous réf. MRH à AD'Com, 3, avenue des Ternes, 75017 PARIS.

Cherche opticien diplômé pour direction centre optique *mutualiste Ardèche*
Situation cadre. Avantages *sociaux, libre 1er juillet*
ECR. SUD-EST MEDIA 7.621
B.P. 141, 26104 ROMANS
qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour sa Direction Financière

UN DIPLÔMÉ
Grande école de gestion + DECS

Expérience de 3 à 5 ans en comptabilité générale et analytique.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions – **C.C.I.P.**
Direction du Personnel et des Relations Sociales
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons

REDACTEUR CONSEIL
H/F

pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, pour la réception, le conseil, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.



Adresser CV, photo, prétentions à la Direction du Personnel
PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Ethique
Expérience
Efficacité

CONSEILS EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS
ET EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ENTREPRISE.

10, RUE DU COLISEE 75008 PARIS
TEL. : (1) 42.89.03.33.

---

groupe egor

Jeanne FAIVRE d'ARCIER rejoint le Département BIOMEDICAL en tant que Consultant.

Jeanne FAIVRE d'ARCIER, âgée de 35 ans, diplômée de Sciences Po Paris, était précédemment consultant chez Jacques Tixier S.A.

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL **egor** TOKYO

INFORMATIS

PARIS-PROVINCE
recherche pour faire face
à d'importants projets de :
RÉSEAU DE TÉLÉCOM.
de traitement d'IMAGES de
Stratégies Militaires, d'Intelligence Artificielles, de CAO

15 INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

2 à 5 ans de Processus
Industriel en Temps Réel
Pratique des Matériels :
SEL 32, MITRA, MOTOROLA
68000
MINI 6, VAX...
ASSEMBLEUR, PASCAL,
LANGAGE C
SYSTÈME UNIX APPRÉCIÉ

8 INGÉNIEURS RÉSEAUX

SUP. TÉLÉCOM. ou équivalent
3 ans d'expérience de Logiciels
Réseaux et MONITEUR
TEMPS RÉEL
Pratique de TRANSPAC, X 25
POSTES A RESPONSABILITÉS
MEIMOUN HERVE
26, rue Daubenton-5e
Téléphone : 43-37-99-22.

Systèmes de tri et automatismes. Filiale groupe international recherche

AUTOMATICIEN-PROGRAMMEUR

● Ingénieur ou technicien supérieur (BTS électronique ou similaire) avec solides bases et EXPÉRIENCE en automatismes, analyse et programmation d'automates. Anglais indispensable

● Il participe aux études et projets, définit et programme la logique des systèmes automatisés, traite la partie électrique des installations (cahiers des charges et sous-traitants), effectue les mises en route et les modifications

● Contacts permanents BE, clientèle et chantiers sur France et Europe

Env. C.V., dét., photo et prét. sous réf. 5.059 M à
Guilton Sélection
93, r. Jouffroy, 75017 Paris
(réponse, discr. assurée).

---

consultants expérimentés

EURECOR, Société de Conseil et d'Organisation, filiale du groupe SERETE recrute des **Consultants Expérimentés**. Diplômés d'une grande école Scientifique ou Commerciale, vous avez 4 à 8 ans de pratique du métier d'Organisateur au sein d'une Société de Conseil ou du département Organisation et Informatique d'une grande entreprise industrielle. Votre expérience vous a conduit à participer sur le terrain, à l'élaboration de schémas directeurs de systèmes d'information, à la mise en place de systèmes de gestion de production et à maîtriser l'utilisation de moyens informatisés d'aide aux études. Vous souhaitez *valoriser et étendre votre expérience dans un* environnement faisant largement appel aux technologies de pointe. Merci d'adresser votre candidature à Michel SALIOU, EURECOR, 26, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

eurecor consultants

BANQUE DE DÉPÔTS
Paris, recherche pour son réseau d'agences
Paris - région parisienne

exploitants

35 ans maximum - Niveau Classe IV-V-VI

Destinés à seconder le *Directeur* et susceptibles d'accéder rapidement à une direction d'agence.
Adresser lettre manusc., C.V. et photo, n°87.968,
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

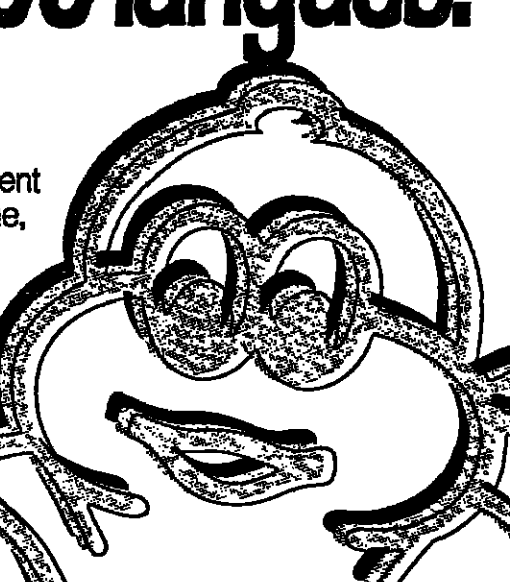
P.R.B.

Ça dit pneu dans 300 langues.

JEUNES INGÉNIEURS,

Michelin vous propose de participer à son développement dans les domaines suivants : Production, Etudes, Recherche, Informatique.

Avec plus de 80% de son chiffre d'affaire réalisé à l'étranger, notre groupe offre à des hommes et des femmes de valeur de larges possibilités d'évolution dans un environnement international.



MICHELIN

Ecrire en joignant C.V. à Michelin : Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Réf. 5262
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

O-86480-OF

Responsable section génie chimique

Avec trois usines en France fabriquant des pigments, colorants et intermédiaires en chimie fine, notre Recherche et Développement s'étoffe d'une section Technologie et Génie Chimique.
Vous en serez le Responsable : "Support" à la production, génération et gestion de projets nouveaux jusqu'à leur démarrage industriel, en relation avec les autres services, supervision d'un bâtiment pilote, des Mesures Physiques et d'une jeune équipe d'ingénieurs.
Une mission qui implique sens des priorités et de la négociation, compétence en méthodologie et organisation du travail.
De formation Ecole de Nancy ou Toulouse, vous avez 7 à 10 ans d'expérience, par exemple en phytosanitaire, pharmacie, colorants ou chimie fine.
Basé en Normandie, vous êtes disponible pour de fréquents déplacements (en France et Royaume-Uni). Votre pratique de l'anglais vous permettra d'évoluer au sein du groupe. (Réf. DC-G2)

Responsable développement de procédés

Filiale d'une société multinationale, nous sommes spécialisés en chimie organique fine.
Votre mission au sein de notre Direction Technique : élaborer, améliorer et suivre les procédés de fabrication de l'ensemble de la société (France et Royaume-Uni).
Une expérience confirmée (8-10 ans) de la fabrication et des procédés, dans un environnement international, vous permettra d'animer les équipes qui vous seront confiées : personnel d'usines et de labos, français et anglais.
C'est dire que nous attendons de vous des qualités relationnelles aussi affirmées que votre compétence technique.
Basé à Saint-Cloud, vous êtes disponible pour de fréquents déplacements et parlez couramment l'anglais. (Réf. DC-G3)



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous référence du poste choisi à :
MUTATIS - 22, rue Royale - 75008 PARIS

MUTATIS

Organisation et Publicité

Le Monde

Le grand quotidien national, oui, mais aussi une entreprise avec des contrats à signer, des règles à respecter, des procédures à suivre, des réformes à inventer. Voilà le Monde avec ses ambitions de toujours et les défis des nouveaux médias. Le secrétariat général recherche un juriste pour

Gérer les affaires juridiques et conseiller la direction

200.000 +

Au rythme de la vie du quotidien, vous étudierez, proposerez et négocierez des contrats pour assurer les personnes et les biens, pour acheter, louer, céder des meubles et des immeubles, pour concrétiser des accords d'assistance technique ou de commercialisation... Au rythme des affaires, rompu aux procédures du droit des sociétés et à l'affût des nouvelles dispositions et de leurs incidences fiscales, vous saurez conseiller la Direction dans toutes les décisions importantes qui jalonnent la vie du journal : réformes statutaires, création de filiale, partenariat...

En fait un rôle de conseiller, auprès de la Direction mais aussi aux côtés de tous les services - rédaction, marketing/publicité, comptabilité, diversification...-. Un professionnel du droit - Droit des sociétés, Droit commercial propriété - avec une formation supérieure de type DESS, une expérience de 4 à 5 ans en entreprise dans un poste similaire, réussira s'il sait allier à la méthode et à la technicité du juriste le sens des contacts et le talent du négociateur habile.

Merci d'écrire (lettre, CV, photo) sous référence 3317 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



recrute

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE JURIDIQUE
(Niveau ATTACHÉ)

Titulaire d'une maîtrise en droit, une formation DESS des Collectivités territoriales et une expérience des contentieux administratifs sont des atouts considérables.
Il assurera, outre la direction du service, un rôle de conseil auprès des autres services municipaux, un recrutement suivant conditions statutaires de la Fonction Publique Territoriale.
Les candidatures sont à adresser :
MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE
Hôtel de Ville - 2, place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES.

Responsable Produit

Nous sommes une *Société multinationale du Groupe SAINT-GOBAIN* et recherchons pour notre Direction Commerciale un Responsable Produit.

Intégré à cette Direction, vous interviendrez sur le marché national, serez chargé de proposer la politique commerciale (évolution du produit, prix, conditions de vente, moyens de promotion). Puis vous assumerez cette mise en œuvre à travers un réseau commercial d'une dizaine d'agences locales.

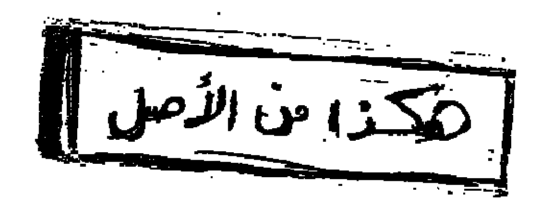
Ingénieur de Grandes Ecoles, débutant ou petite expérience, avec une formation complémentaire commerciale, ou gestion type ISA, vous aurez à prouver vos qualités d'homme de terrain, de gestionnaire, de conceptuel.

Ce poste, très complet, vous permet dans notre Groupe une évolution vers l'export, *le marketing ou la gestion/finance.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 70532 M, à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS

PUROLITE INTERNATIONAL

Le producteur européen de résines échangeuses d'ions

Spécialité chimique en plein essor

recherche dans le cadre de son expansion en France et à l'Étranger

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXCELLENTS VENDEURS

basés à Paris, nombreux déplacements.
Expérience commerciale réussie.
Un plus, si activité similaire.
Anglais parfait indispensable.
TRÈS HAUT SALAIRE SI MÉRITÉ.

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence 555 à l'adresse ci-contre :

62, rue Tiquetonne 75002 Paris L'Institut Conseil qui transmettra

---



recrute

UN ATTACHÉ

Pour seconder le responsable de la Cellule : ORGANISATION ET MÉTHODE

Motivé pour l'organisation du travail dans les administrations publiques locales, une formation de type A.M. et I.E.S.T.O. ainsi qu'une bonne connaissance de l'informatique lui permettront de participer aux missions d'études et de conseil assignées au service ORGANISATION ET MÉTHODE.

L'intérêt du poste, son ouverture sur l'ensemble des services communaux sont de nature à permettre une progression de carrière intéressante.

Recrutement suivant conditions statutaires de la Fonction Publique Territoriale.

Les candidatures sont à adresser :
M. LE DÉPUTÉ-MAIRE
Hôtel de Ville - 2, place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONES.



THE CHASE MANHATTAN BANK N.A.

recherche, pour son département des analyses financières, un

Analyste financier

Le candidat, de formation grande école de commerce, aura :
- 2 à 3 ans *d'expérience d'analyse de bilan* dans un environnement anglo-saxon,
- une excellente maîtrise de l'anglais,
- une connaissance des comptabilités française et américaine.

Après 2 ou 3 ans dans la fonction, il évoluera vers les départements commerciaux.

Adressez lettre manuscrite, CV et photo, à René Monserrat, 41 rue Cambon, 75001 Paris.

média-system

MIDLAND BANK S.A.
BANQUE MULTISPECIALISEE

recherche pour son Département Trésorerie Changes

CAMBISTE COMPTANT H/F
Dollar - DM

- 2 ans expérience minimum
- Langue allemande nécessaire

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réfèr. 3/86 à Geneviève SABET Département des Ressources Humaines, MIDLAND BANK S.A. 6, rue Piccini 75116 PARIS



Chef de produit

180.000 F. France et export

Si vous avez une formation commerciale supérieure, une première expérience réussie et parlez couramment l'anglais et si possible d'autres langues.

Si vous êtes autonome, disponible et aimez les déplacements, nous vous proposons la responsabilité totale d'un produit exclusif et breveté (étude et recherche de nouveaux marchés, marketing, suivi de la fabrication etc.) Le poste est basé à 130 km à l'ouest de PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétention sous réf. 447 LM à notre Conseil IDL Isabelle ou Daniel LAVAUD "Le Mesnil Chaudron" 27220 JUMELLES Tél. : 32.37.56.82

IDL

OFFRES D'EMPLOIS

Mouvement patronal

recherche

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le candidat âgé d'environ 35 ans, devra obligatoirement posséder :

- une bonne connaissance des principaux dossiers de l'actualité économique et sociale ;
- une bonne pra*tique de l'écriture* ;
- une excellente aisance relationnelle, accompagnée de la maîtrise de l'expression orale.

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. sous nº 7.273
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Négoce de matières premières agricoles

JEUNE CADRE FINANCIER

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE NÉGOCE MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES
(2,5 milliards de C.A.)

recherche UN JEUNE CADRE FINANCIER (diplômé école de commerce, DECS apprécié) ayant une expérience de 1 à 3 ans dans la fonction.

Après formation à nos activités, il sera chargé de la trésorerie, du suivi du budget et sera notre interlocuteur avec les *banques*.

Forte motivation pour le secteur.

Anglais courant. Poste en région parisienne.

Adresser lettre, c.v. détaillé et photo à *Thierry Forichon*, B.P. 244, 75017 Paris.

A.G.F.
RÉSEAU B.F.
(600 *personnes*, C.A. 85 + 20 %)

recherche

JEUNE TITULAIRE

d'un D.U.T., 21 ans minimum, désirant à terme accéder à un poste de responsabilité.

Le candidat(e) devra être apte à prendre en charge un certain nombre de dossiers selon sa spécialisation :
- Mise en place de l'informatique dans la force de vente ;
- Création et redéfinition des documents à usage commercial ;
- Création de produits adaptés aux besoins du marché.

Ecr. avec c.v. à R. DOURNES, 1, rue Louis-Blanc, Paris-10e.

Société Alimentaire Nord 93 recherche

CHEF DE SERVICE

Responsable logistique (Sens du contact, de l'organisation et du contrôle)
Capable d'animer une équipe d'une dizaine de personnes
Ecrire avec C.V. et *prét.* ss nº M. 7683 BLEU
17, *rue Lebel*, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Supermarchés FRANPRIX recherchent
COMPTABLES
CHEF COMPTABLE
Bac G2, BTS comptable
DECS. Sérieuses qualifications pour tenir comptabilités bilans plusieurs supermarchés
Env. C.V. + photo + prét.
S.A. TOURNAN CONCOURS
25, *rue Pasteur*
77170 BRIE-COMTE-ROBERT.

formation professionnelle

LES COMPAGNIES RÉGIONALES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS ET DE VERSAILLES CONTINUENT LEUR ACTION DE FORMATION

D'ASSISTANTS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Destinée à des diplômés de l'Université, possédant au minimum une maîtrise en droit des affaires ou équivalent, et désireux *de faire carrière dans les cabinets de* commissariat aux comptes.

L'engagement d'embauche est assuré aux candidats sélectionnés

La durée de la formation est de onze semaines à compter du lundi 22 septembre 1986.

Le nombre de place est limité à quarante.

Adresser lettre manuscrite et c.v. détaillé + photo à l'attention de *Mlle Minchella, Compagnie régionale des* commissaires aux comptes, 6, rue de l'Amiral-de-Coligny, 75001 Paris.

INSTITUT PORTUAIRE



Deux formations pour des métiers qui bougent

CESTIP/CESTEX

niveau 3ème cycle

du 6 Octobre 1986 au 30 Juin 1987
I.P.E.R. I.P.E.X. 1, rue E. Zola
76600 LE HAVRE

ipex

INSTITUT POUR L'EXPORTATION

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur la revue, spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDES 09.

capitaux propositions commerciales

Société de diffusion suisse cherche tous produits et articles exclusifs. Ecrire C.P. 27, CH-1816 Chailly.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

AUDI 100 - 1982, 7 Cv moteur neuf, parfait état général. 32.000 F. Téléphone : H.B. 47-20-65-01.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG CARACTÈRE dble liv. charme 40 m² à rf, calme, 530 000. Tél. : 42-96-00-45.

4e arrdt

MARAIS, réception + 2 chbres, tt cft, 109 m² + chbre serv. Px 1.780.000 F. *Téléphone : 43-25-48-62.*

5e arrdt

LUXEMBOURG 3 p. ref. nf calme, soleil, 960 000, 43-26-87-16.

6e arrdt

PONT NEUF

4e ét., sans asc., bel imm. 3 p. caractère, calme, libre janvier 89. Px 650 000 F. Visite s/r.-vs entre 17 h et 19 h. SERGE KAYSER. T. (1) 43-29-60-60.

7e arrdt

ÉCOLE-MILITAIRE. 47-03-32-44 *7 P., gd balc., asc., p. de taille*

SUD PLEIN CIEL.

12e arrdt

Mº DAUMESNIL Bel imm. 110 m² à rénover, 850 000 MICOT 43-44-43-87.

14e arrdt

ALÉSIA

5 P., 115 m². TT CONFORT *1.450.000 F. 43-27-28-60.*

15e arrdt

CONVENTION-VAUGIRARD récent, stdg. 7e ét., gd studio + balc., *état neuf, 435 000 F.* MATIMO 42-72-33-25.

16e arrdt

Près Victor-Hugo, atelier artiste + ch. 63 m², 4e, sans ascenseur, 1 150 000. 47-04-33-18.

Métro POMPE. Prox. Mairie 4 P., 2 s. de bns, libre 1/1/87 1.900.000 F. 47-04-35-98.

Mº EXELMANS

2 P., 40 m², 6e ét., ascenseur à rafraîchir. 525.000 F MATIMO 42-72-33-25.

TROCADÉRO

5 PIÈCES. Bon plan, bel imm., étage élevé. PROF. LIBÉRALE IMMOCOM.- 47-27-84-76.

20, AVENUE MOZART

S/jardin et avenue 4e ét., entr., dble liv., 2 ch., cuis., s. de bns, w.-c., rangement, 2 300 000, mardi, mercredi, 15 h/18 h.

PRÈS PAUL-DOUMER studio 45 m², 1er ét., calme STANDING, 770 000, 47-27-34-24.

17e arrdt

PTE MAILLOT ravis. 2/3 p. *PL. SOLEIL. CHARME.* tt cft. LE POULAIN 43-20-73-37.

18e arrdt

R. JEANNE-D'ARC, 2e étage, 40 m², imm. ravalé. Porte à code. 348.000 F. 45-89-49-34.

20e arrdt

PLACE DES FÊTES STUDIO DE CARACTÈRE parfait état. Px 220 000 F. T. 46-36-15-77.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m), vue superbe, résidentiel, 10e et dernier ét.
2 P., 54 m² + balcon. 320.000 F.
4 P., 85 m² + balcon. 550.000 F.
6 P., 139 m² + balcon. 820.000 F.
PROPRIÉTAIRE : 42-60-29-61.

Province

64 BIARRITZ

DANS TR. BELLE DEMEURE « ANGLO-NORMANDE XIXe » R.-de-ch. : 280 m² habit. grand hall, voûtes grandes chambres, bains Réception : 100 m² DÉCORATION SOMPTUEUSE terrasse vitrée, jard. : 1.200 m² paysagé + STUDIO indép. Prox. Centre, plages, golf Px 1.650.000 F (expertisée 1.750.000 F). 60-14-33-68 (Bur.) au 60-11-22-32.

locations non meublées offres

Région parisienne

SAINT-DENIS

Mº Basilique dans immeuble de standing 110 m² emplacement, 1er ordre conviendrait à médecin dentiste ou profession libérale Bail neuf
Ecrire sous le nº 6.893
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Province

CHANTILLY

Très agréable résidence confort moderne. Entre gare et centre ville

LOYERS SELON SURFACES
– 3 Pces : 4.200 F + charges
– 4 P., 5.750 F 6.000 F et *6.600* F + ch. avec cave et parking.

Le matin SEGECO 45-22-69-82 ou sur place, voir gardien au 21 bis, avenue AUMONT.

locations non meublées demandes

Paris

Pour l'ensemble du Personnel Cadres et Employés gde société française électronique rech. appts, studios 2 à 8 pièces ou villas, Paris et environs 45-03-30-33 - 9 h 30/19 h.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine
75008 PARIS recherche en location ou à l'achat
APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Sociétés Multinationales

TÉL. 45-62-78-99.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES *pour clientèle étrangère* APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. : SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

échanges

Échangerai appt 3 P., 79 m² Nice-Nord, dans petit immeuble en co-propriété contre similaire Paris. Faire offre. Téléphone : 93-98-03-03.

viagers

Arcadie St-Maurice, beau 3 P. + box, valeur 900.000 vendu occupé 84 ans. 185.000 + 7.500 F. Tél. 45-54-28-66.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, *rue Greffulhe*, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-08-11.

appartements achats

DORESSAY

rech. POUR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES HOTEL PARTICULIER, ACHAT ou LOCATION - 45-24-93-33.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. de quartiers résid., paiement comptant chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire *45-73-20-67, même le soir.*

ARCHITECTE
ch. Hôtel part. ou appt à partir de 500 m², grand standing. Neuilly ou Paris XVIe pour clientèle étrangère MAHALLAWI 45-02-87-75.

immeubles

J.M. CLEMENT ach. cpt tous IMM. dans Paris. 111, av. V.-Hugo (75116) 45-53-80-36.

maisons individuelles

FONTENAY-AUX-ROSES
résidentiel
maison 4-5 p. sur jardin 500 m². Tél. 45-67-66-16.

pavillons

SANNOIS (95)
Vends pavillons
1) 96 m² + cave aménagée 38 m².
2) Pavillon de 64 m², terrain 248 m² dont jardin 155 m², gare à 5 mn à pied, commerce à proximité immédi.
Ecrire sous le nº 8892
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FONTENAY-AUX-ROSES
Résidentiel centre et RER, jolie maison sur 2 niveaux, grenier, cave, gar., jard. 500 m². 1.470.000 F. 45-67-66-16.

villas

TRÈS RARE

1 H PARIS MONTARGIS (45)
5 mn Ctre ville. Ecrin de verdure, 8.700 m², clos, calme, reposant
MAJESTUEUSE VILLA NEUVE pêche canotage, équitation intérieur d'une demeure confortable, alliant style, élégance, sel., gd séjour harmonieux, accès direct terrasse, pisc. privée, cuis. luxueusement amén., 3 chbres, bns, w.-c., gar., s. de jeux
Traite avec 150.000 compt, long crédit
TURPIN RELAIS MIEL
Montargis
Téléphone : (16) 38-92-72-32 et apr. 20 h : (16) 38-96-22-28.

Au pied du LUBERON (84)
PARTICULIER VEND

TRÈS BELLE VILLA

2 chambres + bureau
Cuis. équipée, grand séjour avec cheminée
garage (2 véhicules)
très bon standing avec piscine sur 1.200 m² clôt.
Arboré. *Vue imprenable*
village agréable
PRIX : 98 unités
Téléphone : 90-20-39-45.

maisons de campagne

PARIS à 90 KM
au Cœur de la Forêt de RETZ
Très *belle* CONSTRUCTION indép., s/2.000 m², avec : cuis., séj., salon, 5 chbres, conft, gar., dépendances
Prix 450.000 F. Crédit
AGENCE CENTRALE
à 02600 VILLERS-COTTERETS
Tél. (16) 23-96-05-93
Ouv. ts les jrs, même 8 mai et dim.

manoirs

Allier, splendide manoir 17e Très grd cft de village, 10 pces. Parc 8.000 m². Belles dépend. Doc. + photo. Cabinet Pezet 03500 SAULCET Téléphone : 70-45-35-70.

propriétés

LOIR-&-CHER PROPRIÉTÉ A VENDRE : prix forfait, chauffage central, 2 salles de bains. Ecrire sous le nº 681 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

domaines

Vends DOMAINE, 30 km nord TOULOUSE, 28 HECTARES Téléphone : 63-30-53-09.

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE BILINGUE
J.F. 34 ans, *DEA* droit des affaires, DESS prop. indust., expér. 5 ans contrats internat., 4 ans enseign., formation perm., 2 ans trad. jur., langue, math., anglais., cherche emploi temps partiel. Écrire nº 7 270
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

F. certif. apt. pédagogique et apt. infirmière-ENGEIG dipl. univ. santé publ. et communautaire, lic. d'État droit canonique et théologique 9 ans enseig., 12 ans dir. form. cadres, exp. biblio., ch. 09/86 POSTE RESPONSABILITÉ PARIS ou banlieue. Écrire cond. emploi et salaire sous le nº 7 271
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TRADUCTEUR J.H. 33 ans, niveau BTS, expérimenté, recherche traductions ou emploi traducteur anglais français *commercial,* technique, interviews. Frappe soignée sur machine électronique, transcriptions cassettes, réf. sérieuses. *Tél. : 43-65-17-60.*

Je suis actuellement en stage F.P.A. D'AGENT TECHNIQUE AUTOMATICIEN NIVEAU IV afin de valider sur le terrain *mes connaissances en* MICRO-PROCESSEURS, ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE AUTOMATE PROGRAMMABLE.
Je cherche une période d'application en entreprise *DU 20 MAI AU 27 JUIN 1986*
Merci de me contacter au 36-59-31-46, poste 414 ou 439, aucune rémunération n'est à envisager.

J.F. 23 ans, diplômée ECCIP, esp., angl., cherche poste aide comptable, exp. Mlle Sanchez, 114, bd Magenta, 75010 Paris.

INFORMATICIEN

40 ans, 4 ans d'expérience en logiciel graphique. Temps réel cherche situation pour monter

ACTIVITÉ GRAPHIQUE

Ecrire sous le nº 7 266
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. ital. (langue mat. + DEA Sorb.) prof. Etudie toutes prop. cours traduc. confér. tourn. *Acc. dépl., 46-26-95-47 mat.*

Ingénieur chimiste + ICG 17 ans exp. industrie recherche *poste à responsabilités :* direction usine, technique, production. *Logistique, procédés...* Libre de suite, rég. indifférente.
Ecrire sous nº 7 237
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ecrivain NRF (fr., angl., all.), exp. presse, radio, publicité, ch. emploi rédactrice à Paris. Ecrire sous le nº 7 257
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

EXPERT COMPTABLE + DESS contrôle de gestion. H. 38 ans, gde exp. *PME* disponible sur rég. Paris. temps partiel salarié. Ecrire sous le nº 7 272
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- *CADRES administratifs, commerciaux*
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRIGEANT ET CONSEIL D'ENTREPRISE - *48 ans - Ingénieur et Gestionnaire Diplômé* - Ayant acquis très large exp. des Affaires de l'Immobilier au niveau national et international.
RECHERCHE dans société importante traitant de l'aménagement urbain et de l'ingénierie un poste de responsable de la conception et du contrôle de la réalisation de programmes - Toutes localisations peuvent être envisagées - BCO/MS 838.

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES - ESC - 54 ans - Anglais courant. Parfaite maîtrise Relations Humaines et Administration Générale.
CHERCHE à intégrer PME/PMI Cabinet conseil Syndicat Patronal Organisme paritaire - Intéressé par mission auprès entreprise à restructurer - ACCEPTE toute collaboration courte ou longue durée France-Etranger - BCO/CR 839.

HEC - CPA - Licence en Droit - Longue exp. Gestion Administrative et Financière et Relations Humaines - Rompu problèmes financement et Négociations Haut Niveau et avec partenaires sociaux.
CHERCHE poste *Secrétaire Général ou DGA* ou Directeur Relations Humaines ou Adm. et Financier - Paris Midi-Pyrénées ou Grand Sud-Ouest Peut *envisager participation,* capital P.M.E. BCO/LA 840.

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN - 35 ans - Exp. 15 ans - Réalisation d'ensembles automatisés à base logiques et microprocesseurs - Bon Anglais.
RECHERCHE poste responsabilités dans bureau d'études et développements - BCO/LA 841.




ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F ms *ST-HONORÉ.* Tél. 42-88-84-91 PARIS 12e. Tél. 43-40-68-50.

17e, PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H SUR 24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de *réunions*, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

PROVENCE-TAITBOUT
177 m², 7 p., bail nf. 215 000 an. Cession reprise 120 000. VESTA 47-30-30-65.

ÉTOILE

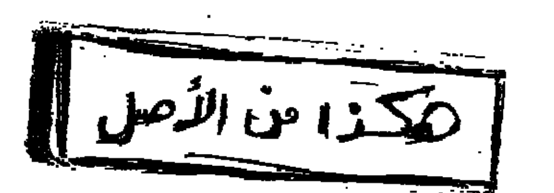
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL PARIS-9e
TÉLEX/SECRÉTARIAT
AGECO 42-94-95-28
(Stationnement aisé).




هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

société

DEVANT LES ASSISES DE L'ESSONNE

Histoire d'un crime gratuit

Seguir Nessah est mort, le 23 janvier 1984 *dans un square* de Corbeil, d'une décharge de plomb tirée en plein visage en cette soirée d'hiver alors qu'il revenait de sa prière quotidienne *à la mosquée. On l'a découvert le lendemain matin, mais* il fallut attendre six mois pour apprendre comment cet assassinat d'un Algérien de cinquante-huit ans *était l'aboutissement de la décision prise,* quelques heures plus tôt, par deux garçons de vingt ans de *« tuer un mec ».*

Une idée venue *« comme ça »* et qu'aujourd'hui Augusto Soarès et Rémy Schevénement, *devant la cour d'assises de l'Essonne,* ont bien du mal à expliquer. Explique-t-on jamais l'inexplicable et moins encore l'inavouable ? A la rigueur on peut, malgré tout, être assez lucide pour se retrouver *quand même dans les chemins d'une* vie dont on mesure tout ce qui en fit le gâchis. Les jurés en sont restés pantois.

Augusto Soarès était en rupture de famille depuis l'âge de quatorze ans. *Il est né au Portugal en* 1964, *mais lorsque* ses parents sont venus en France, ils ne l'ont point emmené. On le laissa avec sa grand-mère qui devait bientôt mourir. *« J'étais tout jeune. Je ne savais pas exactement ce qu'était la mort. Pour moi, ma mère m'avait abandonné. Alors je ne peux pas vous dire, mais j'ai eu comme le sentiment d'être rejeté. Ce sont des choses que l'on ressent. »*

De ce jour commence sa révolte. *La France, où il arrive finalement à l'âge de neuf ans,* ne sera jamais pour lui celle de l'école mais seulement celle de l'école buissonnière. *« Bien sûr, mes parents sont mes parents et je ne veux pas leur faire porter le chapeau. Peut-être est-ce moi qui ne les ai pas compris. »*

Alors commence le temps des fugues, des menus larcins. Les admonestations par le juge des enfants sont suivies de condamnations par les tribunaux, de placements entraînant de nouvelles fuites pour de nouvelles errances. Il dit : *« Des vols ? Oui, bien sûr, on en commet toujours parce que c'est le seul moyen pour vivre dans ces cas-là. »* Et puis ces deux réflexions étonnantes dans la bouche d'un homme à peine sorti de l'adolescence : *« Chez moi, c'était naturel de partir comme ça à la dérive. Que voulez-vous, j'ai cherché trop vite à être un homme, ça n'a pas marché. »*

Pour Rémy Schevénement, *avec qui il faisait cause commune* depuis l'âge de dix ans, les choses aussi on très mal marché. Schevénement n'a pas la même assurance que Soarès, la même lucidité. Mais lui aussi a connu le même parcours, en rupture avec *son père après la mort d'une* mère qui le laissait désespéré. Et lui aussi raconte, habité par le trac, lui aussi a commencé vers quatorze ans à toucher à la drogue. Du LSD et du hachisch, *délaissés bien vite, il est passé à la cocaïne, à l'héroïne.* Soarès complète : *« Quand c'est comme ça, on comprend que les parents en aient par-dessus la tête. »*

La possession d'une arme

Tous deux survivaient de la *sorte trouvant, on ne sait trop* comment, l'argent nécessaire aux exigences d'une intoxication devenue chronique. Il y avait à Corbeil des amis et les amis des amis. *On s'hébergeait, on s'entraidait.* Jusqu'où cela aurait-il pu aller ? Schevènement, d'un mot, explique à sa manière : *« J'aime bien avoir raison, je n'aime pas avoir tort. Mon père, c'est pareil. Alors forcément... »* Il ajoutera : *« Je me dis parfois qu'une personne normale n'aurait pas agi comme moi... »*

Les voilà donc tels qu'ils étaient, trois jours avant le 23 janvier 1984, lorsque Soarès avisa dans une voiture en stationnement un fusil de chasse de 12 mm avec ses munitions et déroba le tout. La possession de cette arme *l'amena aussitôt à vouloir s'en servir : « On est allé, d'abord, faire des tirs dans les bois. »*

Le 23 janvier c'est le mot lancé d'un coup : *« Si on tuait un mec ? »* Qui l'a lancé ce mot, ce défi ? Soarès ? *Il le dit, mais aujourd'hui ne veut plus le dire.* Schevènement ? Soarès l'en a accusé mais ne l'en accuse plus. A ce stade du débat que conduit de manière exemplaire le président Jean Ferré, on est loin de l'aisance affichée pour s'autoanalyser.

« Je ne sais pas au juste ce qui a été dit et n'a pas été dit. Est-ce que j'ai dit : on va tuer un mec ? Je pense que j'ai pu le dire », consent Soarès. Et Schevènement : *« Il l'a dit, il l'a dit ! mais il l'a dit comme ça... »*

Ils se sont mis en route. Soudain, Soarès a armé le fusil et mis en joue quelqu'un qui passait. Au dernier moment, il a reconnu en celui qui devait être la victime un copain et a remisé *l'arme. Ils ont même bavardé* avec le copain pour repartir ensuite sur un pont dominant l'autoroute A 6. Là, ils ont l'idée de tirer sur des voitures.

« Elles allaient trop vite... »

Ils repartent pour aboutir, cette fois, à un square où ils aperçoivent un homme en djellaba : *Seguir Nessah, un retraité algérien de la SNECMA, dont il* ne savait évidemment rien. A croire certaines de leurs explications données au moment des premiers aveux, reniés aujourd'hui, ce square aurait été fréquenté par des homosexuels et des sadiques.

Une question sans réponse

Le président à Soarès : « Selon vos premiers aveux, vous avez commencé par l'injurier, le traiter de pédé. Et quand il s'est retourné, vous avez tiré, pourquoi ?

— Je ne sait pas. Je ne peux rien dire de ce qui a pu me pousser. C'est là une question sans réponse. Je n'avais plus aucune notion de ce qui se passait. »

Est-ce Schevènement qui l'aurait incité, comme il l'a affirmé un moment, ce qui vaut à celui-ci l'inculpation de complicité ?

« Non, répond Soarès, *il n'y est pour rien. J'ai agi seul. Dire pourquoi j'ai fait ça, ce serait me vanter et j'ai vraiment pas envie de me vanter ».*

Ce qui reste, c'est le souvenir gardé par Schevènement d'un Soarès criant après avoir tiré : *« Ça y est, je l'ai tué, je l'ai tué et qui rigolait, qui rigolait. »* Effet de la drogue ? L'un et l'autre s'étaient piqués quelques heures plus avant et avaient ajouté à cela une tournée de bière et de vodka.

Comment juger ? Les psychiatres, qui paraissent avoir été fascinés, penchent pour la thèse d'une surenchère menée jusqu'au bout, d'une compétition entre deux garçons dans la prise d'un risque. Ils ont dit : *« Dans ce milieu, il faut que les choses annoncées soient accomplies pour qu'on puisse y croire. »* Ils pensent aussi que le racisme n'eut aucune part dans ce défi, ce dont a paru douter Mme Dominique Piot, qui soutient l'accusation.

A ces experts, pour qui *« il y aurait eu quelqu'un d'autre dans le square, c'était exactement la même chose »,* elle a déjà opposé le geste de Soarès abaissant son arme lorsqu'il reconnut un copain en celui qu'il pensa devoir être *« le mec »* à tuer.

J.-M. THÉOLLEYRE.

● *Expulsion d'un citoyen allemand.* — Michael Karg, citoyen allemand et père de l'enfant de Christina von Opel, condamné en novembre 1979 pour un trafic portant sur deux tonnes et demie de hachisch, a été expulsé, le dimanche 11 mai, vers la RFA. Michael Karg, quarante-six ans, est arrivé à Munich, à bord d'un avion venant de Paris.

Condamné à seize ans de prison, il bénéficie, pour le reste de sa peine, d'un sursis accordé par la justice française. Christina von Opel avait été libérée en août 1981 sur grâce présidentielle en tant que mère de famille, alors qu'elle venait de purger la moitié de sa peine d'emprisonnement de dix ans.

● *Arrestation à Nice d'un membre de la Mafia.* — Antonino Calderone, cinquante ans, originaire de Catane (Sicile) et considéré comme un des responsables de la Mafia italienne, a été arrêté, vendredi 9 mai à Nice par le groupe de répression du banditisme de la PJ. Antonino Calderone est l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux.

Il s'était réfugié en France fin 1984, d'où il aurait continué d'assurer ses fonctions de *« trésorier »* de la Mafia de Catane. Antonino Calderone pourrait être extradé vers l'Italie.

L'AFFAIRE DE CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

Un château en Sologne

Trois juridictions sont saisies dans l'affaire de Carrefour du développement — *cette association, fondée le 30 juin 1983,* par laquelle ont transité d'importantes sommes d'argent, qui n'ont pû être justifiées, — annonçait, le 7 mai, à l'Assemblée nationale, le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac : la *Cour des comptes,* la justice pénale, l'Etat s'étant porté partie civile, et la justice civile. A y regarder de plus près les choses sont loin d'être aussi avancées.

La seule instruction ouverte à ce jour par le parquet de Paris concerne le vol des documents comptables commis sans effraction au siège de Carrefour du développement dans la nuit du 22 au 23 avril (*le Monde* du 2 mai). Elle fait suite à une plainte déposée par le secrétaire de l'association. Déposée le 29 avril, par la présidente de Carrefour du développement, Mme Michèle Bretin-Naquet, une universitaire proche de M. Guy Penne, conseiller de M. François Mitterrand pour les affaires africaines, une plainte contre X pour *« abus de confiance, faux et usage de faux »* se trouve actuellement bloquée. Mme Bretin-Naquet n'a pas acquitté, *en effet,* la consignation, cette caution réclamée par la justice en préalable à l'ouverture d'une information avec constitution de partie civile. Réticences, de sa part, pour donner suite à la plainte ? Il ne faut voir dans ce peu d'empressement, selon son avocat, Me Thierry Lévy, que les difficultés financières de Mme Bretin-Naquet, qui a peine à réunir, affirme-t-il, les 8 000 francs de consignation fixés par le doyen des juges d'instruction.

L'embarras serait-il identique du côté du ministère de la coopération ?* La constitution de partie civile de l'Etat, qui, estime-t-on au Palais de justice, devrait théoriquement être arrivée, n'a pas encore été notifiée au parquet. Chacun attend peut-être les conclusions de la Cour des comptes. Là, pour le moins, on *« travaille très activement »,* selon l'un des conseillers chargés de l'enquête sur Carrefour du développement, et notamment à réunir les pièces comptables dispersées en différents lieux. M. Yves Chalier, reçu à deux reprises, le 16 avril et le 21 avril, au ministère de la coopération, n'a en tout cas pas été entendu par la *Cour des comptes.

Au civil, enfin, un administrateur provisoire a été nommé pour remplacer M. Chalier, *liquidateur de l'association,* après sa *dissolution,* le 31 janvier 1986, un mois et demi avant les élections du 16 mars.

Quinze jours après la révélation par le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, d' *« anomalies »* pour plus de 10 millions de francs dans la comptabilité de Carrefour du développement (1), association fondée du temps de son prédécesseur socialiste M. Christian Nucci (*le Monde* du 2 mai), la justice n'a guère progressé, et les principaux acteurs continuent de se retrancher derrière leurs avocats.

En attendant des précisions sur les comptes officiels et occultes de Carrefour du développement (respectivement 16 millions de francs et 65 millions de francs, selon M. Aurillac), force est donc de se contenter de la partie la plus visible — et la plus rustique — du dossier : un château en Sologne, acheté notamment par M. Yves Chalier, *cinquante ans,* haut *fonctionnaire* à la double casquette, jusqu'au 16 mars, de trésorier de l'association et de chef de cabinet de M. Nucci.

Ceux qui imaginent, à l'évocation de la Sologne, demeure cossue et parties de chasse ne peuvent *a priori* qu'être déçus : *le château d'Ortie,* à Salbris (Loir-et-Cher), fait pitié par son délabrement. Ancienne « hostellerie » d'une quarantaine de chambres, la propriété a brûlé le 1er mars 1978, avant de passer de main en main, dans l'attente d'une restauration, sans doute trop onéreuse. L'association La Promotion française, que préside M. Chalier, achète néanmoins le château et les trois bâtiments de dépendances, *le 12 juillet 1985,* à la *société* Bienaimé pour 1 million de francs. Il s'agit de faire du domaine un centre de formation, notamment pour les cadres africains.

Selon le ministère de la coopération, les fonds pour cette acquisition *sont venus de Carrefour du développement,* association fonctionnant elle-même sur subventions de l'Etat.

Est-ce pour réaliser cet achat que M. Chalier a fondé, quelques semaines plus tôt, cette nouvelle association de type 1901, *La Promotion française ?* Les statuts, publiés au *Journal officiel* le 24 avril 1985, lui fixent pour mission d' *« élaborer et mettre en œuvre tout projet susceptible de contribuer à la croissance et à la coopération régionale, nationale et internationale ».* Trois personnes sont membres du bureau : M. Chalier, président, Mme Lucette Norbert, trésorière, et Mme *Marie-Danielle Bahisson, sous-préfet,* directeur du cabinet du commissaire de la République du Cher, secrétaire générale. Avant d'être nommée à la préfecture de Bourges, le 5 juin 1985, Mme Bahisson, âgée aujourd'hui de trente-cinq ans, titulaire d'un diplôme de troisième cycle de droit et de sciences économiques, a occupé les fonctions de chef de cabinet de Mme Yvette Roudy, au ministère des droits de la femme, de 1981 à 1983.

Une vente normale ?

L'affaire se complique lorsque les membres de l'association décident de revendre le château à une société civile immobilière (SCI), apparemment pour des raisons fiscales et de *subventions.* La SCI louerait, par la suite, la propriété à La Promotion française. Créée pour la circonstance, comme c'est souvent l'usage, affirme un notaire, et donc non encore immatriculée au registre du commerce, *la SCI Le Domaine* d'Ortie acquiert la propriété, le 20 décembre 1985, pour 700 000 F, auxquels s'ajoutent 300 000 F de meubles. D'un capital de 10 000 F, la SCI ne compte que deux associés : *M. Chalier et Mme Bahisson.* L'opération voit donc M. Chalier, président de La Promotion française, et Mme Bahisson, secrétaire générale, vendre le domaine à M. Chalier et Mme Bahisson, associés à la SCI. L'achat est réglé par chèque. Il reste à *savoir comment* le compte de la SCI a été alimenté.

Une clause de l'acte de vente, dont notre correspondant dans le Loir-et-Cher a pu prendre connaissance au service des hypothèques à Romorantin, apparaît à première *vue étonnante. « Si l'immatriculation de la SCI n'intervient pas dans un délai de deux mois, les biens faisant l'objet du présent acte se trouveront appartenir de façon définitive à tous les associés de la société »,* est-il écrit. Et, plus loin dans ce document : *« A défaut d'immatriculation de la SCI dans le délai stipulé, il sera établi par le notaire, à la requête de l'un quelconque des associés, un acte en suite des présentes constatations, acte qui sera alors publié au bureau des hypothèques. »* Alors que les deux mois, depuis le 20 décembre, sont largement écoulés, le bureau des hypothèques de Romorantin n'a rien vu venir. Ni immatriculation au registre du commerce ni acte constatant le défaut. Peut-on en conclure que les deux associés se sont approprié le château ?

Me Gérard Voitey, le notaire parisien qui a rédigé l'acte, réfute une telle déduction. Pour lui, la vente s'est déroulée *« normalement »* et les dispositions précitées sont courantes en cas d'acquisition de biens par une société civile en voie de constitution. En outre, la SCI a été immatriculée par ses soins au registre du commerce de Paris, le *11 avril 1986,* sous le numéro D 344 670, affirme-t-il. Si le particulier qui se rend au tribunal de commerce sur l'île de la Cité à Paris n'en trouve pas trace, c'est donc sans doute en raison du délai d'inscription *évalué à au moins un mois* par les fonctionnaires sur place.

Il n'en reste pas moins que la société Le Domaine d'Ortie a été immatriculée plus d'un mois et demi après l'expiration du délai, à un moment où les *« anomalies »* dans la comptabilité de Carrefour du développement commençaient à filtrer. En toute logique, le château devrait donc appartenir à M. Chalier et à Mme Bahisson, mais les formalités *prévues n'ayant pas été remplies,* l'énigme demeure.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que l'ancien chef de cabinet de M. Nucci et le directeur de cabinet du commissaire de la République du Cher se sont bien portés acquéreurs d'un château. *L'ont-ils fait à l'aide* de fonds publics ? La Cour des comptes ne devrait pas être obligatoirement amenée à *enquêter* puisque l'affaire concerne une SCI et non une association. Contrairement à ce qui a pu être avancé, les 8 millions de francs prévus pour la rénovation du bâtiment n'ont, par ailleurs, pas *été débloqués,* selon le ministère de la coopération. Les sommes engagées pour l'achat du château en Sologne, s'il était prouvé qu'elles ont été détournées, ne représenteraient en tout état de cause qu'à peine 1 % des fonds ayant transité par Carrefour du développement dont *« il est rigoureusement impossible »* d'établir la destination, selon M. Aurillac.

A la préfecture de Bourges, Mme Bahisson se tait. M. Chalier, que le ministère de la coopération dit *« introuvable »,* garde un silence obstiné. *Né en Nouvelle-Calédonie,* ancien élève de Saint-Cyr, arrivé dans l'équipe de M. Christian Nucci après être passé au ministère de la défense, M. Yves Chalier n'était pas un « politique ». Il s'occupait de l'agenda et des voyages ministériels et *surtout* de la gestion des *fonds,* domaine pour lequel M. Nucci n'éprouvait qu'un intérêt limité, selon un ancien membre du cabinet. L'ancien ministre s'en tient, lui, au communiqué par lequel il a affirmé que d'éventuelles anomalies *n'auraient pu s'effectuer* qu'à son insu. La somme de tous ces silences et des tergiversations sur les plaintes en justice, le tout sur fond de cohabitation, font en tout cas du dossier Carrefour du développement une affaire à suivre.

CORINE LESNES.

(1) Comité de parrainage de l'association Carrefour du développement : MM. et Mmes Abdelatif Benachenhou, Pierrette Bonnaud, Jacques Chonchol, Roland Colin, Georges Conchon, Philippe Decraene, Gérard Destanne de Bernis, Marc Gentilini, Jacqueline Giraud, Paul-Marc Henry, Stéphane Hessel, Pierre Jarniou, René Lenoir, Guy Penne, François Perroux, Jean Revel-Mouroz, Maurice Robin, Ignacy Sachs.

RELIGION

UN APPEL DU SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Protestants, relisez la Bible

Quatre-vingt-douze votants et cinquante délégués à titre consultatif ont participé, du 8 au 11 mai, au synode annuel de l'Eglise réformée de France (ERF) à Chantilly (Oise). Le pasteur Jean-Pierre Monsarrat a été réélu pour trois ans à la tête de l'Eglise par un conseil national largement modifié, comptant treize nouveaux membres sur vingt.

Une quinzaine de déléguées ont manifesté contre la sous-représentation des femmes dans les instances responsables, et obtenu que l'une d'entre elles, Mme Nelly Seloron, avocate à Grenoble, préside les travaux du prochain synode à Nîmes.

Un comble : les protestants ne lisent plus la Bible ! Le constat a été dressé par le synode de l'Eglise réformée à Chantilly. A une très grande majorité (68 voix contre 6), ses délégués ont adopté le texte d'un appel pressant aux fidèles pour qu'ils retrouvent *« le plaisir et l'espérance d'une lecture biblique et communautaire ».* Zwingli, l'un des pères de la Réforme, disait déjà : *« Il faut lire la Bible, jusqu'à s'y cogner le nez. »* Le protestantisme français replonge donc aux sources.

L'autorité de la Bible n'est pas en cause. Les débats de Chantilly avaient une portée pédagogique et non doctrinale. La crise de la lecture biblique, ont dit tous les orateurs, n'est qu'un aspect de la crise générale de la lecture : manque de temps, difficulté de certains textes, décalage entre l'écrit et la vie.

A coups de citations approximatives ou tronquées, on «sacralise» des options et des engagements. *« Les morceaux choisis sont une invention criminelle »,* dit Jacques Proust, professeur à Montpellier, mettant en cause les méthodes actuelles de prédication et d'enseignement.

Ce n'est pas nouveau, ajoute en substance le pasteur Max-Alain Chevallier, Jésus et les pharisiens, déjà, avec des références partielles, s'affrontaient sur l'Ancien Testament. Le goût des mises en perspective et des récits complets, avec des points de repère chronologiques bien marqués, doit néanmoins être retrouvé.

C'est une question d'identité culturelle. Se couper de la Bible serait dilapider un héritage dont témoignent l'art, la littérature et la philosophie. Et une question d'identité religieuse. La Bible est *« une parole qui guide, soutient, console et engage ». « Il faut se battre avec acharnement,* dit le texte final du synode de Chantilly, *pour que la culture biblique se maintienne et se développe dans nos Eglises et notre pays ».*

Le recours plus fréquent et complet aux Ecritures est aussi une école de tolérance : *« La confrontation loyale de nos diverses lectures de l'Evangile et la reconnaissance de nos analyses sociales, politiques, culturelles différentes peuvent permettre de dissiper des malentendus et de réduire des divergences. »*

Billy Graham contesté

Dans un tel contexte, on ne s'étonnera pas de la décision de l'Eglise réformée de France de faire de la catéchèse la priorité des trois prochaines années. *Cette redécouverte* de la Bible rejoint une volonté nouvelle de proclamer l'Evangile. La progression de l'Eglise baptiste et des autres Eglises évangéliques perturbe les réformés, comme le montrent les remous provoqués par la *tournée en France du prédicateur* baptiste américain Billy Graham, qui voudrait remplir le Palais omnisports de Bercy en septembre prochain.

« Il ne faut pas confondre l'Evangile avec un produit importé des Etats-Unis », dit, agacé, le pasteur Monsarrat, président de l'ERF, qui ajoute des objections théologiques aux thèses *« apocalyptiques »* de Billy Graham et des Eglises évangéliques: *« On ne peut pas tirer argument de la peur et de la perdition éternelle. L'Evangile est d'abord l'annonce d'une bonne nouvelle. »* Voilà qui promet un été chaud chez les protestants.

Par comparaison, les relations avec les autres Eglises *paraissent* plus sereines : la question de la création d'un Conseil chrétien qui regrouperait, à l'échelon national, les Eglises protestantes, catholique, orthodoxe, arménienne et anglicane est à l'ordre du jour.

Cependant, les réformés ne veulent pas réduire l'œcuménisme à des rencontres institutionnelles : attitude caractéristique d'une Eglise marquée par un rajeunissement important de ses pasteurs (une moyenne d'âge de quarante à quarante-cinq ans). *Ils sont plus préoccupés de* l'animation des paroisses et du redémarrage des mouvements de jeunesse que de grandes confrontations théologiques.

HENRI TINCQ.

● *Le 450e anniversaire de la Réforme à Genève.* — La célébration, dans la cité genevoise, du 450e anniversaire de l'instauration, par Calvin, de la Réforme, le 21 mai 1536, commence la semaine prochaine. Un culte aura lieu le dimanche de Pentecôte à la cathédrale Saint-Pierre, suivi, le mercredi 21 mai, d'une commémoration au Mur des réformateurs. Dix mille protestants sont attendus, les 20, 21 et 22 mai, un forum sera organisé sur le thème : *« Une foi réformée, pour quoi faire ? »*

● PRÉCISION : à la suite de la publication de l'article *« Etre musulman en France »,* (*Le Monde* du 10 mai), M. Dominique Chevallier, professeur à la Sorbonne, signale que l'histoire de l'Islam est bien enseignée dans un centre d'Histoire de l'Islam contemporain, appartenant à Paris IV.

TERRORISME

ARRÊTÉ A NANCY

Un Tunisien avoue être l'auteur de deux attentats à Paris

De notre correspondant

Nancy. – Bien qu'il ait officiellement reconnu, lors de ses interrogatoires, être l'auteur de deux attentats par explosif visant des magasins Marks et Spencer, l'un à Londres, le 18 décembre 1983 (deux blessés légers), l'autre à Paris, le 23 février 1985 (un mort, quatorze blessés), qu'il ait aussi avoué au juge d'instruction un autre attentat à Paris contre la banque Leumi, le 21 août 1984 et une tentative d'attentat, toujours contre les magasins Marks et Spencer de Paris en 1984, on ne sait finalement que peu de chose sur Habib Maamar, né le 6 août 1962 à Bizerte (Tunisie), arrêté à Nancy vendredi 9 mai.

Le communiqué officiel du procureur de la République de Nancy, M. Jean Charretier, précise bien qu'il a été inculpé, lundi 12 mai, de détention d'explosifs, mais rien n'est clair quant aux « employeurs » de ce terroriste tunisien qui vivait à Nancy depuis vraisemblablement le mois de mars 1985. C'est du moins à cette date qu'il a emménagé dans un immeuble collectif du 21 de la rue du Général-Frère, à Vandœuvre, une banlieue HLM de Nancy. Il s'y installe avec sa belle-sœur, de qui il eut une petite fille, désormais âgée d'un an. Elle avait déjà un garçon de cinq ans du frère d'Habib Maamar, Abdel Mejif Maamar, dont elle était séparée. Un couple discret, saluant volontiers les autres locataires dans l'escalier ou l'ascenseur. Habib Maamar était un terroriste tellement tranquille que son nom était soigneusement calligraphié au feutre noir sur sa boîte aux lettres où plusieurs missives étaient encore en souffrance lundi après-midi, alors que le juge était en train de l'inculper. *« Il ne donnait pas l'impression de travailler mais d'être aisé »*, précise sa voisine de palier, Mme Gillot.

Tapage nocturne

On a trouvé chez Habib Maamar 145 grammes de penthrite, un explosif puissant, souvent employé par l'OLP, et qui a servi dans l'attentat contre le magasin Marks et Spencer à Paris. Là encore, la découverte de cet explosif tient à un hasard qui fait douter des possibles responsabilités d'Habib Maamar dans un quelconque réseau politique. C'est en effet parce qu'il affichait une liaison officielle avec une jeune fille française, Isabelle Frigerio, qu'Habib Maamar a été vraisemblablement interpellé pour tapage nocturne par la sûreté urbaine de Nancy.

Dans la nuit du 8 au 9 mai, vers 3 heures, alors qu'il venait vraisemblablement de chez sa maîtresse, Mme Souad Aïssaoui, sa concubine, refuse de lui ouvrir la porte ; il l'enfonce ; des hurlements s'ensuivent ; la police est prévenue et Habib est tout simplement embarqué au poste pour violation de domicile. Geste de dépit d'une femme délaissée depuis plusieurs années ? Toujours est-il que Mme Souad Aïssaoui parle ; elle raconte les attentats, les explosifs et une perquisition permet de confirmer ses dires. Très vite, des enquêteurs du groupe anti-terroriste, de la DST, puis de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire et de la section antiterroriste de la brigade de la PJ de la police parisienne arrivent à Nancy. Habib Maamar passe très rapidement aux aveux.

Voici trois mois, il avait réussi à séduire sans trop de mal Mlle Isabelle Frigerio, une jeune fille qui habite au centre de Nancy dans un vieil immeuble. Ces derniers jours, Habib Maamar vit entre son domicile de Vandœuvre et cet appartement du 53 de la rue Charles-III. *« Ma sœur était devenue comme folle de ce type »*, expliquait, lundi, Jacques Frigerio, le frère d'Isabelle ; même commentaire de Catherine, l'autre sœur.

De la Libye à l'Irak

Savaient-ils qu'Habib Maamar était un terroriste ? *« Il s'en était vanté, mais pas à moi ; d'ailleurs, je n'y aurais pas cru »*, précise Jacques Frigerio.

Toujours est-il que si la police n'a pas trouvé d'explosifs dans l'appartement d'Isabelle, il semblerait que, peu après l'arrestation d'Habib, on ait découvert au domicile de celle-ci plusieurs papiers, dont un passeport marocain à demi consumé au nom de Ben Salah.

Restent donc les aveux d'Habib Maamar, les 145 grammes d'explosifs et une situation particulièrement floue qui s'accentue au fur et à mesure que des informations non vérifiables qui circulent. Il aurait ainsi été recruté en 1982 à Toulon, ville où deux de ses frères sont actuellement en prison pour une affaire de rixe mortelle après boire. Instruit en Libye, il aurait un correspondant unique en Irak, à Bagdad, qui s'appellerait Abou Ibrahim. C'est encore à Bagdad qu'il irait chercher ses valises à double fond contenant la penthrite et les noms des objectifs à atteindre. Certains des enquêteurs n'hésitent pas à le considérer plutôt comme un porte-valise, un « vacataire du terrorisme », payé selon certains renseignements quelque trois mille dollars par mois.

Mais pourquoi ce mercenaire était-il basé à Nancy ? Parce que, précisément, la ville est proche de plusieurs frontières, non loin de Paris et qu'il ne s'y passe que peu de choses, malgré une importante communauté étudiante arabe. Une eau trop tranquille toutefois, puisqu'on se rappelle qu'un ancien étudiant en architecture de Nancy, Hossein Zamini, après avoir créé un mouvement islamique, avait été propulsé, peu après, chargé d'affaires à l'ambassade iranienne de Paris (*le Monde* du 30 janvier 1984). Mais rien ne permet de rapprocher, en l'état actuel de l'enquête, une piste plutôt qu'une autre.

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction, à Nancy, chargé du dossier, a entendu Habib Maamar, fort tard dans la soirée de lundi. Mme Souad Aïssaoui, a été inculpée, pour sa part, de détention d'explosif et de recel de malfaiteur et Mlle Frigerio de recel de malfaiteur. Trois autres personnes, vraisemblablement Hamine Aïssaoui, le frère de Mme Souad; Jacques Frigerio, le frère d'Isabelle et Alain Posalski, l'ancien ami d'Isabelle, devraient à leur tour être présentés au juge d'instruction. On ne sait pas, par exemple, qui a effacé toutes les traces compromettantes pour Habib Maamar, quelques heures après son arrestation en pleine nuit. D'autre part, M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, chargé du dossier sur l'attentat contre le magasin Marks et Spencer a délivré un mandat d'amener contre Habib Maamar.

Face aux journalistes autorisés à le photographier, lundi en fin d'après-midi, Habib Maamar s'est contenté de tirer la langue, puis d'afficher un sourire ambigu.

JEAN-LOUIS BEMER.

● *Une déclaration de M. Bourguiba.* – Après l'arrestation à Nancy de Habib Maamar, né en 1962 à Bizerte, qui a avoué être l'auteur de trois attentats, le président Bourguiba a réaffirmé les constantes de la politique tunisienne qui condamne le terrorisme de quelque nature qu'il soit et quel que soit son auteur. Le chef de l'Etat a chargé l'ambassadeur de Tunisie à Paris de suivre cette affaire et de demeurer en contact avec les autorités françaises pour s'assurer de l'identité réelle du suspect et de sa nationalité.

● *Les félicitations de M. Pandraud à la police.* – Après l'arrestation à Nancy d'Habib Maammar, qui a avoué être l'auteur d'attentats à Paris et à Londres, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a souligné sur RTL que, *« depuis un mois et demi, la police avait obtenu, dans le cadre de la lutte antiterroriste, des résultats retentissants »*.

Le ministre a rappelé qu'il avait *« toujours dit depuis cinq ans que l'identification et le contrôle des clandestins ne pourraient être menés de manière normale tant que les contrôles d'identité ne seraient pas restaurés »* (...) *« Il y a*, selon le ministre, *des clandestins, et la police ne peut les contrôler avec l'arsenal judiciaire existant. »* M. Pandraud a de nouveau lancé un appel à la population *« pour qu'elle signale tout ce qui peut aider à accélérer les enquêtes sur le terrorisme »*.

● *Explosion d'une voiture près d'Avignon : deux morts, deux blessés.* – Une voiture a explosé, lundi 12 mai, en fin d'après-midi, à la sortie d'Avignon, pour des raisons encore inconnues. Deux des occupants ont été déchiquetés, le troisième a eu les deux jambes sectionnées. Un passant a été gravement blessé par des éclats de métal.

Le véhicule, une Maserati munie de fausses plaques d'immatriculation, avait été volé le 1er mai dernier, aux Saintes-Maries-de-la-Mer. La police a découvert un véritable arsenal à proximité de l'accident – fusils à canons sciés, explosifs, pistolets. Elle ignore encore l'identité des victimes et les circonstances exactes de l'explosion.

ÉDUCATION

L'ARRÊT DU RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE COLLÈGE

La décision de M. Monory ébranle la géographie syndicale

L'annonce brutale de l'arrêt du recrutement des PEGC par M. René Monory (*le Monde* du 29 avril 1986) a mis sur le qui-vive les syndicats enseignants, directement menacés par les conséquences de cette décision. Première manifestation visible des ripostes en cours, la pétition qu'appellent à signer ensemble le SNI-PEGC, principal syndicat de la FEN, et son rival autonome, le Syndicat national des collèges (SNC).

Ces deux organisations concurrentes, qui représentent ensemble 80 % des PEGC, ont en effet enterré la hache de guerre pour rédiger une lettre ouverte commune adressée au ministre et proposée à la signature de tous les enseignants de collège. Ils y dénoncent la *« décision expéditive »* de M. Monory et réclament l'ouverture de négociations pour l'intégration de tous les enseignants dans un nouveau corps de *« professeurs de collège »*.

La *« mise à l'index »* des PEGC est *« une véritable atteinte au moral de nos collègues »*, a affirmé lundi 12 mai M. André Zilber, secrétaire général du SNC, qui a dénoncé la *« supercherie »* ministérielle, de concert avec son homologue du SNI, M. Jean-Claude Barbarant. Ils ont souligné qu'en l'état les promesses de M. Monory de promotion interne par le CAPES ne pouvaient intéresser que la minorité des PEGC (22,5 %) déjà titulaires d'une licence. *« Si le ministre veut payer davantage d'enseignants comme certifiés, d'accord,* a expliqué M. Barbarant. *Mais au rythme annoncé, il y aura toujours des PEGC dans quarante ans pour servir de bouche-trous. »*

Pour le responsable du SNI, la décision de M. Monory est significative de la mise en place d'une politique « réactionnaire ». En vouant les PEGC aux gémonies, le ministre *« donne l'illusion à l'opinion publique qu'il améliore la qualité »*, mais c'est pour ériger en exemple le corps des certifiés (titulaires du CAPES) *« créé voilà trente-six ans pour alimenter des lycées réservés à l'élite »*. M. Barbarant accuse M. Monory de vouloir *« semer la perturbation parmi les syndicats d'enseignants »*, mais surtout de rompre la liaison école-collège, qui assure l'accès démocratique à l'enseignement secondaire.

Tournant historique

Pour préserver le *« collège pour tous »*, mais aussi leur champ de syndicalisation, SNI et SNC défendent la spécificité de la formation et du statut des professeurs de collège. Cette position n'est pas nouvelle pour le SNC, créé en 1960 précisément pour revendiquer la création d'un corps propre aux professeurs de CEG. Mais à l'époque, les fondateurs du SNC avaient quitté le SNI pour protester contre l'influence des instituteurs, dont ils entendaient se démarquer. Aujourd'hui, les projets de M. Monory de mise en extinction des PEGC risquent à terme d'ôter au SNC toute raison d'exister, puisqu'il syndique presque exclusivement cette catégorie.

De son côté, le SNI-PEGC défendait jusqu'à présent le maintien des PEGC dans le giron des instituteurs (dont certains sont issus) au nom d'un projet éducatif, *« l'école fondamentale »* (de la maternelle à la troisième), doublé du souci de préserver sa base de recrutement. Le tournant actuel, historique, réside dans l'abandon progressif de toute référence explicite à l'*« école fondamentale »*, dogme de la FEN. Le SNI, qui s'était félicité, il y a quelques semaines, de l'adoption d'un nouveau statut des PEGC par M. Chevènement, ne défend plus le maintien de cette catégorie telle qu'elle est et semble accepter l'*idée d'un nouveau* corps spécifique de professeurs de collège non lié aux instituteurs.

Le rapprochement avec le SNC, sous la menace du danger, est symbolique de cette évolution et pourrait préluder à une redistribution des cartes syndicales. Accepter l'idée d'un nouveau corps des professeurs de collège – que le ministre ne propose pas actuellement – pourrait être une voie de salut pour le SNI, qui ne peut ni se cramponner à la défense – impopulaire – des PEGC, ni espérer syndiquer les autres enseignants du second degré, chasse gardée de son concurrent dans la FEN, le SNES.

PHILIPPE BERNARD.

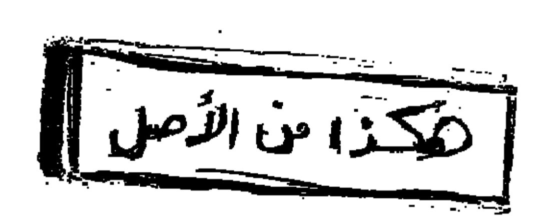
SPORTS

Course autour du monde à la voile

« L'ESPRIT D'ÉQUIPE » VAINQUEUR EN TEMPS COMPENSÉ

En franchissant la ligne d'arrivée de la quatrième et dernière étape de la Course autour du monde, lundi 12 mai à 22 h 44 min 14 sec GMT, le bateau français *l'Esprit d'équipe*, barré par Lionel Péan, a remporté l'épreuve en temps compensé. Ce petit monocoque de 17,60 mètres est le premier voilier français à remporter, dans cette course prestigieuse, le classement en temps compensé (qui tient compte de la taille des bateaux par un système de handicap). Il sera sans doute aussi le dernier, puisque les organisateurs ont annoncé que l'édition 1989 se courrait uniquement en temps réel, les bateaux étant répartis en plusieurs classes.

● TENNIS : *Internationaux d'Italie.* – Le Français Henri Leconte s'est qualifié, lundi 12 mai, pour le deuxième tour des Internationaux d'Italie à Rome, en battant le Suédois Peter Lundgren en deux sets (6-4, 6-1). En revanche, Guy Forget a été éliminé par le Soviétique Andrei Chesnokov (4-6, 6-7).



économie

Une nouvelle conception du «social» ?

La politique sociale du gouvernement actuel semble se construire autour de quelques paradoxes. On veut supprimer l'autorisation administrative de licenciement alors que dans 87 % des cas, pour les licenciements économiques, elle est accordée par l'administration, les lenteurs incriminées par les entreprises résultant pour la plupart de délais conventionnels. On veut geler ou *« moderniser »* les seuils sociaux alors que seulement 39,5 % des établissements de 11 à 49 salariés ont des délégués du personnel, ce qui signifie que pour plus de 60 % d'entre eux l'effet de seuil social au onzième salarié est nul ! Certains dans la majorité rêvent encore de mettre à bas le fameux « monopole syndical » alors que pour les délégués du personnel, le premier « syndicat » de France est constitué par les non-syndiqués...

Ce sont en fait autant de signes d'une mutation de la conception du « social ». Pendant longtemps, on a assimilé le mot social à celui de *collectif*. Plus globalement, *toute référence* à ce mot sous-entendait une volonté de réduire les incertitudes et de diminuer les inégalités dans le travail et dans la société. Cette définition paraît révolue. Sous couvert d'autonomie et de responsabilisation, de reconnaissance des aspirations individuelles et de respect des différences, le social se fabrique un nouveau look. Désormais, *il faut vivre avec les incertitudes, vivre avec les différences* — et les inégalités, — permettre à chacun de se prendre en charge et de revendiquer des responsabilités. Le collectif recule.

Le phénomène est d'autant plus prononcé que la protection sociale est arrivée à un tel niveau que le besoin de la développer n'est ressenti que par ceux qui ont été *marginalisés* par la crise. L'individualisme fait un retour en force, et les particularismes triomphent. Les tuteurs sont *affaiblis* (les syndicats) ou voient leur pouvoir d'intervention mis en cause (l'Etat). Le social n'est pas fini mais, de solides avantages sociaux ayant été engrangés au cours des dernières décennies, il perd de plus en plus son rôle de filet de sécurité. Le changement est à la fois politique et économique et se mesure sur le plan des relations *professionnelles*.

Politiquement, le changement de paysage pour le social, quant à l'évolution du rôle des acteurs institutionnels, est considérable. L'Etat, tout d'abord, est contesté dans son interventionnisme. Il n'y a pas si longtemps, on attendait de lui qu'il mette son nez partout, qu'il légifère et réglemente tout, qu'il vienne en aide aux plus démunis et qu'il évite que les inégalités de revenus et d'emplois ne s'accroissent. A la fois gendarme et nourrice de la vie sociale. Chacun le dénonçait pour ses *fréquents empiétements* mais *chacun*, à commencer par les entreprises, s'empressait de lui lancer un SOS lorsqu'il jugeait que le rapport de forces ne lui était plus favorable.

L'Etat sur l'Aventin

Aujourd'hui, les partenaires sociaux, dans un bel unanimisme — qui ne laisse à l'écart que la CGT, même si, à l'occasion, comme elle l'a fait à EDF, elle met en cause les manifestations trop voyantes d'étatisme, — demandent presque à l'Etat de se retirer sur l'Aventin et d'être davantage spectateur (vigilant) du jeu social qu'acteur. Certains revendiquent un recul de l'Etat dès lors qu'il s'effectuerait au bénéfice d'un *élargissement des espaces de négociation*, sans préciser toujours si la puissance publique devra se contenter d'être comptable des revers et des succès de la politique contractuelle ou si elle devra encore intervenir en cas d'impasse. Ils veulent conduire eux-mêmes la voiture du social mais en conservant l'Etat comme roue de secours, quand ils n'attendent pas de lui qu'il dessine la maquette du véhicule.

Les syndicats *ne sont pas* à l'écart de cette *métamorphose*. En cette année du centenaire de la charte d'Amiens, table de la loi de l'indépendance syndicale, ils ont conservé dans leurs statuts ou dans leurs programmes des références à l'abolition du salariat ou à l'avènement d'une *société nouvelle où la dignité de l'homme au travail serait enfin reconnue*. Mais ils ne rêvent plus de grand soir. Ils ne pratiquent plus les grandes messes. Ils se sont tous guéris, grâce à l'expérience de gauche, de l'idée que la satisfaction de leurs principaux objectifs passait par un changement politique. Quant aux militants dans l'entreprise, ils n'entendent plus avoir à assumer — et à combattre — toutes les injustices de la société.

Le « social » est en mutation.
Les syndicats ont réinvesti l'entreprise
mais il leur faut diversifier
leurs revendications
au risque de cautionner
une société à plusieurs vitesses.

La CGT se veut, plus que jamais, l'authentique — et unique — représentant du « syndicalisme de classe » mais elle a dû convenir, comme les autres syndicats, à la faveur d'une crise qui a touché de plein fouet le mouvement syndical, que les salariés vivent moins d'idéologie et de fidélité aux dogmes de la classe ouvrière que de renvendications concrètes sur leur emploi, leurs conditions de travail, leurs salaires. A cet égard, l'adaptation du syndicalisme est presque un retour aux sources. Retour paradoxal alors que la composition de la classe ouvrière n'en finit pas d'être bouleversée. Le nombre d'ouvriers diminue, celui des cadres et des employés augmente.

Sur le plan économique, la mutation du social n'est pas moins grande. La *préoccupation « sociale » n'est plus une bonne action*, une survivance d'un paternalisme désuet ou une aspiration étrangère à l'« esprit d'entreprise ». Elle est de plus en plus intégrée, pour le meilleur ou pour le pire suivant les cas, dans la *politique des entreprises. Moyen ou finalité*, elle concourt à la définition de la stratégie d'une société. La « pédagogie de la crise » et la réhabilitation de l'entreprise par les socialistes ont favorisé cette évolution. Employeurs, salariés et syndicats ont pris conscience que si une bonne politique sociale est essentielle à une bonne politique économique, il n'y a pas de politique sociale possible sur les ruines de son entreprise.

Les syndicats *ne vont pas défendre* à tout prix leurs revendications quitte à faire *« saigner »* leur *« taule »* (selon le jargon syndical) mais adapter leurs demandes pour rendre leur *« boutique »* plus performante et donc en tirer quelques avantages. Ainsi, les attitudes consensuelles à l'intérieur des entreprises se répandent.

Les syndicats refusent d'être cantonnés dans un rôle d'assistante sociale ou de diffuseurs de cahiers revendicatifs. Ils s'intéressent de plus en plus à la gestion, entendent intervenir sur la conquête d'un marché ou le choix d'un investissement. *Bref*, ils ne veulent plus eux-mêmes être enfermés dans le *social. Conséquence : le discours social*, après *s'être dépolitisé, s'économise*. Une bonne politique sociale n'est plus seulement une politique juste et généreuse mais une politique efficace, voire rentable pour l'entreprise. L'emploi et la formation sont des investissements. La politique salariale et la gestion des carrières sont des passages obligés sur la voie d'une meilleure compétitivité.

Une révolution tranquille

Sur le plan des relations professionnelles enfin, le social opère également une révolution tranquille que les lois Auroux — ce n'est pas leur moindre paradoxe — ont certainement favorisée. *Cette évolution* ne *remonte* pas au 16 *mars dernier mais* ne peut qu'être *encouragée* par le vent de libéralisme. Ce social d'un deuxième type se désengage de la macro-économie pour investir la micro-économie. Il se déplace de plus en plus du collectif à l'individu, de l'Etat et du niveau interprofessionnel à l'entreprise. *Les salariés sont invités à participer davantage à la vie de l'entreprise, à conquérir* des responsabilités, à affirmer leurs différences.

Les horaires comme les rémunérations *s'individualisent* de plus *en plus. La gestion du personnel se décentralise*, quitte à ce que les hiérarchies intermédiaires deviennent plus pesantes et que les cadres jouent un rôle plus grand dans la mise en œuvre de relations humaines. Le développement de l'expression des salariés ne permet plus aux syndicats d'être les uniques caisses de résonance des aspirations, diverses selon les catégories professionnelles et les unités de production, du personnel.

Mieux intégré dans l'entreprise, le social apparaît aussi plus éclaté. Les syndicats ont, dans l'ensemble, réhabilité — et réinvesti — l'entreprise mais ils savent que, même à ce niveau, une revendication uniforme pour l'ensemble des salariés est difficile à populariser. Il leur faut mettre en avant les aspirations *« spécifiques »* des OS, des employés, des cadres, des femmes, des jeunes et des travailleurs âgés, des ouvrières du textile et des ouviers hautement qualifiés du pétrole, distinguer les problèmes des petites entreprises de ceux des grandes multinationales, en bref diversifier les revendications et décentraliser l'action syndicale, la concevoir au plus près de chaque catégorie de salariés.

Le danger est de se trouver rapidement, dans une société qui fonctionne déjà à plusieurs vitesses, devant une tour de Babel où chacun défendrait *« son »* emploi, *« son »* entreprise, *« ses »* acquis sans chercher à faire le lien. Sous prétexte de faire évoluer la conception du social, on arriverait alors à un réveil des pratiques corporatives, en étant ramené plus d'un siècle en arrière quand le syndicalisme se construisait d'abord autour d'un métier, d'une corporation. Dans un récent débat à la CFDT, un syndicaliste a même évoqué la notion de *« corporatisme positif »*...

Pour conjurer le risque d'un renforcement, libéralisme aidant, du « débrouille-toi toi-même », où le respect des différences d'aspirations individuelles aboutirait à une résignation devant le développement des inégalités, il faut réinventer des solidarités, reconstruire des passerelles entre les diverses composantes d'un salariat éclaté. Si l'Etat n'impose pas un certain nombre de règles et de garanties minimales, si les syndicats ne voient que ce qui différencie sans plus rechercher ce qui réunit un salariat confronté en commun à *la montée du chômage et à l'essor des nouvelles technologies*, alors le social aura manqué sa mutation. Il ne sera qu'un mot vide de signification.

MICHEL NOBLECOURT.

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Des enfants sans mariage

Démodé, le mariage n'est même plus jugé nécessaire pour les enfants, comme naguère : *les données présentées dans le dernier numéro* de la revue *Economie et statistique* par deux chercheurs de l'INSEE, MM. Guy Desplanques et Michel de Saboulin, le montrent à nouveau. En 1984, cent trente-cinq mille enfants sur sept cent soixante mille sont nés d'une mère non mariée : la proportion a atteint 17,7 % des naissances, dépassant largement les records des temps de guerre (14,2 % *en* 1917). *Il y a vingt-cinq ans, elle n'était* guère que de 7 % *environ* : les naissances « illégitimes », mal acceptées, n'étaient un peu répandues qu'en milieu ouvrier, mais fort rares en revanche chez les cadres comme chez les agriculteurs.

De 1960 à 1972, la libération des mœurs a accru la fréquence des conceptions avant mariage, tandis que les différences entre les catégories sociales s'atténuaient. Mais cette fréquence a diminué ensuite avec la diffusion des techniques contraceptives modernes, puis la libération de l'avortement : la *loi de 1975 n'a* pas augmenté le *nombre global d'avortements, mais seulement celui des femmes* très jeunes. Depuis 1978, ce sont les naissances hors mariage qui se multiplient : on ne juge plus nécessaire de régulariser l'union pour les enfants, sauf peut-être chez les agriculteurs, les artisans et les commerçants, *« en raison du caractère souvent familial de ces activités »*.

En revanche, les femmes mariées ont eu tendance depuis cette date à retarder la naissance de leur premier enfant. Auparavant, très fréquente entre le huitième et le seizième mois suivant *le mariage, celle-ci a augmenté fortement* entre le *dix-huitième* et le trente-sixième mois ; aujourd'hui, elle tend à s'étaler sur les cinq premières années du mariage, alors que les trois quarts des *femmes mariées* il y a *vingt-cinq ou trente ans avaient eu leur premier enfant au cours des trois premières années.*

Il s'agit d'un retard de la première naissance et non d'un refus de l'enfant : *si la proportion* de couples sans enfant *au bout de cinq ans de mariage a un peu augmenté, passant* de 14 % à 17 %, au bout de dix ans, elle a *diminué*, passant de 11 % à 8 %. Mais ce retard contribue à réduire le nombre d'enfants du couple : le pourcentage de couples ayant deux enfants au bout de cinq ans de mariage a décru parallèlement. Là encore, des différences subsistent selon les catégories *socioprofessionnelles* : totalement estompée chez les femmes de cadres, la *« vague » de naissances dans les premiers mois* après le mariage reste importante chez les femmes d'ouvriers et d'agriculteurs.

Au total, l'âge moyen des femmes au premier *accouchement s'élève* depuis 1972, après *avoir baissé pendant* les années 60 par suite de l'augmentation des conceptions avant le mariage, et atteint vingt-quatre ans et demi. D'abord se sont raréfiées les naissances chez les femmes de moins de vingt ans, puis les naissances très tardives, après quarante ans ; maintenant, celles entre trente-cinq et trente-neuf ans augmentent, tandis que celles *entre vingt-cinq et vingt-neuf ans* diminuent. Ce *retard et cet étalement* sont particulièrement marqués pour les femmes diplômées : chez elles, la première naissance n'arrive le plus souvent qu'entre vingt-cinq et vingt-neuf ans, alors qu'elle intervient majoritairement entre vingt et vingt-quatre ans chez les non-diplômées.

G. H.

★ *« Mariage et premier enfant : un lien qui se défait »*, *Economie et statistique*, nº 187, avril 1986.

SOCIAL

La CGT lance un ordre de grève à la RATP

La RATP connaît une période d'agitation sociale. C'est tout d'abord la CGT qui appelle l'ensemble des services de la Régie à cesser le travail, le jeudi 15 mai, pour protester contre les demandes gouvernementales d'économies qui portent sur la réduction du budget d'exploitation de 80 millions de francs et qui impliquent une diminution des effectifs de 200 emplois ainsi qu'une réduction des investissements de 200 millions de francs.

M. Jacques Dellallée, secrétaire de l'union syndicale CGT, a déclaré que les mesures gouvernementales mettaient en cause *« non seulement le pouvoir d'achat des salariés, mais l'emploi et la sécurité »*.

D'autre part, les nettoyeurs du métro ont décidé, le 12 mai, de reconduire leur mouvement de grève et ils ont occupé le siège de leur employeur, la SOMATEC, pendant quelques heures, pour exiger le paiement des salaires du mois d'avril.

La direction de la RATP semble dépassée par ces conflits dont les causes lui échappent. Elle souhaite une solution rapide au conflit de la SOMATEC qui aurait été déclenché par les propos raciste d'un cadre. Elle ne peut qu'attendre la fin des remous provoqués par les exigences gouvernementales en matière d'économies. Et elle répond à la CGT que la sécurité n'est pas mise en cause.

Première séance de négociations dans la métallurgie

La première rencontre officielle entre la Fédération patronale de la métallurgie (UIMM) et les organisations syndicales, le lundi 12 mai, s'est achevée par la fixation d'un calendrier de négociations et la définition des sujets à aborder (aménagement du temps de travail, mutations technologiques, formation professionnelle, mobilité et problèmes généraux de l'emploi).

Déjà, deux difficultés sont apparues. Les employeurs sont réservés à propos de la réduction moyenne du temps de travail. La suppression de la prime d'ancienneté, dont M. Pierre Guillen, vice-président de l'UIMM, a pu dire que *« ce système ne correspond plus aux nécessités du moment et constitue un frein à la mobilité »*, n'est pas envisagée avec plaisir par les syndicats.

Quoi qu'il en soit, l'ouverture de ces négociations revêt une importance particulière. Il s'agit, comme l'avait préconisé M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, de vérifier l'utilisation qui peut être faite, par les partenaires sociaux, de la loi Delebarre sur l'aménagement du temps de travail. M. Yvon Gattaz, président du CNPF, *avait fini par accorder « son soutien »* à cette tentative. Récemment, la FGMM-CFDT et la Fédération de la métallurgie CGC avaient fait connaître leur volonté de négocier.

Tandis que la CGT refuse par avance *« la flexibilité à la sauce UIMM »*, les autres délégations paraissent mieux disposées. M. Georges Granger, secrétaire général de la FGMM-CFDT souhaite même que *« l'on aboutisse vite à un accord, si possible avant les congés »*.

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

L'amélioration de l'emploi s'explique par de moindres gains de productivité

Au cours de l'année 1985, 140 000 emplois ont été créés (+ 0,6 %) selon l'étude de M. Olivier Marchand et Mme Elisabeth Martin-Le Goff que publie l'INSEE (1) dans la dernière livraison de sa revue *Economie et Statistiques* (nº 187, avril 1986).

En comparaison, 250 000 emplois avaient été perdus en 1984. Cette *« inflexion favorable »*, comme l'écrivent les deux auteurs, s'explique d'abord par un changement de tendance, mais aussi par l'efficacité des mesures institutionnelles prises, moins pour l'emploi que contre le chômage. Parmi celles-ci, il faut notamment relever l'effet de la campagne pour les TUC (travaux d'utilité collective) dont le succès a marqué l'année 1985. S'il fallait les décompter, *« contrairement aux recommandations du BIT »* (Bureau international du travail), il faudrait admettre que 50 000 emplois ont été perdus.

Globalement, la situation peut se comparer à 1982, où l'emploi *« total »* avait augmenté de 0,4 % même si, cette fois, les raisons en sont différentes. Les effectifs salariés du bâtiment, qui avaient baissé de 6,7 % et de 6,8 % en 1983 et 1984, ont diminué selon un rythme plus modéré, avec 1 %. Le commerce, sensible à la conjoncture économique générale, a bénéficié d'une reprise (+ 1,3 %) tandis que le secteur des services non marchands, pour l'essentiel grâce aux TUC, voyait le nombre de ses salariés augmenter de 5,3 %.

Modification en profondeur

Les emplois salariés industriels, déjà en baisse les années précédentes, poursuivaient leur déclin, malgré un ralentissement (120 000 emplois en moins contre 170 000 en 1984). Mais l'on a manifestement assisté, au cours de l'année, à l'ébauche d'une modification en profondeur. Ainsi, le mouvement de création d'entreprises s'est renforcé dans le commerce et, surtout, l'aide aux chômeurs pour la création d'entreprise s'est largement développé : 70 000 personnes, contre 35 000 en 1984, en ont bénéficié, *« signe d'une évolution des mentalité »*.

D'une façon tout aussi significative, *« l'emploi non salarié diminuerait en 1985 à un rythme très ralenti par rapport aux années antérieures »*, notent les auteurs (– 0,5 % en 1985 contre – 1,3 % en 1984 et – 1,8 % en 1983). Progressivement, se mettrait en place une *« diversification croissante des situations d'emploi »* dont témoignent diverses évolutions : le travail à temps partiel *« marque une nette progression depuis 1980, surtout chez les femmes »*, les contrats à durée déterminée augmentent et le nombre de missions d'intérim conclues par les entreprises de travail temporaire *« a dépassé de 25 % celui de 1984 »*. Les différents types de stages d'insertion pour les jeunes, de même que les diverses formules de formation, s'inscrivent dans cette logique. *« Les nouvelles formes d'emplois se caractérisent par leur précarité ou par la situation frontière entre l'activité et la formation »*, souligne l'étude. *« Notre système économique et social s'adapte ainsi aux difficultés d'insertion ou de reclassement sur le marché du travail. »*

Pour expliquer ces phénomènes, M. Marchand et Mme Martin-Le Goff font valoir que *« la moindre dégradation de l'emploi »* est liée à *« de moindres gains de productivité »* qui auraient été de 2,9 % pour l'ensemble des secteurs marchands (3,9 % en 1984 et 2 % en 1983) et de 4,7 % pour l'industrie (5,6 % en 1984 et 3,4 % en 1983).

Relative accalmie

De son côté, la situation du chômage aurait connu une relative accalmie. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en 1985, *« un peu »* surestimée à 90 000, est néanmoins *« la première diminution annuelle depuis 1969 »*. Mais l'amélioration de l'emploi (+ 140 000, rappelons-le), qui n'était pas suffisante *« pour absorber l'augmentation de la population active disponible estimée à 190 000 »*, tient essentiellement dans la capacité des mesures institutionnelles à réduire le chômage.

De même que la situation de l'emploi s'est redressée en 1985, l'évolution du chômage a été influencée par l'accélération de la *« dynamique du marché du travail »*, cet autre *« élément positif de 1985 »*. Le nombre de chômeurs ayant quitté l'ANPE pour avoir repris un emploi a progressé de 12 % en un an, après avoir baissé de 4 % en 1983 et 1984. Mais, là encore, ce mouvement vient confirmer ce qui avait pu être observé pour l'emploi : le recours à des embauches avec des contrats à durée déterminée est plus fréquent, le nombre de journées de chômage partiel diminue et l'intérim progresse.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'emploi « total » correspond à 21 257 000 personnes dont 17,9 millions de salariés (13,4 millions salariés des secteurs marchands non agricoles) et 3,34 millions de non-salariés.

Douze Airbus pour Alia. – La compagnie aérienne jordanienne Alia vient de confirmer son intention d'acheter des Airbus en signant avec Airbus Industrie un contrat portant sur six A-310-300 et six A-320. Alia a également pris des options sur trois A-310 et quatre A-320 supplémentaires. Les A-310 seront équipés de réacteurs General Electric CF6-80C2 et seront livrés à partir de 1987. On ne connaît pas encore les réacteurs choisis pour les A-320 qui seront livrés à partir de 1990.

ÉTRANGER

DEVANT LA MONTÉE DU YEN

Les industriels japonais s'efforcent de modifier leur stratégie

De notre correspondant

Le ministre japonais des finances, M. Noioru Takeshita, a déclaré le 12 mai, que la baisse du dollar par rapport au yen était excessive et que le Japon interviendrait *« autant que nécessaire »* pour soutenir la monnaie américaine.

Le billet vert avait, il est vrai, clôturé à Tokyo au niveau record de 160,20 yens, ce qui n'empêche pas le Japon d'enregistrer un excédent commercial de 6,82 milliards de dollars en avril, soit le double d'avril 1985 (3,25 milliards).

Cette forte appréciation du yen inquiète les industriels et pourrait les obliger à une révision stratégique aussi importante qu'après le premier choc pétrolier de 1973.

Tokyo. – *« Jusqu'à présent, on avait taillé dans le lard, cette fois, c'est dans le vif. »* Ce commentaire imagé d'un observateur financier reflète le sentiment des milieux d'affaires japonais qui assistent impuissants à l'ascension de leur monnaie, « crevant » de jour en jour des « plafonds historiques » ; on s'attend à ce que soit atteint prochainement le taux de 150 yens pour un dollar.

Les Japonais avaient poussé les hauts cris lorque leur monnaie franchit le seuil des 180 yens pour un dollar au début de cette année. Mais c'était encore là un cours supportable pour une monnaie qui avait bénéficié d'une substantielle sous-évaluation au cours des dernières années.

Avec des grincements de dents, les exportateurs ont compressé les coûts, réduit leurs marges et légèrement augmenté leur prix sans entamer vraiment leur compétitivité. Cette fois, alors que le yen s'est apprécié de près de 40 % par rapport au dollar en l'espace de huit mois, ils savent qu'un seuil de tolérabilité a été franchi.

Les espoirs entretenus par le gouvernement Nakasone sur la possibilité d'une politique concertée entre les pays industrialisés visant à stabiliser les taux de change se sont désormais mués en amère déception après le sommet de Tokyo qui a été suivi d'une nouvelle dégradation de la situation.

Nouvelle situation

Sur le plan politique, M. Nakasone, qui porte la responsabilité de cet échec, en subira les conséquences et devra quitter le pouvoir en octobre prochain à l'expiration de son mandat. Mais plus que le sort du premier ministre, les milieux d'affaires sont préoccupés par les conséquences de la « flambée » du yen sur l'économie.

Même si, dans les domaines qui viennent, la hausse du yen s'enraye (soit parce que les Etats-Unis, ne pouvant se permettre une chute libre de leur monnaie, finissent par réagir, soit parce que la spéculation commence à s'essouffler), les Japonais sont conscients qu'ils doivent s'adapter à une nouvelle situation. Ils vivent la montée du yen de manière peut-être aussi traumatisante que le choc pétrolier en 1973. Ils avaient alors réagi en passant d'une économie tirée en grande partie par la demande intérieure à une croissance soutenue par les exportations. Une telle stratégie est devenue impraticable.

Mais ils n'entendent pas pour autant renoncer aux parts de marchés qu'ils ont conquis outre-mer. Ils se préparent à contre-attaquer sur trois plans : d'abord en exerçant une pression accrue sur les sous-traitants afin de réduire les coûts, ensuite en délocalisant une partie de la production dans les pays qui sont aussi leurs marchés (par exemple aux Etats-Unis) et enfin en accroissant les importations de pièces détachées fabriquées dans les pays en voie de développement.

Cette restructuration ne s'opérera pas sans douleur. Les instituts de recherches économiques ont dressé ces dernières semaines des tableaux pessimistes et convergents de la situation économique en insistant sur les effets déflationnistes de l'appréciation du yen. Celui du *Nihon keizai* a publié le 8 mai une projection des principaux indicateurs économiques dans deux hypothèses de taux de change : 165 et 150 yens pour un dollar. Dans le premier cas, la croissance du PNB cette année sera de 2,6 % (l'objectif de l'agence de planification au début de l'année était 4 %) et la production des principaux secteurs industriels seront en régression (– 0,3 % pour les textiles, – 0,1 % dans la chimie, – 1,8 % pour l'acier, – 1,2 % dans l'automobile). Avec un cours de 150 yens pour un dollar, la croissance du PNB tombera à 1,5 % et la production des textiles régressera de 1 %, celle de l'acier de 3,8 % et celle des chantiers navals de 5,5 %. Seule la production automobile ne changera pas (– 1,2 %).

Comme d'habitude, le secteur qui souffrira le plus durement est celui des PME : dans vingt-six régions où son concentrées des entreprises de petite taille travaillant pour l'exportation, les commandes stagnent et l'on s'attend à une série de faillites. Dans le secteur des machines-outils, entre janvier et mars, les commandes ont diminué de 11 %. Les PME sont aussi soumises à la pression des grandsgroupes qui leur démandont des efforts supplémentaires pour réduire les coûts : Nissan exige ainsi de ses sous-traitants de réduire de 2 % le prix des pièces.

Les industries exportatrices éprouvent de sérieuses difficultés sur les marchés étrangers. Dans le domaine des équipements électriques par exemple Akai (dont 90 % de la production est destinée à l'étranger) est particulièrement touché. Le géant Matsushita a perdu en avril 17 % du marché des VTR et des chaînes stéréo aux Etats-Unis. Sony prévoit une baisse de 25 % de ses bénéfices. Quant aux constructeurs automobiles, ils s'apprêtent à procéder à une troisième augmentation de leurs prix depuis septembre dernier, soit au total 8 %.

Pour les uns et les autres, l'action sur les prix doit être menée avec prudence. S'ils les augmentent trop, ils risquent de perdre leur marché, mais s'ils les maintiennent trop bas, ils savent qu'ils seront accusés de dumping. Ils craignent qu'en procédant trop brutalement, ils ne favorisent leurs concurrents américains et dans une certaine mesure coréens. Ce qui n'est que partiellement justifié : les Coréens produisent, certes, à des coûts inférieurs mais employant 60 % de pièces détachées en provenance du Japon, ils ne peuvent profiter pleinement de l'affaiblissement de la compétitivité nippone.

L'un des principaux éléments de la stratégie des industriels japonais est la délocalisation de leur production. Le constructeur de matériel électrique NEC a déjà installé des usines de semi-conducteurs en Grande-Bretagne et à Singapour d'où il compte exporter sur le marché américain. Sanyo, pour sa part, a décidé d'acheter une usine aux Etats-Unis pour produire des réfrigérateurs. Les constructeurs automobiles font de même : c'est le cas de Toyota qui fut le premier à s'implanter aux Etats-Unis. Mazda, pour sa part, prévoit de se procurer 50 % de ses pièces détachées aux Etats-Unis. L'exemple de Honda est significatif : le troisième constructeur japonais produit désormais moins cher en Amérique qu'au Japon.

De la tempête monétaire qu'ils sont en train de traverser, les Japonais tirent plusieurs leçons. La première est politique. Une nouvelle fois, ils mesurent les limites des liens d'amitié qu'ils entretiennent avec les Etats-Unis. Ils ont, certes, profité de la sous-évaluation du yen. Il reste que, pendant cette période, il existait aussi une collusion de fait entre Washington et Tokyo : les Américains avaient besoin de la manne nippone pour renflouer leur déficit budgétaire. Tout au long de 1985, le flux de capitaux nippons (75 milliards de dollars) attirés aux Etats-Unis par des taux d'intérêt élevés ont financé près d'un tiers du déficit américain (200 milliards de dollars). Par la suite, alors que le yen a commencé son ascension, sous l'effet de la politique concertée des « Cinq » décidée à New-York en septembre, ils se sont retrouvés seuls : plus aucun de leurs partenaires, à commencer par les Américains, n'étant disposé à freiner une appréciation du yen servant ses intérêts.

La montée du yen a aussi fait prendre conscience aux Japonais qu'ils sont parvenus à un point limite de la politique économique poursuivie depuis la crise pétrolière, et fondée sur une croissance alimentée par les exportations. Mais ils savent aussi que la progression sur le yen n'a guère de raison de diminuer tant que l'excédent commercial nippon continue à s'accroître (il s'est élevé à 6,1 milliards de dollars en mars, contre 3,2 milliards pour le même mois de l'an dernier).

Les lois clandestines

Obligés de trouver une autre source à leur croissance que les exportations, ils sont confrontés à la relative paralysie de leur système : le déficit budgétaire, qui représente 40 % du PNB, empêche le gouvernement de lancer d'importants programmes d'investissement public, afin de stimuler la demande intérieure. Quant à l'accroissement de la consommation des ménages, c'est encore une politique qui tient du vœu pieux, du moins à moyen terme.

Les *« lois clandestines »*, c'est-à-dire les contraintes à l'épargne (pour le logement, la santé, l'éducation des enfants), qui jugulent la propension à consommer plus, manifeste dans la jeune génération que dans la précédente, ne laissent guère voir se dessiner rapidement ce *« tournant historique »* dans la structure économique nippone, souligné par exemple par le rapport Maekawa.

Tant qu'un système d'avantages sociaux suffisants ne permettra pas de dégrever les charges incompressibles des budgets familiaux, il paraît vain d'attendre une augmentation substantielle de la consommation.

La société japonaise se prépare à affronter une épreuve qui, socialement, pourra provoquer quelques tensions. Assurément, la machine productive en sortira renforcée : les grands groupes, grâce aux bénéfices accumulés ces dernières années, ont les moyens de leur restructuration.

Les PME, en revanche, s'apprêtent à en souffrir. Leurs salariés, pour qui l'emploi à vie est une aspiration plus qu'une réalité, les travailleurs à temps partiel – en particulier les femmes – et les retraités, qui complètent des pensions insuffisantes par des travaux divers, seront les autres victimes de cette période de transition.

PHILIPPE PONS.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Un projet Eureka pour la télévision haute définition

Les sociétés Thomson (France), Philips (Pays-Bas), Bosch (RFA) et Plessey (Grande-Bretagne) veulent développer en commun les normes et les produits correspondants d'une télévision « haute définition » dans le cadre d'Eureka. Elles espèrent que leur projet sera retenu lors de la troisième conférence ministérielle de ce programme prévue pour le 30 juin à Londres. La télévision haute définition, qui remplacera dans le futur les téléviseurs actuels, fait l'objet d'une bataille de norme entre les Européens, d'une part, et les Japonais et Américains, de l'autre, dont l'issue sera décisive pour les industries européennes.

Projet d'assemblage de Renault en Bulgarie

Renault discute actuellement d'un projet d'assemblage de 120 000 R9 et R11 sur deux à trois ans en Bulgarie. Le constructeur français reste prudent sur l'issue de négociations *qui durent maintenant depuis* dix-huit mois. *« Le problème principal,* précise-t-on chez Renault, *porte sur le degré d'intégration locale de la production et sur les échanges de compensation réclamés par notre éventuel partenaire pour ne pas détériorer sa balance des paiements. »* Les dirigeants de la Régie estiment irréaliste un taux d'intégration locale atteignant 70 %. L'accord de compensation pourrait porter sur l'exportation vers la France d'équipements automobiles électriques fabriqués en Bulgarie sous licence.

AGRICULTURE

BONN VA ACCORDER 530 MILLIONS DE DEUTSCHEMARKS AUX AGRICULTEURS ALLEMANDS

Pour montrer qu'il ne laisse pas tomber les agriculteurs, le gouvernement allemand s'apprête à rendre public son plan d'aides nationales, annoncé dès avant la négociation sur les prix agricoles. Ces aides devraient s'élever à 530 millions de deutschemarks (1,7 milliard de francs), dont 400 millions pour des abattements sur certaines cotisations sociales pour les exploitants dont le revenu net ne dépasse pas 40 000 DM par an (127 000 F) et 130 millions de deutschemarks pour subventionner les exploitations des zones défavorisées, pour lesquelles la RFA a demandé à Bruxelles une extension des surfaces de 4 millions à 6 millions d'hectares.

Le plan doit encore être approuvé par le partenaire libéral du cabinet Kohl, qui ne veut pas laisser aux seuls chrétiens-démocrates le bénéfice du soutien aux agriculteurs. Dans le même temps, les grands instituts de conjoncture ont critiqué le principe de ces aides, qui peut être exploité par d'autres groupes de la population et déclencher de nouvelles revendications.

Pour le cabinet allemand, le temps presse. Les dernières élections locales ont montré que l'électorat paysan, traditionnellement chrétien-démocrate, avait tendance à s'abstenir. Or les prochaines élections auront lieu en Basse-Saxe le 15 juin, puis en Bavière, en attendant les élections générales de janvier 1987.

Selon la presse allemande, la situation est explosive chez les agriculteurs. En Grande-Bretagne, où les élections partielles ont été aussi l'occasion pour les agriculteurs de témoigner leur irritation, en France également, s'il ne se dégage pas d'autres crédits, les aides allemandes seront considérées comme une concurrence déloyale.

REPÈRES

Dollar : 6,913 F

Le dollar s'est légèrement raffermi le mardi 13 mai sur les marchés des changes. A Paris, il regagnait quelques fractions, à 6,9135 F, contre 6,9110 F la veille, tandis qu'il se stabilisait à 2,17 DM à Francfort. Mais c'est à Tokyo que le billet vert s'est le mieux ressaisi. Il terminait la matinée à 161,05 yens, après avoir clôturé, lundi, à 160,2 yens. Des interventions de la Banque du Japon seraient à l'origine de ce sursaut. Sur les marchés des changes, les opérateurs ne voulaient pas croire à un redressement durable du dollar, préférant attendre le discours de M. Baker sur la politique monétaire prévu ce mardi. De l'avis des analystes, le secrétaire américain au Trésor ne devait tenir aucun propos de nature à doper le billet vert.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9040	6,9080	+ 20	+ 35	+ 40	+ 70	+ 48	+ 140
$ can.	4,9996	5,0043	– 76	– 54	– 134	– 101	– 459	– 366
Yen (100)	4,2909	4,2960	+ 95	+ 110	+ 180	+ 205	+ 508	+ 577
DM	3,1830	3,1863	+ 72	+ 87	+ 141	+ 162	+ 400	+ 463
Florin	2,8260	2,8288	+ 20	+ 28	+ 53	+ 69	+ 170	+ 221
F.B. (100)	15,5917	15,6078	– 131	– 53	– 226	– 71	– 524	– 107
F.S.	3,8430	3,8474	+ 103	+ 123	+ 199	+ 227	+ 565	+ 644
L (1 000)	4,6380	4,6417	– 201	– 163	– 385	– 325	– 1143	– 1034
£	10,6777	10,6887	– 287	– 243	– 532	– 466	– 1472	– 1272

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 7/8	7
DM	4 1/4	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	6 3/4	7	6 1/4	6 3/8	5 7/8	6	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	8 1/4	9 1/4	7 7/8	8 7/8	7 15/16	8 5/16	7 13/16	8 3/16
F.S.	2 7/8	3 3/8	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8
L (1 000)	10	12	11 1/2	12 1/2	11 7/8	12 5/8	11 1/4	12 1/4
£	10	10 1/4	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LA NOTE DE L'INSEE

Baisser les taux d'intérêt réels pour relancer l'investissement

« Le contexte économique fournit aujourd'hui plusieurs arguments en faveur d'une baisse des taux », écrit l'INSEE en conclusion de sa note de conjoncture sur *« la situation et les perspectives de l'économie française »*.

« D'une part, le récent ajustement monétaire écarte les perspectives de dépréciation du franc vis-à-vis des monnaies du SME : il n'est donc plus nécessaire de maintenir un écart positif important notamment vis-à-vis des pays du SME.

» D'autre part, la réduction simultanée d'un demi-point des taux d'escompte de la Réserve fédérale américaine et de la Banque du Japon décidée le 18 avril exprime la volonté des principaux pays industrialisés d'une baisse concertée des taux d'intérêt. »

Tout en reconnaissant que *« la conduite des taux s'avère particulièrement délicate »*, l'INSEE souligne les inconvénients qu'il y aurait pour notre économie à voir *« se stabiliser les taux d'intérêt réels »*. Ceux-ci *« sont actuellement supérieurs à la profitabilité* (1) *des entreprises, ce qui incite à préférer les investissements de portefeuille aux investissements physiques comme en attestent des enquêtes récentes. D'autre part, la persistance d'un écart important avec l'étranger, outre qu'elle pénalise les entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes, favorise les entrées de capitaux (...), ce qui conduit à restreindre encore davantage l'offre de crédit interne. Or une politique restrictive suppose justement le maintien de taux d'intérêt dissuasifs ou un recours accru des banque et du Trésor au marché financier, susceptible d'accroître les tensions sur les taux à longs termes »*.

La manne pétrolière

Si l'INSEE insiste autant sur les taux d'intérêt, c'est parce que les perspectives d'investissement ne s'améliorent pas : *« Le redémarrage de l'investissement amorcé en 1984 dans l'industrie concurrentielle se poursuit et se diffuse progressivement aux autres secteurs, en particulier au bâtiment, aux travaux publics et aux commerces et services. »* Mais, ajoute l'INSEE, *« la conjonction des facteurs favorables ne doit pas faire oublier l'obstacle majeur à la reprise : le niveau trop élevé des taux d'intérêt réels »*.

Les prévisions portent sur une croissance de 2 % en volume du total des investissements (agriculture, industrie, BTP, commerce, services, logement), soit à peu près la même progression qu'en 1985 (+ 1,9 %).

La reprise aurait donc tendance à se modérer au moment même où les entreprises vont bénéficier de la manne pétrolière, une manne que l'INSEE chiffre à 42 milliards de francs sur l'année et même à 51 milliards si l'on inclut les industries du raffinage. Ce qui signifie que les ressources nouvelles, procurées par la baisse des prix pétroliers vont être utilisées en grande partie par les firmes pour se désendetter et pour obtenir des gains sur les marchés financiers.

Or, pour l'INSEE, le problème de fond de l'économie française est maintenant l'*« adaptation de l'appareil productif »*. Dès que le rythme de la demande en France a rejoint celui de l'étranger, notre économie a perdu des parts de marché, et c'est ce qui apparaît essentiel à l'INSEE. Les pertes *« sans ambiguïté (...) sont en partie liées à une nouvelle dégradation de la compétitivité »*.

Compétitivité

La dévaluation du franc ne résout pas complètement – et surtout pas définitivement – ce problème de compétitivité qui dépend aussi *« de problème d'inadaptation de l'appareil de production et de commercialisation (...). La poursuite de l'effort d'investissement, et particulièrement de l'investissement dit d'adaptation à de nouvelles fabrications, est nécessaire. »*

Le diagnostic est clairement posé. Restent les prévisions. L'INSEE prévoit pour 1986 un excédent commercial de 27 milliards de francs (30 milliards de déficit l'année dernière), grâce à la baisse des prix pétroliers et à celle du dollar (2) qui masqueraient la dégradation de notre excédent de *« produits manufacturés »* : + 70 milliards cette année contre + 89 milliards en 1985. Cette dégradation sera provoquée par la baisse des ventes d'Airbus et par de nouvelles pertes de parts de marché, tant en France qu'à l'étranger, malgré une demande mondiale plus dynamique qu'en 1985 (+ 4 % contre + 3,5 %). La balance des paiements courants, quant à elle, serait excédentaire de 50 milliards de francs (+ 3 milliards en 1985).

La baisse des prix pétroliers, qui atteindrait un point bas à la mi-86, diffuserait progressivement ses effets à l'ensemble de l'économie. Du coup, les prix des produits manufacturés et des services privés, qui ont jusqu'à présent continué d'augmenter rapidement (5 % l'an), se ralentiraient. La baisse de l'ensemble des prix de détail pourrait être de 1 % au premier semestre (compte tenu des résultats exceptionnels du premier trimestre + 0,1 %) et de 1,8 % au second semestre, soit, en glissement, de 2,8 % du début à la fin de l'année.

La production, après avoir décliné jusqu'en février – les industriels attendent les baisses de prix annoncées, – a recommencé à croître depuis. Mais, compte tenu des limites vite atteintes des capacités de production et d'un effort d'investissement assez modéré, le PIB, après avoir presque stagné au premier trimestre (+ 0,1 %) et progressé au second (+ 0,8 %), croîtrait de nouveau plus faiblement au second semestre. Du coup, la réduction des effectifs salariés dans l'industrie se poursuivrait à un rythme soutenu (2 %).

Dans l'ensemble de l'économie, la perte serait de cinquante mille salariés. Les demandes d'emploi non satisfaites augmenteraient – compte tenu de la démographie – d'un chiffre que l'INSEE situe entre cent soixante mille et deux cent vingt mille au cours de l'année.

AL. V.

(1) *« Depuis 1981, la rentabilité du capital en place remonte légèrement à partir d'un niveau historiquement faible. Elle est actuellement d'environ 4 %. Mais le taux d'intérêt réel atteint environ 5 %. »*

(2) Sur l'hypothèse d'un dollar à 7,05 F en moyenne en 1985 (8,98 F en 1984) et d'un baril à 19 dollars, également en moyenne (27,7 dollars en 1985).

Une chance exceptionnelle à saisir

estime un rapport du Conseil économique et social

La conjoncture économique actuelle représente une *« chance exceptionnelle »* pour la France et pourrait *« favoriser un retour aux grands équilibres* (économiques) *qui s'est dessiné en 1985 »*, estime le Conseil économique et social (CES) dans un rapport sur la conjoncture économique au premier semestre 1986, présenté par M. Jean Lacroix.

Cette situation, caractérisée par la faiblesse du dollar et la chute des prix du pétrole, ne sera sans doute *« pas durable »*, note toutefois le rapport, selon lequel *« la vigilance sur les prix, la modération des salaires et un effort important d'investissement »* sont autant de conditions à remplir pour en profiter. Le CES estime que l'on ne peut pour autant attendre de cette conjoncture *« une amélioration de la situation de l'emploi »*, qui demeure la préoccupation essentielle. Aussi insiste-t-il sur la nécessité de négocier le suppression de l'autorisation administrative de licenciement, afin de maintenir *« des procédures garantissant les salariés »*. Les conseillers du palais d'Iéna proposent également des mesures spécifiques concernant l'emploi des jeunes, en particulier le renforcement de la formation en alternance, *« la réhabilitation de l'apprentissage »* et une meilleure utilisation des TUC (travaux d'utilité collective).

Le CES juge que l'amélioration de la situation de l'emploi pourrait encore passer par l'adoption de mesures favorables aux entreprises, et suggère notamment *« une réforme partielle et progressive du financement des prestations familiales, qui en déplace la charge des entreprises vers la solidarité nationale »*, ainsi qu'un aménagement négocié des *« effets de seuil »*, afin de favoriser l'embauche dans les PME.

Pour accroître l'investissement, le rapport recommande en particulier une amélioration du pouvoir d'achat des ménages (obtenue, non par une augmentation des revenus, mais par une meilleure maîtrise de l'inflation) et une baisse du coût du crédit. Le rapport cite notamment l'enquête du crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises faite en janvier dernier qui montrait que les deux tiers des firmes interrogées déclaraient que la baisse des taux serait, davantage que des subventions, la meilleure incitation à investir.

PRÊTS A MOYEN ET LONG TERME MOINS CHERS AU CRÉDIT AGRICOLE

Dans la perspective de la baisse des taux de l'épargne, le Crédit agricole annonce une baisse générale de ses prêts non bonifiés, à plus de deux ans.

Ce mouvement s'opère en trois étapes : depuis le 1er mai, le taux indicatif des prêts personnels a diminué de 0,80 point ; celui des prêts complémentaires aux PAP (Prêts aidés d'accession à la propriété) de 0,30 point.

A partir du 15 mai, les taux des prêts à moyen et long terme pour l'agriculture et les collectivités publiques diminueront d'environ 1 point selon les durées. Enfin à compter du 1er juin, les prêts ordinaires à l'habitat seront réduit de 0,80 à 1,15 point selon les durées.

Depuis le 7 avril, le Crédit agricole avait déjà abaissé certains taux pour les prêts destinés aux entreprises, aux artisans et aux professions libérales, ainsi déjà qu'à l'agriculture. Même chose pour les taux plafonds des prêts conventionnés. Le 21 avril enfin le Crédit agricole avait diminué de 0,5 point les taux des prêts à court terme.

Les projets de M. Balladur

(Suite de la première page.)

L'INSEE souligne en tous les cas que la dévaluation ne résout pas – ou peu – notre problème de compétitivité : nos prix à l'exportation peuvent bien être réduits, encore faut-il fabriquer le « bon » produit qu'attend l'acheteur potentiel. Notre problème de fond, le plus important, est maintenant celui-ci : adapter notre appareil de production, le moderniser, le transformer, car nous ne sommes plus tout à fait dans le coup. Or ces investissements, les industriels ne les font pas, ou pas assez. La cause en est en partie objective : la rentabilité du capital est insuffisante. Elle a atteint en 1981 son point le plus bas. Elle s'est améliorée depuis, mais avec 4 % reste inférieure aux taux d'intérêt réels (5 %). Dès lors, les chefs d'entreprise ont, dans la plupart des cas, avantage à se désendetter ou à placer leurs ressources en produits financiers.

C'est la raison pour laquelle l'INSEE plaide pour une baisse des taux d'intérêt réels, apportant à sa démonstration la force que représentent les enquêtes effectuées auprès des entreprises.

Que va faire le gouvernement ? M. Balladur a fait publier un communiqué lundi 12 mai *« commentant »* – ce qui est peu courant – le commentaire de l'INSEE. Le ministre y évoque *« les évolutions plus que médiocres »* décrites par l'Institut de la statistique et parle de *« la situation préoccupante dans laquelle se trouve notre économie »*. Après avoir rappelé tout ce qui a été fait pour donner aux entreprises *« la liberté qui leur est indispensable »*.

M. Balladur s'adresse aux patrons et leur demande de faire *« la preuve de leurs capacités et de leur savoir-faire »*. Sous-entendu : investissez, embauchez. Au même moment, M. Gattaz, qui vient d'obtenir l'abrogation de l'autorisation administrative de licenciement, tient le même langage. On est là en pleine action psychologique...

Restent les faits, les données objectives, les calculs de rentabilité. M. Balladur doit annoncer jeudi un vaste mouvement de baisse des taux créditeurs et débiteurs. Les titulaires des livrets de caisse d'épargne vont perdre 1,5 point, peut-être même 2 points d'intérêt. Le taux de base bancaire baissera aussi, mais relativement peu. D'une part, parce que les banques, qui ont des frais très élevés, ne peuvent aller bien loin dans cette voie à moins de licencier, fermer des agences, vendre des immeubles, facturer les chèques.

D'autre part, parce qu'on estime au ministère de l'économie est des finances que les taux d'intérêt réels sont *« élevés partout dans le monde »* et que la France ne peut se permettre de faire cavalier seul.

On vient d'apprendre que les gouverneurs des banques centrales des six pays les plus industrialisés ont adopté sur le sujet, lundi à Bâle, une attitude plus que prudente. Une nouvelle baisse des taux ne serait pas pour demain. Ce qui va conforter la France dans son attitude de prudence.

ALAIN VERNHOLES.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration du 25 avril 1986 a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui devront être certifiés par les commissaires aux comptes.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 592 MF pour la société-mère et 2 296 MF pour le groupe, soit une progression respectivement de 7,1 % et 5,3 %.

Le chiffre d'affaires à l'étranger du groupe représente 453 MF.

Le bénéfice net de la société-mère s'élève à 18,05 MF contre 13,7 MF en 1984.

Pour le groupe, le bénéfice net avec intérêts des minoritaires s'élève à 23,6 MF contre 21,8 MF en 1984, et hors minoritaires à 21,9 MF contre 21,7 MF.

Les amortissements ont progressé de 16 MF, passant de 66,6 MF à 82,5 MF.

La capacité d'autofinancement reste stable à 102 MF.

IL sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 1986, la distribution d'un dividende net de 25 F, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un dividende global de 37,50 F contre 24 F et 36 F l'an dernier.

Le conseil proposera par ailleurs à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour de doter le conseil des pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital permettant de le porter au maximum à 80 MF d'ici cinq ans.

Le conseil qui se réunira à l'issue de cette assemblée aura alors à arrêter les modalités de cette opération destinée à renforcer les fonds propres de la société pour lui permettre de poursuivre son développement.

SOGIM (famille Theves) SOPAGRI (Crédit agricole)

SOGIM et SOPAGRI ont pris connaissance de certaines informations parues dans la presse à propos du rapprochement éventuel entre les sociétés BSN et Générale Biscuit.

Dans la mesure où ces informations leur prêtent certaines motivations, SOGIM et SOPAGRI souhaitent préciser leur position sur les points suivants :

Ayant participé de très près, à des titres divers, à la création de Générale Biscuit, elles n'ont jamais regretté de l'avoir fait tant le développement de Générale Biscuit, sous la direction de M. Claude-Noël Martin et de l'équipe qu'il a rassemblée, peut être qualifié de remarquable.

Elles considèrent que sur le plan économique Générale Biscuit pourrait poursuivre son développement, notamment sur le plan international, la réduction des profits en 1984 étant de caractère purement conjoncturel.

Il se trouve que BSN a acquis en Bourse une participation importante dans Générale Biscuit et que d'autres actionnaires expriment l'intention de rejoindre dès maintenant, par leur vote, la politique qui pourrait être préconisée par BSN.

Dans ces conditions, SOGIM et SOPAGRI ont pris acte des volontés ainsi exprimées et ont entamé des négociations visant à maintenir le bon fonctionnement de l'entreprise. Elles veilleront, bien évidemment, ce faisant, à ce que les intérêts qu'elles représentent, ainsi que ceux des petits porteurs, soient légitimement préservés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SYNTHELABO

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 avril 1986 sous la présidence de M. Igor Demidoff pour arrêter les comptes de l'exercice 1985 de la société mère et examiner les comptes consolidés du groupe.

Dans son nouveau périmètre de consolidation – après la cession de la participation dans TELECTRONICS, – le groupe Synthelabo a enregistré un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs.

A données comparables, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 6,1 % par rapport à 1984, avec une évolution plus favorable (+ 26,4 %) de l'activité des filiales pharmaceutiques étrangères.

L'effort d'internationalisation a été par ailleurs illustré par la création officielle au Japon de Kasei-Synthelabo K.K. et de Fujisawa-Synthelabo K.K., sociétés dans lesquelles Synthelabo détient 50 % des parts, le partenaire à égalité étant, dans un cas, Mitsubishi Chemical Industries et, dans l'autre cas, Fujisawa. Chacune de ces deux nouvelles sociétés a d'ores et déjà initié des travaux de développement clinique.

Le groupe continue de fonder sa stratégie de développement à long terme sur la recherche pharmaceutique à laquelle il a consacré 453,7 millions de francs en 1985, soit 23,7 % du chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques (22,9 % en 1984).

A données comparables, le bénéfice net consolidé corrigé (hors plus-values) du groupe s'est élevé à 43,3 millions de francs, soit une progression de 36,2 % par rapport à 1984. Il faut noter que la part du groupe dans le bénéfice net consolidé corrigé ressort à 62,9 millions de francs contre 44,1 millions de francs en 1984, soit une augmentation de 42,6 %.

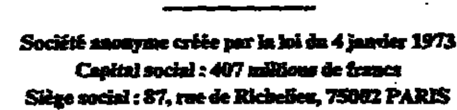
L'évolution favorable de Synthelabo Biomedical, dont toutes les filiales françaises sont désormais bénéficiaires, mérite d'être soulignée.

Il ressort, au total, que malgré un environnement professionnel resté difficile, surtout en France, Synthelabo a pu honorer en 1985 les obligations essentielles de son programme en matière d'investissements, de recherches, et d'implantation dans les principaux marchés mondiaux, et cela tout en améliorant sa situation financière.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se réunira le 25 juin 1986 un dividende de 7,50 F par action (contre 7 F en 1984) correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 11,25 F. Il proposera également que le dividende soit payé en actions ou en numéraire, au choix de l'actionnaire.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF



Société anonyme créée par la loi du 4 janvier 1973

Capital social : 407 millions de francs

Siège social : 87, rue de Richelieu, 75082 PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL DU 1er JANVIER AU 31 MARS 1986

(Primes émises en millions de francs)

	1985	1986	Variation... %
AGF VIE	1 917	2 503	30,6
AGF IART	2 432	2 678	10,1
	4 349	5 181	19,1

Les deux sociétés AGF VIE et AGF IART sont filiales de la Société centrale des AGF, qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le Groupe des AGF.

- MILLE SIX CENTS AGENTS GÉNÉRAUX.
- LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES AGF EN FRANCE ET DANS PLUS DE CINQUANTE PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

LOUIS VUITTON

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 1985

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1985, qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 1986, font apparaître un chiffre d'affaires de 1.398 MF (+ 25,6 %). A structure comparable, c'est-à-dire hors Loewe International (qui n'existait pas en 1984) la progression est de + 24,7 %.

Le bénéfice consolidé, part du groupe, s'élève à 225,2 MF (F 43,48 par action) soit + 26,4 % par rapport à l'exercice 1984 dont le résultat s'établissait à 178,1 MF après élimination de l'impact des frais exceptionnels liés à l'introduction en Bourse.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de distribuer, au titre de l'exercice 1985, un dividende net de F 15,60 par action, contre F 12,00 (+ 30 %) pour l'exercice précédent. Il s'y ajoutera un avoir fiscal de F 7,80 donnant un revenu global de F 23,40 par action. Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1986 s'établit à 342,3 MF, en progression de 11,7 % par rapport au premier trimestre de 1985. La croissance de l'activité en volume a été satisfaisante (+ 13,2 %) ; le chiffre d'affaires a bien évidemment subi l'influence de la chute du dollar. Ce premier trimestre n'est toutefois pas significatif de l'ensemble de l'année 1986 dont la progression totale du chiffre d'affaires devrait être supérieure à celle du premier trimestre.



Crédinter

La Sicav internationale

L'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 29 avril 1986 sous la présidence de Monsieur Jean Vardo a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985.

Le compte de résultats fait apparaître un revenu distribuable de F 24,36 millions permettant la mise en paiement d'un dividende net de F 12,90 assorti d'un crédit d'impôt de F 0,92 soit un revenu global de F 13,82 contre F 11,92 pour l'exercice précédent.

Le dividende est mis en paiement le 5 mai 1986, à 12 heures, aux guichets :
- du Crédit Industriel et Commercial de Paris et des autres banques du Groupe CIC
- de la Banque Indosuez.

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 5 août 1986.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Séance du 12 mai

Record de hausse

La Bourse de Paris a commencé la semaine sous le signe de la fermeté, confirmant lundi 12 mai ses bonnes dispositions des précédentes séances. En clôture, l'indicateur conservait une avance de 0,47 %, permettant à l'indice CAC (Compagnie des agents de change) d'établir un nouveau record de hausse, à 410,6.

Parmi les nombreuses valeurs en « verve » se détachaient Esso, Crouzet, Legrand, Lafarge Coppée, et encore Schneider, Carrefour, Primagaz, Compagnie bancaire... Devant l'afflux des demandes, la Lyonnaise des eaux et Raffinage étaient pour leur part réservés à la hausse. Quant aux quelques replis notables, ils concernaient essentiellement SCREG, Locindus, La Redoute, Comptoir des entrepreneurs et Avions Dassault. Luchaire et Générale de Fonderie étaient réservés à la baisse.

Autour de la corbeille, les investisseurs se réjouissaient à l'avance d'une prochaine diminution des taux d'intérêt. Nombre d'entre eux attendaient pour jeudi une réduction de deux points de la rémunération versée aux livrets de caisse d'épargne. « Si elle se confirme, expliquait un habitué du palais Brongniart, on devrait assister à un nouvel afflux de liquidités, des livrets vers les actions ».

Un étage plus haut, le marché obligataire se montrait bien tenu, avec une certaine prédilection des opérateurs pour les emprunts fiscalisés. La perspective d'une baisse des taux d'intérêt faisait passer au second plan la remontée du taux de l'argent au jour le jour, le 12 mai, à 7 5/8 %.

Toujours plus haut, sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers), la fermeté l'emportait. Le contrat à échéance décembre se traitait à 114,20, soit un gain de 0,21 % – 2 030 transactions étaient enregistrées.

Le napoléon s'établissait à 533 F (– 2 F). Devise-titre : 7,06/7,10 F (6,99/7,04 F le 9 mai).

NEW-YORK

Léger repli

La tendance a évolué de façon irrégulière lundi 12 mai à Wall Street, pour enregistrer en clôture un léger repli. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles cédait en effet 2,11 points, à 1 787,32, tandis que le volume des échanges se réduisait à 125,360 millions de titres, contre 137,4 millions le 9 mai. 870 titres étaient pointés en baisse, contre 698 en hausse et 427 valeurs restaient inchangées.

Autour du Big Board, les observateurs notaient une certaine réserve des investisseurs institutionnels, quelque peu désappointés par une nouvelle remontée des taux d'intérêt obligataires. Les investisseurs américains tentent aussi d'évaluer les effets sur les valeurs du projet de réforme fiscale adopté la semaine dernière par la commission des finances du Sénat. Celui-ci prévoit notamment l'abolition des privilèges fiscaux sur les gains en capital à long terme, et celle des déductions de pertes sur les investissements. Enfin, le marché a assimilé les bonnes nouvelles concernant le raffermissement des prix pétroliers, et la possible coopération de la Norvège avec l'OPEP. Les opérateurs attendent maintenant d'autres éléments favorables à l'économie américaine pour sortir de leur mutisme.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient Oak Industries (6,5 millions de titres échangés), Massey Ferguson et Sperry (plus de 1,5 million de transactions). American Telephone et Mobil-Oil (1,4 million d'échanges).

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	40 1/4	39 3/4
A.T.T.	25 1/2	24 5/8
Boeing	57 1/2	57
Chase Manhattan Bank	42 1/2	42 3/4
Du Pont de Nemours	78	78 3/8
Eastman Kodak	56 1/2	56 1/2
Exxon	58 3/4	59 1/2
Ford	79 1/2	79 5/8
General Electric	76 3/4	76 1/8
General Motors	78 1/8	77 3/4
Goodyear	31 5/8	31 1/8
I.B.M.	149 7/8	150
I.T.T.	47 1/2	47 1/2
Mobil Oil	30 3/8	31
Pfizer	60 1/4	60 1/8
Schlumberger	31 1/8	31 5/8
Texaco	33	32 7/8
U.A.L. Inc.	59 5/8	58 5/8
Union Carbide	23 1/8	24 1/8
U.S. Steel	21	21 3/8
Westinghouse	54 3/8	54 3/8
Xerox Corp.	59 3/4	59 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU BÉNÉFICE DE UNILEVER. – Le bénéfice net de la société Unilever a augmenté de 25 % au premier trimestre 1986, comparé au premier trimestre 1985, pour s'établir à 477 millions de florins (1 florin = 2,8 F).

BAISSE DU RÉSULTAT DES GRANDS MOULINS DE PARIS. – Les Grands Moulins de Paris (GMP) ont réalisé, en 1985, un bénéfice net consolidé de 32,43 millions de francs (part du groupe), contre 50,2 millions de francs en 1984. Le chiffre d'affaires consolidé atteint 3,99 milliards de francs, contre 3,91 milliards en 1984 (+ 2,2 %). Le dividende versé sera de 7 F, plus un avoir fiscal de 3,50 F.

POCHET : PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. – Le chiffre d'affaires hors taxes de la société mère Pochet, au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1985-1986 (juillet-mars) a augmenté de 10 % sur la même période de 1984-1985, passant de 14,1 milliards de francs à 15,52 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 mai	12 mai
Valeurs françaises	154	155,4
Valeurs étrangères	108,1	108,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 mai	12 mai
Indice général	407,5	410,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 13 mai .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 mai	13 mai
1 dollar (en yens)	160,25	160,65

VALEURS	% du nom.	% de coupon
3 %	....	1 841
5 %	63 80	1 384
3 % amort. 45-54	78	2 342
Emp. 7 % 1973	7535	..
Emp. 8,80 % 77	121 60	8 559
9,80 % 78/93	106 50	8 189
8,80 % 78/86	100 93	3 665
10,80 % 79/94	109 80	7 427
13,25 % 80/90	112	12 498
13,80 % 80/87	108 48	7 902
13,80 % 81/89	114 79	4 461
16,75 % 81/87	111 40	11 243
16,20 % 82/90	128 75	5 326
16 % juin 82	128 70	14 816
E.D.F. 7,8 % 61	154 75	4 586
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	12 478
Ch. France 3 %	158	..
CNB Bques janv. 82	104	3 900
CNB Paribas	106	3 900
CNB Suez	105 60	3 900
CNI janv. 82	104	3 900
CRH 10,90 % déc. 85	119 50	3 601

BOURSE DE PARIS Comptant 12 MAI

Cours relevés à 17 h 32

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	4170	4338
A.G.P. S.A.	1646	1645
Alain Manoukian	590	590
Asystel	373	365
BAFIP	773	804
B.I.P.	1180	1170
Boiloré Technologies	850	849
Calberson	624	649
Cardif	2050	....
Cap Gemini Sogeti	1810	1880
C.D.M.E.	998	968
C. Equip. Elect.	286	280
C.G.I. Informatique	584	564
C. Occid. Forestière	153	154
Daisa	218 20	224
Dauphin O.T.A.	1850	1850
Devanlay	1580	1600
Deville	1090	1046
Drouot-Assurances	580	580
Éditions Belfond	291	279 30
Elect. S. Dassault	1038	1045
Expand	418	420
Filipacchi	900	936
Guy Degrenne	1030	1030
I.C.C.	328	328
IN Informatique	630	630
Loca-Investissement	445	450
Manutan	570	547
Marlin Immobilier	600	600
Métallurg. Minière	185	182
M.M.B.	713	742
Navale-Delmas	832	798
Om. Gest. Fin.	389	....
Petit Bateau	253	260 50
Petrofigaz	983	999
Razel	980	1019
St-Gobain Emballage	1330	....
S.C.G.P.M.	230	230
Sem-Matra	840	880
S.E.P.	1462	1520
S.E.P.R.	1570	1800
Sofibus	278	281
Supra	920	920
Valeurs de France	362	364 50
Molex	335	336

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Anrep	26	24 o
C.E.M.	....	....
Cochery	61	....
Coparex	411	442
Dubois Inv. (Casto.)	640	675
Hydro-Energie	273	....
Révillon	350	360
Rorento N.V.	141 40	144 70
S.M.T. Goupil	448	450
Sopalem	212	....
S.P.R.	219	....
Ufinex	350	335 o
Union Brasseries	140 50	....

SICAV 12/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 32

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

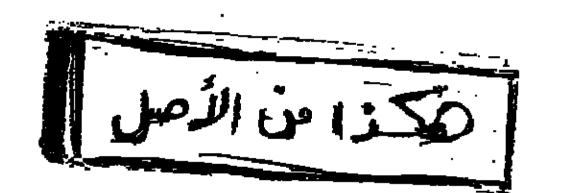
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1492	4,5 % 1973	1520	1500	1500	– 1 31
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
380	Elf-Aquitaine	349 90	352	350	+ 0 02
320	– (certific.)	325	327 90	328 50	+ 1 07
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
35	East Rand	35 25	34 35	34 50	– 2 12
295	Electrolux	292	297	296 50	+ 1 54
290	Ericsson	273	275	275	+ 0 73
405	Exxon Corp.	421	421	421	....
595	Ford Motors	560	564	564	+ 0 71
80	Freegold	78	78	78	+ 2 63
92	Gencor	91	92 20	92	+ 1 09
560	Gén. Electr.	556	548	548	– 1 43
510	Gén. Belgique	506	516	516	+ 1 97
575	Gen. Motors	560	558	558	– 0 36
50	Goldfields	49 40	50 70	50 80	+ 2 83
44	GdMetropolitain	44	44 50	44 50	+ 1 13
75	Harmony	69 50	70 45	70 45	+ 1 36
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
83	Shell transp.	81 55	85 90	85 90	+ 5 33
2240	Siemens A.G.	2063	1966	1976	– 4 21
149	Sony	152 50	152 80	152 80	+ 0 19
169	T.D.K.	171 50	173 30	171 10	– 0 23
17 50	Toshiba Corp.	17 55	17 80	17 80	+ 1 42
1230	Unilever	1232	1232	1230	– 0 16
370	Unit. Techn.	355	355	355	....
495	Vaal Reefs	469 80	463 70	463 70	– 1 29
380	Volvo	377	377 10	377 10	+ 0 02
245	West Deep	234	236 20	236 20	+ 0 94
425	Xerox Corp.	425 80	426	426	+ 0 04
1 50	Zambia Corp.	1 41	1 39	1 40	– 0 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 944	6 911	6 650	7 200
ECU	6 846	6 846	....	....
Allemagne (100 DM)	318 480	318 480	309	327
Belgique (100 F)	15 622	15 607	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 960	282 850	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 070	86 100	85	90
Norvège (100 k)	100 300	93 030	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 697	10 706	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 090	5 083	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 641	4 640	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	382 300	383 980	371 500	391 500
Suède (100 krs)	99	98 500	94	99 500
Autriche (100 sch)	45 300	45 300	44 600	46 450
Espagne (100 pes.)	5 007	5 002	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 759	4 745	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 035	5 022	4 800	5 250
Japon (100 yens)	4 284	4 300	4 160	4 340

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/5
Or fin (kilo en barre)	77150	77100
Or fin (en lingot)	77700	77250
Pièce française (20 fr)	535	533
Pièce française (10 fr)	485	.....
Pièce suisse (20 fr)	521	516
Pièce latine (20 fr)	482	481
Souverain	594	584
Pièce de 20 dollars	3140	3010
Pièce de 10 dollars	1580	1520
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	2955	2920
Pièce de 10 florins	480	469
Or Londres	344 25	344 90
Or Zurich	344 50	346
Or Hongkong	344 05	344 45
Argent Londres	5 21	5 22



Le Monde

LES OBSÈQUES DE GASTON DEFFERRE

Chapeau bas

Les obsèques de Gaston Defferre ont été célébrées lundi 12 mai à Marseille.

De notre envoyé spécial

Marseille. – Oh! funérailles, qu'il faisait chaud à l'enterrement de Gaston. Est-il permis de sourire un peu ? La cérémonie très pure, très belle, avait commencé depuis un moment. Le maire intérimaire, M. Jean-Victor Cordonnier, la ceinture tricolore arrimée comme une sous-ventrière, terminait son discours par une chute à la Pagnol : *« Monsieur le maire, tu as décidé de faire une croisière en solitaire. En partant, tu as oublié ton chapeau. Ne t'inquiète pas... Avec les amis nous te le gardons »*. Puis il s'en fut de l'estrade en pleurant.

Plus tard, un confrère rapporta une délicieuse anecdote. Un jour, il n'y a pas si longtemps, Jean-Victor Cordonnier, inaugurant quelque chose dans le port, monta à bord d'un bateau. Il ne descendit point. Un écart, et notre premier adjoint s'en fut directement à l'eau, tout habillé. Il en rit beaucoup. Jusqu'à ce que Gaston Defferre très fâché, et totalement ravi, lui dise : *« Monsieur Cordonnier. Il ne s'agit pas seulement de savoir monter à bord d'un bateau. Il s'agit aussi de savoir en descendre. »*

Gaston Defferre est descendu de sa vie magnifiquement. Et son départ vers le cimetière Saint-Pierre, vers cette concession qu'il avait achetée en secret et patiemment attendue, à son tour d'attribution, comme un simple citoyen, aura été mieux qu'un adieu : un message.

Il faisait un temps magnifique sur Marseille, un remords de printemps tardif, une chaleur à ne point sortir sans chapeau. Précisément si quelque chose devait rester un jour comme le signe du vrai départ de Gaston Defferre, ce sera ce chapeau, si célèbre et inimitable couvre-chef posé au pied du cercueil. Le cercueil caché sous un drapeau tricolore est toujours comme une fiction de la mort. Mais ce chapeau, lui, nous apportait la preuve, comme un adieu, ou comme le regret d'une si vieille habitude.

Dans la cathédrale, plus tard, Mgr Etchegaray citera, lui aussi, Pagnol et le bon maître Panisse : *« De mourir, ça ne me fait rien, mais ça me fait peine de quitter la vie. »* Là, pour la première fois peut-être, ce chapeau posé là était fascinant, hypnotique presque toujours pour tous ses amis. Ils avaient la certitude que non seulement Gaston Defferre était mort, mais que ça leur faisait peine qu'il ait quitté la vie.

Tous, en effet. Et ils étaient nombreux. Le protocole, qui fait bien son métier, avait fourni des listes complètes pour qu'aucun nom ne soit oublié. Aucun ne sera cité, car il n'y a point trop de mérite à venir enterrer un tel homme. Ils étaient tous là, sans exception, responsables nationaux, anciens ministres et ministres, tous les socialistes marseillais, réunis enfin sans exclusive, sinon sans précaution. Tous, en somme, derrière et avec le président de la République, M. François Mitterrand, blême, profondément touché, aux côtés de Mme Edmonde Charles-Roux-Defferre et de ses proches. Celle-ci, qui depuis le début pense à tout, organise tout, peut-être pour n'avoir à penser à rien d'autre, avait voulu que les cérémonies soient ce qu'elles furent : un adieu chargé de symboles. Symbole de huit jeunes gens et huit jeunes filles, la garde d'honneur de Gaston Defferre. Huit jeunes socialistes de toutes les communautés de Marseille, arménienne, juive, arabe, noire, asiatique et, bien sûr, provençale. *« J'ai cherché*, a confié, samedi, Mme Edmonde Charles-Roux, *ce qui pourrait le mieux symboliser le désir de paix de Gaston entre les communautés de la ville. Il l'a tant aimée. Comment priver ses funérailles de ce symbole ?*

Un défi ou un message

Une symbolique aveuglante comme un défi posthume ou un message à une ville trop tracassée par ses démons. Devant cette mairie de Marseille drapée aux couleurs nationales et dans ses couleurs propres, blanc et bleu, de cité phocéenne, bien faites pour rappeler que le brassage des peuples commença ici, six cents ans avant Jésus Christ, ce symbole a estompé tout le reste. Les images fortes, M. Jacques Chaban-Delmas venu seul, et sans calcul, se placer au garde-à-vous derrière le cercueil quand la fanfare de la légion étrangère joua le *Chant des partisans*. Images fortes de l'émotion successive des orateurs, Jean-Victor Cordonnier, Lionel Jospin, Jacques Chaban-Delmas. Image curieuse de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, représentant le gouvernement, pratiquement affalé sur son fauteuil. Ce symbole estompa aussi un constat : la foule, ce lundi, bien moins nombreuse que la veille, comme privée d'obsèques marseillaises par ces obsèques officielles. La police compta 25 000 personnes. Elle avait, ce jour, le sens des convenances.

A 12 heures, la musique de la légion, tambours en deuil, prit son pas – le boudin, – devenu ce jour celui de la *Marche funèbre* de Chopin. C'était une autre symbolique voulue par Mme Defferre qui fit la campagne de 1939-1945 comme auxiliaire dans cette arme : *« Il y a un symbole très fort dans la légion. C'est que tout le monde s'y fond, s'y identifie, quels que soient son passé, son origine. C'est donc faisable puisque c'est fait. »* Et c'était aussi une manière d'hommage de la légion étrangère, reconnaissante à Gaston Defferre de son appui lorsqu'il lui fallut quitter Sidi Bel Abbès pour Aubagne.

Dans un aimable désordre, le cortège s'en fut le long du vieux port, direction la mer, pour contourner le Panier, ce quartier de gouaille populaire où Gaston Defferre, *« élu en 1953 maire à vie de Marseille »*, dira M. Cordonnier, fit tant et tant de campagnes. Et les gagna toutes ou presque.

Au bout de la route il y avait la cathédrale, cette fameuse cathédrale de Marseille, la Major, édifice byzantin aux marches de l'Orient et de l'Occident. Là encore, là aussi, la symbolique toujours et partout. Jamais trop répétée, avec cet hommage interreligieux : *« Je crois*, disait Mme Defferre, *que là encore la symbolique sera très claire. Cela correspond également à la volonté d'ouverture et de tolérance, en l'occurrence religieuse de Gaston Defferre. »*

Le symbole en effet fut très clair, comme un rappel du maire défunt aux siens, ou comme une leçon à l'opposition marseillaise, très présente. Gaston Defferre était protestant. Les pasteurs de son Eglise l'accueillirent donc dans la cathédrale catholique selon le rite protestant. Puis l'un après l'autre, l'un derrière l'autre, tout l'Occident et tout l'Orient, toutes les confessions, protestante, orthodoxe, arménienne, maronite, israélite, musulmane, s'exprimèrent ou prièrent. Cet hommage fut exceptionnel. Le défilé des religions un peu comme l'on dirait l'appel au drapeau. Tous les officiants ont dit ce que Gaston Defferre était pour chacun. Il faut avoir entendu la prière en arabe par l'iman Alili dans la Major et l'hommage émouvant du grand rabbin Sitruk, pour ne pas douter, comme le dira ce dernier en référence au Talmud : *« Les hommes justes sont encore plus grands après leur mort. »*

Le reste appartint à la famille, son chagrin et l'inhumation dans l'humble carré des protestants du cimetière Saint-Pierre. Les autres rentrèrent dans leur quotidien, vers la mairie, vers les premiers communiqués politiques. En somme, vers le plancher des hommes.

PIERRE GEORGES.

Suppression du controle du motif économique dès la promulgation de la loi sur l'autorisation administrative de licenciement

Le projet de loi sur l'autorisation administrative de licenciement que le conseil des ministres doit adopter, le mercredi 14 mai, supprimera immédiatement, après son adoption par le Parlement, le contrôle du motif économique, et ce, avant même que des négociations entre partenaires sociaux définissent éventuellement les procédures à mettre en œuvre lors de licenciements collectifs.

Pour contre-balancer les conséquences de cette mesure, le texte soulignera que, dans le cas de licenciements de moins de dix salariés, l'employeur devra intégralement appliquer les dispositions de la loi de 1973 sur les licenciements individuels. Ainsi, les salariés dont l'emploi sera supprimé se verront signifier le motif de leur licenciement au cours d'un entretien individuel préalable. Il sera précisé que, de la sorte, leurs droits pour se pourvoir en justice seront préservés et que, notamment, ils pourront avoir recours aux conseils prud'homaux.

Depuis quelques jours, le gouvernement hésitait à trancher sur ce point (*le Monde* du 13 mai). A l'origine, en effet, il avait été indiqué, tant par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, que par M. Yvon Gattaz, président du CNPF, que l'ensemble du texte législatif (deux projets de loi successifs) sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne serait applicable qu'à compter du 1er janvier 1987.

Désormais, il est donc prévu que l'élément déterminant – la vérification par l'inspection du travail du bien-fondé économique de licenciement – cessera d'exister dès la promulgation du premier projet de loi, qui devrait être examiné dans les prochaines semaines par le Parlement. Cela aura pour effet immédiat de priver d'une protection sociale les « petits licenciements » de moins de dix salariés, alors que les autres bénéficieront encore du contrôle de la procédure et de l'existence d'un plan social.

Interrogé sur France-Inter, le 13 mai, M. Edmond Maire a fait connaître son inquiétude à ce sujet, et annoncé qu'il avait fait *« à M. Séguin une ultime proposition »* pour que *« subsiste au minimum une autorisation portant sur le respect des priorités jusqu'au 31 décembre »*. Cette proposition vaudrait pour tous les licenciements pendant la période des négociations.

Bourse du matin

EFFRITEMENT

La tendance a connu un léger effritement le 13 mai, à la séance du matin, les prises de bénéfice observées la veille semblant se poursuivre. Alsthom cédait ainsi 2 %, de même que Chargeurs, Moët-Hennessy et Lafarge reculaient de 1,4 %, L'Oreal, Sanofi et Valeo de 1 %. Parmi les valeurs en hausse figuraient Louis Vuitton (+ 2 %), Dumez (+ 1,3 %), Havas (+ 1,3 %), Bancaire (+ 1 %). En clôture, l'indicateur de tendance reculait de 0,33 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 13 MAI

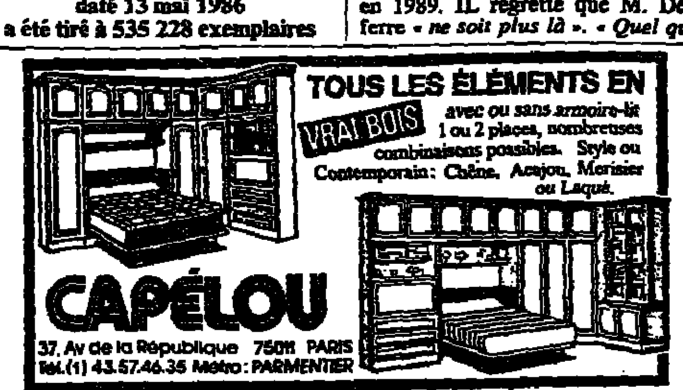
Indicateur de séance (%) : – 0 39

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	493	493	489
Agence Havas	1920	1940	1960
Air Liquide (L')	824	820	818
Alsthom	564	550	551
Bancaire (Cie)	1305	1315	1320
Bongrain	2210	2210	2200
Bouygues	1245	1240	1235
B.S.N.	4010	3970	4000
Carrefour	3860	3825	3850
Chargeurs S.A.	1325	1300	1310
Club Méditerranée	565	565	562
Dumez	1465	1500	1468
ELF-Aquitaine	350	349 80	352
Essilor	2730	2730	2750
Lafarge-Coppée	1613	1590	1597
L. Vuitton S.A.	1300	1315	1328
Michelin	3170	3170	3165
Midi (Cie)	6510	6510	6500
Moët-Hennessy	2629	2580	2626
Navig. Mixtes	1250	1265	1250
Oréal (L')	3640	3600	3600
Pernod-Ricard	1265	1270	1268
Peugeot S.A.	1130	1145	1142
Sanofi	837	832	828
Source Perrier	733	735	735
Télémécanique	3855	3830	3805
Thomson-C.S.F.	1439	1435	1416
Total-C.F.P.	380	379 80	379 80
T.R.T.	3099	3100	3100
Valéo	603	598	598

A B C D E F G

● *QATAR : libération des trente employés de la compagnie Ballast Nedam.* – Les trente employés de la compagnie néerlandaise Ballast Nedam enlevés le 26 avril dernier par des hélicoptères de l'armée catariote ont tous été libérés lundi 12 mai, a indiqué M. Cornelius Van Hese, l'un des émissaires du gouvernement néerlandais à Doha, capitale du Qatar. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 13 mai 1986 a été tiré à 535 228 exemplaires



M. Gaudin dénonce l'attitude des socialistes

De notre correspondant régional

Marseille. – Gaston Defferre porté en tombe, tous les acteurs de la vie politique marseillaise ont repris leurs jeux. La guerre socialo-communistes n'occupe plus désormais seule le devant de la scène. Passé le *« délai de décence »* qu'elle s'était fait une vertu de respecter, la droite est ainsi de retour. Et elle a des choses à dire sur la *« succession »*. Une condamnation d'abord – c'est le moins qu'elle puisse faire – de la façon dont s'est engagée la course au pouvoir entre socialistes. M. Jean-Claude Gaudin député (PR) des Bouches-du-Rhône ne se prive pas de flétrir l'attitude de ses adversaires qui, nous a-t-il dit, *ont donné le spectacle indigne d'ambitions personnelles dévoilées sans pudeur*

Le député des Bouches-du-Rhône va plus loin en s'interrogeant sur la *« légitimité républicaine »* du futur maire de Marseille : *« Aura-t-il vraiment reçu une seule fois dans un scrutin uninominal le sacrement du suffrage universel ? J'en doute à la lecture des noms des prétendants socialistes »* (1). Pour M. Gaudin, *« le véritable rendez-vous avec la population marseillaise »* aura lieu en 1989. IL regrette que M. Defferre *« ne soit plus là »*. *« Quel que soit son successeur*, déplore-t-il, *les prochaines élections municipales n'auront plus pour moi la même dimension. »*

M. Gaudin reconnaît cependant avoir envisagé de provoquer des élections anticipées par une démission collective des élus de droite du conseil municipal. Il aurait fallu que dans chacun des six secteurs de la ville le tiers des élus, au moins, se démettent de leurs mandats. Or l'opposition n'était en mesure de remplir cette condition que dans les deux secteurs qu'elle détient.

Restait à connaître les intentions du Parti communiste. On le disait en proie lui aussi à un débat interne entre les partisans du *statu quo* et ceux qui souhaitent une remise en cause de la majorité municipale. Certains exégètes de la presse communiste locale avaient cru déceler également une préférence du PC pour une solution « pézetiste ». Leur raisonnement : M. Pezet, à la tête de la région, a toujours bien traité les communistes. Vaine hypothèse : *« Il n'y a, de notre part,* a précisé le député communiste des Bouches-du-Rhône, M. Guy Hermier, *ni surenchère ni sous-enchère. »* Les communistes demandent une *« confirmation claire et précise »* de l'accord PC-PS de 1983. *« Si tel est le cas*, précise M. Hermier, *nous sommes prêts à poursuivre notre participation à la gestion des affaires municipales. »* Quel objet d'ailleurs aurait pu avoir une renégociation ? Avec onze postes d'adjoint pour dix-sept élus, le PC est, depuis trois ans, un partenaire majeur des socialistes et de ses autres alliés du MRG et du GAMES (Groupe d'action municipale économique et sociale).

GUY PORTE.

(1) MM. Pezet, Sanmarco et Cordonnier.

Sur le vif

Nettoyage

Opération coup de filet la nuit dernière au bois de Boulogne. Pandraud a lancé ses cognes à la poursuite des « Brésiliennes », ces travelos qui piétinent d'un talon-aiguille ravageur les plates-bandes de nos braves petites Parisiennes. Une nuit chaude, printanière, propice à l'éclosion des femmes-fleurs sous les frondaisons.

Opération coup de poing. Dans un envol de faux cils, de queues de cheval, de soutiens-gorge pigeonnants, de bas résille et de porte-jarretelles affriolants, toutes ces dames se sont taillées dans les fourrés. Difficile, en l'occurrence, de distinguer la copie de l'original.

Il n'y a qu'un moyen, j'entendais ça ce matin à la radio, c'est de se guider au son. Les piaillements sont plus rauques, les criailleries plus éraillées, quand il s'agit de filles que c'est pas vrai. Enfin, pas tout à fait... On opère beaucoup et très bien en Amérique du Sud. En Afrique du Nord aussi. Attention, il n'y a pas que des Brésiliennes, faut pas croire, parmi les transsexuels. Cette nuit, d'ailleurs, on n'en a pas ramassé une seule.

Au tableau de chasse de la mondaine : cent cinquante personnes interpellées. Dont cinquante-quatre travestis. Dont trois étrangers en situation irrégulière. Plus un individu objet d'une fiche de recherche. Plus un mineur venu se faire un peu d'argent de poche. Maigre butin. Dans cet énorme lupanar à ciel ouvert, nos honnêtes travailleurs sont en situation parfaitement régulière. Et les clandestins, qu'est-ce qu'on en fait ? On les place dans un centre de rétention, non, je n'invente rien, c'est le terme approprié. On demande au pays d'origine s'il accepte de les reprendre. Et s'il n'en veut pas ? Eh bie! c'est pas compliqué : au bout de sept jours, on les sort avec les sacs poubelles et on les remet sur le trottoir.

CLAUDE SARRAUTE.

OPÉRATION POLICIÈRE CONTRE LA PROSTITUTION A PARIS

Un vaste contrôle policier de la population nocturne du bois de Boulogne à Paris a été opéré dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 mai. Menée par la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), avec l'appui de la brigade des mineurs et de la première division de police judiciaire, cette opération d'envergure visait, notamment, le contrôle des travestis – dont la prostitution s'opère dans les sous-bois – et de la prostitution des mineurs.

Au total, cent cinquante personnes ont été contrôlées, dont cinquante-quatre travestis ou transsexuels. Les policiers ont interpellé trois étrangers en situation irrégulière, un individu faisant l'objet d'une fiche de recherche et un mineur de quinze ans se livrant à la prostitution dans les jardins du Trocadéro. L'opération a duré de 22 h 50 à 5 heures.

Les policiers ont ainsi découvert que les travestis brésiliens ont déserté le bois. Les prostitués contrôlés sont en effet français (11), argentins (12), espagnols (9), colombiens (8), portugais (5), tunisiens (5), marocains (2), algériens (2).

M. BERLUSCONI CANDIDAT A UNE CHAINE PRIVÉE EN BELGIQUE

M. Silvio Berlusconi, magnat de la télévision italienne et vice-président de la « 5 » en France, s'est porté candidat à la concession d'une chaîne de télévision privée en Belgique. Cette candidature nous a été confirmée, lundi 12 mai, par la direction générale du groupe

Deux projets de chaînes de télévision privées, l'une flamande, l'autre francophone, sont actuellement à l'étude à Bruxelles. M. Berlusconi, nous a-t-on indiqué, s'est porté candidat sur ces deux réseaux qui seront prochainement autorisés à émettre sur le territoire belge. Il n'a pas l'intention, toutefois, de devenir l'opérateur de l'ensemble de ces deux chaînes. Sa double candidature est liée, selon la direction générale à Milan, au fait que ce sont deux commissions et deux projets de loi distincts qui fixeront les règles de fonctionnement de chacune de ces télévisions.

Les conditions imposées seront donc différentes et détermineront, à terme, les choix éventuels de M. Berlusconi.

La Belgique, pays le plus « câblé » du monde, vit actuellement dans la plus parfaite incohérence en matière de réglementation audiovisuelle. Ainsi, la publicité y est interdite, mais plus personne ne songe à faire respecter la loi et à occulter les messages publicitaires transmis par les chaînes étrangères – un téléspectateur « moyen » peut recevoir environ vingt programmes par jour. La publicité étant du ressort du gouvernement central, le gouvernement de M. Wilfried Martens s'est engagé à faire voter une loi clarifiant cette situation. Cette loi, qui pourrait être votée avant la fin de l'année, devrait, compte tenu de l'exiguïté du marché, n'autoriser qu'une seule station commerciale par communauté linguistique.

Quant aux institutions régionales, il leur appartiendra ensuite de mettre au point notamment les cahiers des charges. Avant l'entrée en scène de M. Berlusconi, deux groupes semblaient devoir l'emporter : la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour la partie francophone du pays et un consortium de journaux pour la Flandre.

L'OPÉRA DE LA BASTILLE EN QUESTION

L'Opéra de la Bastille fait de nouveau parler de lui. M. Olivier Chevrillon, chargé par le ministre de la culture d'une mission sur les conditions de réalisation et de fonctionnement du futur Opéra, vient lui-même, de commander à un cabinet d'architecte une étude sur la possibilité d'une intégration de ce projet aux nouveaux bâtiments de la cité musicale de La Villette. Dans cette hypothèse, les ateliers de décors de l'Opéra seraient supprimés.

La cité musicale de La Villette dont les travaux viennent tout juste de démarrer, doit accueillir l'ancien conservatoire de musique de la rue de Madrid (dont les locaux sont dans un état de délabrement avancé) une salle destinée à l'Ensemble intercontemporain de Pierre Boulez, un institut de pédagogie musicale, une galerie instrumentale où seront regroupées les collections d'instruments de musique déposés – entre autres – rue de Madrid et quelques logements destinés aux élèves et aux professeurs. L'architecte de cet ensemble est M. Christian de Portzamparc. Le coût de l'opération est estimé à 630 millions de francs. Sur cette somme, 145 millions seront dégagés par des ressources propres (ventes du terrain de la rue de Madrid, cessions de parking, etc.). Les nouveaux locaux devraient recevoir ses nouveaux occupants (1 250 élèves, 260 enseignants) en 1989.

« Si l'hypothèse de M. Chevrillon devait être retenue, l'installation d'un nouveau conservatoire, où qu'il soit, serait retardée d'au moins deux ans, déclare M. Marc Bleuse, directeur du Conservatoire supérieur de musique qui ne veut pas envisager cette hypothèse. *L'une des premières déclarations de M. Léotard, dès son arrivée rue de Valois, fut d'annoncer publiquement sa décision de mener à bien le projet de la cité musicale de La Villette. »*

Au ministère de la culture, on fait savoir que l'étude demandée par M. Chevrillon est destinée *« à balayer tous les champs du possible. Il consulte tout le monde. Il refait complètement le point sur le dossier. Cela ne veut pas dire que la cité de La Villette sera supprimée. »* D'autre part on souligne rue de Valois que la mission Chevrillon n'est que consultative et que, en dernier ressort, c'est le ministre lui-même qui choisit. *« En son âme et conscience. Comme dans l'affaire des colonnes de Buren. »* E. de R.